

SUPPLÉMENT

Le Monde
TÉLÉVISION
RMC Info
force la porte
des grands

PROCÈS

Patrice Alègre a été condamné à la peine maximale sans jamais s'expliquer sur ses actes **p. 10**



TERRORISME

Washington et Islamabad ont annoncé, jeudi 21 février, la mort du journaliste Daniel Pearl **p. 3**

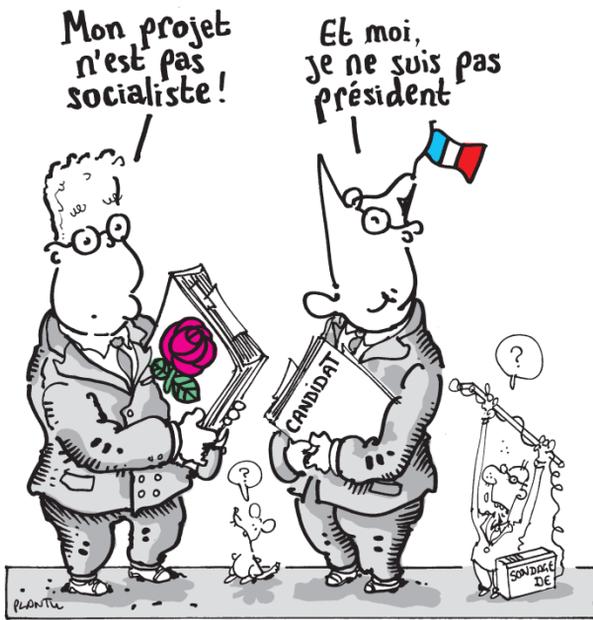
ÉCONOMIE

Le fléchissement de la croissance française a été plus fort que prévu (-0,1%) au dernier trimestre 2001 **p. 9**

International.....	2	Marchés.....	21
Union européenne.....	5	Aujourd'hui.....	24
France.....	6	Météorologie.....	28
Société.....	10	Jeux.....	28
Régions.....	13	Carnet.....	29
Horizons.....	14	Abonnements.....	29
Entreprises.....	18	Culture.....	30
Communication.....	20	Radio-Télévision.....	33

Lionel Jospin place sa candidature au centre

AU LENDEMAIN de sa déclaration officielle de candidature, Lionel Jospin a réaffirmé, jeudi 21 février, sur France 2, son intention, en cas d'élection, de « *présider autrement* » ainsi que la nécessité d'une « *présidence restaurée* ». Considérant, à cet égard, que les promesses du candidat ont valeur d'engagement - « *l'exercice de la présidence commence au début de la campagne présidentielle* » -, le premier ministre a esquissé le portrait d'un chef de l'Etat « *actif* » et « *qui ne délègue pas ses pouvoirs* ». Surtout, se présentant comme « *un socialiste d'inspiration* », il a aussitôt précisé que le « *projet proposé au pays n'est pas un projet socialiste* ». Il l'a défini plutôt comme une synthèse, celle de « *la modernité partagée* », rendue nécessaire par l'obligation « *d'épouser son temps* ». Ce recentrage du candidat Jospin a provoqué l'inquiétude de Robert Hue, ainsi que les commentaires ironiques de la droite, moquant « *la perte de toute référence idéologique de la gauche* ».



► Mon projet « n'est pas un projet socialiste »

► M. Jospin veut faire « la synthèse » entre « modernité » et « partage »

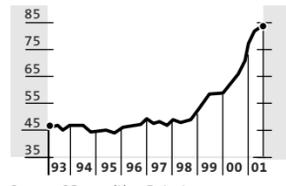
► Sécurité, retraites, emploi, formation : les engagements du candidat

► L'opposition moque « une déroute idéologique »

Lire pages 6 à 8 et la chronique page 32

DETTE DES ENTREPRISES

en France, en % du PIB



Source : SG securities, Datastream

Dégradation de la santé des entreprises

LA SITUATION financière des entreprises s'est à nouveau dégradée, selon la Banque de France. Le ralentissement de la croissance affecte l'ensemble du tissu économique : les PME comme les grands groupes. Après la faillite du courtier américain Enron, les analystes financiers, rendus sceptiques sur la qualité des bilans des entreprises, s'inquiètent de leur endettement excessif. Une grande partie de la croissance de ces dernières années a été financée par des emprunts. Le secteur des télécommunications est le plus exposé, mais aussi Fiat, Vivendi ou Alstom.

Lire page 18

Sharon préconise des « zones-tampons »

AU TERME d'une nouvelle journée de violences, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a annoncé, jeudi 21 février, un projet de création de « zones-tampons » destinées à protéger les Israéliens le long des frontières avec les territoires palestiniens de la bande de Gaza et de Cisjordanie. Ces zones, a-t-il déclaré, « *amèneront la sécurité par le biais de la séparation et contribueront à la sécurité de tous les citoyens israéliens* ».



M. Sharon a souligné, dans son intervention radiotélévisée, qu'il continuerait à combattre « *les terroristes de toute (sa) force* », et ce « *jusqu'à ce que le réseau terroriste ait été détruit* ». « *L'heure n'est pas au désespoir ni aux sentiments de défaite, a-t-il ajouté, car Israël va gagner* ».

Selon le ministre palestinien du plan et de la coopération internationale, Nabil Chaath, « *ce discours n'offre aucune voie à l'arrêt des affrontements et à un retour à la table des négociations* ».

Lire page 2 et notre éditorial page 17

Des candidats à l'agrégation dupés par une mauvaise citation de Marivaux

IL EST 9 heures, jeudi 21 février. Dans les quarante centres d'examen en France et à l'étranger, le petit millier de candidats au concours interne de l'agrégation de lettres modernes découvrent le sujet de composition française sur lequel ils vont plancher jusqu'à 16 heures. « *Je ne sais point créer, je sais seulement suspendre en moi les pensées que le hasard me fait* ». Cette réflexion est signée Marivaux (1688-1763), dont les *Journaux* figurent au programme du concours 2002, au côté d'œuvres de Corneille, Hugo et Aragon. Passé la première déception - le XVIII^e est déjà sorti l'an dernier et beaucoup paraient sur un autre siècle -, chacun se met au travail.

Mais, à Paris, dans un bureau du ministère, c'est l'émoi. « *Mes collaborateurs sont venus me chercher en réunion pour me dire qu'il y avait un problème dans un sujet* », raconte Geneviève Guidon, sous-directrice des personnels enseignants. Vérification faite, la citation a été déformée : il faut remplacer « *suspendre* » par « *surprendre* ».

« *Nous avons envoyé à 9 h 50 un fax rectificatif à tous les centres d'examen, en leur demandant d'accorder une demi-heure supplémentaire aux candidats* », indique-t-elle. Dans les salles d'examen, des messages ennuyés dérangent les postulants dans leur prose. « *A 10 h 30, raconte un candidat à Dijon, quelqu'un est entré pour nous dire qu'il y avait une coquille. Mais on nous a conseillé de continuer tant que l'épreuve n'était pas annulée* ». A 11 heures, nouvelle irruption dans les salles. « *Vous disposez d'une heure de plus* ». Le ministère a revu sa copie et accorde un délai supplémentaire. Cette fois, la nouvelle est transmise par téléphone. Une sage mesure, car la première alerte n'a pas sonné partout. A Pau, par exemple, c'est encore les vacances scolaires et le lycée qui sert de centre d'examen est désert : il n'y a personne au bout du fax.

A Dijon, une pétition s'organise pour demander l'annulation de l'épreuve. « *Les surveillants ont été très aimables. Ils ont même fait circuler le*

papier de table en table », rapporte un candidat. A Pau, les candidats en lettres modernes sont très remontés. Mais ils ne sont pas seuls dans la salle. « *Taisez-vous, pensez aux autres !* » Leurs collègues, qui composent en anglais, en espagnol et en lettres classiques, réclament le silence.

A 14 heures, troisième et dernier acte. Les portes s'ouvrent à nouveau. Le délai est encore prolongé. « *J'ai envoyé un deuxième fax pour demander que les sept heures de composition, calculées à partir du moment où l'erreur a été rectifiée, soient bien respectées partout* », confirme Geneviève Guidon. Le gong final retentit donc à 17 h 33 à Dijon et à 18 heures à Pau, au terme d'une journée mouvementée. Fallait-il suspendre l'épreuve ? « *Nous reconnaissons notre erreur matérielle mais nous considérons qu'elle a été rectifiée* », juge M^{me} Guidon. Le ministère maintient donc l'épreuve. Sans vraiment surprendre.

Marie-Laure Phélippeau

SCIENCES

La seconde agonie du « Vasa »



COULÉ en 1628, remonté en 1961, exposé au Musée de Stockholm, le plus grand des navires de guerre en bois est menacé de désintégration chimique. **Lire page 26**

ANALYSE

Divorce entre Maison Blanche et maison des Saoud ?

IL EN VA des hommes comme des sociétés les plus vastes : certaines conjonctions remarquables y font douter du hasard. Au moment où le « *Titanic* » du complexe énergétique américain qu'était feu Enron s'effondre, dans un climat de débâcle morale véritable, *lawyers* d'outre-Atlantique et du désert d'Arabie entament, pour l'essentiel calmement, la procédure de divorce du siècle entre la Maison Blanche et la famille des Saoud.

La mise en phase de ces deux immenses processus conduit à la véritable redéfinition séculaire de la politique américaine. 1928 : devant l'ampleur des perspectives que lui offrent les découvertes pétrolières extrêmement prometteuses opérées sur son territoire oriental du Hasa, Abdel Aziz Ibn

Saoud, bien conseillé par le ressentiment actif de son acolyte Saint John Philby, écarte Londres et la Shell, et sollicite activement l'intervention de deux majors américaines, jusque-là confinées à la prospection domestique ou latino-américaine, la Standard Oil of California (Socal) et Texaco, qui forment un consortium pour l'exploitation et la commercialisation, la célèbre Aramco. Ce sont là les fiançailles américano-saoudiennes, en une époque bénie où les citoyens des Etats-Unis n'ont pas davantage le droit de boire de l'alcool que leurs nouveaux amis saoudiens, et où la réaction nativiste conduit à tenir à l'œil les juifs new-yorkais agités, bootleggers ou marxistes effrontés. Seul Bernard Berenson est admis parmi les nouveaux riches, auxquels il fait acheter nombre de

faux plus ou moins élaborés que l'on peut admirer à Boston ou peut-être, selon certains, à la Frick Collection, comme il se doit... Dommage qu'il n'ait pas pu conseiller aussi le prince Al Walid. A l'époque, c'est Henry Ford qui diffuse depuis Dearborn les *Protocoles des sages de Sion*, que la maison des Saoud ne connaît pas encore.

Le mariage se conclut tout juste avant Yalta, au tout début de 1945, au large d'Alexandrie. Un Roosevelt valétudinaire promet au bon roi Ibn Saoud l'aide et la protection de la grande Amérique, dans un monde de grandes turbulences prévisibles.

Alexandre Adler pour Le Monde

Lire la suite page 17

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Les polémiques de Salt Lake City tournent à la crise politique



LE PRÉSIDENT du CIO, Jacques Rogge, a écrit à Vladimir Poutine pour tenter de calmer la nouvelle crise, digne de la guerre froide, qui ébranle les Jeux d'hiver. La délégation russe a menacé de se retirer après la mise hors course de la skieuse de fond Larissa Lazutina, soupçonnée de dopage. **Lire pages 24-25**

CHATEAU DE VERSAILLES

2 concerts exceptionnels
Les Nouveaux Plaisirs

Mstislav Rostropovitch
> 9 mars

José Van Dam
> 6 avril

Opéra Royal

RESERVATION FNAC : 0 892 701 892 (0,34€ la minute)
INFORMATION : 01 30 83 78 83

AIR FRANCE, France Inter, Télérama, Y&R

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a évoqué, jeudi 21 février, la création de zones-tampons pour assurer la protection des Israéliens où qu'ils vivent, sans toutefois préciser le tracé de telles zones

épouseraient. Cette idée rappelle la « zone de sécurité » créée par Israël au LIBAN SUD, où Tsahal a accusé de très nombreuses pertes en vies humaines et qu'elle a dû évacuer en mai 2000. Aux voix des réserves

qui refusent de servir dans les territoires occupés, se sont jointes celles d'anciens officiers qui réclament une « SÉPARATION UNILATÉRALE » des Israéliens et des Palestiniens et la reconnaissance d'un

Etat palestinien. **JAVIER SOLANA**, le haut représentant de l'Union européenne pour la politique extérieure doit entamer, dimanche, une nouvelle mission de bons offices entre Israël et les Palestiniens.

Israël créera des zones-tampons contre les attaques palestiniennes

Ariel Sharon promet de préserver la sécurité de « tous les Israéliens » par des espaces de sécurité, sans préciser leur tracé. La décision du cabinet ministériel rappelle une mesure identique prise autrefois au Liban sud, qui a coûté de nombreuses vies aux forces de Tsahal

JÉRUSALEM

de notre correspondant

En choisissant de s'exprimer jeudi soir 21 février, le premier ministre israélien Ariel Sharon s'était fixé comme objectif de remobiliser une opinion troublée par une série de revers militaires enregistrés dans les territoires palestiniens occupés et par l'impasse politique dans laquelle sont enlignés Israéliens et Palestiniens après quinze mois d'intifada. M. Sharon, qui s'est exprimé pendant une vingtaine de minutes avant de répondre aux questions de journalistes, a tout d'abord dressé un tableau vibrant de la nation israélienne, insistant sur ses réalisations et sur sa force. Comme au lendemain de son élection, il y a un an, il a lancé un appel appuyé à l'unité nationale avant de tracer les perspectives d'un retour au calme qui lui ont attiré aussitôt les critiques unanimes des Palestiniens ainsi que celles de l'opposition israélienne.

Fidèle aux principes qu'il s'est fixés depuis son accession au pouvoir, M. Sharon a assuré qu'il ne négocierait pas sous le feu et qu'au contraire Israël « continuera à combattre le terrorisme avec toute sa force », quitte à « intensifier nos opérations » contre les Palestiniens. M. Sharon est convenu à plusieurs reprises que ces « jours » sont « difficiles, y compris pour moi », mais que

UN TRACÉ NON ENCORE DÉLIMITÉ

- Zones A et B sous contrôle de l'Autorité palestinienne
- Colonies israéliennes installées avant fév. 2001
- Colonies israéliennes installées depuis fév. 2001
- « Ligne verte » de l'armistice de 1949

Si elles doivent protéger les Israéliens "où qu'ils vivent", les zones-tampons ne devront pas seulement épouser les lignes de 1967, mais aussi s'étendre à l'intérieur des territoires palestiniens, pour séparer les colonies israéliennes des zones autonomes palestiniennes.



« Israël ne disparaîtra pas et vaincra ». Il a répliqué aux critiques qui se sont fait entendre ces dernières semaines, notamment aux réservistes qui refusent de servir dans les territoires palestiniens, en assurant qu'ils « encouragent les organisations terroristes et les incitent à multiplier leurs opérations ».

Prêt à faire « tout [son] possible pour continuer [ses] efforts afin d'empêcher une escalade et le glissement vers une guerre totale », M. Sharon a révélé que le cabinet de sécurité israélien avait décidé de mettre en

place des zones-tampons pour protéger les Israéliens des attaques palestiniennes. M. Sharon n'a pas précisé si cette mesure se limitera aux frontières de 1967 délimitant la bande de Gaza et la Cisjordanie que revendiquent les Palestiniens pour y établir leur Etat, ou bien si elle sera étendue aux colonies israéliennes situées à l'intérieur des territoires palestiniens. Le premier ministre israélien a simplement précisé que la mesure concernerait « tous les Israéliens » et ajouté plus tard qu'aucune colonie ne serait démantelée.

M. Sharon, qui exige depuis plusieurs mois une période de sept jours de calme total, préalable à l'application des propositions contenues dans les rapports Mitchell et Tenet, s'est borné à évoquer jeudi « un calme complet », ajoutant cependant qu'il devait être accompagné d'un « désarmement complet » des territoires palestiniens. Ce n'est qu'une fois « le démantèlement des réseaux terroristes » palestiniens obtenu et un réel cessez-le-feu constaté, que le premier ministre envisagera de nouvelles négociations avec des « personnalités palestiniennes », qui pourront conduire à « un règlement et à un accord de paix ». Favorable à une nouvelle période intérimaire, d'ores et déjà rejetée par les Palestiniens qui veulent parvenir au plus vite à un accord définitif, le premier ministre israélien s'est cependant bien gardé d'avancer un calendrier.

Comme il l'avait déjà fait au lendemain de son élection, M. Sharon s'est efforcé d'établir une distinction entre les Palestiniens et leurs aspirations à de meilleures conditions de vie et leurs dirigeants, accusés de les conduire dans une impasse. Pas une seule fois au cours de son intervention, que ce soit dans son discours, ou en réponse aux questions, il n'a mentionné le nom du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, retenu contre son gré à Ramallah

depuis près de trois mois. Quelques heures auparavant, M. Arafat avait pourtant pris soin de s'inviter à la conférence de presse de son vieil ennemi, en décidant l'arrestation des auteurs présumés de l'assassinat du ministre israélien du tourisme, Rehavam Zeevi, le 17 octobre 2001,

demandeur leur extradition, refusée par avance par M. Arafat. M. Sharon a grommelé, comme à contrecœur, que le cabinet israélien était prêt à reconsidérer la situation du chef de l'Autorité palestinienne. Cependant, il a ajouté qu'il exigeait également l'arrestation des Palesti-

Attentat-suicide dans une colonie juive

Un kamikaze palestinien a fait exploser vendredi matin 22 février une charge qu'il transportait dans une colonie juive de Bethléem, en Cisjordanie, faisant un blessé, avant d'être tué par un colon, a indiqué la radio. Le Palestinien a actionné la charge près d'un supermarché de la colonie d'Efrat, la plus importante du bloc Gush Etzion.

Par ailleurs, l'armée israélienne a annoncé s'être retirée de positions occupées depuis une semaine dans des secteurs autonomes de la bande de Gaza, conformément à des décisions prises jeudi lors d'une réunion sécuritaire israélo-palestinienne. « Il a été convenu de plusieurs moyens de parvenir à un cessez-le-feu, notamment d'un retrait des forces israéliennes des positions qu'elles occupaient depuis une semaine sur des hauteurs proches de [la colonie] de Kfar Darom, dans le centre de la bande de Gaza », a précisé l'armée. « Nos forces se sont retirées de ces positions situées en secteur autonome palestinien vendredi avant l'aube », a-t-elle ajouté. — (AFP.)

puis en lançant une nouvelle fois un appel au cessez-le-feu.

M. Sharon, qui subordonne depuis deux mois la levée du siège imposé à M. Arafat à l'arrestation de ces suspects, est resté sur la défensive. Sceptique, il a assuré que l'information devait encore être vérifiée, ajoutant que le gouvernement israélien se réservait le droit de

niens présumés responsables de l'affrètement du *Karine A*, un navire arraisonné par les forces spéciales israéliennes au début du mois de janvier, avec à son bord une cargaison frauduleuse d'armes provenant d'Iran et destinées à l'Autorité palestinienne, selon Israël.

Gilles Paris

Une idée stratégique récurrente

Les zones-tampons évoquées par Ariel Sharon s'inspirent d'une stratégie défensive déjà tentée par Israël.

● La « zone de sécurité » taillée dans le sud du Liban, à la fin des années 1970, visait à protéger la frontière nord d'Israël des incursions de fedayins palestiniens. Le projet d'Etat-tampon confié à des alliés chrétiens libanais, évoqué dès 1948 par David Ben Gourion, a été remis en 2000, lorsque le premier ministre Ehoud Barak a décidé, malgré son incapacité à conclure un accord de paix avec la Syrie et son satellite libanais, un retrait unilatéral, précipité par les coups de boutoir portés par le Hezbollah libanais.

● Construction d'un « mur ». M. Barak, alors qu'il n'était pas encore premier ministre, avait déjà défendu l'idée d'une séparation unilatérale et la construction d'un « mur » sur la Ligne verte de 1967, destiné à protéger le territoire israélien des incursions palestiniennes. Cette idée a été récemment reprise au sein du camp travailliste par

Haim Ramon et Shlomo Ben Ami. Elle a trouvé un début d'application dans la zone des « sept étoiles », sept localités construites sur la Ligne verte dans les années 1980 sur proposition d'Ariel Sharon, pour faire face aux localités palestiniennes de Toulkarem et de Qalqiliya.

● « Cantonisation ». M. Sharon n'a pas présenté de carte. Le dispositif pourrait en effet préfigurer la « cantonisation » des territoires palestiniens, une idée qui suscite l'hostilité de l'opposition de gauche israélienne et celle des colons qui redoutent le démantèlement des implantations isolées.

● Réagissant jeudi soir, un responsable du département d'Etat américain a déclaré : « Nous ne commenterons pas les déclarations du premier ministre avant de savoir ce qu'elles entraînent. Nous avons dit que nous étions opposés à des initiatives unilatérales qui conditionnent les négociations sur les statuts définitifs et cela n'a pas changé. »

« Disons shalom aux Palestiniens », préconisent d'anciens officiers

JÉRUSALEM

de notre correspondante

Il y a d'abord eu, fin janvier, le refus public de plusieurs centaines de réservistes de l'armée israélienne de servir dans les territoires palestiniens occupés ; puis, le 16 février, le réveil des pacifistes israéliens demandant par milliers, dans les rues de Tel-Aviv, la « fin de l'occupation ». La charge est venue cette semaine du très sélect Conseil pour la paix et la sécurité, une association d'un millier d'officiers de haut rang retirés de l'armée, de la police, du Mossad, du Shin Beth (les services secrets extérieurs et intérieurs israéliens) et de dirigeants du milieu économique. Au cours des dernières années, cet aréopage fondé en 1998 a soutenu le processus d'Oslo et le retrait de Tsahal du Liban.

La campagne publique que ses membres viennent de lancer prône un plan de « séparation unilatérale » entre Israéliens et Palestiniens sur les frontières de 1967, le démantèlement d'une partie des colonies implantées dans les territoires, la reconnaissance d'un Etat palestinien, ainsi que la reprise sans préalable des négociations politiques entre les deux parties. Un de leurs slogans, « Disons shalom aux Palestiniens » joue sur le double sens du terme « shalom » qui, en hébreu, signifie à la fois « paix » et « salut ». Mais à la différence des tenants traditionnels du camp de la paix, le conseil met clairement

l'accent sur la sécurité d'Israël et défend le « maintien du caractère juif de l'Etat ».

« Après plusieurs mois de discussions, et alors que le processus de paix est mort, nous sommes parvenus à la conclusion que ce qu'il fallait en priorité à Israël était la sécurité et la protection de la plus grande partie de sa population, résume Nathan Sharoni, l'un des responsables du conseil. Pour y parvenir, il faut redéployer les forces armées. » En d'autres termes, le conseil propose de démanteler les colonies isolées, qui mobilisent un grand nombre de soldats pour assurer la sécurité d'un petit nombre de colons. « Les militaires qui escortent les bus scolaires ou les voitures particulières d'une colonie à une autre seraient plus utiles pour prévenir les attaques-suicides et lutter contre le terrorisme », poursuit M. Sharoni.

« SORTIR DE L'IMPASSE ACTUELLE »

Selon le conseil, l'armée israélienne devrait donc se retirer de la totalité de la bande de Gaza — à l'exception d'une zone-tampon à la frontière avec l'Egypte — et de quelques implantations israéliennes en Cisjordanie, touchant au total 10 % à 15 % des colons. Le gouvernement israélien conserverait en revanche le contrôle des colonies les plus peuplées, comme cela a été esquissé au cours des dernières négociations avec les Palestiniens. Mais, con-

trairement à ce que prévoient les discussions les plus récentes, le conseil souhaite conserver dans le giron israélien le quartier juif de la ville palestinienne d'Hébron et la colonie attenante. Le plan renvoie en outre le statut de Jérusalem à des discussions ultérieures.

Réaliste, M. Sharoni convient qu'il s'agit là d'un « premier pas, et non d'un accord final ». Mais ces propositions, explique le conseil, ont au moins le mérite d'établir des conditions pour tenter de « sortir de l'impasse actuelle ». Avec cette campagne, les membres du conseil mettent en tout cas en lumière les ambivalences de la classe politique israélienne, qui peine à se prononcer sur ce sujet. Transcendant le clivage gauche-droite, les opposants à la séparation unilatérale craignent en effet que cette situation de fait ne ferme la porte à toutes négociations ultérieures. C'est aussi ce que redoutent les Palestiniens.

Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, qui vient de relancer l'idée des zones tampons pour assurer la sécurité des Israéliens « où qu'ils vivent » — y compris dans les colonies —, n'a pas encore accepté de rencontrer les porteurs de ce projet. Il faut dire que, malgré ses imprécisions, leur texte va bien au-delà de la politique menée aujourd'hui par le gouvernement israélien.

Stéphanie Le Bars

Pour l'Europe, la sécurité au Proche-Orient doit s'inscrire dans une perspective politique

BRUXELLES

de notre bureau européen

Javier Solana se rendra, en Israël, dans les territoires palestiniens, puis en Jordanie et en Egypte. Le Haut Représentant de l'Union européenne pour la politique extérieure et de sécurité commune sait que, dans le déchaînement actuel de violence, l'heure n'est pas — en apparence — à la diplomatie. A fortiori si celle-ci est européenne, alors que les gouvernements d'Ariel Sharon et de George W. Bush ont fait savoir à quel point ils se méfient des initiatives des Quinze, qu'ils soupçonnent d'être trop à l'écoute des Palestiniens.

L'Europe porte à bout de bras, financièrement, l'Autorité palestinienne, et subventionne des infrastructures en territoire palestinien, que l'armée israélienne détruit dans ses opérations de représailles. En même temps, M. Sharon voit bien que les Quinze n'osent pas prendre de sanctions contre Jérusalem.

M. Solana va donc être accueilli avec des sentiments mêlés. Mercredi soir, dans un entretien téléphonique, Yasser Arafat a répété à

Hubert Védrine ce qu'il dit à tous ses interlocuteurs européens : le Proche-Orient a besoin de l'Union européenne.

A Madrid, jeudi après-midi, le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, qui était reçu par le président du conseil espagnol, José Maria Aznar, dont le pays assume la présidence de l'UE, a dit la même chose : nous avons besoin de l'Europe, mais, a-t-il ajouté, d'une Europe unie. « Mettez-vous d'abord d'accord entre vous », a ajouté en substance le chef de la diplomatie israélienne. C'est là que le bât blesse. Les Quinze se sont réunis en Espagne les 8 et 9 février. Un document informel était sur la table, qui, reconnaît-on de sources française et espagnole, a été « survendu sur le plan médiatique ».

IDÉE SIMPLE

D'abord parce qu'il n'y avait pas véritablement d'accord sur les nombreuses idées présentées, ensuite parce que l'on a donné l'impression que les Quinze prônaient une stratégie politique qui remplacerait l'approche sécuritaire défendue par Ariel Sharon et le président George

W. Bush. Du coup, les Européens se sont divisés (Londres et Berlin insistant sur la condition préalable de la fin des violences). Javier Solana va essayer de présenter la démarche des Quinze sous un jour plus cohérent, autour d'une idée simple : le retour à la sécurité sera possible s'il est assorti d'une perspective politique, les deux démarches devant être concomitantes.

« La thèse européenne de la nécessité d'une perspective politique prend encore plus de sens avec la recrudescence de la violence. C'est vrai que les Européens se présentent en ordre dispersé, mais ce n'est pas une raison pour ne rien faire : attendre, c'est cautionner la stratégie sécuritaire de Sharon, or il faut briser ce cycle de la violence », explique un diplomate français.

Comment ? Réaffirmer la primauté du politique, engager les parties au dialogue et, surtout, essayer de construire sur l'évolution du climat politique en Israël, où le « camp de la paix », tout minoritaire qu'il soit, gagne des soutiens, et a besoin d'être conforté.

Laurent Zecchini

Ariel Sharon et l'antisémitisme en France

Vives protestations contre les propos du premier ministre israélien

ARIEL SHARON est « très inquiet » pour les juifs de France. C'est ce qu'il a déclaré, mercredi 20 février, dans un discours prononcé devant des responsables de la conférence des présidents des principales organisations juives américaines. Selon le premier ministre israélien, la communauté juive de France aurait à faire face « à une très dangereuse vague d'antisémitisme ». « Il y a près de six millions d'arabes et [les juifs] pourraient se trouver en grand danger. C'est pourquoi nous nous livrons à tous les préparatifs pour les recevoir ici » en Israël, a ajouté M. Sharon.

Ces propos ont déclenché une tempête de protestations et de mises au point. Le ministère français des affaires étrangères a estimé, jeudi 21 février, que « dénoncer la France comme un pays antisémite est odieux ». L'ambassadeur d'Israël en France, Elie Barnavi, a déclaré sur RTL qu'il était « très exagéré » d'affirmer que la communauté juive était « menacée de violence ». Roger Cukierman, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), a affirmé qu'il fallait « relativiser » les pro-

pos de M. Sharon : « Le contexte dans lequel s'est exprimé Ariel Sharon est très différent de celui de la France. Je comprends que le gouvernement israélien ait besoin d'un flux d'immigrants, mais je ne crois pas que cela concerne la France. »

Le discours d'Ariel Sharon fait suite aux déclarations du vice-ministre israélien des affaires étrangères, le rabbin Michael Melchior, qui avait qualifié la France, le 6 janvier, de « pire des pays occidentaux en matière d'antisémitisme ». Le même jour, le gouvernement israélien accordait aux juifs français émigrant en Israël une aide financière exceptionnelle, équivalente à celle accordée aux Russes. Les déclarations d'Ariel Sharon viennent confirmer la volonté des autorités israéliennes d'encourager l'alyah, c'est-à-dire l'émigration vers Israël.

UNE LISTE D'ACTES ANTIJUIFS

A l'origine des déclarations d'Ariel Sharon et de Michael Melchior se trouve une liste de 330 actes antijuifs commis en Ile-de-France entre septembre 2000 et novembre 2001, rendue publique par le CRIF le 1^{er} décembre 2001.

« La haine des juifs est réapparue », avait déclaré à cette occasion Roger Cukierman. De son côté, l'ancien président du CRIF, Théo Klein, estimait qu'il fallait « y réfléchir à deux fois avant d'employer le mot antisémitisme » (Le Monde du 4 décembre 2001). Le ministère de l'intérieur fait valoir que les actes de violence à caractère antisémite répertoriés par les services de police ont baissé entre 2000 et 2001, passant de 119 à une trentaine.

Parue le 18 janvier dans *Libération*, une pétition contre « la banalisation de l'antisémitisme » a déjà été signée par près de 4 000 personnes. Le texte affirme que « la multiplication des attaques centrées sur des citoyens français juifs ne correspond pas seulement à des débordements de violence de "banlieues difficiles", mais à une forme d'antisémitisme ». La pétition (accessible sur le site www.lapetition.org) a été signée notamment par Lucie et Raymond Aubrac, Dalil Boubakeur, Malek Boutih, Jacques Delors, Michel Rocard, Bertrand Tavernier, Jacky Mamou.

Xavier Ternisien

Le journaliste américain Daniel Pearl a été assassiné par ses ravisseurs

Correspondant du « Wall Street Journal » en Asie du Sud, il avait été enlevé le 23 janvier au Pakistan

NEW YORK

de notre correspondant
« Nous croyons maintenant, d'après les rapports du département d'Etat et des services de police pakistanais, que Danny Pearl a été tué par ses ravisseurs. » Paul Steiger, directeur de la rédaction du *Wall Street Journal*, a annoncé par ces mots, jeudi 21 février, devant l'entrée des locaux provisoires du quotidien, la disparition du journaliste. Les anciens bureaux du journal, situés dans le World Trade Center, ont été détruits le 11 septembre. « Nous avons le cœur brisé », a ajouté M. Steiger.

« Notre ambassade au Pakistan a confirmé aujourd'hui avoir reçu des preuves de la mort de Daniel Pearl, a indiqué le département d'Etat. Les Etats-Unis et le Pakistan sont résolus à identifier les auteurs de ce crime et à les traduire en justice. Nous allons continuer à travailler étroitement avec les autorités pakistanaises, qui ont fait tous les efforts pour localiser et libérer M. Pearl. » Ministre de l'intérieur de la province du Sindh, où le journaliste avait été enlevé, Mukhtar Ahmad Cheikh a annoncé que le consulat des Etats-Unis a

reçu, mercredi soir, une cassette vidéo prouvant l'exécution : « Des scènes montrent M. Pearl en captivité et son meurtre. » Le journaliste américain aurait été décapité.

Agé de 38 ans, Daniel Pearl travaillait au *Wall Street Journal* depuis novembre 1990. Basé à Bombay (Inde), correspondant du quotidien pour le sud de l'Asie, il avait été enlevé, le 23 janvier, à Karachi, après avoir été attiré dans un piège, alors qu'il se rendait à un rendez-vous avec Cheik Mubarak Ali Shah Gilani, dirigeant d'un mouvement islamiste radical soupçonné d'avoir des liens avec Al-Qaïda. Sa femme, Marianne, enceinte de sept mois, est française et journaliste. « Il y a encore quelques heures, nous étions confiants dans le retour de Danny, ont déclaré, en Californie, les parents de Daniel Pearl. Son meurtre insensé dépasse notre entendement. Danny était un fils aimé, un frère, un oncle, un mari et le père d'un enfant qui ne le connaîtra jamais. » De Pékin, où il est en voyage officiel, le président George Bush a réagi : « Tous les Américains sont tristes et en colère (...). Ceux qui menacent les Américains et ceux qui s'engagent

dans des actes criminels et barbares doivent savoir que ces crimes vont seulement affaiblir leurs causes et grandir la résolution des Etats-Unis d'Amérique de débarrasser le monde de ces agents de la terreur. Puisse Dieu bénir Daniel Pearl ! »

TROIS ARRESTATIONS

Jeudi, plus tôt dans la journée, un militant islamiste arrêté dans l'enquête sur l'enlèvement, Fahad Naseem, avait déclaré que le journaliste avait été choisi parce qu'il était « un juif travaillant contre les musulmans ». Selon son avocat, Fahad Naseem a reconnu avoir envoyé sur l'ordre d'Ahmad Omar Saeed Cheikh les courriers électroniques revendiquant l'enlèvement. Le 12 février, l'arrestation de M. Saeed Cheikh, citoyen britannique résidant au Pakistan, avait fait naître l'espoir d'une libération rapide de Daniel Pearl. Le lendemain, le président pakistanais, Pervez Moucharaf, avait déclaré avoir bon espoir de retrouver le journaliste en vie. Le 14 février, devant ses juges, M. Saeed Cheikh a reconnu son rôle dans l'enlèvement organisé pour « protester contre le rapproche-

ment entre le Pakistan et les Etats-Unis », en déclarant que Daniel Pearl avait été tué autour du 31 janvier après une tentative d'évasion.

Trois personnes ont été arrêtées pour avoir participé à l'envoi des courriers électroniques. Fahad Naseem, son cousin Salman Saqib, et Cheikh Mohammed Adeel, un agent de la branche spéciale de la police pakistanaise. Ils appartiendraient tous trois au groupe islamiste Jaish-e-Mohammad (L'Armée de Mohammed) déclaré hors-la-loi. Toujours selon son avocat, Fahad Naseem a indiqué s'être fait remettre de l'argent par Saeed Cheikh afin d'acheter un appareil photo. On lui a donné un peu plus tard un scanner pour diffuser les photographies sur Internet.

Dans un courrier daté du 27 janvier, envoyé à des médias pakistanais et internationaux, les ravisseurs accusaient M. Pearl d'être un agent du Mossad et de la CIA. Le groupe Dow Jones, propriétaire du *Wall Street Journal*, a totalement rejeté ces affirmations. Plusieurs photos montraient M. Pearl enchaîné et sur l'une d'entre elles, une arme était pointée sur sa tempe. Les ravisseurs exigeaient la libération des Pakistanais capturés en Afghanistan et détenus par les Etats-Unis sur la base de Guantanamo (Cuba) et celle d'Abdul Salam Zaeef, ancien ambassadeur du régime des talibans au Pakistan. Un second courrier, envoyé le 30 janvier, faisait état d'un ultimatum de 24 heures avant l'exécution du journaliste. Le délai avait été prolongé d'un jour. Les enquêteurs ont retrouvé les courriers sur l'ordinateur de Fahad Naseem. Jeudi soir, le président pakistanais a ordonné aux forces de sécurité d'arrêter « tous les terroristes » impliqués dans l'assassinat.

Françoise Chipaux

Eric Leser

Un professionnel rigoureux « à la rencontre des autres »

DANIEL PEARL était curieux de tout, ouvert, généreux et fantastiquement gentil avec tout le monde. Correspondant pour l'Asie du Sud, il était installé à Bombay, en Inde, depuis le début de l'année 2000. Il avait déjà eu le temps de parcourir à la fois l'Inde, le Bangladesh et le Pakistan. Comme la plupart des journalistes basés en Inde, il passait, depuis le 11 septembre, plus de temps au Pakistan, voisin de l'Afghanistan, où il relatait les bouleversements en cours.

Daniel Pearl avait commencé sa carrière en 1985 dans un petit journal du Massachusetts, avec en poche un diplôme en communication de la prestigieuse université californienne Stanford. Ses enquêtes économiques avaient été remarquées par le rédacteur en chef d'un journal plus important, le *Berkshire Eagle*, dans

lequel il avait publié une série en cinq volets qui lui avait valu son premier prix de journalisme.

Le *Wall Street Journal* l'avait remarqué à son tour et embauché, d'abord dans son bureau d'Atlanta, en 1990. Pearl, selon ses collègues, était tenace et rigoureux. Il avait travaillé ensuite à Washington, pour couvrir le dossier des transports, avant de partir pour Londres en 1996. C'est à Paris qu'il avait rencontré sa future femme, Marianne, Française de père néerlandais et de mère cubaine. Dans une lettre aux ravisseurs de son mari, Marianne, elle-même journaliste, avait écrit : « Danny a un appétit insatiable pour franchir les frontières et partir à la rencontre des autres et de leur culture. »

Françoise Chipaux

Pas de progrès pour George W. Bush à Pékin

La Chine n'a pas accédé à sa demande d'engagement sur la non-prolifération militaire

PÉKIN

de notre correspondant
La visite aura été amicale, décontractée, gaillarde même avec un président chinois poussant la sérénité (« O sole mio... »), lors d'un dîner au Palais du peuple, ou dansant avec Laura Bush et Condoleezza Rice au rythme d'une ballade (*Les Yeux du Texas*) jouée par un orchestre militaire. Mais George W. Bush a échoué là où il espérait le plus : arracher aux Chinois de nouveaux engagements en matière de lutte contre la prolifération militaire.

La fin de non-recevoir essayée sur ce dossier par le président américain, qui a quitté Pékin, vendredi 22 février, à l'issue d'une visite de trente heures, constitue un revers au moment où Washington fait des armes de destruction massive la nouvelle cible de sa campagne antiterroriste. « Il n'y a pas eu d'accord », a admis Condoleezza Rice, conseillère pour les affaires de sécurité, tout en ajoutant que les points de vue des deux parties « se rapprochaient ».

RELATION VOLATILE

Les Américains reprochent aux Chinois de ne pas respecter les termes d'un accord bilatéral antiprolifération signé en novembre 2000. Un rapport de la CIA, dont le Congrès a eu connaissance le 30 janvier, révèle ainsi que « des firmes chinoises ont fourni des équipements duals [pouvant à la fois être employés dans les domaines civil et militaire] liés à la fabrication de missiles, des matières premières et de l'assistance » à des pays comme l'Iran, la Libye et la Corée du Nord. Ces livraisons ont encore eu lieu en 2001.

Aussi George Bush a-t-il demandé aux Chinois d'adopter une législation encadrant strictement ces exportations et de rendre publique

la liste des produits controversés vendus à des Etats considérés comme « voyous » par Washington. Mais Pékin ne semble guère pressé d'accéder à cette requête, tant que les Américains n'auront pas levé des sanctions récemment prises contre des firmes chinoises ayant traité avec le Pakistan ou l'Iran. La Chine proteste de sa bonne foi en arguant qu'elle a toujours respecté les traités internationaux sur la non-prolifération.

Les semaines à venir diront si les progrès évoqués par M^{me} Rice déboucheront sur un accord en bonne et due forme. Tout comme elles diront si l'invitation de M. Bush à M. Jiang de tendre la main au Vatican, au dalaï-lama et, d'une manière générale, aux groupes religieux en Chine sera suivie d'effets.

On saura alors si le réchauffement actuel, spectaculaire au regard de la défiance ayant opposé les deux capitales il y a un an, permettra de sceller un rapprochement plus solide que les effusions d'une soirée de gala. Car les facteurs de tension ne manquent pas dans une relation bilatérale qui reste foncièrement volatile. Qu'il s'agisse de Taïwan, où M. Bush n'a rien cédé aux Chinois pour ce qui est de sa résolution à défendre l'île, ou de la percée stratégique américaine en Asie centrale, grosse source d'inquiétude à Pékin où

Les internautes patriotes chinois déçus

Héritiers des explosions de colère anti-américaine d'avril 2001 (crise de l'avion-espion de Hainan) ou de mai 1999 (bombardement de l'ambassade chinoise à Belgrade), les internautes patriotes chinois n'ont guère apprécié le ton très courtois des questions posées à George W. Bush, vendredi 22 février, par les étudiants de l'université technique et scientifique de Qinghua, très encadrés par les autorités. « C'est très décevant, écrit un internaute, qu'on n'ait pas la liberté de poser les questions que l'on souhaite ».

« Les étudiants de Qinghua lèchent les bottes de Bush », se lamente un autre. « Ils se destinent à aller en Europe et aux Etats-Unis », renchérit un troisième. Les étudiants de l'université de Pékin (Beida), l'autre université prestigieuse de la capitale – et plus politisée –, jubilent, en se vantant d'avoir, eux, « passé au grill » Bill Clinton lors de sa visite de juin 1998. – (Corresp.)

l'on craint un encerclement de l'empire chinois par l'est et par l'ouest, les éléments de crispation sont toujours là.

Mais au plan psychologique, du moins, la glace semble brisée. George W. Bush s'est non seulement longuement entretenu avec son homologue, Jiang Zemin, qui a accepté son invitation à se rendre aux Etats-Unis pendant l'été, mais il a aussi fait la connaissance de Hu Jintao, le dauphin présumé.

Surtout, il a pu s'adresser, vendredi, à la jeunesse étudiante lors d'un échange retransmis en direct à la télévision chinoise. Devant un parterre d'étudiants – triés sur le volet – de la prestigieuse université de Qinghua, le président américain a brossé le portrait d'une Amérique façonnée par les « valeurs » de la « famille », la « religion » et la « loi ».

« Dans une société libre, a déclaré M. Bush, la diversité n'est pas le désordre. La contestation n'est pas la révolution ». « Ma nation vous offre respect et amitié, a-t-il continué, sous les applaudissements. La Chine est en train de devenir l'une des sociétés les plus dynamiques et les plus créatives du monde. L'Amérique souhaite la bienvenue à une Chine forte, pacifique et prospère ».

Les étudiants lui ont ensuite posé des questions plutôt courtoises, l'instruction officielle ayant été donnée de ne « pas l'embarasser ». Au même moment, les forums chinois de discussions sur Internet gagnaient de la déception de nombre d'internautes...

Bruno Philip

Frédéric Bobin

A Kaboul, les fractures ethniques et politiques minent le pouvoir intérimaire

Le récent meurtre du ministre afghan de l'aviation civile a révélé les tensions entre Pachtounes et Tadjiks

KABOUL

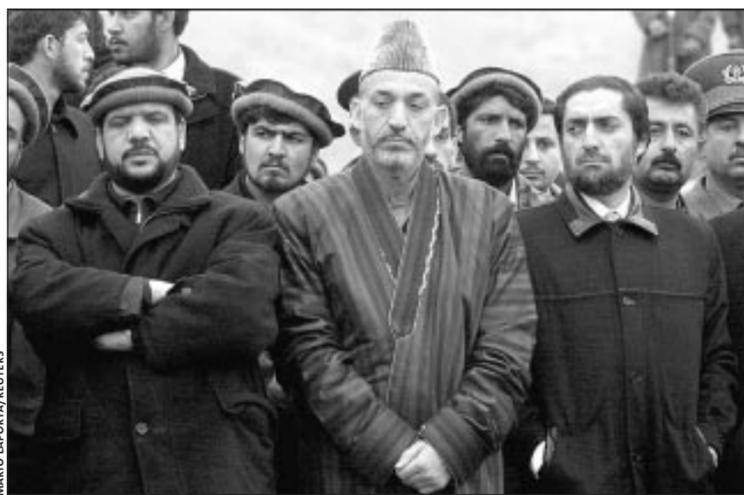
de notre envoyé spécial
Le gouvernement intérimaire afghan, installé à Kaboul depuis le 22 décembre, est le lieu de tensions internes, inévitables au regard de l'hétérogénéité des groupes politiques constituant la nouvelle administration après vingt-trois années de conflit ininterrompu.

Le récent meurtre du ministre de l'aviation civile, Abdur Rahman, en est l'une des illustrations : selon le chef du gouvernement, Hamid Karzaï, sa mort serait le résultat d'un complot dont les auteurs seraient un responsable des services de renseignement et un général ! Le ministre était un ancien proche d'Ahmed Chah Massoud, avec lequel il s'était brouillé avant de rejoindre les rangs des royalistes, l'une des factions incluses dans le nouveau gouvernement. Des proches du Lion du Panjir accusaient M. Rahman d'avoir détourné à son profit, il y a quelques années, quelque 3 millions de dollars, une somme destinée à des armes qu'il n'aurait jamais achetées. Il pourrait donc bien s'agir d'un règlement de comptes.

COMPROMIS DÉLICAT

Les accords de Bonn, arrachés en décembre aux représentants de factions concurrentes – sous forte pression américaine et onusienne – avaient été le fruit d'un compromis délicat. D'un côté, les héritiers tadjiks de Massoud se taillaient la part du lion en enlevant les postes ministériels les plus importants : affaires étrangères, défense, intérieur. De l'autre, des factions pachtounes désunies acceptaient de participer à ce gouvernement à la condition que son chef fût un des leurs. Les Tadjiks s'inclinèrent. Le président de l'autorité intérimaire, Hamid Karzaï, est une personnalité pachtoune, membre de la tribu des Popolzaï, composante de la confédération Duranni dont sont issus les rois d'Afghanistan.

Les rivalités d'aujourd'hui, qui menacent la stabilité de la nouvelle administration, sont la résultante de ce consensus difficilement obtenu



Hamid Karzaï, président (pachtoune) du gouvernement intérimaire afghan (au centre), entouré de ses ministres (tadjiks) de la défense, Mohammed Fahim (à gauche), et des affaires étrangères, le Dr Abdullah (à droite), lors des obsèques du ministre de l'aviation civile et du tourisme, Abdur Rahman, le 16 février à Kaboul.

nu entre les cousins ennemis de l'Afghanistan éclaté. « Ce qui est en train de se passer était prévisible, mais j'espère qu'avec le temps, les tensions vont s'atténuer », observe un ministre pachtoune, visiblement très irrité par ses collègues tadjiks, ces « gens » qu'il accuse de se comporter en terrain conquis. Un haut fonctionnaire, lui aussi pachtoune, s'indigne des « pratiques » de ces derniers en racontant une anecdote : « L'autre jour, j'essaie de rencontrer le ministre des finances, M. Arsalala [lui aussi pachtoune], qui fait office de président quand Hamid Karzaï est absent. Les gardes panjiris du palais [originaires de la vallée du Panjir, au nord de Kaboul, comme les principaux ministres tadjiks] me font attendre des heures en prétextant que M. Arsalala, avec qui j'avais pourtant rendez-vous et que je connais personnellement, n'était pas là. Voilà donc des Panjiris qui empêchent d'avoir accès à un ministre de premier plan. En fait, les Pachtounes n'ont aucun pouvoir, Karzaï y compris ! »

Un diplomate en poste à Kaboul confirme ces tensions en affirmant que « les Pachtounes sont frustrés, même si Hamid Karzaï joue un rôle positif en étant parvenu à se situer

au-dessus des factions ». Cela n'était pas évident de prime abord : le chef de l'autorité intérimaire fut, il y a des années, arrêté à Kaboul par l'actuel détenteur du portefeuille de la défense, Mohammed Fahim, qui le soupçonnait de collusion avec les services pakistanais au moment où pointait l'ombre des talibans.

Mais nombre d'observateurs estiment que M. Karzaï a jusqu'à présent effectué un sans-faute. Non seulement il fait office de modérateur, mais il a ravi la vedette à ses « subordonnés » sur la scène internationale, notamment durant la Conférence de Tokyo sur la recons-

truction de l'Afghanistan. Il ne jouit sans doute pas d'un pouvoir étendu mais s'est imposé comme l'interlocuteur obligé de la communauté internationale.

ADMINISTRATION BALBUTIANTE

Le président ne chôme pas : il ne cesse de sillonner la planète pour s'assurer de l'engagement international en Afghanistan et a aussi commencé à se déplacer à l'intérieur du pays afin d'essayer de prouver que le « centre » décide. Sa récente visite à Herat, lieu du pouvoir du puissant cacique Ismail Khan, est perçue par beaucoup comme un succès : dans la grande

Washington reconnaît une erreur de cible

Le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a reconnu, jeudi 21 février, qu'une quinzaine d'Afghans, tués en janvier lors d'une opération des forces spéciales américaines à Hazar Kadam (près de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan), n'étaient ni des talibans du mollah Omar ni des membres du réseau terroriste Al-Qaïda d'Oussama Ben Laden, contrairement aux informations initialement diffusées de sources officielles américaines. Les autorités afghanes avaient déjà affirmé que le groupe attaqué par les Américains était constitué de partisans du nouveau gouvernement de Kaboul. Vingt-sept Afghans avaient été faits prisonniers lors du raid américain ; libérés le 6 février, ils ont dénoncé les brutalités subies pendant leur détention. M. Rumsfeld a toutefois invoqué la légitime défense : « Une fois au sol, il me semble qu'on ne commet pas d'erreur en ripostant si on se fait tirer dessus », a-t-il déclaré, tandis que le Pentagone continue de réfuter les accusations de brutalités sur les détenus. – (Corresp.)

Le gouvernement colombien déclenche une opération militaire contre la zone contrôlée par les FARC

Le président Andres Pastrana a rompu les négociations avec la guérilla marxiste après l'enlèvement d'un sénateur. La population de la zone du Caguan craint l'arrivée des paramilitaires

BOGOTA

de notre correspondante

Jeudi matin 21 février, peu après 0 heure, l'armée colombienne a déclenché la « reconquête » de la région du Caguan. Quelques heures plus tôt, en annonçant la rupture des négociations de paix avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), le chef de l'Etat, Andres Pastrana, avait déclaré mettre fin sans ultimatum au statut de cette zone de 42 000 km² dont le contrôle était concédé aux rebelles depuis octobre 1998. Sa décision fait suite au détournement d'un avion commercial et à l'enlèvement d'un sénateur, attribués à la guérilla.

Tout en décrétant la « remilitarisation » de la zone, le chef de l'Etat a réactivé les mandats d'arrêt contre les douze dirigeants des FARC. Ces guérilleros qui, pendant trois ans, ont reçu dans leur fief, d'une accolade apparemment chaleureuse, fonctionnaires et ministres du gouvernement, diplomates du monde entier

et dignitaire de l'Eglise, sont de nouveau sur les listes d'Interpol.

De source militaire, on indique que des Kafirs et des AC 47 dotés de viseurs nocturnes ont bombardé treize « objectifs stratégiques ». Des dépôts logistiques, des campements retranchés et des pistes d'atterrissage clandestines auraient été détruits. Les militaires ont admis que ces premières frappes avaient causé la mort de trois civils, deux enfants et un adulte, aux alentours du village de La Macarena. Cinq mille soldats auraient déjà été déplacés sur le « premier périmètre de défense », 12 000 hommes de l'armée de terre étant attendus en renfort. Mais le haut commandement a expliqué que les opérations terrestres pourraient être retardées de plusieurs jours. Les militaires craignent les mines et d'éventuelles embuscades.

Les télévisions colombiennes ont amplement couvert « la mobilisation militaire sans précédent pour la plus grande opération antiguerrilla jamais réalisée ». En privé, un colo-

42 000 KM² ET 100 000 HAB.



nel se montre sceptique : « Un coup de filet contre les chefs guérilleros relève du miracle ». Il rappelle que, hors des bourgs, les FARC ont toujours

dominé le terrain et que leurs effectifs y restent relativement limités. Les 42 000 km² – un territoire grand comme la Suisse où vivent quelque 100 000 habitants – sont en partie couverts de forêt amazonienne. « Quatre mille guérilleros sont peut-être dans la zone, les 14 000 autres sont dispersés dans tout le pays. Il est probable qu'ils y multiplient les offensives et actes terroristes pour contraindre l'armée à ne pas trop rester dans le Caguan », explique le responsable militaire. La reconquête de la zone du Caguan, symboliquement importante pour l'armée, ne va pas changer le rapport de forces militaire au niveau national.

Dans la zone hier encore dite « de détente », le maire de San Vicente del Caguan a décrété un couvre-feu. Toute présence de la guérilla avait disparu et les rues étaient moins animées que d'habitude. La population locale craint que le retour de la force publique ne soit suivi de l'arrivée de paramilitaires assoiffés de représailles contre les « collaborateurs » de la guérilla. Dans le reste du pays, ou la vie suivait son cours habituel, les Colombiens, inquiets et la tristesse au cœur, avaient la sensation d'un grand gâchis. « Une occasion a été perdue. Il va falloir attendre quelques milliers de morts pour que gouvernement et guérilla reviennent à la table des négociations », a constaté Luis Eduardo Garzon. Candidat de gauche à l'élection présidentielle, qui aura lieu le 26 mai, crédité de 0,9 % des intentions de vote, il est un des rares à avoir critiqué la décision de M. Pastrana de rompre unilatéralement les négociations.

Tardivement convaincu qu'aucun accord de paix ne serait signé avant la fin de son mandat, le 7 août, et conscient que sa place dans l'histoire était en jeu, M. Pastrana a voulu montrer qu'il savait faire preuve de fermeté. Une opinion publique et des militaires de plus en plus hostiles aux négociations l'ont probablement poussé. Tout en critiquant l'attitude des FARC, le secrétaire général de l'ONU, le groupe des pays amis, l'Union européenne et les organisations des droits de l'homme ont appelé de leurs vœux le rétablissement du dialogue et réaffirmé la nécessité d'une solution négociée.

M. Ds

Marie Delcas

PROFIL MANUEL MARULANDA, LE PLUS VIEUX GUÉRILLERO DU MONDE

A 71 ans, dont un demi-siècle passé dans le maquis, Manuel Marulanda, le chef des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), est le plus vieux guérillero du monde. Machette à la ceinture, l'homme dit n'avoir pas tiré un coup de fusil depuis 1982. Mais il ne faut pas s'y tromper : avec, sous ses ordres, 17 000 hommes en armes, il est le commandant de la dernière grande guérilla marxiste d'Amérique latine. Et, probablement, l'ultime garant de l'unité des FARC.

Les superlatifs laissent indifférent ce personnage bien peu soucieux de son image médiatique. Il y a quelques mois, cependant, Marulanda avait convié des journalistes à un déjeuner champêtre. A trois heures de piste de San Vicente del Caguan, dans la zone dite « démilitarisée », la table était dressée dans une villa récemment construite, baptisée la « Maison rouge » par les gens du coin, en rappel de la « Maison verte » qui fut le quartier général des FARC avant d'être détruite par l'armée.

Le pas lourd, le dos un peu voûté, Marulanda a gardé ses manières et

son parler paysans. Bourru, écorchant le castillan, mais le propos clair. « Je n'ai pas été à la guerre, c'est la guerre qui est venue me chercher. Quand on n'a pas d'autre choix que de se faire trancher le cou ou de prendre le maquis, il faut être bien bête pour rester planté là à attendre les bourreaux. »

Il fait référence à la *violencia*, cette guerre civile entre conservateurs et libéraux qui, dans les années 1950, poussa de nombreux paysans à se réfugier dans la montagne. Au sud-ouest du pays, ils s'y organisèrent en communautés autogérées qui, attaquées par l'armée en 1964, se transformèrent en guérilla marxiste.

Marulanda ne connaît pas la ville – on dit qu'il n'a jamais vu plus grand que le chef-lieu de sa région en 1963 – et n'a jamais quitté le pays. Un reporter américain lui demande comment une guérilla qui débuta avec des carabines évolue aujourd'hui l'impact des nouvelles technologies. Marulanda rectifie : « Nous n'avions pas de carabines, nous n'avions que des flèches et des lances. » Les millions de dollars

et les hélicoptères de guerre fournis par Washington ne l'inquiètent-ils pas ? Ou bien, lui qui circule en 4x4 de luxe, entouré d'hommes bardés d'armes, fait-il confiance aux missiles sol-air que la rumeur attribue à son organisation ? « D'aussi loin que je me souviens, l'armée annonce notre prochain anéantissement », répond-il.

Les FARC sont aussi puissantes militairement qu'isolées politiquement. Le manque d'appui populaire ne le préoccupe-t-il pas ? « Je ne crois pas aux sondages. » Mais il croit, encore et toujours, que la misère est source de tous les problèmes. « Si on appelle communisme le fait de résoudre les problèmes des gens et de leur permettre de vivre dignement, moi je trouve ça très bien », commente Marulanda aux journalistes qui, whisky aidant, céderaient bien au charme du personnage. L'un d'eux se charge de gâcher le moment : « Le *Chivas Regal*, comme les armes des FARC, est payé avec les rançons des enlèvements. »

M. Ds

Marie Delcas

Washington suspend sa médiation au Soudan

WASHINGTON. Les Etats-Unis ont suspendu leurs contacts, en vue d'une médiation dans la guerre civile au Soudan, avec le gouvernement de Khartoum, à la suite d'une attaque de l'aviation soudanaise contre des civils, a annoncé, jeudi 21 février, le département d'Etat. L'armée soudanaise, dans un communiqué lu à la radio nationale, a aussitôt démenti avoir bombardé des civils. Mercredi, le porte-parole des Nations unies, Fred Eckhart, avait annoncé que dix-sept personnes avaient été tuées, et de nombreuses autres blessées, dans l'attaque par un hélicoptère de l'armée soudanaise durant une distribution d'aide alimentaire à Bieh, dans le Sud-Soudan. « Cette distribution, qui remplissait les procédures normales des interventions humanitaires dans le sud du Soudan, était autorisée par le gouvernement soudanais », avait précisé, de son côté, Catherine Bertini, directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM). – (AFP.)

Marc Ravalomanana s'est proclamé président de Madagascar

ANTANANARIVO.

L'opposant Marc Ravalomanana s'est auto-proclamé président de la République, vendredi 22 février, devant quelque 100 000 de ses partisans, rassemblés dans le stade municipal de la capitale malgache. S'attribuant la victoire au premier tour de l'élection présidentielle du 16 décembre, il avait annoncé, mercredi, qu'il allait se faire investir, ce jour, « par le peuple ».



A Antananarivo, vendredi matin, les forces de l'ordre, qui étaient restées invisibles depuis le début des manifestations de masse à Antananarivo, il y a plus d'un mois, stationnaient ou patrouillaient par groupes constitués conjointement par l'armée, la gendarmerie et la police. En fin de matinée, aucun incident violent ne s'était cependant produit. Jeudi, le rival à la présidentielle du chef de l'Etat sortant, Didier Ratsiraka, avait semblé hésiter quant à son auto-proclamation. Mais il s'était fait huer par près d'un demi-million de ses partisans, rassemblés place du 13 Mai, quand il avait annoncé qu'il envisageait de repousser cette échéance au mardi 26 février. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **RUSSIE** : près de 3 000 soldats russes meurent chaque année pendant leur service militaire, sans compter ceux qui sont tués en Tchétchénie, a affirmé jeudi 21 février une organisation non gouvernementale russe, « Le droit d'une mère ». Les morts comptabilisés par l'organisation sont des victimes de bizutages violents, de maladies et d'accidents, a précisé sa porte-parole, Valeria Pantoukhina. Le chiffre présenté par l'organisation est pratiquement aussi élevé que le bilan officiel des pertes de l'armée russe dans l'offensive en Tchétchénie depuis le début du conflit le 1^{er} octobre 1999, avec 3 500 soldats, un chiffre contesté par plusieurs ONG. – (AFP.)

■ **Un groupe de vingt généraux et amiraux russes à la retraite** ont dénoncé les réformes entreprises par le président Vladimir Poutine, dans une lettre ouverte publiée à la « une » du quotidien communiste *Sovietskaïa Rossiia*. Pour ses auteurs, « le président n'est pas du côté du peuple, mais de ceux qui le pillent ». Les officiers reprochent également à Vladimir Poutine d'avoir permis aux forces américaines d'accéder à l'Asie centrale ex-soviétique dans le cadre de la guerre en Afghanistan. – (Reuters.)

■ **PHILIPPINES** : sept militaires américains sont portés disparus depuis que leur hélicoptère de transport s'est abîmé en mer, jeudi 21 février, dans le centre des Philippines, alors qu'il assurait une liaison avec Basilan, une île où des commandos américains ont été détachés auprès des troupes locales qui traquent le groupe extrémiste Abu Sayyaf. Sur les dix passagers de l'appareil, trois survivants ont été secourus. « Aucun tir adverse n'a été signalé », a indiqué un porte-parole du Pentagone. D'autre part, le *Washington Post* a affirmé jeudi que l'armée américaine procédait à des vols de reconnaissance au-dessus de Basilan. – (Corresp.)

■ **ESPAGNE** : vingt-quatre heures après le dernier attentat des commandos terroristes de l'ETA qui, jeudi 21 février, ont fait exploser une voiture piégée près de Bilbao, dans laquelle un dirigeant des Jeunes socialistes basques a perdu une jambe, la police espagnole vient de procéder à un nouveau coup de filet dans les milieux indépendantistes. Six membres présumés de l'ETA ont été arrêtés à Pampelune en Navarre et un important arsenal saisi. – (Corresp.)

■ **SRI LANKA** : la Norvège a affirmé qu'un accord sur un cessez-le-feu a été conclu, jeudi 21 janvier, entre le gouvernement du Sri Lanka et les rebelles tamouls. Oslo joue un rôle de médiateur entre les autorités de Colombo et les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE). L'accord se présente comme la première étape d'un processus de paix pour mettre fin à trente ans de conflit meurtrier entre la majorité cinghalaise et la minorité tamoule du Sri Lanka. Il pourra être le prélude à l'ouverture de négociations visant à mettre un terme à des affrontements ayant fait plus de 60 000 morts. – (AFP.)

■ **NÉPAL** : au moins 32 policiers et quatre rebelles maoïstes ont été tués, jeudi 21 février, lors d'une attaque contre un poste de police de Sitalpati, à 260 kilomètres à l'ouest de Katmandou, ont annoncé des responsables. L'attaque, et la bataille d'une heure et demie qui s'en est suivie, est intervenue quelques heures après le vote par le parlement népalais d'une extension de trois mois d'un état d'urgence imposé en novembre 2001 pour faire face à la rébellion maoïste dans le pays. Les rebelles demandent depuis 1996 l'instauration d'une république communiste au Népal et leurs actions de guérilla ont provoqué la mort de plus de 2 400 personnes à ce jour. – (AFP.)

Au TPIY, l'épreuve du contre-interrogatoire par Milosevic

L'accusé est parvenu à déstabiliser deux paysans kosovars venus témoigner des violences subies



LA HAYE

de notre envoyé spécial

Slobodan Milosevic, qui continue d'aborder son procès comme s'il montait sur un ring, chaque contre-interrogatoire de témoin à charge étant pour lui un nouveau round, a pour la première fois affronté, mercredi 20 et jeudi 21 février, des victimes de la guerre au Kosovo. Des hommes déportés, blessés, qui ont perdu des êtres aimés. Des hommes brisés. Face à eux, l'ex-président yougoslave, accusé de « crimes contre l'humanité » au Kosovo, n'a rien perdu de sa combativité.

Agim Zeqiri et Fehim Elshani viennent de la région d'Orahovac (Rahovec en albanais). Les soldats serbes ont attaqué leurs villages respectifs, le 25 mars 1999, au lendemain des premiers raids aériens de l'OTAN contre la Serbie. Ils ont incendié des maisons. Ils ont ouvert le feu sur

des habitants. Ils ont poursuivi les fuyards dans les villages voisins et les campagnes environnantes. Finalement, MM. Zeqiri et Elshani ont achevé leur parcours en Albanie, dans des camps de réfugiés, privés des pièces d'identité que les soldats leur ont confisqué au passage de la frontière. Le premier a appris plus tard que seize membres de sa famille avaient été assassinés, dont sa femme et ses cinq enfants. Ces deux paysans pris dans la tourmente, dépassés par les événements, racontent sobrement des vies, en fait des calvaires, qu'ils jugent presque ordinaires. Le substitut du procureur Dirk Ryneveld avait annoncé, lors de sa déclaration liminaire, qu'il ne chercherait pas à appeler des témoins « spectaculaires ».

Le « spectacle », c'est, une nouvelle fois, Slobodan Milosevic qui s'en est chargé. Agressif face à deux villageois qui n'osaient pas le regarder en face, répétant à la cour qu'il comptait confondre ces deux « menteurs », l'accusé est parvenu à souligner les faiblesses du parquet et des témoignages entendus.

Reprenant dans son contre-interrogatoire des « affirmations » que les témoins n'avaient en réalité jamais mentionnées dans leurs déclarations initiales, jouant du malaise qui gagnait peu à peu les deux hommes, Slobodan Milosevic est parvenu, avec Agim Zeqiri, à transformer « des tirs de l'armée serbe contre le village » en « une bataille entre l'armée serbe et l'UCK » et, avec Fehim Elshani, « un bombardement du village » – sous-entendu, par l'armée serbe – en « un bombardement du village par des avions », sous-entendu par l'OTAN. L'accusé a ainsi réussi à faire inscrire au procès-verbal des propos que les témoins n'avaient pas tenus, sans être démenti ni par les deux hommes, confus, ni par le parquet, ni par les juges.

CRIS D'ANGOISSE

Restent les fragments de récits sur lesquels M. Milosevic n'a pas pris la peine de revenir. Ces hommes qui marchent sur la route de l'exode, qui voient des villages incendiés, et qui sont obligés par les soldats « de crier "Serbie !" et de lever

vers le ciel trois doigts de la main », le signe nationaliste serbe... Ces cris d'angoisse : « Qui pouvait imaginer qu'ils allaient exécuter soixante-quinze personnes de mon village ? » Ces arrivées nocturnes des soldats dans la ferme au son d'un « l'encule ta mère albanaise et on va vous égorger comme des moutons ! » Ce paysan, Fehim Elshani, qui n'en peut plus de répondre aux questions de Slobodan Milosevic et qui lui lance : « Vous avez fait brûler vivantes trois femmes âgées ! J'ai vu ça ! C'est incroyable ce que vous avez fait ! »

Epuisés, les témoins ont quitté le prétoire sur un bref remerciement du président de la cour, le juge Richard May. L'un d'entre eux, Agim Zeqiri, a refusé de poursuivre, jeudi, le contre-interrogatoire entamé la veille, invoquant une maladie due à des blessures de guerre, ce qui devrait invalider sa déposition. L'air dominateur, Slobodan Milosevic les fixe du regard tandis qu'ils quittent le tribunal. Eux ne lui jettent pas même un coup d'œil.

Rémy Ourdan

Demain dans le supplément *Le Monde Argent*

Faut-il acheter ou louer son logement ?



La fracture entre libéraux et régulateurs divise profondément la Commission

Le dossier automobile a révélé le clivage

BRUXELLES

de notre bureau européen

Jusqu'à présent les débats étaient restés courtois mais, cette fois-ci, Pascal Lamy a été cassant. « Ce n'est pas parce qu'on a été administrateur de Fiat qu'on connaît quelque chose à l'automobile », a lancé le commissaire français à son collègue italien chargé de la concurrence, Mario Monti, au cours de la réunion de la Commission qui débattait, le 5 février, de la fin des concessions exclusives dans l'automobile. Fait assez rare, il a fallu passer au vote : quatre commissaires se sont opposés à la proposition Monti : outre M. Lamy, le Français Michel Barnier, l'Allemand Günter Verheugen et le Finlandais Erkki Liikanen, chargé des entreprises.

À un mois du sommet de Barcelone qui sera consacré à l'état des lieux de la modernisation économique européenne, le débat sur le rôle de la puissance publique dans l'organisation politique et économique de l'Europe domine la vie européenne. Régulateurs, libéraux ? Les clivages sont dus autant

sa décharge, les Etats ne lui ont jamais donné de vrais pouvoirs ni de budget pour avancer dans ce domaine. « Mettez vingt commissaires communistes à la Commission, ils ne feront pas plus avancer le dossier de la fiscalité qui requiert l'unanimité du conseil [des ministres] », poursuit ce fonctionnaire. Bruxelles tente bien de promouvoir une politique industrielle. Elle se bat, par exemple, pour lancer le projet de localisation par satellite Galileo qui permettrait d'éviter à l'Union d'être dépendante des Américains. Mais l'Allemagne hésite à donner son feu vert, ce qui empêche de surmonter les oppositions britanniques et néerlandaises. La commissaire aux transports Loyola de Palacio veut créer un réseau ferroviaire trans-européen. Mais son budget est faible, celui des Etats insuffisants. « Il faudra vingt-cinq ans pour construire ce qu'on a proposé », juge un fonctionnaire à Bruxelles.

Le choix entre l'Europe de la libéralisation et celle de la régulation est-il inéluctable ? « Au sein de la Commission, il y a ceux qui veulent aller plus vite, donc libéraliser. L'autre solution serait de refuser de libéraliser tant qu'on n'a pas, à côté, un ensemble cohérent de mesures », relève un haut fonctionnaire. Mais y parvenir est difficile. Ainsi, les disparités de prix en Europe sur l'automobile s'expliquent largement par les différences de fiscalité. Mais la Commission ne s'y est point attaqué. « Sur ce sujet, tout le monde a peur », déplore un fonctionnaire.

En attendant que les Européens précisent ce qu'ils veulent faire ensemble, ce qui sera la tâche de la Convention sur la refonte de l'Union, les régulateurs sont sur la défensive. Ils sont virulents quand les services de M. Monti font, selon eux, preuve d'a priori idéologiques. Ces derniers, fin 2001, voulaient augmenter une amende infligée au Crédit mutuel, estimant – sans l'avoir démontré – que le livret bleu servirait de produit d'appât dû revoir leur copie. Il y a un an, les services de M. Monti ont voulu s'en prendre aux aides au nucléaire. L'Espagnole Loyola de Palacio leur a rappelé que le traité Euratom autorisait des subventions à ce secteur.

Pour les régulateurs, il est décisif de négocier avec leurs collègues libéraux pour verrouiller les propositions de la Commission, car les Etats, s'ils veulent passer outre, doivent voter à l'unanimité. Michel Barnier s'est invité – avec d'autres – dans le dossier de la libéralisation de la Poste, traité par le très libéral Frits Bolkestein, commissaire néerlandais chargé du marché intérieur, pour que la proposition de la Commission laisse à l'entreprise publique une rente suffisante pour assurer ses missions de service public. La manœuvre donnait à la France un droit de veto sur un projet plus libéral.

Mais dans le dossier de l'automobile, le dialogue a été rompu, montrant que la Commission, à mi-mandat, peine à trouver des solutions consensuelles. À l'approche du sommet de Barcelone, à la mi-mars, la priorité va plus à la libéralisation qu'à la régulation. Les Européens étaient parvenus à atteindre un certain équilibre, au sommet de Lisbonne en 1999, qui visait à faire de l'Europe « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde » d'ici dix ans. Mais avec le retour de la crise, le président de la Commission, Romano Prodi, parle surtout de réformes structurelles et de libéralisation du marché de l'électricité. « L'esprit de Lisbonne a eu tendance à se perdre. On n'a gardé que les aspects libéralisation au détriment d'aspects plus positifs sur la société de la connaissance, la recherche, l'éducation », regrette un haut fonctionnaire. La Convention sur l'avenir de l'Europe, qui commence ses travaux le 28 février, devrait aider à tracer la voie : elle doit définir un projet européen, en clair faire en sorte que l'Union ne se réduise pas à une vaste zone de libre-échange.

Arnaud Leparmentier

L'Allemagne a du mal à tenir les promesses faites à Bruxelles sur le dérapage de ses déficits publics

Berlin et ses Länder se renvoient la balle sur fond de campagne électorale. L'opposition accuse le gouvernement de prendre des engagements qu'il ne pourra pas respecter

FRANCFORT

de notre correspondant

Comment tenir les promesses budgétaires faites à Bruxelles ? La question suscite un vif débat en Allemagne. Voici dix jours, le 11 février, la première puissance économique de la zone euro évitait de justesse l'avertissement préventif réclamé par la Commission pour cause de dérapage de ses finances publiques : devant ses collègues de l'Union, le ministre des finances, Hans Eichel, s'était alors engagé à tout faire pour que le budget se rapproche de l'équilibre en 2004.

Depuis, le gouvernement a multiplié les ballons d'essai. Mais ceux-ci divisent la classe politique allemande : si personne ne conteste l'objectif, la controverse porte sur les moyens à mettre en œuvre pour tenir parole. L'enjeu est d'autant plus sensible que la Commission reste sur ses gardes : dans son évaluation sur les grandes orientations de politique économique, Bruxelles a de nouveau souligné, jeudi 21 février, que le déficit budgétaire de l'Allemagne risquait de s'approcher, cette année, de la limite maxi-

male définie par le pacte de stabilité et de croissance (3 % du Produit intérieur brut).

Avec le soutien affiché du chancelier Gerhard Schröder, M. Eichel pourrait choisir d'approfondir la politique d'austérité qu'il avait initiée en 1999. À l'époque, le grand argentier avait bâti sa réputation sur un vaste programme d'économies, prévoyant déjà d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2004 pour l'ensemble des comptes publics, deux ans plus tard pour l'Etat fédéral. Un calendrier ambitieux, mis à mal par la dégradation de la conjoncture, et le manque à gagner fiscal. Pour tenir malgré tout ce cap, M. Eichel souhaite imposer de nouvelles restrictions budgétaires. Aucune décision n'est encore prise, mais dans les rangs mêmes de la majorité, plusieurs personnalités ne veulent pas entendre parler d'un nouveau tour de vis, surtout à sept mois des prochaines élections législatives. Le ministre des finances marche donc sur des œufs...

Autre suggestion, la mise en place d'un pacte de stabilité interne, censé corser la politique budgétaire

des Etats régionaux et des communes. D'après le gouvernement, une grande partie du dérapage actuel des comptes publics est en fait liée aux problèmes financiers des collectivités régionales. L'enjeu est simple aux yeux du pouvoir fédéral : M. Eichel n'entend plus être mis en cause au niveau européen pour des déficits qu'il ne contrôle pas entièrement. Il veut aussi éviter que l'Etat fédéral soit obligé de se serrer la ceinture, alors que les régions poursuivraient une politique de dépenses à contre-courant des efforts requis.

SUBTIL ÉQUILIBRE

Le sujet est néanmoins particulièrement sensible car un pacte de stabilité interne peut remettre en cause le subtil équilibre des pouvoirs à l'œuvre dans le cadre du fédéralisme allemand. Certains barons régionaux ne cachent pas leurs réticences, même dans les Länder dirigés par des sociaux-démocrates. Ils entendent défendre leurs marges de manœuvre, tout en niant être responsables du dérapage actuel.

Une chose est d'ores et déjà

acquise : Edmund Stoiber, le candidat de l'opposition pour les législatives, ne se prive pas d'aborder ce délicat dossier. Le gouvernement, tente d'expliquer le ministre-président de Bavière (CSU), a fait des promesses qui ne sont « pas tenables », car il serait « irréaliste » de se rapprocher de l'équilibre en deux ans. De nombreux économistes avaient déjà mis en garde contre la principale hypothèse retenue par le gouvernement pour tenir sa parole : une croissance soutenue semble hors d'atteinte, en particulier cette année où l'Allemagne espère déjà sortir de la récession dans laquelle est entrée à la fin de 2001.

Pour certains responsables de l'opposition, le seul moyen de respecter les promesses gouvernementales serait d'augmenter de manière drastique les impôts indirects. Une perspective que le chancelier Schröder rejette pour le moment. Cette décision est sans doute à ses yeux trop impopulaire dans la perspective des élections.

Philippe Ricard

L'Office fédéral allemand du travail sombre dans la crise

BERLIN

de notre correspondant

En dépit d'une résistance acharnée, Bernhard Jagoda n'aura pas réussi à tenir plus de quinze jours. Critiqué par un rapport de la Cour des comptes, assailli par la presse et les milieux politiques, le président de l'Office fédéral du travail, équivalent allemand de l'ANPE française, a finalement jeté l'éponge et annoncé, le 21 février, son imminente démission. Cette décision, qui traduit la crise du système de protection social allemand, était mûre depuis plusieurs jours. Mais, en futur chômeur averti, le président de l'Office du travail a âprement négocié ses indemnités de départ, retardant ainsi l'échéance.

Présent dans toute l'Allemagne, employant quelque 86 000 personnes dans 181 délégations à travers tout le pays, l'Office fédéral du travail est un organisme paritaire où se côtoient des représentants de l'Etat fédéral, des Länder, des syndicats et du patronat. Il dispose d'un budget colossal qui n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années, pour atteindre 54,1 milliards d'euros en 2002, financés par le budget fédéral. Ancien député démocrate-chrétien, Bernhard Jagoda en avait pris la tête en 1993. Il avait été nommé par le chancelier Helmut Kohl et avait été reconduit par son successeur, le social-démocrate Gerhard Schröder.

L'Office est devenu au fil des ans « un mastodonte ingouvernable », selon le mot d'un responsable du SPD, un objet de constantes polémiques, qu'il s'agisse des formations mises en place pour tenter de recycler les chômeurs ou des résul-

tats fort incertains d'un organisme coûtant fort cher et offrant un service dérisoire. De hauts fonctionnaires mécontents l'avaient quitté avec fracas pour protester contre des pratiques que personne ne voulait voir.

La ligne rouge a finalement été atteinte avec la publication, début février, d'un rapport accablant de la Cour des comptes. Les enquê-

En 2000, selon la Cour des comptes, seuls 18 % des chômeurs inscrits ont retrouvé un emploi

teurs, qui ont passé au crible les dossiers et les données, pour l'année 2000, de cinq des dix agences régionales, ont trouvé que l'Office gonflait frauduleusement le nombre des chômeurs ayant retrouvé un emploi grâce à son intervention. Ils estiment que 70 % des reclassements professionnels vérifiés au cours de l'enquête sont douteux.

Selon le magazine *Stern*, qui a recensé les petites astuces mises en œuvre par les services du travail pour embellir leurs statistiques, l'Office faisait passer dans le groupe des nouveaux actifs les chômeurs qui venaient de décéder ; ou bien comptabilisait à son profit les 250 000 saisonniers des pays de l'Est qui, chaque année, viennent travailler dans l'agriculture allemande. Compte tenu de ces pratiques,

la Cour des comptes estime que durant l'année 2000, seuls 18 % des chômeurs inscrits sur les listes de l'Office du travail ont réellement retrouvé un emploi et non pas 51 % d'entre eux, comme l'indiquent les services de M. Jagoda.

Mercredi dernier encore, devant la commission des affaires sociales du Bundestag, Bernhard Jagoda estimait qu'en dépit de ces pratiques, rien ne pouvait lui être reproché. Mais c'était compter sans l'exaspération de la coalition gouvernementale, aux prises avec une hausse significative du chômage. Avec 4,3 millions de chômeurs en données brutes, la barre symbolique des 4 millions a été dépassée en janvier, ce qui permet à l'opposition, à quelques mois à peine des élections, d'illustrer la critique radicale qu'elle fait de la politique économique du chancelier sortant. Et le fait que les services du travail gonflent artificiellement leurs performances n'ajoute pas à la crédibilité des déclarations gouvernementales sur l'amélioration attendue du marché du travail.

Georges Marion

PRÉFECTURE DU BAS-RHIN

Raccordement de la Voie Rapide du Piémont des Vosges (VRPV) à l'autoroute A 352

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 14 février 2002, le Préfet du Bas-Rhin a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable :

- à la déclaration d'utilité publique des acquisitions et travaux nécessaires à la construction du raccordement de la Voie Rapide du Piémont des Vosges à l'autoroute A 352 ;
- au classement de cette voie dans la catégorie des autoroutes ;
- à la mise en compatibilité corrélatrice des plans d'occupation des sols des communes de BLAESHEIM, DUTTLENHEIM, DUPPIGHEIM et INNENHEIM.

Cette enquête se déroulera du 11 mars au 12 avril 2002 inclusivement sur le territoire des communes de BLAESHEIM, DUTTLENHEIM, DUPPIGHEIM, INNENHEIM et ENTZHEIM.

Un dossier d'enquête comportant notamment une étude d'impact et des registres d'enquêtes spécifiques à chacune des enquêtes sera déposé dans les mairies de BLAESHEIM, DUTTLENHEIM, DUPPIGHEIM, INNENHEIM et ENTZHEIM.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux (sauf les samedis, dimanches et jours fériés) et consigner ses observations dans les registres correspondants établis sur feuillets non-mobles cotés et paraphés par un membre de la commission d'enquête.

Ces observations pourront également être adressées par correspondance au Président de la commission d'enquête au siège principal de l'enquête, situé à la mairie de DUTTLENHEIM, avec la mention "enquête publique - raccordement VRPV - A 352". Elles seront annexées aux dossiers et tenues à la disposition du public.

En outre, les déclarations verbales du public seront reçues personnellement par le Président ou un membre de la commission :

- | | | |
|------------------------------|------------------|----------------|
| - à la mairie de DUPPIGHEIM | le 19 mars 2002 | de 10 H à 12 H |
| - à la mairie de BLAESHEIM | le 19 mars 2002 | de 15 H à 17 H |
| - à la mairie de DUTTLENHEIM | le 25 mars 2002 | de 16 H à 18 H |
| - à la mairie d'INNENHEIM | le 5 avril 2002 | de 16 H à 18 H |
| - à la mairie d'ENTZHEIM | le 12 avril 2002 | de 15 H à 17 H |

Dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête, le Président de la commission d'enquête rédigera un rapport et des conclusions motivées sur chacun des objets de l'enquête. Il pourra être pris connaissance de ces documents pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la Préfecture - bureau 203, et à la mairie des communes énumérées plus haut.

La commission d'enquête désignée par le Président du Tribunal Administratif de STRASBOURG se compose ainsi :

- Président :** M. Serge LACOUÉ, colonel de l'Armée de la retraite.
Membres : M. André CHARLIER, commandant de police à la retraite, M. Jean-Louis KIEHL, conseiller en communication.

LE PRÉFET, pour le Préfet, le Directeur des Elections, des Affaires Juridiques et des Finances Locales, Corinne BAECHELER

FRANCE

PRÉSIDENTIELLE

Pour sa **PREMIÈRE INTERVENTION** publique en tant que candidat à l'Élysée, dans le journal de 20 heures de France 2, jeudi 21 février, Lionel Jospin a revendiqué « une **PRÉSIDENTIE QUI ASSUME** complète-

ment son rôle ». Il a implicitement **ACCUSÉ** l'actuel chef de l'Etat, Jacques Chirac, d'avoir contribué à la « **démoralisation** » des électeurs en ayant « **tourné le dos** » à ses **PROMESSES DE 1995**. Le premier minist-

re candidat a, pour sa part, pris plusieurs « **engagements** », sur la **LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE**, sur la réforme des retraites, sur le statut pénal du président de la République. « **Je suis SOCIALISTE D'INSPIRA-**

TION, a-t-il dit, **mais le projet que je propose au pays n'est pas un projet socialiste** », livrant peu de détails sur sa teneur. **JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT** est « **forcément un concurrent, mais pas un adversaire** ».

Lionel Jospin, candidat mesuré à une présidence « active »

Jeudi soir sur France 2, le premier ministre a lancé une campagne de « synthèse » contre une droite « pessimiste ». Assurant que son projet « n'est pas socialiste », il a livré peu de détails sur son contenu. « Il est important, a-t-il dit, que le président prenne des engagements et qu'il les respecte après »

PRUDENT dans son programme et dans ses mots, Lionel Jospin s'est contenté, jeudi soir 21 février sur France 2, d'une longue explication orale du texte qui annonçait, la veille, son entrée en campagne présidentielle. Le premier ministre-candidat est apparu concentré sur son duel avec l'autre tête de l'exécutif, Jacques Chirac, loin des petits candidats et des troisièmes hommes. N'ayant sous les yeux qu'une petite fiche, contrairement à son rival, le 11 février sur TF1, qui en avait plusieurs. Et face à un présentateur de « 20 heures » bien plus

jeune que la moyenne, David Pujadas, que l'entourage de M. Jospin « voulait » absolument pour cette raison, quitte à habiller son choix de considérations sur le respect du « service public ».

« *La campagne présidentielle fait partie de l'élection elle-même* », a estimé le premier ministre, ajoutant que « *l'exercice de la présidence commence au moment de la campagne* ». Distillant des images visiblement préparées, il a, après avoir présenté sa déclaration de candidature sur un registre « simple » – comme une télécopie –, invoqué le « *joli film* » réalisé par Etienne Chatiliez en 1995, *Le bonheur est dans le pré*, pour qualifier sa satisfaction d'entrer enfin en campagne. « *C'est à moi, après cinq ans de gouvernement, attelé à la carriole, à m'ébrouer dans le champ de la démocratie* », a-t-il dit en souriant. *Ça va plutôt me libérer. On va pouvoir s'exprimer* ».

Au bal des mots et des slogans, M. Jospin a poursuivi l'offensive sémantique entamée mercredi. La veille, il avait imposé son slogan de campagne : « *Présider autrement* », et préempté cinq formules à la barbe de ses concurrents : « *Une France active* », une « *France sûre* », une « *France juste* », une « *France moderne* » et une « *France forte* ». Jeudi soir, il a expliqué qu'à l'orée du « *débat et [de] la confrontation* » de la campagne électorale, il ressentait des « *sentiments mêlés, le plaisir, la sérénité et un sentiment très fort de responsabilité* ». « *Président responsable* » pour une « *présidence restaurée* », c'est ce qu'il veut

être. Hormis un petit détour par le thème de la République, pour lequel il revendique les mêmes « *convictions profondes* » que Jean-Pierre Chevènement – même s'il la veut plus « *moderne* » –, c'est sur le terrain des engagements tenus que M. Jospin s'est efforcé, en douceur, de s'opposer au seul concurrent qu'il se reconnaît : Jacques Chirac.

PAS D'ATTAQUES SUR LES AFFAIRES

« *Si l'on établit une césure entre ce que l'on dit pendant la campagne et ce que l'on fait lorsqu'on est aux responsabilités*, a-t-il dit, *je pense que l'on participe du scepticisme à l'égard des politiques. Il est extrêmement important pour un président de la République qu'il propose un projet, qu'il prenne des engagements et ensuite, qu'il les respecte. C'est ce que j'appelle présider autrement* ». Il a, au passage, accusé M. Chirac d'avoir « *tourné le dos à sa politique* » après son élection en 1995 et d'avoir, en cela, « *créé un sentiment de démoralisation dans l'opinion publique [qui] n'en a pas besoin* ».

Le candidat s'est implicitement moqué de celui que tous ses biographes décrivent serrant des mains par centaines : « *Je suis élu de la Haute-Garonne*, a-t-il dit. « *Tocca manettes* », c'est *toucher la main. C'est une coutume, une culture et, en même temps, on se regarde dans les yeux. Il est important, pas simplement de serrer les mains, mais de regarder celui ou celle à qui on la serre* ».

La responsabilité d'un président vaut aussi, pour M. Jospin, devant

la justice. Interrogé sur les « *affaires* », il a rappelé que lui-même avait répondu à la convocation du juge d'instruction chargé de l'affaire Destrad, « *tranquillement et naturellement* », et souhaité qu'il en soit de même « *pour tous* ».

Le futur candidat du PS – il doit être investi dimanche par le congrès de son parti – a ainsi plaidé pour un nouveau statut pénal du chef de l'Etat. « *Ce que je pense personnellement, c'est que, d'une façon ou d'une autre, pour le prochain président de la République, quel qu'il soit, il faudra revoir le statut judiciaire ou juridique du Président de la République*, a-t-il déclaré. *Cela fait partie des propositions que je fais dans cette campagne (...)* Il est important de dire que tous les Français, notamment celui ou celle qui sera le premier d'entre eux, puissent effectivement répondre lorsqu'on leur demande ».

Comme Jacques Chirac, le 11 février, sur TF1, Lionel Jospin a voulu toutefois se garder d'attaques sur les affaires judiciaires et éviter les mots assassins, s'éloigner des charges menées, en 1988, par François Mitterrand, dans sa première intervention télévisée de candidat, contre des « *esprits intolérants* », des « *clans et des bandes* ». « *Je préfère les bonnes paix* » à la guerre, a-t-il d'ailleurs affirmé. Admettant des résultats insuffisants dans la lutte contre l'insécurité, il a répondu à une question sur l'identité des propositions de la droite et de la gauche en cette matière en désirant qu'elle ne soit pas l'objet de « *polémiques électora-*

les ». Réagissant aux nombreuses évocations du thème de l'insécurité par M. Chirac, il a fait observer que celui-ci « *s'inspirait de [ses] propositions* ».

M. Jospin s'est employé, pur sa part, à critiquer la droite dans son ensemble – « *C'est d'elle dont il s'agit* » – à laquelle il a prêté un « *incroyable pessimisme* », qui

(Dominique Strauss-Kahn ou Laurent Fabius), ni celui de son aile gauche. « *Je suis socialiste d'inspiration, mais le projet que je propose au pays n'est pas socialiste* », a-t-il dit, *insistant sur sa « volonté de synthèse et de rassemblement [pour] conduire cette campagne* ».

En faisant son seul « *regret* », il a placé implicitement la lutte con-

La sortie du livre-programme a été avancée

Prévue initialement pour le 7 mars, la sortie du livre de Lionel Jospin, *Le Temps de répondre*, a été avancée au vendredi 1^{er} mars. Dans ce livre d'entretiens avec le journaliste Alain Duhamel, le premier ministre revient sur son parcours politique, son « *travail accompli* » à la tête du gouvernement depuis juin 1997, et sur ses propositions. L'ouvrage sortira près d'une semaine avant le premier meeting du candidat socialiste à l'élection présidentielle, le 7 mars, à Lille. Le lendemain, pour la journée internationale des femmes, M. Jospin participera à une réunion publique au Palais des sports de la porte de Versailles à Paris, organisée par les clubs « *2002 femmes* », lancés par Michèle Sabban, secrétaire nationale du PS. Il s'y rendra avec son épouse Sylviane. Hillary Clinton ainsi que les épouses de Tony Blair et de Gerhard Schröder ont également été conviées mais n'ont pas encore répondu.

selon lui « *décourage* » : « *C'est, au fond, un peu comme s'ils n'avaient pas confiance en la France*, a-t-il conclu, *et plus directement en les Français* ». A l'intention de ces derniers, il a résumé en ces termes l'enjeu de l'élection : « *Est-ce qu'ils veulent redonner un mandat au président qui a présidé depuis sept ans dans les conditions que l'on sait pour qu'il soit douze ans à la tête de l'Etat?* »

Se posant en candidat de la modernité, il s'est enfin offert en président de « *synthèse* », avec son programme, qui n'est ni celui des « *modernes* » du parti socialiste

tre la sécurité comme sa première priorité, avant l'emploi, pour lequel il s'est fixé pour objectif de réduire de 900 000 le nombre de chômeurs durant le prochain quinquennat, et de réformer les retraites.

Pour les surprises, il faudra sans doute attendre le 1^{er} mars, date à laquelle sortira finalement son livre, *Le temps de répondre*. Une mise en rayon anticipée, comme l'a été l'annonce de sa candidature, et pour la même raison : l'entrée en lice accélérée de Jacques Chirac.

Ariane Chemin

VERBATIM

« Est-ce que les Français veulent redonner un mandat au président qui a présidé depuis sept ans

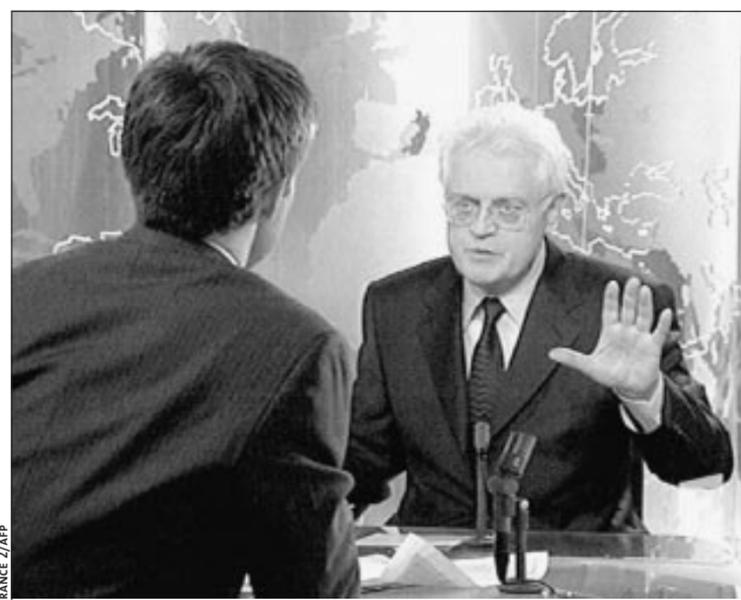
VOICI l'essentiel des propos tenus par Lionel Jospin, interrogé jeudi 21 février au journal de 20 heures de France 2 :

« **Candidature.** Cette décision, je l'ai mûrie personnellement. Elle est bien sûr aussi l'expression d'un mouvement plus collectif. Simple-ment, il fallait que je conduise ma tâche de chef de gouvernement, au moins jusqu'à la fin de la session parlementaire. (...) Depuis hier, je suis candidat et, donc, mes sentiments sont certainement mêlés. Il y a du plaisir, de la sérénité, et puis il y a aussi un sentiment très fort de responsabilité. (...) Vous connaissez peut-être ce joli film *Le Bonheur est dans le pré*. C'est maintenant à moi, après cinq ans de gouvernement, à avoir travaillé – je dirai un peu attelé à la carriole –, à m'ébrouer dans le champ de la démocratie. C'est une forme de libération qui doit rester maîtrisée, mais c'est cela qui provoque ce plaisir. Ce plaisir du débat, de la confrontation, de dire aussi la vérité en quoi on croit. (...) »

► **Image.** Vous savez, je suis élu

Affaire Destrad : M. Glavany témoin

« *Lorsque l'on m'a demandé d'aller témoigner, j'ai témoigné devant le juge* », a dit Lionel Jospin, en réponse à une question sur l'affaire Destrad. Le premier ministre avait été interrogé, le 19 novembre, par le juge d'instruction de Pau chargé de l'enquête sur un financement occulte du PS par les grandes surfaces, entre 1988 et 1992, dont le personnage central est l'ex-député (PS) Jean-Pierre Destrad. Le même juge devait entendre, vendredi, Jean Glavany, directeur de campagne de M. Jospin, en qualité de témoin. M. Jospin avait dit au juge qu'il ne disposait d'« *aucune information* » utile à l'enquête. « *Un de vos proches est mis en examen* », a observé David Pujadas. L'allusion visait l'homme d'affaires Richard Moatti, poursuivi pour « *recel et complicité de trafic d'influence* ». M. Moatti avait été désigné, en 1995, dans une autre affaire, comme un collecteur de fonds occultes pour le PS.



Lionel Jospin, qui s'était déclaré, la veille, candidat à la présidence de la République, a répondu pendant vingt-cinq minutes, jeudi 21 février, aux questions de David Pujadas, dans le cadre du journal de 20 heures de France 2 : « *C'est maintenant à moi, après cinq ans de gouvernement – je dirai un peu attelé à la carriole –, à m'ébrouer dans le champ de la démocratie.* »

de la Haute-Garonne. « *Tocca manettes* », c'est *toucher la main. C'est une coutume, c'est une culture et, en même temps, on se regarde dans les yeux. Il est important, pas simplement de serrer les mains, mais de regarder celui ou celle à qui on la serre.* (...) »

► **Affaires.** Les affaires ne doivent, en aucun cas, être utilisées dans cette campagne. Et moi, je ne le ferai pas. La réponse aux affaires, c'est la justice. S'il y a des problèmes, que la justice puisse faire son travail, que la presse dise ce qu'elle a à dire. (...) Cela n'est pas à ceux qui échangent des arguments dans cette campagne de se jeter ces choses au visage. Je pense que les Français sont mûrs, lucides. Ils voient les uns et les autres agir et donc, ils intègrent aussi cette dimension, même si ce qu'ils attendent des candidats, c'est essentiellement des propositions, un projet. (...) Je peux simplement vous dire que, lorsque l'on m'a demandé d'aller témoigner, j'ai témoigné devant le juge tranquillement et naturellement. C'est mon comportement, et c'est ce que je souhaite pour tous. (...) »

► **Statut du président.** D'une façon ou d'une autre, pour le pro-

chain président de la République, quel qu'il soit, il faudra revoir le statut judiciaire ou juridique du Président de la République. Cela fait partie des propositions que je fais dans cette campagne. Je pense que, sous des formes appropriées, il faut tenir compte de l'importance de la fonction – certainement avec une commission qui trierait quand même les imputations qui viendraient, pour que cela ne soit pas la malignité qui s'exerce. Il est important de dire que tous les Français, notamment celui ou celle qui sera le premier d'entre eux, puissent effectivement répondre lorsqu'on leur demande. (...) »

► **« Présider autrement ».** L'exercice de la présidence commence au moment de la campagne présidentielle. Si l'on établit une coupure, une césure entre ce que l'on dit pendant la campagne et ce que l'on fait lorsqu'on est aux responsabilités et au pouvoir, alors je pense que l'on participe du scepticisme à l'égard des politiques qui tend à exister dans le pays. Il est extrêmement important pour un président de la République qu'il propose un projet, qu'il prenne des engagements et, ensuite, qu'il

les respecte. C'est ce que j'appelle, effectivement, présider autrement. (...) Si on intervient sur toute une série de sujets en faisant des propositions et qu'ensuite on tourne le dos à sa politique – comme cela a pu être le cas après 1995 –, cela crée un sentiment de démoralisation dans l'opinion publique et elle n'en a pas besoin.

(...) Notre société a besoin de règles, de principes pour fonctionner ensemble. (...) C'est pourquoi cette idée d'une présidence, qui assume véritablement son rôle, est absolument essentielle. Donc, je veux une présidence restaurée, où le président ne se tient pas en retrait, où il ne délègue pas son pouvoir, un peu comme cela a été fait sous M. Juppé, ou bien cinq ans après pendant la cohabitation, pour des circonstances évidemment différentes, je veux un président actif, qui travaille avec le gouvernement. (...) Je pense simplement que dans un quinquennat – parce que maintenant, nous serons dans une présidence quinquennale, il faut absolument que le président ne se tienne pas en retrait, il faut qu'il s'engage, il faut qu'il ait la force, la détermination,

la volonté de travailler sur les grandes orientations qu'il a fixées et il doit le faire, en même temps, avec le gouvernement, en respectant son rôle. C'est pourquoi, au moment du choix présidentiel, la question des équipes qui entoureront ce président (...) est une question tout à fait essentielle. C'est donc un choix global qui doit être fait, d'autant plus, comme on le sait, que les élections législatives viendront très peu de temps après l'élection présidentielle.

► **Bilan.** D'abord, rappelés quand même, même si le bilan gouvernemental est normalement à sa place dans cette campagne – il est bien sûr à rendre compte –, qu'il s'agit d'une élection présidentielle. C'est d'abord un septennat que l'on doit juger, c'est d'abord un bilan du président que l'on doit apprécier. Disons ensuite que les cinq engagements que j'ai pris devant les Français, solennellement, dans la lettre que je leur ai adressée, à travers la presse, à travers les médias, selon les règles les plus démocratiques, ces cinq engagements – une France active, donc tournée vers le plein-emploi, une France sûre, une France juste, une France moderne et une France forte – (...) sont tout à fait dans la continuité de ce que nous avons fait depuis cinq ans. (...) Je ne vois pas comment on pourrait mettre en contradiction ces cinq engagements, ces cinq objectifs et ce que nous avons fait depuis cinq ans, ce que nous avons honnêtement essayé de faire.

► **Sécurité.** (...) A partir du moment où l'insécurité est forte, nous ne pouvons pas nous satisfaire de ce qui existe, mais je pense qu'il n'y a eu, en aucun cas, un défaut de volonté de la part du gouvernement. Il a mis plus de moyens. Il a mis le doigt sur des problèmes nouveaux qui n'avaient pas été traités. Je pense, par exemple, à la question de la délinquance juvénile. On a sûrement été, disons, un peu débordés ou surpris par cette montée de la petite délinquance chez les jeunes et, parfois, chez les très jeunes. (...) On a mis en place des premiers outils ! Les centres de placement immédiat, les centres d'éducation renforcée, ce sont des outils qui n'existaient

pas avant nous et qui existent maintenant, qu'il faut simplement faire monter en puissance, c'est-à-dire qu'il faut en créer beaucoup plus. J'ai entendu le président Jacques Chirac, le candidat Jacques Chirac, s'exprimer sur ce sujet, et j'ai constaté à ma grande surprise que finalement il s'inspirait de nos propositions. (...) J'ai retrouvé une imitation de ce que nous proposons, des conseils de sécurité, locaux, là où nous avons créé des contrats locaux de sécurité, un conseil de sécurité intérieur que l'on propose de créer alors qu'il existe déjà auprès du premier ministre, ces structures fermées pour les jeunes délinquants, j'ai retrouvé une approche semblable et, du coup, cela fait perdre beaucoup de son poids aux propos.

« Notre société a besoin de règles, de principes, pour fonctionner ensemble »

► **Gauche moderne.** Je suis socialiste d'inspiration, mais le projet que je propose au pays n'est pas un projet socialiste. Il est une synthèse de ce qui est nécessaire aujourd'hui, c'est-à-dire la modernité. Il faut épouser son temps. Si nous nous enfermions, si nous n'évoluons pas, si nous n'affrontons pas les défis de la mondialisation, je pense que nous serions dépassés, débordés. (...) »

► **Emploi.** Voilà un domaine où nous avons avancé : 1 800 000 emplois créés en à peine cinq ans, 920 000 chômeurs de moins. [La courbe] s'est inversée depuis quelques mois en raison de la conjoncture économique mondiale, mais je pense que les choses vont repartir. (...) Si on veut, dans la prochaine législature, avoir à nouveau 900 000 chômeurs de moins (...), il faut consacrer un effort beaucoup plus considérable à la formation, et notamment, ce que je propose, à la formation tout au long de la vie.

Le premier ministre rappelle à M. Chevènement qu'ils sont toujours « dans le même camp »

Alors que l'ancien ministre de l'intérieur multiplie les attaques contre le bilan du gouvernement, Lionel Jospin refuse de le considérer comme un « adversaire », dans la perspective du second tour

LIONEL JOSPIN s'est placé résolument dans la perspective du second tour de l'élection présidentielle, en répondant, jeudi 21 février sur France 2, à la question de David Pujadas sur ses relations avec Jean-Pierre Chevènement. « C'était un proche. L'est-il toujours car il a des mots assez durs pour vous ? », a interrogé le journaliste. « C'est moins qu'un ministre et c'est toujours un ami », a répondu le candidat socialiste, en qualifiant son ministre de l'intérieur, qui avait quitté son gouvernement en août 2000 à la suite de ses divergences sur la Corse, de « concurrent » mais « certainement pas » d'adversaire. M. Jospin a même ajouté une touche personnelle en évoquant son « épreuve personnelle et de santé extrêmement grave » quand le ministre de l'intérieur avait été victime, le 2 septembre 1998, d'un accident opératoire qui l'avait plongé huit jours dans le

coma. « J'ai été totalement d'ailleurs à ses côtés, aux côtés de sa famille », a-t-il assuré.

Allant plus loin, M. Jospin a estimé que M. Chevènement et lui-même étaient « dans le même camp ». Sa seule critique a concerné la conception de la République du candidat du pôle républicain, le premier ministre jugeant qu'il faut la faire vivre de « façon plus moderne, plus novatrice ». En tenant ces propos, le candidat socialiste cherchait peut-être à se rassurer lui-même après les déclarations extrêmement vives de M. Chevènement au Parisien du 4 février quand il avait dit : « Si je dois battre Chirac au deuxième tour, il faut que je batte Jospin au premier. Mais on peut dire aussi que, si je veux battre Jospin, il faut que je batte Chirac au premier tour. Peu importe, en réalité, l'ordre dans lequel ils se présentent, je les battrais tous les deux. »

Ce refus de M. Chevènement de

se placer dans l'hypothèse où il serait absent du second tour avait déjà provoqué une vive réplique de Jean Glavany, le futur directeur de campagne de M. Jospin. Le ministre de l'agriculture avait affirmé qu'il « n'imaginait pas » que l'ancien président du Mouvement des citoyens (MDC) ne se prononce pas pour M. Jospin au soir du premier tour « car ce serait une trahison de quarante ans d'engagement à gauche ». Les chevènementistes n'avaient retenu que l'accusation de « trahison » et M. Glavany s'en est expliqué directement avec le député de Belfort le 19 février à l'Assemblée nationale.

« LE COQ CHANTECLERC »

Pour l'heure, M. Chevènement n'a pas baissé la garde, contrairement à ce que laissait croire sa première réaction à la déclaration de candidature de M. Jospin quand il avait souligné sur TF1 que « ce

tramway nommé désir arrive enfin à quai ». Jeudi 21 février à Mulhouse, l'ancien ministre a réitéré ses attaques, dénonçant le « peu de différence » entre Jacques Chirac et Lionel Jospin sur plusieurs sujets, « ne laissant entrevoir comme issue que la victoire du pareil sur le même ou celle du même sur le pareil ». L'ancien président du MDC s'est aussi moqué de M. Jospin dont « l'erreur fondamentale est de croire qu'il a fait reculer le chômage ». « Quand Lionel Jospin dit qu'il a fait venir la croissance, a-t-il encore ironisé, je crois entendre le coq Chanteclerc qui chante tous les matins et qui estime que tous les matins il a fait lever le soleil. » En même temps, il a reproché aux deux « inséparables » de le copier. « Je fais confiance aux Français pour préférer l'original aux copies », a-t-il conclu.

Michel Noblecourt

La « lettre aux Français », fruit d'un long travail et de rencontres multiples

Certaines idées de M. Glavany n'ont pas été retenues

LA « lettre aux Français » de Lionel Jospin, diffusée sous forme de déclaration de candidature mercredi 20 février, a donné lieu à un long travail préparatoire. Fin janvier, le futur candidat a organisé plusieurs dîners thématiques sur la démocratie, la sécurité, la mondialisation, l'éducation et la politique économique où se sont retrouvés François Hollande, Martine Aubry, Dominique Strauss-Kahn, Laurent Fabius, Hubert Védrine, Jack Lang et Pierre Moscovici. D'autres ministres ont apporté des contributions, comme Elisabeth Guigou sur l'avenir du système de santé, destinées à la fois au livre de M. Jospin, *Le Temps de répondre*, dont la publication a été avancée au 1^{er} mars, et au programme. Ce dernier, qui devrait décliner les 5 engagements du candidat en 24 pages, devrait être prêt aux alentours du 20 mars.

La trame de la « lettre aux Français » a été rédigée par une petite équipe qui, sous la conduite de M. Moscovici, réunissait Vincent Peillon, porte-parole du PS, Gilles Finchelstein, proche de « DSK », Marisol Touraine et Alain Bergounioux (*Le Monde* daté 17-18 février). Mardi, à l'Assemblée nationale, M. Moscovici et ses amis, qui n'étaient pas alors au courant de la date de la candidature, se sont inquiétés de l'existence d'une « contre-note » de Jean Glavany, qui proposait pour sa part au candidat de prendre « dix engagements ». « C'est une synthèse de 20 propositions qui pouvaient se traduire en 10 ou en 5 engagements », confirme le futur directeur de campagne.

Le premier ministre a relu ce texte lundi, puis en a discuté le lendemain avec François Hollande. Le mardi soir, à son domicile de la rue du Regard, dans le 6^e arrondissement de Paris, en compagnie de

M. Hollande, de M. Moscovici, et avec la participation épisodique de son épouse Sylviane, le candidat a corrigé la trame proposée. « Le début a été très réécrit, remarque un proche du ministre délégué aux affaires européennes. Nous, on n'avait que trois France – forte, juste et moderne – et il en a rajouté deux – sûre et active. On retrouve la patte de Hollande. » Le premier secrétaire du PS s'est aussi visiblement efforcé de faire assumer au candidat plusieurs engagements esquissés dans le « projet 2002-2007 » du PS, élaboré sous la responsabilité de M^{me} Aubry,

Des dîners thématiques ont été organisés sur la démocratie, la sécurité, la mondialisation...

en particulier sur le plein-emploi, la formation tout au long de la vie, la sécurité ou encore le « pacte de confiance » avec la jeunesse.

Dans la soirée de mercredi, juste avant la réunion des parlementaires socialistes au musée d'Orsay, le premier ministre désormais candidat a de nouveau réuni ce qu'on appelle, depuis sa première réunion le 18 décembre, « le groupe des 24 », composé de ministres et de dirigeants socialistes. M. Jospin leur a demandé de lui faire des suggestions sur les événements qui pourraient donner lieu à des interventions de sa part avant la sortie de son livre et son premier meeting, le 7 mars, à Lille.

M. N.

Tony Blair, modèle et repoussoir, s'invite dans la campagne des socialistes

UNE nouvelle fois, Tony Blair s'invite dans le débat politique français. Et, mieux, dans la campagne électorale des socialistes, à la fois comme exemple et comme épouvantail. D'un côté, Lionel Jospin reprend, presque mot pour mot, dans ses « engagements », le slogan « sécuritaire » qui avait, de l'avis général, permis l'élection de Tony Blair, le 1^{er} mai 1997. De l'autre, ses proches lieutenants fustigent, à la veille du sommet des modernisateurs, vendredi 22 et samedi 23 février, les « alliances contre-nature » de Tony Blair, que M. Jospin doit retrouver à Stockholm. Les socialistes n'ont en effet pas apprécié que le premier ministre britannique ait signé avec son homologue italien, Silvio Berlusconi, le 15 février, à Rome, un texte sur la dérégulation et la flexibilité du travail. « Tough on crime, tough on the causes of crime », disait M. Blair durant sa campagne élec-

torale, en mai 1997, dans un de ces *soundbites* (petites phrases) qui sont sa spécialité. A l'époque, les socialistes français trouvaient la formule un peu raide. Elle a désormais trouvé sa version française, et claque déjà comme l'un des mots d'ordre de la campagne. « Je refuse l'impunité : tout délit doit trouver sa sanction. J'entends aussi traiter toutes les causes de la violence », écrit M. Jospin dans les cinq engagements qu'il a adressés aux Français, mercredi. Pierre Moscovici, responsable des écrits du candidat, a préféré traduire très exactement la formule blairiste, jeudi 21 février, sur BFM : « Il faut être ferme avec la violence, il faut être ferme avec les causes de la violence. »

Pas question pour autant de baisser les bras devant M. Blair, qui constitue un repoussoir pratique pour la gauche française et permet à M. Jospin, en laissant habilement

dénoncer son « libéralisme » par Robert Hue ou par ses proches, de rassurer les militants. Le ministre délégué aux affaires européennes a estimé lundi, à Paris, aux côtés de l'ancien chef du gouvernement italien Massimo d'Alma, que M. Blair aurait « pu faire l'économie » du document signé avec M. Berlusconi.

Nul doute que M. Jospin, qui s'était fait voler la vedette par M. Blair, le 5 juin 1997, lors d'une rencontre des socialistes européens à Malmö – et de son premier rendez-vous de premier ministre –, saura lui aussi marquer sa différence à Stockholm. Toujours dans cette ambiguïté et cette fascination jamais assumée du premier ministre français pour son jeune cousin britannique, brillamment réélu, en juin 2001, au 10 Downing Street...

Ariane Chemin et Thomas Deltombe

VERBATIM

dans les conditions que l'on sait ? »

Parce qu'un certain nombre de salariés vont partir à la retraite et que, d'autre part, on touche maintenant plus au noyau dur du chômage, (...) il faut un effort considérable de formation tout au long de la vie pour faire reculer, devantage encore, le chômage (...).

► **Parti socialiste.** J'aime beaucoup Dominique Strauss-Kahn ou d'autres leaders du Parti socialiste... Ou Henri Emmanuelli, qui a une approche différente. C'est la diversité du Parti socialiste. Mais vous aurez remarqué que ni Dominique Strauss-Kahn ni Henri Emmanuelli ne sont candidats à l'élection présidentielle et donc c'est autour des cinq engagements que j'ai proposés aux Français hier, autour d'une volonté de synthèse et de rassemblement, que je conduirai cette campagne.

► **Privatisations.** Privatiser EDF, certainement pas. En même temps, EDF est une entreprise publique, pratiquement à 100 % publique et qui s'ouvre à l'étranger, participe à des privatisations dans les pays de l'Est par exemple,

5,7 millions de téléspectateurs ont regardé France 2

Ils étaient 5,5 millions à 20 heures au début du journal de David Pujadas consacré au verdict du procès de Patrice Alègre, ils étaient 200 000 de plus à 20 h 11 lorsque le présentateur a posé la première question au premier ministre candidat à l'élection présidentielle. Le journal télévisé de France 2 a obtenu 23,6 % de parts d'audience. Une performance moindre qu'à l'habitude. De son côté, le journal de 20 heures de TF1 a enregistré 39,9 % de parts d'audience, soit plus de 9,6 millions de téléspectateurs.

Dès la fin de l'entretien avec M. Jospin – qui a duré 27 minutes – 200 000 téléspectateurs ont quitté France 2 pour rejoindre d'autres chaînes, principalement TF1, ou ont éteint leur poste. Le 11 février, l'entretien du candidat Jacques Chirac au journal de 20 heures de TF1 avait été regardé par 8 millions de téléspectateurs.

achète des entreprises privées au Maghreb et donc étend sa puissance et son espace. C'est une bonne chose pour notre économie, pour notre production énergétique. Et, donc, quand elle englobe des entreprises privées, d'une certaine façon cela modifie son capital. Alors, on peut admettre une certaine ouverture, à condition que celle-ci soit maîtrisée, d'une part, qu'elle repose aussi sur un consensus des salariés de ce service public et que ces missions de service public soient totalement préservées.

► **Retraites.** Lorsque nous avons trouvé ce dossier des retraites en 1997 (...), je n'avais pas dit : « Je vais régler le problème des retraites dans les cinq ans. » Car je savais le dossier littéralement bloqué par le conflit social qui s'était produit autour des propositions très brutales de M. Alain Juppé, mon prédécesseur. (...) Nous avons établi ce diagnostic, nous avons créé un fonds de réserve pour les retraites et nous avons créé aussi un conseil d'orientation des retraites dans lequel les partenaires sociaux ont compris qu'il fallait maintenant passer à l'acte. Alors, nous allons le faire, dans la prochaine législature, du moins si on nous confie cette responsabilité. J'ai entendu Madame Notat dire récemment : il y a eu un déficit de dialogue social. Ma proposition est que, au lendemain des élections, se tienne une conférence sociale qui examinera avec les partenaires sociaux l'ensemble des problèmes sur lesquels on peut avancer, et, à mon sens, le dossier des retraites est le premier dossier qu'il faudra examiner. Ces solutions, en tout cas, préserveront le régime de répartition. (...) Pas des fonds de pension. On peut admettre des fonds d'épargne salariale, c'est-à-dire d'épargne collective, et non pas individuelle, qui, en plus, seraient sous le contrôle des partenaires sociaux. Et qui seraient, au fond, une sorte de troisième étage après la retraite et la retraite complémentaire.

► **Jean-Pierre Chevènement.** C'est moins qu'un ministre et c'est toujours un ami, malgré ses déclarations, malgré le fait que ce soit aujourd'hui forcément un concurrent

rent puisqu'il est candidat à l'élection présidentielle... (...) On partage ensemble des convictions profondes en ce qui concerne la République. Mais la façon de la faire vivre doit, à mon sens, être plus novatrice, plus moderne, que celle à laquelle se réfère Jean-Pierre Chevènement.

► **Opposition.** (...) Ce qui me frappe, de la part de l'opposition, c'est son excès de pessimisme. Moi, je suis bien placé pour avoir gouverné cinq ans, pour avoir été constamment au contact des problèmes que rencontrent les Fran-

« Cinq engagements, autour d'une volonté de synthèse et de rassemblement »

çais pour tenter de les résoudre. C'est pourquoi d'ailleurs je leur disais dans cette lettre : on dit que le pouvoir éloigne, moi, j'ai eu l'impression que ça m'a rapproché de vous. Parce que chacun des problèmes que vous avez rencontrés, que ce soit dans les services de santé, que ce soit dans le domaine agricole, que ce soit les salariés, que ce soit les fermetures d'usine, j'ai eu finalement à y faire face avec les ministres, avec le gouvernement. Donc, je mesure bien ces difficultés mais, en même temps, je trouve que la droite, l'opposition, est d'un incroyable pessimisme...

► **Jacques Chirac.** (...) Les Français vont avoir à répondre à deux questions en une. Est-ce qu'ils veulent redonner un mandat au président qui a présidé depuis sept ans dans les conditions que l'on sait pour qu'il soit douze ans à la tête de l'Etat. Et puis il y a une autre question à laquelle ils vont donner une réponse : quel président choisit-on pour les cinq ans qui viennent, pour accompagner ce changement et cette période, pour que se créent, entre le plus haut responsable et les citoyens et les acteurs, un sentiment de compréhension commune et une envie aussi d'agir en commun ? (...)



ClubAffaires
RENAULT

Clio Extrême

* Profitez de la climatisation pour 1 € de plus soit 6.559571 €, pour tout achat d'une Renault Clio Extrême neuve 3 ou 5 portes. Offre non cumulable, réservée aux particuliers et valable du 16 au 28/02/02.

Cliquez, choisissez, rêvez sur www.renault.fr

Réfléchissez.
La climatisation pour 1 € de plus dans une Renault Clio suréquipée.*

DU 16 AU 28 FÉVRIER, DANS LE RÉSEAU RENAULT.
CONCESSIONNAIRES ET AGENTS PARTICIPANTS

Le candidat se fixe pour objectif d'« avoir à nouveau 900 000 chômeurs de moins » d'ici à 2007

Il propose notamment de « développer la formation tout au long de la vie » et souhaite s'attaquer au « noyau dur du chômage », en hausse depuis le mois de mai

LE PLEIN-EMPLOI. Lionel Jospin en avait fait un « objectif central pour la décennie à venir », le 29 août 1999, devant les militants socialistes qui participaient à l'université d'été de La Rochelle. Sur France 2, jeudi 21 février au soir, le premier ministre candidat a réaffirmé cette volonté. Après avoir rappelé que la France avait créé 1,8 million d'emplois depuis juin 1997 et qu'elle comptait 920 000 chômeurs de moins qu'à

La tâche sera sans doute moins aisée ou plus difficile qu'elle n'a pu l'être entre 1997 et 2002

son arrivée à Matignon, M. Jospin a exprimé son objectif « d'avoir à nouveau 900 000 chômeurs de moins dans la prochaine législature, ce qui nous avancerait vers le plein-emploi ».

Comment y parvenir ? Le premier ministre n'a pas dévoilé son plan de bataille. Il s'est contenté d'évoquer – comme dans sa « lettre aux Français » rendue publique la veille – la nécessité de développer la « formation tout au long de la

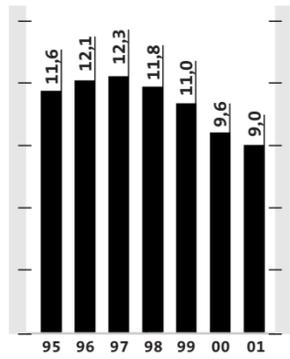
vie ». « Il faut un effort considérable pour faire reculer le chômage », a-t-il admis. Malgré l'ampleur de la tâche, il se veut volontariste. Volontariste, il l'avait été en août 1999 quand il avait évoqué la perspective de plein-emploi, après des années de défaitisme politique sur le sujet. Volontariste, il le reste au moment où il se présente aux suffrages des Français.

Pourtant, la tâche sera sans doute moins aisée ou plus difficile qu'elle n'a pu l'être entre 1997 et 2002. D'abord parce que la croissance donne pour l'instant des signes de faiblesse et que rien ne garantit qu'elle sera aussi vigoureuse qu'elle l'a été ces dernières années. Avec le ralentissement mondial et les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, elle a atteint 2 % en 2001, contre 3,6 % l'année précédente. Pour 2002, le gouvernement prévoit, à l'image de l'ensemble des économistes, qu'elle sera de 1,5 %. Il table sur un rebond à 3 % en 2003. De manière naturelle, donc, les créations d'emplois sont beaucoup moins nombreuses. En 2001, elles ont été de 211 000, contre plus de 500 000 en 2000. Et le chômage est reparti à la hausse depuis le mois de mai. Après avoir été ramené de 12,3 % en juin 1997 à 8,6 % en juin 2001, il est remonté à 9 % en décembre.

Bercy prévoit, cette année, 80 000 créations d'emplois, ce qui

1,8 MILLION D'EMPLOIS CRÉÉS

Taux de chômage de la population active, en pourcentage



Source : Insee

signifie que le chômage ne baissera pas puisque la population active devrait, elle, augmenter de 100 000 personnes. Les choses devraient s'arranger en 2003, anticipe le gouvernement : Bercy attend 3 % de croissance et 300 000 créations d'emplois.

En attendant, c'est un début de législature économique qui s'annonce difficile pour le prochain gouvernement. Au-delà de ces incertitudes conjoncturelles, M. Jospin sait bien qu'il n'y a aucune chance, en l'état actuel des choses en tout cas, que l'économie

française crée autant d'emplois qu'entre 1998 et 2000 (plus de 400 000 par an en moyenne dans le seul secteur marchand). Même à croissance équivalente.

Les 35 heures sont derrière lui. Elles ont, d'après ses services, permis de créer 340 000 emplois et d'en sauver 65 000. La suite s'annonce nettement moins fructueuse. Les grandes entreprises ont déjà réduit leur temps de travail. Quant aux PME employant jusqu'à vingt salariés, qui doivent s'y soumettre depuis le 1^{er} janvier 2002, elles représentent nettement moins d'emplois et bénéficient d'assouplissements relatifs au contingent d'heures supplémentaires qui limitent de facto les effets des 35 heures sur les créations d'emplois. Les emplois-jeunes, qui ont permis à 350 000 personnes de trouver une activité rémunérée au niveau du SMIC, ont également produit tous leurs effets. Quant aux allègements de charges, qui ont abaissé le coût du travail pour le salarié, il semble qu'ils aient, eux aussi, donné le meilleur d'eux-mêmes.

En reconnaissant qu'il est désormais temps de s'attaquer « au noyau dur du chômage », M. Jospin a reconnu la difficulté de la tâche qui attend le prochain gouvernement.

Virginie Malingre

Non à la privatisation d'EDF, mais oui à « une certaine ouverture » de son capital

Un « consensus des salariés » serait nécessaire

APRÈS avoir ouvert le capital de France Télécom en 1997, Lionel Jospin, s'il est élu, ouvrira celui d'EDF. Entre Henri Emmanuelli, qui voulait maintenir « la possession à 100 % du capital par l'Etat », et Dominique Strauss-Kahn qui, dans son livre *La Flamme et la Cendre*, ne souhaite pas « graver dans le marbre le seuil de 50 % », le candidat a tranché. Une privatisation ? « Certainement pas », mais « on peut admettre une certaine ouverture du capital » qui reposerait « aussi sur un consensus des salariés ». Ce choix, qui est également celui du RPR, a été immédiatement critiqué par Robert Hue : « Ce serait à coup sûr aller vers la privatisation de l'entreprise et ce serait désastreux », a estimé le candidat communiste.

EDF est dans une situation paradoxale. Détenue par l'Etat, elle s'est fixé comme objectif de réaliser, en 2005, 50 % de son chiffre d'affaires « hors du marché français de l'électricité », ce qui signifie que l'entreprise a un double souci : s'internationaliser et se diversifier. Dans les deux cas, elle se trouve donc en concurrence avec des opérateurs privés et peut donc de moins en moins justifier son statut de monopole public. Celui-ci s'est révélé particulièrement caduc au printemps 2001, lorsque EDF a lancé une OPA hostile contre le conglomérat privé italien Montedison, en faisant acheter des actions par une banque d'affaires allemande !

Entreprise publique en France, EDF joue donc sans complexe la carte de la déréglementation à l'étranger, opérant à travers ses filiales de droit privé. Une contradiction dénoncée par les gouvernements de Madrid et de Rome. De son côté, la Commission européenne souhaite que la France ouvre

davantage son marché à la concurrence – actuellement seules les grandes entreprises peuvent choisir leur fournisseur d'électricité –, mais ne remet pas formellement en question le statut public de l'entreprise. Ouvrir le capital d'EDF revêt pour son président, François Roussely – un proche de Lionel Jospin –, une double nécessité : politique mais aussi financière. Les acquisitions d'EDF lui coûtent cher et l'entreprise a besoin d'argent.

En interne, le sujet n'est plus tabou. Denis Cohen, secrétaire général de la Fédération CGT des

Une des principales questions sera celle des retraites et du statut des agents

mines et de l'énergie, qui représente plus de 50 % des salariés de l'électricien, estime certes que l'ouverture du capital d'EDF et de Gaz de France « ne répond à aucun des défis de notre époque », mais il n'exclut pas d'« examiner la question » si « elle se pose pour des raisons industrielles ».

Une négociation est donc possible. Hasard ? depuis quelques semaines, le responsable des relations avec les syndicats d'EDF n'est autre que Gilles Gateau, un des conseillers sociaux de Lionel Jospin à Matignon. Une des principales questions sera celle des retraites et du statut des agents d'EDF. Mais, là encore, l'exemple de France Télécom peut constituer un précédent.

Frédéric Lemaître

Une « conférence sociale » pour examiner en priorité le dossier des retraites

LIONEL JOSPIN a l'intention, s'il est élu président de la République, de promouvoir le dialogue social. C'est ce qu'il a affirmé sur France 2, jeudi 21 février, en souhaitant qu'« au lendemain des élections se tiennent une conférence sociale qui examinera avec les partenaires sociaux l'ensemble des problèmes sur lesquels on peut avancer, pour qu'on n'ait pas à légiférer », a-t-il lancé. Dans ce cadre, les retraites seront « le premier dossier qu'il faudra examiner avec les chefs d'entreprise et, bien sûr, les syndicats pour trouver des solutions », a-t-il annoncé.

D'une certaine manière, M. Jospin souhaite sans doute, si l'occasion lui en est donnée, effacer le mauvais souvenir de la conférence de Matignon, le 10 octobre 1997, à l'issue de laquelle il avait annoncé qu'il imposerait les 35 heures par la loi. Jean Gandois, le président du CNPF, qui s'était alors dit « berné », avait démissionné trois jours plus tard, estimant que seul un « tueur » pouvait lui succéder. Depuis, le nouveau patron du Medef, Ernest-Antoine Seillière, a transformé l'organisation patronale : avec la « refondation sociale », est rentrée en politique.

LOIN DES CHEFS D'ENTREPRISE

Le premier ministre, lui, est resté éloigné des chefs d'entreprise. Il n'a pas mis à profit son passage à Matignon pour tisser des liens avec



eux. En cette fin de mandat, on constate qu'il y a bien longtemps que les patrons n'ont pas été aussi critiques – et publiquement – sur la politique d'un gouvernement. L'appel de 56 PDG ou directeurs généraux de grands groupes français, publié à l'automne dans *Les Echos* pour demander au gouvernement de retirer de sa loi de modernisation sociale les mesures durcissant les licenciements est une première. Les syndicats sont tout aussi criti-

ques sur le bilan de M. Jospin en matière de dialogue social. « Il ignore superbement les partenaires sociaux, comme s'il ne percevait pas leur rôle et leur utilité », avait déclaré Nicole Notat dans un entretien à *L'Express* en mai 2001. La secrétaire générale de la CFDT, qui est revenue plusieurs fois sur ce thème ces derniers mois, n'est pas la seule à se plaindre.

Jacques Chirac a bien vu la faille. Depuis quelques semaines, il ne

cesse de vanter les mérites du « dialogue social ». Lors de ses vœux aux « forces vives » (patronat, syndicats, associations), le 8 janvier, à l'Élysée, le chef de l'Etat a salué, sans la nommer, la démarche de refondation sociale engagée par le patronat et la CFDT. Elle a permis de « montrer que [le patronat et les syndicats] pouvaient conduire ensemble des négociations dans des domaines essentiels, parvenir à des accords importants, ouvrir des voies nouvelles et fécondes pour l'avenir ».

UN DÉFICIT DE RELATIONS

M. Chirac avait appelé « à changer de logique, à construire une nouvelle architecture des responsabilités fondées sur le respect et le rôle de chacun et la recherche d'un nouvel équilibre dans les relations entre l'Etat et les partenaires sociaux ». Le chef de l'Etat avait alors ajouté que « lorsqu'un besoin se fait jour dans le domaine des relations et de l'organisation du travail, les partenaires sociaux devraient d'abord être saisis afin qu'ils puissent trouver eux-mêmes les solutions de progrès et les points d'équilibre permettant de concilier les intérêts et les énergies ».

M. Jospin, qui reconnaît qu'il y a eu un déficit de relations entre le gouvernement et les partenaires sociaux, veut se rattraper avec sa « conférence sociale ».

V. Ma.

François Fillon : « Il n'y a plus de références idéologiques à gauche »

« **ENFERMER** » Lionel Jospin à Matignon aussi longtemps que possible : tel est l'objectif que poursuit la droite, sachant d'expérience combien il est difficile pour un premier ministre en fonction de briguer l'Élysée. « Premier ministre égal à lui-même continuant à être premier ministre », a ainsi jugé l'ancien président du RPR, Philippe Séguin. La porte-parole de campagne de Jacques Chirac, Roselyne Bachelot, a évoqué un « homme étriqué car enlaid dans sa peau de premier ministre ».

Pour la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, le premier ministre « manque singulièrement de recul, de capacité d'analyse, de vision, bref de dimension ». « C'est l'homme aux deux visages », a renchéri son conseiller politique, Patrick Ollier, en ajoutant que M. Jospin « essaie d'expliquer aux Français que demain, si on l'élit, il va résoudre les problèmes qu'il a été incapable de résoudre pendant cinq ans ». Revenant sur les propos tenus par M. Jospin au sujet de la privatisation d'EDF, le président

RPR de la région Pays-de-la-Loire, François Fillon, a évoqué une « déroutante idéologie ». « Il n'y a plus véritablement de références idéologiques à gauche », a-t-il insisté.

Les chefs de file – chiraquiens – des députés de l'opposition ont été unanimes : Jean-Louis Debré (RPR) a jugé M. Jospin « agressif » et « polémique ». Philippe Douste-Blazy (UDF) l'a trouvé « embarrassé par son bilan » et « enfermé dans ses contradictions partisans ». Jean-François Mattéi (DL) a vu un premier ministre « prisonnier de

ses contradictions » et « incapable de dessiner un projet pour la France ».

Moins sévère, le directeur de campagne de François Bayrou, Gilles de Robien, a trouvé le premier ministre « clair sur la forme », mais « peut-être un petit peu trop attaché à son ego personnel ». Le porte-parole de campagne d'Alain Madelin, Thierry Jean-Pierre, a dénoncé la « schizophrénie politique » de M. Jospin, qui « promet d'une main ce qu'il n'a pas fait de l'autre ». A l'extrême droite, Jean-

Marie Le Pen (FN) affirme que le premier ministre « trompe les Français quand il affirme que son projet n'est pas socialiste ». Selon Bruno Mégret (MNR), « le loup socialiste s'est fait agneau candidat ».

A gauche, le premier secrétaire du PS, François Hollande, a déclaré que Lionel Jospin avait défini « une conception de la présidence de la République dynamique », en voulant « que le prochain chef de l'Etat ne soit pas seulement un commentateur, un arbitre, mais un acteur au premier rang de la responsabilité ». La ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, a observé que le premier ministre candidat « a proposé un dialogue direct aux Français, il l'a fait avec sincérité, sérénité et responsabilité ».

Le ton est plus critique au sein des partenaires de la majorité plurielle. Robert Hue s'est inquiété des « clins d'œil au centre et à certaines thèses néolibérales ». Déplorant « une inflexion préoccupante » à propos des retraites et de l'avenir d'EDF, le candidat communiste

a noté que M. Jospin n'a « rien dit sur le pouvoir d'achat et l'avenir de l'emploi ». Il a, une nouvelle fois, plaidé pour « un ancrage à gauche nécessaire et fort ».

Correct mais peut mieux faire : c'est ainsi que le porte-parole national des Verts, Stéphane Pocrain, a jugé l'intervention de M. Jospin. « Le candidat socialiste a fait preuve de davantage d'application que d'imagination, a-t-il dit. Il est certes crédible mais pas encore convaincant ». M. Pocrain s'est insurgé sur « la manière » dont il a parlé « de la délinquance des mineurs » en estimant que ce n'est pas « digne d'un candidat à la présidence de la République ». Sur la sécurité, Arlette Laguiller a souligné que « Jospin fait mieux que reprendre le langage sécuritaire et répressif de Chirac et de la droite, il en revendique la paternité ». La candidate de Lutte ouvrière n'a pas distingué d'évolution entre « le candidat Jospin et le premier ministre » qui s'inscrit, selon elle, « dans la continuité des premiers ministres de la droite qui l'ont précédé ».

Les centres de placement immédiat (CPI) sont, eux, de création gouvernementale. Ils ont été mis en œuvre début 1999, après qu'une polémique eut opposé l'ancien ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement – qui réclamait l'ouverture de « centres de retenue » – à M^{me} Guigou, opposée à la réouverture des centres fermés. Formule hybride, les CPI ont été présentés par M. Jospin comme des foyers « strictement contrôlés » : il affirmait alors qu'« il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ».

En réalité, ce sont des foyers d'accueil d'urgence, avec un encadrement renforcé, abritant dix mineurs pour une période qui ne peut excéder trois mois. Il existe actuellement quarante-sept CPI, mais beaucoup d'entre eux sont d'anciens foyers d'hébergement reconvertis. L'objectif était d'en créer cinquante à la fin 2001. Au total, CER et CPI ont accueilli près de 1 700 jeunes en 2000.

Cécile Prieur

FRANCE

Le recul de 0,1 % de l'activité au dernier trimestre a ramené la croissance à 2 % l'année dernière

Les attentats du 11 septembre ont amplifié le ralentissement international. Les exportations se sont brutalement contractées en fin d'année. Seule la consommation a résisté

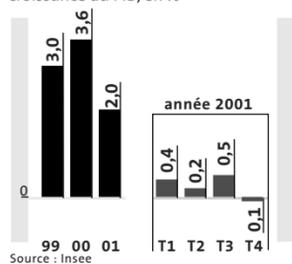
LA FRANCE n'a pas résisté à la récession qui a touché une grande partie du monde en 2001 : pour la première fois depuis 1996, elle a vu son activité se contracter au quatrième trimestre. Selon les chiffres publiés par l'Insee, vendredi 22 février, le produit intérieur brut (PIB) a en effet reculé de 0,1 % sur les trois derniers mois de l'année. Ce qui porte la croissance annuelle à 2 %, contre 3,6 % en 2000. Le ralentissement a donc été brutal.

Coupable : le choc international, parti des Etats-Unis fin 1999 et qui s'est ensuite propagé à une grande partie du monde, et notamment à l'Allemagne. Les attentats du 11 septembre à New York et à Washington ont brisé le frémissement de l'activité perceptible à la fin de l'été. Les exportations, déjà en baisse sur les trois premiers trimestres, se sont ensuite effondrées : au quatrième trimestre, elles se sont contractées de 3,8 %. Sur l'ensemble de l'année, elles progressent quand même de 1,1 % grâce à un acquis de croissance (c'est-à-dire la croissance qu'elles auraient quand même affichée en 2002 si elles étaient restées stables tout au long de l'année) important en 2000.

Dans ce contexte, le commerce extérieur n'a que très faiblement alimenté la croissance en 2001. Au dernier trimestre, il y a contribué à hauteur de 0,1 point, et sur l'année de 0,4 point. Ce sont d'abord les industriels qui en ont souffert. Les entre-

UN NET RALENTISSEMENT

croissance du PIB, en %



prises ont vu leurs débouchés se réduire. Inquiètes de la situation, elles ont gelé leurs achats, puisant dans leurs stocks pour répondre à la demande. Les importations ont tellement chuté (-4,7 % au quatrième trimestre, -0,2 % en 2001) que malgré la chute des exportations, la France dégage quand même un excédent commercial en 2001 de 3,3 milliards d'euros. Mais, pour la production - et donc la croissance -, ce comportement des entreprises industrielles a été extrêmement néfaste. Ainsi les stocks contribuent négativement à la croissance à hauteur de moins un point sur l'année et de moins 0,4 point au dernier trimestre.

« On peut considérer que le choc international nous a fait perdre 0,6 point de croissance en 2001. C'est ce qui résulte de la contribution des stocks et du commerce extérieur à la progression du PIB », estime Bercy.

Dans les faits, les conséquences du ralentissement mondial sur l'économie française ont même été plus importantes dans la mesure où les entreprises, plongées dans l'incertitude, ont suspendu tous leurs plans de développement. Au quatrième trimestre, leurs investissements ont reculé de 0,2 %. Ce qui porte à 3,8 % leur progression sur l'année, contre 7,2 % en 2001, grâce, là aussi, à un acquis de croissance important en 2000.

Seule rescapée, la consommation des ménages qui s'est, envers et contre tout, maintenue. Sur l'année, elle a progressé de 2,9 %, comme en 2001. Mais ce bon chiffre masque un certain ralentissement sur la deuxième partie de l'année. Au quatrième trimestre, les achats des Français n'ont en effet progressé que de 0,2 %. Après un troisième trimestre qui avait été, pour sa part excellent, puisque les dépenses de consommation avaient progressé de 1,1 %, il convient sans doute de laisser les deux chiffres pour se faire une idée de son rythme annuel de progression. Celui-ci est passé de 3,4 % au premier semestre à 2,6 % au second.

Toujours est-il que la consommation des ménages a sans conteste sauvé la croissance française. La demande intérieure hors stock a ainsi contribué à la croissance à hauteur de 2,6 points en 2001 et de 0,1 point au dernier trimestre.

Cela s'explique d'abord par les créations d'emplois, qui ont encore

été au nombre de 211 000 l'an dernier. Les augmentations salariales se sont aussi légèrement accélérées. Et les baisses d'impôts ont sans doute commencé à se faire sentir. Conséquence, le pouvoir d'achat des revenus des ménages a fortement augmenté en 2001, de 3,5 %, alimentant les ardeurs dépenses des Français.

DES SIGNES DE REPRISE

Certes, le chômage est reparti à la hausse depuis le mois de mai, mais les ménages ont gardé le moral. L'heure n'est plus à l'euphorie, comme à la fin 2000, mais elle n'est pas non plus à la déprime. A priori, donc, l'année 2002 ne part pas très fort. La France bénéficie d'un très faible acquis de croissance en 2001 (0,2 point). Mais les signes de reprise sont là. La consommation reste au rendez-vous. Et, surtout, le rebond industriel est perceptible. Le commerce extérieur devrait reprendre un peu de vigueur. Il faudra sans doute attendre la deuxième partie de l'année avant que les entreprises se remettent à investir et à embaucher. Le ministère de l'économie et des finances parie, en tout cas, sur ce scénario optimiste - comme l'ensemble des économistes - puisqu'il envisage une croissance moyenne de 1,5 % en 2002, avec une nette accélération dans les derniers mois de l'année.

Virginie Malingre

En accueillant à Toulouse la convention nationale de l'UEM, Philippe Douste-Blazy met en avant sa candidature à Matignon

TOULOUSE

de notre correspondant régional Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale et maire de la quatrième ville de France, devait ouvrir, samedi 23 février à Toulouse, la convention nationale de l'Union en mouvement (UEM), dont il est, par ailleurs, l'un des principaux animateurs. Bien que le président de la République ait fait savoir qu'il ne participerait pas à ce premier grand rassemblement des chiraquiens, le rendez-vous est d'importance : 4 000 à 6 000 personnes étaient attendues pour ce lancement de la campagne, au cours duquel l'opposition devait présenter son « projet d'alternance » pour les cinq prochaines années.

Le choix de Toulouse n'est évidemment pas sans signification. Par tempérament autant que par ambition politique, M. Douste-Blazy a choisi de gouverner au centre. Chacune de ses initiatives obéit à un projet politique précis : montrer que, depuis qu'il est en charge d'une grande ville représentative des problèmes de la société française, il offre des réponses à valeur nationale. En creux, l'objectif est transparent : il s'agit pour le maire de Toulouse de faire acte de candidature à Matignon. L'expérience toulousaine - qu'il qualifie lui-même de « laboratoire » - se veut

exemplaire. Pour Toulouse aujourd'hui, pour la France demain...

On attendait M. Douste-Blazy en héritier tranquille de Dominique Baudis, gérant confortablement une ville jeune, attirante, sans dette, à qui tout souriait. Il s'est au contraire saisi du terrain pour multiplier les signaux en direction de la société civile, du tissu associatif, voire de la gauche, en n'hésitant pas à bousculer ses propres troupes.

« CASSER LE GHETTO »

A peine élu, au bénéfice d'un réflexe anti-Motivé-e-s au sein d'une frange de la population, il engage une relation privilégiée avec ce mouvement dont l'avènement, pendant les élections municipales, a bousculé le paysage politique. Son premier acte, au Capitole, consiste à mettre en place un dispositif de « démocratie de proximité » qui est sa façon de répondre à l'aspiration de « démocratie participative » dont les Motivé-e-s étaient porteurs.

A ceux qui le pressent d'emboucher les trompettes de la répression contre l'insécurité urbaine en instituant un couvre-feu pour les mineurs ou en armant la police municipale, il répond en négociant avec les services de l'Etat un grand projet de ville pour « casser le ghetto » et « humaniser » les quartiers sensibles du Mirail. En même temps qu'il finance l'installation de maisons de la justice et du droit et d'un centre d'éducation renforcé pour « faire sentir le souffle de l'autorité », il décide d'instituer dans les écoles maternelles et primaires de la ville des structures d'animation périscolaire pour ceux qu'il appelle « les orphelins de 16 h 30 », afin de prévenir dès le plus jeune âge les comportements

François Bayrou, « invité surprise »

Le président de l'UDF, François Bayrou, a décidé de se rendre à Toulouse, samedi 23 février, pour intervenir lors de la convention de l'Union en mouvement. Le député européen, qui a annoncé sa décision sur RFI, vendredi matin, a expliqué au Monde les raisons de son choix. « Je n'y serais pas allé si Jacques Chirac avait dit qu'il y allait. On nous dit que c'est un rassemblement de toute l'opposition. J'y ai donc ma place », souligne M. Bayrou, qui souhaite avoir un débat « les yeux dans les yeux » avec « des gens qui sont des partenaires et, pour beaucoup, des amis ». « Cinq minutes de temps de parole » lui permettraient notamment d'expliquer qu'« un parti unique n'est bien ni pour la France ni pour l'opposition ».

violents. En septembre 2001, la catastrophe de l'usine AZF fournit au maire de Toulouse l'occasion d'un nouveau positionnement. M. Douste-Blazy, au nom du primat du droit à la sécurité, n'hésite pas à demander le départ des usines chimiques et à faire sien le slogan « plus jamais ça ». Il estime que l'époque de l'emploi à tout prix est révolue et que les questions du cadre de vie en milieu urbain sont devenues prépondérantes. Il donne systématiquement la parole au représentant des sans-fenêtres - un militant de Lutte ouvrière - pendant les conseils municipaux.

Les tentatives de « Douste » de se construire une stature nationale à partir de Toulouse s'inscrivent dans deux paris : la reconduction de Jacques Chirac à l'Élysée et le succès de l'UEM aux élections législatives. Le raisonnement est simple : si M. Chirac confirme sa stratégie de refondation de la droite et d'ouverture sur le centre, il devra investir comme premier ministre une personnalité en phase avec la société moderne. Une équation qu'un proche du maire de Toulouse présente ainsi : « Soit Chirac choisit de gagner au centre, et c'est Philippe à Matignon, soit il bétonne à droite, et ce sera Sarkozy. »

Jean-Paul Besset

La mère pourra désormais transmettre son nom à ses enfants

La loi Gouzes met le droit français en conformité avec les règles du Conseil de l'Europe

LA « LÉGISLATURE JOSPIN », marquée par le vote de plusieurs réformes en faveur des femmes (parité, IVG à douze semaines, lutte contre le harcèlement), s'est achevée, jeudi 21 février, à l'Assemblée nationale, par l'adoption définitive de deux textes importants sur la famille : le projet de loi établissant une autorité parentale partagée, quelle que soit la situation matrimoniale du couple (marié, divorcé, concubin...); la proposition de loi socialiste autorisant la mère à donner son nom à ses enfants. Ce second texte a été approuvé par l'ensemble des groupes (RPR, DL, RCV, PS, PCF), à l'exception de l'UDF, qui s'est abstenue. Dans dix-huit mois, le temps laissé à l'état civil pour s'adapter, les parents pourront donner à leurs enfants le nom du père, de la mère ou les deux accolés dans l'ordre de leur choix (alphabétique en cas de désaccord).

Jusqu'à présent, une coutume ancestrale, validée par la jurisprudence, imposait automatiquement le patronyme sur l'acte de naissance. Depuis la loi Badinter de 1985, la mère pouvait accoler son nom à celui du père. Mais il n'avait qu'une valeur d'usage (inscription sur la carte d'identité, par exemple), puis-que l'enfant ne pouvait pas le transmettre à ses descendants.

DES CONCESSIONS DE TAILLE

Le « nom patronymique » cède donc la place au « nom de famille » dans le code civil. Pour les enfants de moins de 13 ans, une déclaration conjointe devant l'officier d'état civil suffira aux parents (mariés ou non) pour adjoindre le nom de la mère, sauf s'ils ont des frères ou des sœurs de plus de 13 ans (afin de préserver l'identité de la fratrie). Rien n'est prévu pour les mineurs de 13 à 18 ans. Quant aux adultes,

ils pourront seulement adjoindre le nom du parent qui ne leur a pas été transmis.

Pour faire passer la réforme avant la suspension des travaux du Parlement, vendredi, le gouvernement et les députés ont dû faire plusieurs concessions de taille aux sénateurs, qui ont tenté jusqu'au dernier moment de limiter la portée du projet. La ministre de la justice a notamment accepté qu'en cas de désaccord des parents (ou d'oubli au moment de la naissance), ce soit le nom du père qui prévaille. La veille, au Sénat, Marylise Lebranchu avait déjà qualifié l'amendement sénatorial de « solution régressive et dangereuse »; elle est revenue à la charge, jeudi, à l'Assemblée, en regrettant que « les tentatives maximalistes pour conforter la primauté du père l'aient emporté ». Ces critiques ont été relayées par la députée RPR Marie-Jo Zim-

mermann (Moselle), qui a souhaité - comme le rapporteur, Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne) - qu'un nouveau projet « gomme les dispositions les plus sexistes » du texte lors de la prochaine législature.

En dépit de cette ultime offensive sénatoriale, le consensus entre la droite et la gauche est très large. Le 29 mai 2001, Jacques Chirac avait estimé que cette nouvelle liberté donnée aux parents « s'inscrit dans un mouvement légitime ». La loi Gouzes met le droit français en conformité avec les règles du Conseil de l'Europe, qui a posé le principe de « l'égalité des époux en droit civil ». En 1994, la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg avait condamné la Suisse (arrêt Burghartz) pour discrimination fondée sur le sexe dans la transmission patronymique.

Jean-Michel Bezat

abonnés

audience

annonceurs

6 067 000 abonnés dont 3 millions en France, 2,2 millions au Royaume-Uni et 820 000 en Europe continentale (Espagne, Pays-Bas, Belgique) et Maroc. Wanadoo compte 545 000 abonnés aux services d'accès haut débit en Europe au 31 décembre 2001.

1 300 000 000 pages vues par mois (décembre 2001), une progression de 144 % en un an en Europe.

645 000 annonceurs au 31 décembre 2001 en Europe dans les annuaires dont 540 000 en France. Pagesjaunes.fr comptait 201 000 annonceurs en 2001, une progression de 49 % en un an.

EBITDA positif à périmètre constant* en 2001

L'EBITDA de Wanadoo à périmètre constant* est positif de 29 millions d'euros sur l'ensemble de l'exercice 2001, contre une perte de 66 millions d'euros en 2000. Cette progression est liée à l'effet conjugué de l'amélioration continue de la rentabilité de l'accès à Internet et de la poursuite de la croissance de l'EBITDA de l'activité Annuaires. L'EBITDA consolidé de Wanadoo s'est élevé à -64 millions d'euros en 2001, contre -66 millions d'euros en 2000. Wanadoo confirme son objectif d'être EBITDA positif sur l'exercice 2002.

* Hors Freeserve (intégré le 1^{er} mars 2001) et Indice Multimedia (intégré le 1^{er} avril 2001) en 2001.

Retrouvez toutes les informations financières des résultats 2001 sur www.wanadoo.com
10 10 ou 0 800 05 10 10 (appel gratuit)

 **wanadoo**

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Après moins de deux heures de délibéré, la cour d'assises de la Haute-Garonne a condamné, jeudi 21 février, Patrice Alègre à la **RÉCLUSION CRIMINELLE À PERPÉTUITÉ** assortie d'une **PÉRIODE DE SÛRETÉ DE VINGT-DEUX**

ANS, le maximum légal. Pourtant, le silence dans lequel l'accusé est resté mué tout au long de l'audience a laissé aux familles des victimes un **SENTIMENT DE FRUSTRATION**. Ce procès aura été marqué par l'acharnement des

parties civiles, ainsi que des avocats, de l'ex-compagne et de la fille de l'accusé, à **ARRACHER AU MEURTRIER DES PAROLES** susceptibles de les aider à comprendre ce qui l'a poussé à commettre les actes qui lui étaient repro-

chés. Daniel Zagury, expert psychiatre, interrogé par *Le Monde*, explique que l'espace judiciaire n'est **PAS UN ESPACE THÉRAPEUTIQUE** et que les meurtriers en série sont avant tout « *des ratés de la vie* ».

Le procès de Patrice Alègre laisse aux familles un sentiment d'inachevé

Le tueur en série a été condamné à la peine maximale : la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de vingt-deux ans. Mais l'impossibilité pour l'accusé de s'exprimer sur ses actes a empêché toute vraie délivrance chez les parties civiles



ASSISES DE LA HAUTE-GARONNE
9^e jour d'audience

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Après moins de deux heures de délibéré, la cour d'assises de la Haute-Garonne a condamné, jeudi 21 février, Patrice Alègre à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de vingt-deux ans, le maximum légal. Les jurés l'ont reconnu coupable des cinq meurtres, de la tentative de meurtre et des six viols qui lui étaient reprochés. La cour a suivi les réquisitions de l'avocat général Marc Gaubert qui, dans la matinée, avait réclamé cette peine dès le début de son réquisitoire, contrairement aux usages. Il a expliqué son choix par le « *paradoxe* » dans

lequel il se trouvait : « *Devoir demander la peine maximale de l'arsenal juridique français, en ayant le sentiment qu'elle est dérisoire.* » « *J'ai voulu d'abord penser aux victimes et les rassurer* », a-t-il souligné.

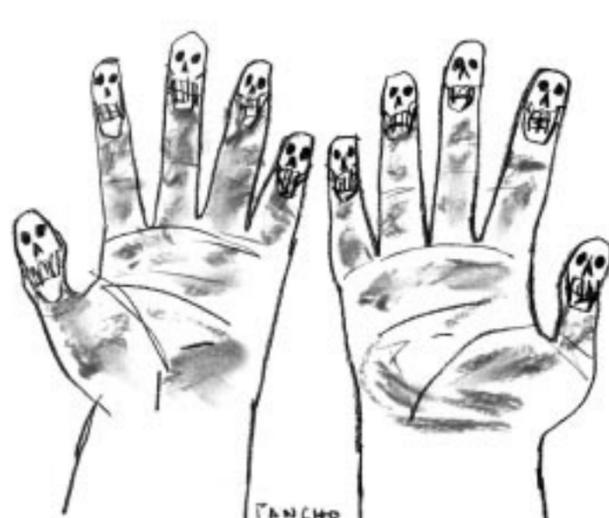
Evoquant des « *crimes hors du commun* », il a présenté l'accusé comme un « *diable qui donne la mort* ». Dans son intervention, émaillée de quelques erreurs de faits et de dates, M. Gaubert a tenté de démontrer que l'accusé aurait commis ses crimes avec préméditation. « *Vous êtes un prédateur, a-t-il soutenu. Vous agissez toujours au milieu des ténèbres.* » Et, comme si le tableau n'était pas assez noir, il a qualifié Patrice Alègre de « *petite crapule* » sous prétexte qu'après certains de ses crimes, il avait volé ses victimes.

Si l'avocat général a reconnu que l'accusé n'a pas pu « *construire harmonieusement* » sa personnalité et

que cette « *difficulté à s'identifier* » l'a effectivement « *affecté* », c'était pour mieux renforcer son raisonnement. « *Ce qui étonne, a-t-il expliqué, c'est la facilité avec laquelle vous recourez aux actes les plus extrêmes pour inverser ce processus. Vous êtes le démiurge qui jouez en maître de la vie et de la mort. La dernière démarche d'humanité qu'on peut avoir à votre égard, c'est de vous renvoyer à l'horreur de vos actes.* »

C'est avec ses tripes que M^e Pierre Alfort, avocat de Patrice Alègre, s'est attaché à redonner un visage humain à son client. « *C'est monstrueux, mais c'est un homme, a-t-il crié. C'est un homme et c'est ce qui me donne le courage de le défendre. On ne l'a pas parachuté dans ce box à 33 ans par hasard. Les monstres n'existent pas, ce serait rassurant si c'en était un.* » Et l'avocat de s'indigner de l'absence des parents de l'accusé au procès. « *Il est seul, cet homme. Ils sont où, les parents qui l'aiment ? Ils sont venus un jour, ils sont repartis, c'est pas ça, l'amour. C'est un mal-aimé Alègre.* » Un mal-aimé mais aussi un « *mal généré* », élevé au sein d'une famille où tout allait à vau-l'eau, entre un père psychorigide « *qui l'a massacré* » et une mère volage « *qui a complètement imploré* ».

Pour l'avocat, le seul véritable enjeu de ce procès c'est Anaïs, la fille de Patrice Alègre, « *sa septième victime* », car elle doit savoir « *qu'il y a de l'humanité chez son papa* ». A ce moment de la plaidoirie, M^e Alfort a lu une lettre de l'accusé adressée à sa fille. Une lettre où il lui dit son amour. A la fin de la lecture, Jean-



Michel Martinet, père d'une victime, qui n'a jamais caché sa haine pour l'accusé pendant le procès, est intervenu : « *Signé Pierre Alfort !* », provoquant une réaction tout aussi virulente d'Alain Normand, frère d'une autre victime, qui l'a interpellé à son tour : « *Ta gueule facho, moi, je veux écouter, ça m'intéresse !* »

TABLEAU IMAGINAIRE

Avant d'entamer le cœur de sa plaidoirie, M^e Laurent Boguet, second avocat de Patrice Alègre, a tenu à ramener un peu de sérénité dans un prétoire sous pression en rappelant ce qui devrait être une évidence. « *Ce n'est pas un procès en sor-*

cellerie, a-t-il lancé. C'est celui d'un homme et dans cette salle, on pose les armes à l'entrée et on vient avec son cœur et sa conscience essayer de comprendre pour juger. » Est-ce la puissance rassurante de sa voix ? Est-ce l'émotion qu'il a laissé poindre dans ses mots ? En tout cas, l'avocat a atteint son but. En quelques minutes, un silence apaisant s'est emparé de la cour d'assises et M^e Boguet en a profité pour raconter le tableau imaginaire qu'il venait d'achever, celui d'une « *tempête* », celui de l'accusé : « *Il n'y a pas de noir dans ma peinture, parce que l'homme n'est pas noir ou blanc, il est gris clair ou gris foncé, a-t-il précisé. Dans ce tableau*

il y a l'écume des vagues, des jours et des nuits de Patrice Alègre. » Des nuits qui remontent à l'enfance de l'accusé, quand il évoluait « *sans repère, sans cadre* ». L'avocat a lui aussi évoqué ce père « *trop absent* » et cette mère qui a manqué de « *l'instinct de protection* ». « *Imaginez la vie d'un enfant laissé à l'état de sauvegeon* », a-t-il suggéré. Dans son tableau, M^e Boguet a peint une falaise, « *celle qui emmure* » l'accusé.

Si l'accusé ne peut pas dire ce qui lui est passé par la tête au moment des passages à l'acte, c'est « *qu'il est incapable de se renvoyer l'atroce vérité* », a indiqué l'avocat avant de poursuivre sa métaphore picturale : « *Au-delà de l'écume il y a des vagues d'une profondeur insondable.* » Dans ces vagues, Laurent Boguet a perçu les échos d'un complexe d'Œdipe non accompli et qui hante toujours Patrice Alègre.

C'est dans ce contexte que l'accusé aurait agi « *parce qu'à chaque fois un événement extérieur intervient, comme une authentique malédiction* ». L'hospitalisation de sa fille, le départ de sa compagne, l'accident de son frère auraient ravivé ses frustrations d'enfant et « *libéré ses pulsions* ». Alors, Patrice Alègre « *va vers la femme, pas n'importe laquelle, celle qui représente la mère originelle* ». « *Incroyable et effroyable désir qui consiste à vouloir aimer celle qui vous a donné la vie* », a constaté l'avocat. Et, « *parce que c'est insupportable, on supprime l'origine du mal en anéantissant ce qu'on a désiré* ».

Acacio Pereira

Six autres affaires non élucidées

Une période de sept années séparent les deux séries de meurtres avoués par Patrice Alègre. Persuadés que l'assassin n'a pu rester aussi longtemps sans assouvir ses pulsions, les gendarmes ont mis sur pied, en juin 2000, une cellule d'une dizaine d'enquêteurs chargés d'éplucher les 191 dossiers de meurtres non élucidés, de suicides douteux et de disparitions signalés dans la région entre 1990 et 1997.

Ce travail de fourmi a abouti, en octobre 2001, à la mise en examen du criminel dans trois nouvelles affaires : le meurtre d'une prostituée, Line Galbardi, en janvier 1992 à Toulouse ; le viol d'une seconde, Françoise D., un mois plus tard, ainsi que le meurtre d'une vendeuse, Patricia Gelis, retrouvée fin octobre 1992 noyée dans la Garonne. Les enquêteurs suspectent enfin Patrice Alègre dans trois dernières affaires non élucidées : la disparition en 1992 de Corinne Lazari, l'homicide de Valérie Réorda en 1990 à Saint-Jory (Haute-Garonne) et celui de Josette Poiroux, retrouvée morte en octobre 1992 à Toulouse.

Treize ans à attendre que « la vérité soit dite »

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

21 février 1989-21 février 2002. Treize ans séparent la mort de Valérie Tariote, première victime de Patrice Alègre, de la condamnation de celui-ci à la réclusion criminelle à perpétuité. Treize ans pendant lesquels la famille de la jeune fille a espéré obtenir une explication. Le procès n'a pas répondu à ses attentes et leur avocat, M^e Jean-Michel Ducomte, a regretté, mercredi 20 février, lors de sa plaidoirie, les silences de l'accusé. « *Nous pensions que la vérité pourrait être dite, parce qu'il n'y a pas de deuil sans un début de compréhension* », a-t-il expliqué. A défaut d'explication, l'avocat s'est interrogé sur « *l'humanité* » de Patrice Alègre, qui serait mu par « *une pulsion de mort* ». « *Je crois simplement que c'est un monstre, un dramatique éclair d'inhumanité, a-t-il affirmé. Chez lui, la mort est un projet permanent qui va au-delà de la préméditation.* » Avocate d'Emi-

lie Espès, seule victime survivante, M^e Frédérique Dantin-Mouton a elle aussi regretté les silences de l'accusé. « *Emilie était venue pour comprendre, le procès ne suffira pas* », s'est désolée l'avocate.

Pour la défense des intérêts de la famille Martinet, dont la fille, Laure, 19 ans, est morte en janvier 1990, M^e Guy Debuissin a rappelé que le père de la victime avait un souhait – que Patrice Alègre soit libéré le plus rapidement possible – rappelant implicitement les menaces de mort que le père de cette victime, Jean-Michel Martinet, avait proférées contre l'accusé.

« DANS LA NUIT DES CACHOTS »

Le style de M^e Simon Cohen, avocat de la famille Matias, est plus lyrique et plus littéraire. Dans une plaidoirie bien charpentée, il a évoqué en parallèle le parcours des parents de la victime, immigrés portugais, et le tragique destin de leur fille Martine, tuée en février 1997. L'avocat ne

croit pas qu'une pulsion sexuelle soit à l'origine des crimes. « *Quand il tue, Patrice Alègre supprime un témoin, rationnellement* », a-t-il soutenu.

« *Patrice Alègre n'est pas un tueur au sang chaud, c'est un tueur organisé militairement* », a affirmé pour sa part M^e Elisabeth Cadiot, avocate de la famille de Mireille Normand, morte dans son chalet de l'Ariège en juin 1997. Mais, a-t-elle poursuivi, « *il n'y a pas que dans les manoirs qu'on trouve des fantômes, on en rencontre aussi dans la nuit des cachots* ». Pour sa part, M^e Franck Aidan, conseil de la famille d'Isabelle Chicherie, tuée en septembre 1997, a choisi « *de ne pas comprendre Patrice Alègre* », parce que « *quand on comprend on ne juge pas* ». Pour autant, il a tenu à se démarquer des violences verbales haineuses de M. Martinet, « *car la vie doit l'emporter sur la mort* ».

A. Pe

Briser le silence pour permettre le travail de deuil

Le besoin des parties civiles de comprendre les crimes s'est imposé comme l'enjeu des débats

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Au procès de Patrice Alègre, les avocats de la défense et le représentant du parquet ont une seule fois

ANALYSE

Les familles se sont érigées en partenaires incontournables de l'œuvre de justice

trouvé un terrain d'entente. Dans les plaidoiries des premiers, dans le réquisitoire du second, la même phrase a été prononcée : « *L'enjeu de ce procès n'est pas le quantum de la peine.* » Chacun savait que l'accusé, qui avait reconnu à l'instruction l'ensemble des faits, serait très probablement condamné à la peine maximale. L'enjeu était donc ailleurs, et ce sont les familles des victimes qui, tout au long des neuf journées d'audience, l'ont porté. Elles voulaient comprendre ce qui s'était passé, elles souhaitaient entendre de la bouche même de Patrice Alègre des explications précises et détaillées sur les circonstances des meurtres. Elles ont ainsi

occupé une grande part de l'espace de parole que constitue une cour d'assises. Un fait suffisamment rare pour être souligné.

En interpellant Patrice Alègre dès le quatrième jour d'audience, jeudi 14 février, Marie-Louise Matias, sœur de l'une des victimes, a résumé les attentes des parties civiles. « *Je n'ai que mon imagination, qui me tue peu à peu* », avait-elle lancé, supplantant l'accusé de s'expliquer. Au mutisme de celui-ci, incapable de verbaliser une réponse cohérente, la jeune femme opposait la nécessité de connaître toute l'horreur des crimes, même si la vérité devait être insoutenable. Dans le même mouvement, elle avait réclamé des policiers qui avaient enquêté sur la mort de sa sœur des éclaircissements. N'avaient-ils pas, pendant sept longs mois, laissé croire à la famille de Martine Matias que celle-ci s'était suicidée, alors même que tous les éléments d'un crime étaient réunis ?

Parce qu'il avait passé des aveux, Patrice Alègre s'était cru autorisé à ne pas entrer dans les détails. A l'audience, il a livré mécaniquement une version largement expurgée et beaucoup trop succinte de ses crimes. « *J'ai voulu l'embrasser, elle a refusé, alors je l'ai étranglée, je l'ai violée et je l'ai tuée* », s'est-il contenté

d'expliquer en substance. Pourtant, les investigations scientifiques et les éléments matériels recueillis sur les lieux des crimes laissent supposer un autre degré de sauvagerie. Même l'infime espoir de voir sa condamnation réduite, au moins pour sa période de sûreté, ne l'a pas convaincu d'en dire plus.

QUESTIONS SANS RÉPONSE

A certains moments des débats, l'attitude de Patrice Alègre a été ressentie par les familles comme une véritable provocation. Alors, chacun avec son tempérament, les proches des victimes ont tenté de faire sortir l'accusé de la muraille dans laquelle il s'était enfermé. Mais ni la violence verbale de Jean-Michel Martinet, père d'une victime, le menaçant de mort, ni la gouaille émouvante d'Alain Normand, frère d'une autre, tutoyant l'accusé comme pour établir avec lui une proximité complice, n'auront réussi à le faire flancher. D'autres, à l'image de la famille d'Isabelle Chicherie, ont dit leur colère tout en assurant n'éprouver aucune haine à l'égard de l'accusé.

Les parties civiles se sont ainsi peu à peu immiscées dans le cours du procès, le marquant d'une empreinte forte. Habituellement discrètes et réduites au silence de par leur statut de victimes, elles se

sont érigées, aux côtés de l'accusation, des avocats et du président lui-même, en partenaires incontournables de l'œuvre de justice. Avec ses coups de gueule et son autorité naturelle, Emilie Espès, 25 ans, seule victime survivante, et de ce fait largement sollicitée par les médias, y a elle aussi beaucoup contribué.

Dans leur action, les familles ont aussi reçu des renforts. Simple témoin, Cécile Chambert, ex-compagne de l'accusé, est venue plusieurs fois à la barre pour le supplier de parler. Anaïs, sa fille, physiquement absente, a tenté de le convaincre, par le biais d'une lettre lue à l'audience. A leur manière, les avocats de la défense, M^e Pierre Alfort et Laurent Boguet, ont apporté leur pierre à l'édifice en demandant à l'accusé de « *revenir* » dans le monde des humains, d'extirper enfin ce qu'il avait sur le cœur. Sans plus de succès.

Après la lecture du verdict, les familles des victimes ont quitté le prétoire, jeudi 21 février, emportant leurs questions restées sans réponse et une lettre de l'accusé rédigée dans la nuit dans sa cellule. Leur amertume n'a pas disparu. Se consoleraient-elles en prenant conscience d'avoir imposé leur rythme au procès ?

A. Pe.

Daniel Zagury, expert psychiatre

« Les tueurs en série sont surtout des ratés de la vie »

Que vous inspire le fait que les victimes ont insisté, tout au long du procès de Patrick Alègre, pour que l'accusé s'explique sur ses crimes ?

Je ne souhaite pas répondre à des questions concernant directement le procès Alègre. Mais au-delà de l'affaire elle-même, je constate que la victime occupe de plus en plus une place centrale dans le procès pénal. Cela participe d'un nouveau besoin de justice qui n'a fait que croître dans les dernières années. Dans un procès, le plus important n'est plus de savoir quel était la nature de l'état mental de l'accusé au moment des faits, mais bien quel impact son crime a eu sur la victime.

Le procès risque finalement de se réduire à un espace d'expression de la souffrance : or ce déplacement, qui provient d'un souci accru porté aux victimes, risque aujourd'hui de se retourner contre elles. Sans interposition de la justice, le face-à-face avec l'accusé peut les laisser nues face à la crudité d'une tentation vengeresse.

Que pensez-vous de l'idée commune selon laquelle le procès serait indispensable à la victime pour faire un « travail de deuil » ?

En cette matière, il faut cesser d'énoncer des vérités absolues. D'abord, l'espace judiciaire n'est pas un espace thérapeutique. Il y a ici une confusion qui est dommageable, voire dangereuse : il ne faut pas confondre le procès, qui est un moment fondamental de la vie sociale, ritualisé, cérémoniel et théâtralisé, avec un moment thérapeutique, qui est de l'ordre de l'engagement personnel, privé. Les victimes attendent légitimement de ne plus être torturées par le doute, d'être informées précisément sur les faits criminels. Elles espèrent également que le procès constituera une étape dans leur parcours. Mais le deuil n'est pas le même pour tout le monde, il est fonction de la trajectoire personnelle de chacun.

C'est pourquoi il faut marquer un peu de respect par rapport à la complexité de ce phénomène psychique qu'est le deuil. Un certain nombre

de procès constituent effectivement une étape dans la vie des victimes. Mais dans certains cas, ce n'est pas vrai.

Le procès Alègre a également conforté la figure du tueur en série. Pensez-vous que le modèle américain soit transposable en France ?

Aux Etats-Unis, les tueurs en série sont de véritables légendes du mal, selon l'expression du psychanalyste américain Reid Meloy. Ils disposent de fan-clubs, des journalistes vont les interviewer, des études



« *L'espace judiciaire n'est pas un espace thérapeutique* »

DANIEL ZAGURY

sont faites sur leur parcours criminel. Tout cela leur donne l'occasion d'établir une espèce de jouissance perverse, de se gonfler d'importance et de devenir de véritables anti-héros. Or, si on les érige comme tels, en représentants du mal absolu, on se prend au piège de leur toute-puissance criminelle. Car eux, quand ils commettent leurs actes, ils se vivent dans un moment de toute-puissance, de démiurges. On prend donc à la lettre leur fantasme criminel.

Il est important, au contraire, de rester dans la tradition française, qui les considère d'abord comme des assassins qui ont répété leurs crimes. On en fait des êtres rusés, malins, supérieurement intelligents, alors que ce sont surtout des ratés de la vie, avec des biographies de souffrance. Il faut résister à la fascination collective qu'exercent ces criminels : pour le moment encore dans notre pays, un Francis Heaulme suscite un mélange d'horreur, de dégoût et de pitié. Il ne faudrait pas qu'ils soient érigés, comme aux Etats-Unis, en héros diabolisés, où ils sont devenus les représentations contemporaines du mal absolu.

Propos recueillis par Cécile Prieur

L'Eglise de scientologie comparait pour « manœuvres frauduleuses »

L'association a continué à envoyer des courriers à d'anciens adeptes



TRIBUNAL
CORRECTIONNEL
DE PARIS
13^e chambre

QUELQUES TRACTS, une revue mensuelle et des prospectus contenant « des promesses irréalisables voire chimériques », comme le précise l'ordonnance de renvoi. Tout ce matériel publicitaire a atterri dans les boîtes aux lettres d'un ancien adepte de la Scientologie et de deux autres personnes, qui avaient pourtant notifié par écrit leur volonté de ne plus figurer dans les fichiers de l'association : ces faits valent à l'Association spirituelle de l'Eglise de scientologie d'Ile-de-France (Asesif) de comparaître, jeudi 21 et vendredi 22 février, devant la 13^e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Et ils pourraient bien entraîner, à terme, la dissolution de cette association, sans possibilité de reconstitution.

C'est en effet la première fois que cette entité juridique, qualifiée de « secte » par le rapport parlementaire de 1995, est mise en examen et jugée en tant que personne morale. La loi About-Picard, promulguée le 12 juin 2001, prévoit la possibilité de dissoudre une personne morale ayant fait l'objet de deux condamnations définitives. Si la Scientologie d'Ile-de-France était condamnée définitivement dans cette affaire, une deuxième condamnation suffirait donc à la faire disparaître.

Deux prévenus ont comparu à la barre, jeudi 21 février : Marc Walter, président de l'Asesif, et l'association, représentée par son mandataire, Bernard Michel. Tous deux sont accusés de « traitement d'informations nominatives », de publicité mensongère, de « manœuvres frauduleuses » et d'« entrave à l'action de la Commission nationale de l'informatique et des

libertés » (CNIL). C'est en effet la CNIL qui a saisi le parquet de Paris. L'Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu (Unadfi) s'est portée partie civile.

Pour son président, l'Asesif est une association religieuse qui a pour but « l'émergence et le développement du cycle d'état d'être spirituel ». Lui-même se présente à la barre comme un « ministre du culte ». Traits émaciés sous une chevelure grise, il s'applique à n'utiliser qu'un vocabulaire strictement religieux : les adhérents sont « des paroissiens », les tracts « des informations de doctrine religieuse » et les cours de formation « des conseils pastoraux ». « Tout client qui achète un livre dans notre librairie est informé sur la facture que ses coordonnées sont cédées à l'association, déclare-t-il. Il suffit d'envoyer un courrier pour être rayé. » La présidente, Anny Dauvillière, le coupe : « Cela n'a pas été fait en l'espèce ! » « Simple retard dans la mise en application », concède le prévenu.

« UN CRASH INFORMATIQUE »

Pourtant, au cours d'une perquisition menée au siège parisien de l'association, la police a trouvé le nom d'un des plaignants sur le disque dur d'un ordinateur. Marc Walter se lance dans un cours d'informatique. D'où il ressort que quelques noms ont pu rester sur le disque dur, « coincés entre deux programmes ». Et que la police n'a pas saisi le bon fichier. L'ordinateur emporté servait seulement à la formation. Le vrai ordinateur ne contenait plus le nom des personnes rayées à leur demande.

Le « ministre du culte » ponctue son propos de formules polies, débitées sur un ton mécanique : « excusez-moi », « c'est correct ». La présidente s'impatiente : « Pourquoi le plaignant a-t-il reçu du courrier un an et demi après avoir été radié ? » Marc Walter

reprend ses explications : « Nous avons été victimes d'un crash informatique. Toute la base informatique a été perdue. Quelqu'un a dû trouver quelque part une vieille disquette... »

Roger Gonnet a une autre version de l'affaire. Ce témoin, cité par les parties civiles, a été le directeur de la Scientologie à Lyon, de 1975 à 1982, avant de rompre avec elle. Il affirme qu'un règlement de Ron Hubbard, le fondateur de l'organisation, prévoit qu'on ne doit « jamais effacer un nom du fichier central ». « C'est une règle religieuse et intemporelle, qui ne s'applique pas à ce cas », rétorque M. Walter. Il y a aussi le contenu de ces tracts. Ils promettent « le facteur unique qui résoudra tous les cas, y compris le vôtre ». Selon M. Walter, « toutes les religions font du prosélytisme ».

La présidente l'interroge sur le prix des cours. « Pas plus de 100 000 francs, pour une période de cinq à six ans. Soit près de 20 000 francs par an. Ce n'est pas cher, si vous comptez que la formation d'un séminariste coûte 85 000 francs à l'Eglise catholique ! » M. Gonnet avance d'autres prix. Pour lui, l'heure de cours peut coûter 3 000 francs. Et, avant d'atteindre le niveau envié d'OT 8 dans l'organisation, il faudra déboursier au minimum 2,4 millions de francs. Les parties civiles citent un autre témoin qui a passé quinze ans en Scientologie, avant de la quitter. Il affirme avoir été manipulé, obligé de divorcer. En tout, il aurait déboursé 300 000 francs. « Notre religion prêche la paix entre les hommes, s'impatiente le président de l'Asesif. Mais il y a des limites à la tolérance envers les personnes qui veulent nous détruire. »

Le procès devait se conclure vendredi 22 février avec l'audition des témoins de la défense et les plaidoiries.

Xavier Ternisien

Les gardes des médecins généralistes vont être rémunérées à partir du 1^{er} mars

L'accord prévoyant une prime de 50 euros est salué par l'ordre des médecins. Le syndicat majoritaire qualifie ce montant de « ridicule »

LA MISE en pratique de l'accord signé le 24 janvier entre le syndicat de médecins généralistes MG-France et les caisses nationales d'assurance-maladie s'accélère. Lors d'une dernière réunion de travail, mercredi 20 février, présidée par Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité et Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, un calendrier a été établi pour l'organisation et le financement de la permanence des soins assurée par les médecins de famille.

A compter du 1^{er} mars, les astreintes de nuit, de week-end, et de jours fériés seront rémunérées 50 euros par tranche de douze heures, que le généraliste soit ou non amené à se déplacer. A cette date, un accord aura été signé entre l'Etat, le conseil national de l'ordre des médecins et l'assurance-maladie. Ce protocole portera sur « la structuration en secteurs de gardes prenant en compte les spécificités locales et les modalités du tour d'astreinte permettant d'assurer le paiement de cette fonction ».

D'ici au 1^{er} juin, le conseil de l'ordre devra organiser de manière officielle, dans chaque département, les secteurs et les tableaux de permanence. Actuellement, 3 300 secteurs sont recensés. Le ministère de la santé espère que ce chiffre sera réduit (notamment dans les zones où intervient SOS-médecins) pour être ramené à un niveau compris entre 1 500 et 2 000.

Cette « prime » de 50 euros a pour objectif de mieux prendre en compte « les contraintes et la pénibilité liées à la permanence des gardes. Cette obligation sera désormais mieux reconnue et financièrement valorisée », considère le ministère. Pour illustrer l'importance de l'accord du 24 janvier, les services de

Bernard Kouchner fournissent « quelques exemples » sur les augmentations dont vont bénéficier les médecins. Ainsi, un généraliste qui effectuait trois visites pendant ses douze heures de garde de nuit touchait 138 euros. Désormais il percevra, à activité constante, 222 euros (grâce à la rémunération de l'astreinte et à la revalorisation des visites de nuit), soit une progression de 61 %. André Chassort, secrétaire général adjoint du conseil national de l'ordre des médecins, se dit « pleinement satisfait de voir « cette mission de service public enfin rémunérée ». Néanmoins, le conseil de l'ordre vient de déposer un recours devant le Conseil d'Etat afin que le paiement de l'astreinte « relève de la loi et non d'un accord conventionnel ». Pour Pierre Costes, président de MG-France, cette réunion avec les ministres a été « productive » et a permis d'« envisager une réorganisation des gardes libérales à partir du 1^{er} mars ».

« OPÉRATION DE DIVERSION »

Sans surprise, l'Union nationale des omnipraticiens français (UNOF) – qui appelle depuis trois mois à une grève des gardes et réclame toujours la consultation à 20 euros et la visite à 30 euros – dénonce une nouvelle fois ces mesures issues de l'accord entre MG-France et les caisses d'assurance-maladie. « 50 euros, c'est notoirement insuffisant. Cette rémunération n'est pas de nature à faire retrouver le chemin des gardes aux médecins », estime Michel Chassang, président de l'UNOF. « De plus, la garde médicale n'a rien à faire dans le cadre conventionnel », ajoute-t-il. Jean-Paul Hamon, l'un des responsables de la coordination nationale des médecins, considère lui aussi

que les 50 euros correspondent à « une rémunération ridicule » et demande que cette « mission de service public soit financée par les services publics – régions ou communes – et non par la Sécurité sociale ».

La réunion ministérielle a également été l'occasion d'arrêter les critères à partir desquels les préfets pourront définir les zones dans lesquelles les généralistes bénéficieront d'une aide à l'installation de 13 000 euros. Cette mesure, visant à mieux répartir les médecins sur le territoire, s'appliquera à ceux qui s'engageront à rester au moins cinq ans en milieu rural ou périurbain. Les zones seront retenues d'après des critères d'éloignement – plus de 30 minutes pour les patients afin d'accéder à un généraliste –, de densité médicale et de suractivité médicale. Les préfets pourront aussi prendre en compte la moyenne d'âge et l'état de santé de la population – nombre de personnes en affection longue durée – ainsi que le nombre de bénéficiaires de minima sociaux.

A quinze jours de la manifestation nationale du 10 mars, le ministère de l'emploi et de la solidarité tente de valoriser l'accord du 24 janvier et d'accélérer sa mise en application. De leur côté, les opposants à l'accord maintiennent la pression et qualifient les « ateliers Guigou-Kouchner » d'« opération de diversion ». « Nous allons faire une démonstration de force », assure M. Hamon. La « grande manifestation unitaire des professionnels de la santé du 10 mars », aura pour thème « la santé avant tout », indique l'UNOF. « Vos patients, votre famille, vos amis seront les bienvenus », ajoute le syndicat à l'attention de ses adhérents.

Sandrine Blanchard



+ FILMS EN EXCLUSIVITE + LES COULISSES DU FOOTBALL +

CANAL+
ET TELLEMENT + ENCORE

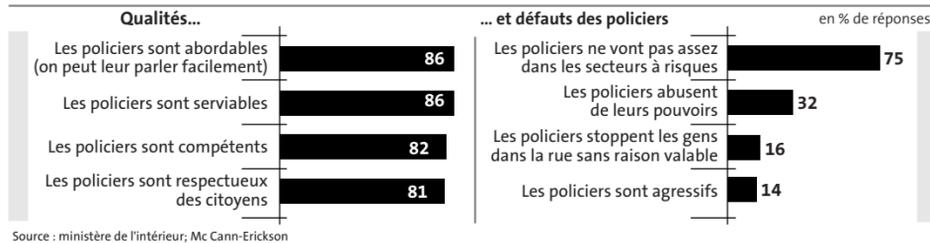
Après trois ans d'activité, une police de proximité bien accueillie mais encore éloignée de la population

Selon un sondage commandé par le ministère de l'intérieur, la réforme améliore l'image du policier mais seules 8 % des personnes interrogées indiquent avoir discuté avec un agent

LA POLICE de proximité est bien accueillie dans les zones où elle est entrée en application, mais les policiers n'entretiennent pas assez de contacts avec la population. Telles sont les deux principales conclusions d'un sondage commandé par le ministère de l'intérieur à l'institut BVA. Effectuée du 6 au 18 décembre 2001 auprès de 2 448 personnes selon la méthode des quotas, l'enquête est publiée trois semaines après l'officialisation des statistiques de la délinquance (*Le Monde* du 29 janvier), qui avaient enregistré une hausse de 7,69 % des infractions constatées en 2001. Elle intervient dans une campagne électorale présidentielle où la sécurité occupe le premier rang dans les discours des candidats. En diligentant cette étude sur la principale réforme policière mise en œuvre depuis juin 1997, le ministère de l'intérieur indique avoir voulu « se donner un élément d'appréciation supplémentaire de l'insécurité », en plus des statistiques annuelles. L'expérience pourrait être renouvelée.

Pour son enquête, BVA a retenu trois échantillons distincts : 1 001 personnes ont été interrogées dans les cinq circonscriptions pilotes (CSP 1) visées par la réforme depuis mars 1999 (Châteauroux, Garges-lès-Gonesse, Beauvais, les Ulis et Nîmes) ; 1 008 personnes dans cinq circonscriptions (CSP 2) concernées depuis le début 2000 (Rouen, Lille, Montpellier, Greno-

UNE PRÉSENCE INSUFFISANTE DANS LES ZONES À RISQUES



ble, Dijon) ; et 439 dans quatre circonscriptions (CSP 3) où la réforme n'était pas encore entrée en application au moment du sondage (Drancy, Montrouge, Montargis et Cholet). L'indice de notoriété de la réforme est plutôt bon, souligne BVA. En CSP 1, 62 % des personnes interrogées savaient que la police de proximité avait été mise en place dans leur commune. En CSP 2, ils n'étaient plus que 48 %. De la même manière, les habitants des CSP 1 (58 %) et CSP 2 (48 %) ont perçu un renforcement de l'efficacité des services de police.

DES ZONES DE NON-DROIT

L'un des objectifs de la réforme semble toutefois ne pas avoir été atteint. Sur l'ensemble de l'échantillon, seules 8 % des personnes interrogées indiquent avoir rencontré un policier pour discuter. A Paris, la mise en place de la police de quartier par la préfecture de police

doit répondre à l'exigence de rapprochement avec la population. Sur le terrain, commente BVA, en particulier dans les zones sensibles, beaucoup de personnes hésitent à être vues en train de discuter avec les policiers. La réforme a cependant été bénéfique pour leur image, précise l'étude. Ils font bien leur métier (80 %). Mais ils ne vont pas assez dans les secteurs à risque (75 %). Ce chiffre paraît conforter, aux yeux des sondés, l'existence de zones de non-droit dans lesquelles la police ne s'aventure que rarement ou en force. Près d'un tiers des personnes interrogées (32 %) estiment également que les policiers abusent de leurs pouvoirs, 14 % qu'ils sont agressifs.

Les plaignants se déclarent (82 %) satisfaits de l'accueil au commissariat. Leur demande est prise au sérieux (72 %), le temps d'attente n'est pas excessif (64 %). En revanche, l'efficacité des suites données à

leur plainte ne convainc que 35 % de l'échantillon. Il faut ajouter à cette constatation que seulement une victime sur deux (51 %) d'un acte d'incivilité ou de délinquance porte plainte, et prioritairement pour pouvoir être remboursée par l'assurance.

Si, pour 61 % de l'échantillon, la lutte contre l'insécurité est la priorité, devant la lutte contre le chômage (45 %), 71 % des personnes interrogées se sentent en sécurité dans leur commune et 68 % n'ont pas peur de s'y faire agresser. Au palmarès des actions jugées les plus efficaces contre la délinquance, développer la responsabilité des parents vient en tête (51 %), devant rendre la justice plus sévère et plus rapide (35 %). Le renfort des effectifs de police ne vient qu'en septième position (20 %). Développer les actions de prévention (10 %) est la dernière des solutions évoquées.

P. Ce.

Les nouveaux « policiers de quartier » parisiens à la recherche des habitants

A LA VUE des uniformes bleus, son visage s'est fendu d'un large sourire. « Plus je vois de policiers, plus je suis contente », s'exclame la vieille dame, qui affirme avoir été

REPORTAGE

« Certains, devant les copains, nous insultent et disent "monsieur" au commissariat »

« agressée trois fois » dans la rue. Les trois policiers de quartier se renorgent. Depuis janvier, ils ont la conviction que le boulevard Haussmann, où défilent chaque année près de 130 millions de personnes, est devenu leur domaine. Au cœur du 9^e arrondissement de Paris, les grands magasins et leur inépuisable clientèle tiennent le haut du pavé. Ils ont été pris en compte lors de la mise en place, au début de l'année, par la préfecture de police, d'une nouvelle forme de police de proximité : les vingt arrondissements de la capitale ont été divisés en 209 quartiers rebaptisés des AIRE (Aire d'initiative, de responsabilité et d'échanges) que des groupes de deux à trois policiers sillonnent à partir de 10 heures du matin et jusqu'à minuit au plus tard.

Après 20 heures – sauf le jeudi, jour de nocturne jusqu'à 22 heu-

res –, le boulevard Haussmann redevient tranquille. Dans la plus petite des neuf AIRE du 9^e, les grandes enseignes ont fermé boutique. L'heure de pointe se situe en fin d'après-midi. « Les vols à la tire sont les principaux délits », indique le lieutenant Alain Durand, qui supervise les policiers de quartier. Ils visent le plus souvent les touristes ou les gens de passage. Depuis le renforcement de la présence policière dans la rue, ils ont été divisés par cinq, assure le commissaire central de l'arrondissement, Gérard Rosenthal. Sur le boulevard, l'arrivée des policiers de quartier a provoqué la fuite des vendeurs à la sauvette, réclamée par les grands magasins. Ceux-ci ont recruté huit filles et cinq garçons pour renseigner les clients et alerter les policiers de quartier, en cas d'incident.

Les galeries commerçantes proches du boulevard avec leurs pharmacies, bijouteries, et bureaux de Poste, sont surveillées. Une vendeuse de bijoux de fantaisie se plaint d'avoir été menacée par « une bande de huit jeunes ». Le lieutenant Durand lui conseille un « truc » : installer un panneau « magasin sous surveillance vidéo », voire une fausse caméra en plastique. « C'est très dissuasif », assure-t-il. Un opticien se plaint d'avoir eu du mal à joindre les policiers, alors qu'il était sous la menace d'un groupe entré dans son magasin. Le système d'alerte en liaison avec le commissariat n'a pas fonctionné. Les poli-

ciers vérifient le bouton, puis quittent les lieux. Quelques minutes plus tard, ils reçoivent l'ordre d'y retourner en toute hâte. Cette fois, l'alarme s'est déclenchée... lorsqu'ils l'avaient testée.

Allée Darius-Milhaud, une cité du 19^e et l'une des 16 AIRE de l'arrondissement : un urbanisme de grands immeubles et de tours qui s'élancent vers le ciel, la banlieue à Paris. Les riverains se sont plaints de rodéos de scooters. Accompagnés de leur responsable, le lieutenant Thomas Valetas, les policiers de quartier se rendent sur place. Pas de deux-roues, mais un groupe de jeunes près d'un immeuble : ils fument du haschich. Après un contrôle d'identité, la patrouille les laisse partir. Ils sont obligés de détruire la dose saisie. « Ce genre d'incident n'est pas rare, affirme le lieutenant. On n'emmène les gens au commissariat qu'en cas de multi-récidive. »

« AIDER À DÉDRAMATISER »

Avec ces grands ensembles des orgues de Flandres, des cités Curial-Cambrai, et les trafics de stupéfiants de la place Stalingrad, le 19^e est réputé sensible. A l'autre bout de l'arrondissement, sur l'AIRE de la place des fêtes, une trentaine de personnes ont manifesté, mardi 19 février, pour dénoncer l'insécurité. Un collectif anti-crack a organisé des rassemblements hebdomadaires de protestation. « Sur ce secteur, explique le commissaire cen-

tral de l'arrondissement, Philippe Prunier, la police de quartier n'est pas encore opérante. Il faut utiliser des forces spécialisées dans les flagrants délits ou la sécurisation. Les agents de quartier peuvent cependant aider à dédramatiser certaines situations. Une rumeur avait couru qu'une femme était morte après avoir été victime d'un vol avec violence. En fait, il s'agissait d'une simple dispute conjugale sans gravité. Grâce aux policiers de quartier, j'ai pu faire redescendre cette information. »

Bruno, un gardien de la paix de 29 ans, arpente le bas de Belleville depuis trois ans et demi. « La police de quartier a pu bénéficier de ma connaissance du terrain », dit-il. La patrouille croise « un caïd » d'une petite cité de Belleville. L'échange est presque chaleureux. « Quand je suis pris, je ne cours pas, je tends les bras », assure en riant le jeune homme. En cas de difficulté, des groupes de soutien en voiture ou en VTT sont prévus pour venir en aide aux policiers de quartier. « On connaît les adresses et les gens, reprend Bruno. Parfois, ceux qui nous insultent devant leurs copains nous disent monsieur au commissariat. En général, cela se passe bien. » Un message sur un talkie-walkie : une femme vient de poignarder son conjoint. L'agression a eu lieu dans un arrondissement voisin. Déception. Ils devront laisser l'affaire à leurs collègues.

Pascal Ceaux

Une enquête préliminaire ouverte sur d'éventuels faux électeurs au bénéfice de François Hollande

L'accusation n'a « pas de sens », estime le député

UNE ENQUÊTE préliminaire sur d'éventuels faux électeurs dont aurait profité le député de Corrèze François Hollande et son suppléant René Teulade (PS) a été ouverte, au début du mois de novembre 2001, par le parquet de Tulle. Elle fait suite à la transmission, en juillet 2001, par le procureur de la République de Paris, d'une lettre datée du 26 juin 2000, adressée à M. Hollande par Georges Pétret. Cet ancien cadre du GAIA, une société gérant des immeubles parisiens appartenant à des organisations de l'éducation nationale, dont la Mutuelle retraite de la fonction publique (MRFP), interpellait le premier secrétaire du Parti socialiste sur deux sujets.

Licencié par le GAIA en 1997, M. Pétret dénonçait d'abord les faveurs dont aurait bénéficié des administrateurs et des proches de la MRFP. Ces avantages, déjà en partie mis en lumière par un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), en juin 1999, sont au cœur de l'affaire actuellement instruite par le juge parisien Jean-Paul Albert. Après plusieurs perquisitions au siège de la mutuelle, le magistrat a mis en examen, jeudi 14 février, pour « abus de confiance », l'ancien ministre des affaires sociales René Teulade ainsi que quatre dirigeants anciens ou actuels de la MRFP (*Le Monde* du 16 février).

Mais, dans le courrier adressé à M. Hollande, Georges Pétret évoquait également « le scandale des faux électeurs ». S'adressant au député de Corrèze et à son suppléant, M. Pétret affirmait qu'ils avaient « été élus avec les voix de vrais-faux électeurs ». « Certains ont habité votre circonscription d'élection mais ne pouvaient prétendre y voter, ajoutait-il. D'autres n'ont jamais habité celle-ci. » Une copie de la lettre avait

été adressée à la police judiciaire parisienne.

Après que celle-ci lui eut transmis une copie de la missive, en juin 2001, le procureur de la République de Paris a décidé de la faire suivre au procureur de Tulle, territorialement compétent. La trouvant à son retour de vacances, Yves Squercioni a ouvert une enquête préliminaire et s'est adressé au parquet de Melun, le plus proche du domicile de Gérard Pétret. Mardi 19 février, M. Pétret a été interrogé par des officiers de la police judiciaire de Melun. Aucune autre audition n'a été accomplie dans cette enquête.

« AUCUN ÉLÉMENT PRÉCIS »

Dans sa lettre à François Hollande, M. Pétret ne fournissait aucun détail qui confirmerait l'existence de faux électeurs. Aux policiers, il n'a pas donné davantage d'informations. « Une enquête préliminaire ne signifie pas qu'il y aura une grande investigation, prévient-on au parquet de Tulle. On n'a pas d'autre écho sur le sujet que ce courrier. »

Interrogé par *Le Monde*, François Hollande s'est dit « d'autant moins inquiet » qu'il n'était « pas informé » de l'ouverture de l'enquête préliminaire. Soulignant ne pas connaître M. Pétret, il estime que ses accusations n'ont « pas de sens ». « J'ai reçu cette lettre il y a plusieurs mois, a-t-il ajouté. Elle ne contenait aucun élément précis ni de nom. On peut envoyer ce genre de lettre à tous les députés. » René Teulade, rappelant le licenciement économique de Gérard Pétret du GAIA et le conflit qui l'avait opposé à l'organisme devant les prud'hommes, a qualifié ce dernier d'« aigri » et de « malade ».

Piotr Smolar

L'académie de médecine refuse « toute banalisation » du cannabis

L'ACADÉMIE de médecine recommande « le bannissement de toute tentative de banalisation » du cannabis, qui « peut avoir de sévères conséquences sur le plan physique et psychique, professionnel et social ». Elle a demandé mardi 19 février aux politiques d'insister sur « la perte de liberté que peut induire la consommation de cannabis – surtout lorsqu'elle est intensive et associée à celle de tabac, d'alcool et parfois d'autres drogues illicites – et de prendre le contre-pied de ceux qui préconisent la facilité d'accès au cannabis au nom justement de la liberté individuelle ». Elle réclame « la systématisation » de la recherche de cannabis dans les accidents de la route et recommande d'« inclure un enseignement spécifique sur les drogues au cours des études médicales ».

Non-lieu dans l'enquête sur le naufrage de l'« Ievoli-Sun »

LA JUGE D'INSTRUCTION Dominique de Talancé a rendu début février une ordonnance de non-lieu dans l'enquête sur le naufrage du chimiquier italien *Ievoli-Sun*, le 31 octobre 2000, au large des côtes normandes. Des rapports d'expertise ont démontré l'absence de pollution après ce naufrage qui avait suscité de vives inquiétudes, moins d'un an après la marée noire du pétrolier *Erika*. Une information judiciaire avait été ouverte en mars 2001 à la suite d'une plainte déposée par le conseil général de la Manche. Les opérations de pompage entre avril et juin 2001 avaient permis de récupérer les deux tiers du styrène, le produit le plus dangereux contenu dans le chimiquier, le reste ayant été perdu lors du naufrage, selon la préfecture maritime de Cherbourg.

DÉPÊCHES

■ **RACISME** : Jean-Yves Douissard, conseiller régional FN de Lorraine, a été condamné jeudi 21 février à 18 mois de prison avec sursis et cinq ans d'inéligibilité pour provocation à la discrimination raciale par le tribunal de Saint-Dié (Vosges). Il avait participé en décembre 1999 à une réunion néonazie où avait été crié « Mort aux juifs ! ».

■ **FAITS DIVERS** : les expertises sur les deux préservatifs découverts près du corps de la jeune Karine, retrouvée brûlée à Bitché (Moselle) le 2 août 2001, portent des traces de l'ADN de Péroline, la compagne du meurtrier présumé, Stéphane Krauth. Il avait assuré qu'il avait eu une relation sexuelle après la mort de Karine, mais avec Péroline, qui le niait.

■ **Alain Diaz, mis en examen le 5 janvier pour l'enlèvement et le meurtre du petit Larbi** Fanousse dans une cité de Bordeaux, a reconnu, vendredi 15 février, pour la première fois, le meurtre de l'enfant, lors d'un transport sur les lieux. Il a avoué qu'il l'avait étouffé avec un oreiller.

■ **Une dix-huitième personne a été mise en examen et écrouée**, mercredi 20 février, pour viols et agressions sexuelles dans l'affaire d'Outreau (Pas-de-Calais). L'homme, d'une quarantaine d'années, qui nie les faits, est le mari d'une boulangère écrouée pour les mêmes faits.

■ **Huit voitures de police toutes neuves, encore sur leur camion**, ont été incendiées dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 février à Amiens. Le chauffeur dormait avant de livrer les huit Scénic le lendemain à Roubaix.

■ **TEMPÊTE** : le vent violent qui soufflait jusqu'à 140 km/h, jeudi 21 février, a bloqué l'aéroport de Marseille-Provence tout l'après-midi. Les TGV Méditerranée ont été déviés sur l'ancienne ligne pour rallier Marseille à vitesse réduite.

Alexandre Garcia

La justice rejette la demande de retrait de l'affiche d'« Amen »

Pour le président du tribunal, l'indignation des plaignants relève d'une « lecture fermée » du message

LA JURISPRUDENCE civile s'est enrichie, jeudi 21 février, d'une surprenante notion : celle de la « lecture ouverte » ou « fermée » d'un support publicitaire, en l'occurrence l'affiche controversée du dernier film de Constantin Costa-Gavras, *Amen*, dont une association de catholiques traditionalistes a réclamé en vain l'interdiction immédiate devant le tribunal de grande instance de Paris (*Le Monde* du 21 février).

L'Agrif (Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne) avait vu, dans l'affiche réalisée par le photographe italien Oliviero Toscani, une superposition « monstrueuse » de la croix gammée et de la croix chrétienne constituant une « offense gratuite et inutile aux sentiments religieux les plus respectables ». L'évêque français et plusieurs personnalités de la communauté juive s'étaient émus de cette « identifica-

tion intolérable du symbole de la foi chrétienne avec celui de la barbarie nazie », selon les propos de M^{re} Jean-Pierre Ricard, président de la Conférence des évêques de France.

Insensible à l'indignation des ecclésiastiques, le président du tribunal de grande instance de Paris, Jean-Claude Magendie, a balayé leurs critiques en estimant, dans son ordonnance de référé rendue jeudi, qu'elles relevaient d'une « lecture fermée » du message exprimé par l'affiche, pouvant « seule donner à y voir l'amalgame dénoncé entre la chrétienté et le nazisme et à y projeter une volonté de scandaliser les sentiments religieux de toute une population ».

A ses yeux, « une lecture ouverte » du dernier coup publicitaire de M. Toscani permet au contraire d'y découvrir « une volonté de briser la croix nazie, symbole de totalitarisme, et de replanter en terre, comme pour la réhumaniser, la croix que continue

de porter toute une communauté ». Le magistrat en veut pour preuve le fait que la svastika nazie est « incomplète », l'une de ses branches n'étant pas coudée « mais déployée vers le bas ». Alors qu'*Amen* traite du silence observé par le pape Pie XII face au génocide des juifs, son affiche serait « en parfaite adéquation avec la pensée actuelle de l'épiscopat français dans sa déclaration de repentance » prononcée à Drancy le 30 septembre 1997, estime M. Magendie, qui ne voit aucun « trouble illicite » justifiant son interdiction.

« C'EST DE L'INTELLECTUALISME »

Le président du tribunal serait-il le seul à pouvoir lire ces cinq lignes rouges sur fond noir encadrant le visage d'un prêtre et d'un officier nazi ? « Ce n'est plus du droit, c'est de l'intellectualisme », s'empare M^{re} Wallemand de Saint-Just, l'avocat de l'Agrif, désormais persuadé d'appartenir à la

catégorie des « gens fermés, obtus... cons, quoi », qui, « à la seule exception de M. Magendie », n'auraient pas saisi toute la portée symbolique de l'affiche. A l'inverse, l'avocat du réalisateur, M^{re} Georges Kiejman, se déclare « bluffé » par cette « analyse sémiologique très brillante qui a été beaucoup plus loin » que la sienne. Cette décision, poursuit-il, « place d'un coup M. Magendie au niveau des grands présidents du tribunal de Paris, tels Pierre Bellet ou Pierre Drai ». Ce dernier nom est cité avec la même admiration par les catholiques traditionalistes, qui lui doivent l'une de leurs premières victoires devant les tribunaux : en 1984, M. Drai avait interdit l'affiche du film *Ave Maria* de Jean-Luc Godard, au prétexte que l'exposition d'une jeune fille nue sur une croix constituait « un trouble manifestement illicite ».

La rénovation du site du pont du Gard est un échec financier

Jugés trop « culturels » pour attirer le grand public, les aménagements touristiques autour du célèbre aqueduc ont perdu 6 millions d'euros en un an. La chambre de commerce et d'industrie doit faire appel, fin février, à des capitaux privés

Forte tension chez les viticulteurs de l'Hérault

MONTPELLIER
de notre correspondant

Depuis deux décennies, l'équation sur laquelle butent les élus gardois à propos du pont du Gard est toujours la même : comment traduire en espèces sonnantes et trébuchantes une fréquentation qui chaque année dépasse le million de visiteurs ? En 1996, la majorité de gauche du conseil général avait cru trouver la solution en confiant à la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Nîmes la concession, l'aménagement et l'exploitation, pour une durée de cinquante ans, du site classé au patrimoine mondial de l'Unesco. C'est un échec.

Depuis le 15 janvier, la plupart des boutiques et lieux d'exposition ouverts depuis dix-huit mois autour du célèbre aqueduc romain sont fermés. Les soixante salariés que compte le site déambulent dans des bâtiments qui ressemblent à des vaisseaux fantômes. Cette fermeture a été décrétée pour une période de six semaines pour la chambre consulaire. En un an et demi, les pertes d'exploitation s'élevaient déjà à 6,1 millions d'euros. « Il ne serait pas raisonnable de continuer à tirer sur la trésorerie de la chambre pour financer un tel projet. Nous avons surtout pour mission d'aider les entreprises », avance sobrement le nouveau président de la CCI, Denis Volpilière.

Le silence qui règne aujourd'hui au pied de l'ouvrage deux fois millénaire tranche avec l'activité de ces dernières années. Après avoir chassé les baraques à frites, nettoyé les rives du Gardon ainsi que les 165 hectares de l'environnement immédiat du pont, le rideau avait été levé, à l'été 2000, sur une opération qui, pour une fois, faisait quasiment l'unanimité (*Le Monde* du 18 juillet 2000). Les 12 000 mètres

DEUX FOIS MILLÉNAIRE



carrés de bâtiment abritant des boutiques, des restaurants et des espaces d'exposition ne défiguraient pas le paysage ; la « grande expo » multimedia retraçant l'histoire du pont et de l'aqueduc long de 40 kilomètres était jugée d'une belle tenue.

Ce projet ambitieux a ravi les élus et la presse mais n'a pas convaincu le public. Certes, la fréquentation en 2001 s'est accrue : 1,4 million de personnes ont visité le site, mais seulement 60 000 personnes ont franchi les portiques de l'espace muséographique, censé rapporter le plus de recettes. « Pour arriver à

Des bâtiments cachés dans la nature

- **Cofinancé** par les collectivités locales, la CCI, l'Etat et l'Union européenne, le réaménagement du pont du Gard visait notamment à limiter les nuisances liées à la fréquentation touristique (circulation des voitures et des cars, commerces de souvenirs trop nombreux...).
- **8 000 mètres carrés** de bâtiments autour du pont ont d'abord été détruits, puis

l'équilibre, il en aurait fallu sept fois plus. Et encore, cela n'aurait couvert ni les investissements ni les pertes passées », précise le conseiller général Christophe Bouchet (PRG), qui vient de réaliser une étude sur le sujet. Selon cet élu, le conseil général et la CCI ont commis une erreur de stratégie : « En voulant à tout prix montrer qu'ils ne créaient pas un parc d'attractions, ils ont peut-être donné au projet une orientation culturelle trop marquée. Or c'est aujourd'hui une évidence : les visiteurs, qui à 59 % sont des couples avec enfants, viennent pour tout autre chose. »

Militant associatif et conseiller municipal d'une des communes riveraines, Armand Brunel, opposant historique au projet, est encore plus dur : « Tous ont oublié que le pont du Gard est avant tout visuel. On peut très bien rester des heures à l'admirer. On n'a pas besoin d'entrer dans un bunker pour voir une exposition aseptisée. La culture, chacun se la fait s'il le veut. Encore une fois, on a vu trop grand. » Ces propos sont en partie confirmés par certains salariés : « Les parkings et les boutiques ont fait leur chiffre. Le problème vient de l'expo qui est bien trop chère. En fait, les gens garent leur voiture et vont ensuite se baigner ou se balader. »

l'environnement naturel restauré.

- **Deux nouveaux bâtiments** ont été construits, ceux du Portal (rive gauche) et de la Baume (rive droite), qui accueillent à la fois l'espace muséographique et les commerces. Le premier est aux deux tiers enfoui dans le sol, le second est dissimulé dans une ancienne carrière.
- **De nouveaux parkings** arborés ont été aménagés.

« Les enquêtes de satisfaction montrent que l'expo fonctionne assez bien auprès du public, nuance le directeur, Bernard Pouverel. Mais une entrée à 12,96 euros, c'est effectivement dissuasif, on a eu un problème de calage. » « Forcément, poursuit Christophe Bouchet. En étendant à tous la gratuité de l'accès au site, il fallait que ceux qui visitent les installations payantes paient cher pour compenser les lourdes charges d'entretien et de fonctionnement du site. » « Et puis, dans ce genre d'opération, il faut taper fort en matière de communication, regrette une salariée. L'an dernier, il était prévu de dépenser 7 millions de francs [1,06 million d'euros] en publicité, ce qui est déjà peu par rapport à ce que s'approprie à dépenser le parc Vulcania, on n'en a même pas fait 3 millions, et cette année il n'y a rien d'inscrit, ce qui ne va pas arranger les choses. »

SORTIR DE L'IMPASSE

Pour sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve, la CCI proposera à la fin février au conseil général de faire entrer dans l'opération des partenaires privés. « C'est simple, explique Denis Volpilière, on n'a pas toutes les compétences, notamment en matière de commercialisation. On sait mal faire certaines choses : ainsi les autocaristes refusent depuis deux ans de payer l'accès au parking, il faudrait prendre le problème en amont. » Le président de la CCI affirme ne pas avoir eu de difficulté à monter un tour de table, « ce qui prouve que notre projet n'est pas totalement mauvais ». Il précise simplement que les groupes contactés ont une envergure nationale et présentent des compétences reconnues dans le domaine du tourisme, de la construction ou de l'ingénierie financière.

Denis Volpilière ne dit pas non

plus de quelle manière il compte associer ces partenaires privés, ce qui nécessitera forcément, admet-il toutefois, une évolution du contrat de délégation de service public « C'est bien là le problème, commente un proche de Damien Alary, président du conseil général (PS). Nous craignons que ces propositions soient difficilement acceptables. Au sein de notre majorité, ceux qui ne veulent pas entendre parler d'une quelconque privatisation sont

48 millions d'euros dépensés depuis 1985

Dans un rapport remis le 28 janvier, Christophe Bouchet (PRG), conseiller général du Gard, chiffre le coût total de l'opération de rénovation et de réaménagement de l'aqueduc romain, hors acquisitions foncières, à 31,7 millions d'euros, dont 11,3 millions pour la seule muséographie, au lieu des 6 millions initialement prévus. Si l'on remonte à 1985 et au projet de Luna-Park gallo-romain un temps envisagé par le département, ce sont 47,7 millions d'euros d'argent public (313 millions de francs) qui, selon lui, ont été dépensés. « C'est à peine moins cher que le nouveau film d'Astérix... »

largement majoritaires. Pour l'instant, nous attendons que les solutions envisagées par la CCI soient formalisées par écrit pour faire des contre-propositions, en espérant que tout cela ne dure trop longtemps, car le risque, c'est que les négociations s'enlisent et que pendant ce temps le déficit se creuse. On serait alors dans un cercle vicieux d'où il serait ensuite difficile de sortir. »

Richard Benguigui

R. B.



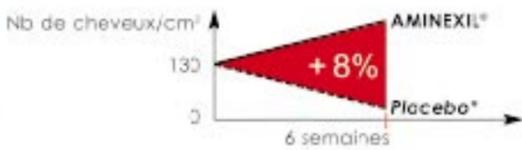
La chute des cheveux, une fatalité ?
Prenez-la de vitesse.



DERCOS
ANTI-CHUTE

1^{er} traitement anti-chute à l'Aminexil®
Efficacité prouvée à 6 semaines.

+8% de cheveux maintenus en phase de croissance par rapport au placebo.



Testé en milieu hospitalier par application quotidienne sur 130 hommes.

VICHY. LA SANTÉ PASSE AUSSI PAR LA PEAU
Demandez conseil à votre pharmacien.

EN CURE DE 2 MOIS, 2 FOIS PAR JOUR, SANS EFFET INDÉSIRABLE.

* Placebo : traitement sans Aminexil®

CELA ressemble à une loge d'artiste. A peine 2 m², un petit lavabo, une armoire de toilette, un tabouret. La star vient y changer de costume entre deux entrées en scène. Les

costumes ? Une vingtaine de casques multicolores serrés sur des cintres métalliques. La star ? Un quasi-inconnu pour le grand public, mais idolâtré dans le monde des courses. Jean-Michel Bazire est le meilleur jockey actuel. Sa scène ? L'hippodrome de Vincennes, temple européen des courses de trot. Il y donne représentation presque chaque jour, accumulant les succès comme aucun autre avant lui. A 30 ans, il possède déjà un palmarès de vieux briscard : plus de 1 350 victoires. La plus prestigieuse, obtenue en 1999 sur le Prix d'Amérique avec la jument *Moni Maker*, s'étale au mur de son box, poster déjà jauni, mais souvenir intact.

La plus belle toutefois n'est-elle pas celle qu'on vient de remporter ? Cet après-midi-là, un jour de courses ordinaire de janvier, c'est le Prix de Mauriac, dans la cinquième course, avec Jezebel des bois, une jument qu'il connaît bien puisqu'il en est aussi l'entraîneur. A peine descendu du sulky, il court jusqu'à son box, spartiate alvéole dans la ruche du vestiaire des jockeys. Pas le temps de savourer. Les haut-parleurs annoncent déjà la prochaine course. En équilibre sur un pied, Jean-Michel Bazire change de bottes, passe une nouvelle casaque, choisit une cravache, et repart au petit trot vers les écuries, un tapis de selle tout propre sous le bras. Il sera le 12 dans la sixième, une épreuve de trot monté cette fois, sur un cheval dont il ignore tout. Il l'a découvert une heure plus tôt au cours d'un *heat* d'échauffement. Il compte faire plus ample connaissance pendant les dix minutes du canter, la séance d'échauffement juste avant le départ.

Malgré tout son métier, le crack jockey n'empêchera pas le jeune hongre de se mettre à la faute en début de parcours, mais il clôturera l'après-midi par un second succès, dans la huitième, avec un autre cheval inconnu. Deux victoires sur quatre participations, la journée a été bonne, mais pas exceptionnelle. L'an dernier, Jean-Michel Bazire a gagné six courses le même jour. Sur l'ensemble de la saison, il a pulvérisé tous les records, avec 273 victoires, dont 217 au trot attelé. Il s'excuse presque de ne pas être le meilleur au monté : « Avec 1,80 m pour 63 kilos, je suis trop grand pour être un bon cavalier, mon centre de gravité est trop haut. » Cela ne l'a pas empêché de boucler en vainqueur, dimanche 20 janvier, le Prix de Cornulier, considéré comme le championnat du monde du trot monté, avant d'être déclassé après l'arrivée pour « allures irrégulières ».

Comme driver, il est sans concurrence depuis trois saisons. Son dauphin, le Belge Jos Verbeeck, compte 100 victoires de moins. « Entre nous, on ne l'appelle plus Jean-Michel, mais Jean-Moise, parce qu'il marche sur l'eau. Tout lui réussit », sourit Pierre Vercauteren, numéro trois en 2001 avec 98 victoires. Dans d'autres sports, ses exploits à répétition lui vaudraient une notoriété nationale. Mais qui connaît son visage, hormis les abonnés de la chaîne thématique Equidia, consacrée au cheval ? Du vainqueur d'une course, on retient le numéro, parfois le nom du cheval, à la rigueur celui du propriétaire. « Le jockey est comme un passager clandestin », se désole Jean-Michel Bazire. Depuis peu, il a pris un agent pour commercialiser son image. Mais les sponsors ne se bousculent pas. « Les jockeys ne sont pas médiatisés, parce qu'on n'insiste pas assez sur l'aspect sportif des courses, explique-t-il. En France, on s'en tient au jeu. »

Le meilleur driver suédois, Stig Johansson, est un héros national. Non seulement son nom est scandé sur les hippodromes, mais il tourne pour des spots publicitaires télévisés. En Angleterre, le jockey de plat d'origine italienne Lanfranco Dettori est si connu que des imitateurs l'ont mis à leur répertoire. Et Tony McCoy, le meilleur jockey d'obstacles anglais, était l'un des favoris, en décembre 2001, pour la personnalité sportive de l'année désignée par la BBC. En France, le quotidien *L'Equipe* n'a jamais envisagé d'écrire une seule ligne sur le sport hippique, confiné au ghetto turfiste. La faute aux sociétés de courses, selon Guy de la Brosse, journaliste à *Paris-Turf* : « Elles ont négligé de promouvoir le côté sportif, parce que depuis l'invention du tiercé elles ont gagné beaucoup d'argent sans avoir à faire d'efforts. »

Mais les jockeys auraient aussi leur part de responsabilité, répond Jacques Chartier, directeur du Cheval français, l'association qui gère les courses de trot : « Longtemps, il a été impossible de faire parler un jockey devant un micro ou une caméra, dit-il. Ils ont l'inhibition naturelle des travailleurs de la terre, ce sont des artisans du milieu rural, renfermés sur leur travail. » Yves Saint-Martin (galop) et Jean-René Gougeon (trot) sont les rares champions à avoir franchi l'obstacle des médias. Jean-Michel Bazire peut-il les rejoindre ? « Il passe bien, il est vif, sympathique, très moderne », estime Jacques Chartier. D'un naturel réservé, mais souriant et disponible, le numéro un du

Jean-Michel Bazire passe pour le meilleur driver actuel. A 30 ans, ce spécialiste du trot a battu tous les records de victoire en 2001

L'HOMME QUI AIMAIT



Hippodrome de Vincennes, le 22 janvier. Jean-Michel Bazire après une course.

est de cette trempe-là : « Quand il a une première chance, il ne la gâche pas », confirme le jockey René Mascle. C'est ainsi que se bâtit une réputation, sur la régularité des performances : plus on gagne de courses, plus on se voit confier de bons chevaux. En 1999, les propriétaires américains de *Moni Maker* avaient consulté les statistiques avant de la mettre entre les mains de Jean-Michel Bazire pour le Prix d'Amérique. Ils n'ont pas été déçus.

Doué, mais pas surdoué, le jeune driver est resté longtemps dans l'anonymat des pelotons. Malgré une première victoire à 16 ans, pour sa deuxième compétition, il ne sera jamais premier apprenti de France. « Il se mettait souvent au galop, surtout au départ, il était trop chaud », se souvient un habitué de Vincennes. Progressivement, il a lissé les aspérités de son tempérament de gagnateur, corrigé ses défauts, amélioré sa main. « Le déclin s'est produit en 1995, quand j'ai gagné six quintés à suivre avec le même cheval, *Baccarat du Pont* », estime Jean-Michel Bazire. Désormais, il est l'homme à battre, mais la pression ne semble pas le gêner. Ses adversaires envient sa décontraction : « Il sifflote toujours, même pendant la course. »

A PLUS de 60 km/h dans la descente de Vincennes, on le voit tailler des bavettes, roue dans roue, avec ses concurrents. Tout sourire, il donne l'impression de beaucoup s'amuser. En vérité, rien ne le distrait de son objectif : « Gagner un maximum de courses. » Le canter lui a servi à échafauder sa stratégie de course : « Pendant ces quelques minutes qui précèdent le départ, il faut évaluer son propre cheval, le régler, le faire monter en fréquence cardiaque, etc. », explique Jean-Michel Bazire. Mais on juge aussi les autres. Par exemple, si l'on a un cheval à qui il faut masquer l'effort jusqu'à 200 m de la ligne, il faut savoir dans quel dos se mettre, surtout pas derrière un mort. » Ensuite, c'est parti pour deux à trois minutes d'intense émotion, « l'adrénaline au plafond ».

« En piste, jure Jean-Michel Bazire, je fais abstraction de tous mes soucis de chef d'entreprise. » L'homme n'est pas seulement un *catch driver*, ces pilotes qui courent au pied levé pour divers clients, comme Jos Verbeeck, par exemple. Il possède sa propre écurie : celle de son père, passée en quelques années de 10 à 60 chevaux. « Un tiers en propriété, un tiers en location, un tiers en pension. » La moitié des chevaux sont au domaine de Grosbois, le centre national d'entraînement près de Boissy-Saint-Léger. Les autres, de futurs talents, sont restés « à la campagne », à Sablé-sur-Sarthe, où M. Bazire père veille à leur épanouissement. Neuf employés au total, des problèmes de 35 heures, de charges et de fisc, et des journées marathons, tel est le quotidien du jockey-entraîneur.

Debout à 6 heures, une heure et demie de bureau pour les questions administratives, tournée des écuries, puis travail des chevaux sur le terrain jusqu'à 13 heures. Il est alors temps de sauter dans sa voiture et de rallier Vincennes. Généralement, le déjeuner se réduit à un sandwich. Il n'est pas rare, après la dernière course, de voir des jockeys foncer vers Orly pour s'aligner à Marseille ou à Cagnes-sur-Mer en nocturne. L'été, lorsque Vincennes est fermé, « on roule beaucoup », reconnaît Jean-Michel Bazire. En piste 300 à 330 jours par an, il n'a pas pris de vacances depuis trois ans : « Je ne m'en plains pas, car je prends mon pied en compétition. »

En 2001, le champion a fait gagner 6,1 millions d'euros (40 millions de francs) aux chevaux qu'il a menés. A chaque victoire, le jockey perçoit 5 % des gains, l'entraîneur 15 %. Ses exploits ont rapporté à son entreprise environ 1,2 million d'euros (8 millions de francs). « J'en redonne 72 % à l'Etat. » Le regard se durcit : « 80 % des entraîneurs ont des difficultés financières à cause de charges trop lourdes. » Il imagine sans y croire une grève des jockeys : « Après deux quintés annulés, cela bougerait très vite, car nous sommes une sacrée vache à lait. »

A 50 ans, « peut-être 45 », c'est sûr, il en aura fini avec ses traces de petit patron. Revendue l'entreprise Bazire ! Terminées les cadences infernales ! « Je ne conserverai que ça », dit-il en montrant son petit box dans le vestiaire de Vincennes. Sa loge d'artiste. Le jockey n'envisage pas de mettre pied à terre. Sa vie, c'est le bruit sourd des sabots sur la cendrée de Vincennes, le maquillage de boue qui s'épaissit au fil des tours, le souffle des naseaux dans sa nuque, la clameur des tribunes, le frisson de la dernière ligne droite quand son cheval passe la surmultipliée sans un coup de cravache. Sa vie, depuis sa première course, se résume à un mot, répété dans l'ordre et dans le désordre : « Gagner, gagner, gagner. »

Jean-Jacques Bozonnet

LE TROT

trot français se prête volontiers au jeu : « C'est une question de génération, la nôtre ne refuse jamais une interview. »

DE là à avoir sa marionnette aux « Guignols de l'info », bien que Canal+ soit devenue la chaîne des courses, il faudrait une sacrée révolution culturelle. Un de ses proches l'admet : « On ne voit pas Bazire aller chez Ruquier, ce n'est pas son monde. » Le trot est un milieu fermé, très provincial, un monde de « taiseux » où le savoir-faire compte plus que le faire-savoir. Contrairement au galop, on n'y trouve pas de capitaines d'industrie ou de princes arabes, mais de petits propriétaires normands ou mayennais. C'est de là que vient Jean-Michel Bazire. Né au Mans

(Sarthe) en 1971, il accompagne très tôt son père, un petit éleveur, sur les hippodromes de la région. Son apprentissage, il le fera à l'école des lads-jockeys de Graignes,

sans grande fermeté. » A 72 ans, cet homme rugueux fustige les écoles où séviraient « les mauvais entraîneurs » et les drivers étrangers, « tous des guignols ». A son con-

« Entre nous, on ne l'appelle plus Jean-Michel, mais Jean-Moise, parce qu'il marche sur l'eau. Tout lui réussit »

PIERRE VERCAUTEREN, 98 VICTOIRES

en Normandie, mais surtout sous la férule d'un ami de son père, André-Louis Dreux, entraîneur installé en Mayenne.

« J'ai été dur avec lui, reconnaît ce dernier. Mais il n'y a pas de bon apprentissage

tact, le jeune apprenti a appris la rigueur et la modestie. « Ce n'est pas le jockey qui gagne une course, c'est le cheval, tempête encore l'ancien entraîneur. Le bon jockey est celui qui ne la lui fait pas perdre. » Bazire

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

L'EXPRESS

Denis Jeambar

Toute politique implique quelque idée de l'homme. Sauf dans les Etats dictatoriaux, dont le crime principal est de détruire l'humanité chez l'être humain. Les démocraties n'ont donc jamais rien à gagner à la fréquentation des tyrans. Aussi, après le refus de Catherine Tasca de recevoir Silvio Berlusconi au Salon du livre à Paris, se demande-t-on quelle mouche a bien pu piquer notre pays quand il a accepté d'être l'invité d'honneur de la 11^e Foire du livre de La Havane et d'y envoyer un représentant officiel, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture, Michel Duffour. (...) En faisant une révérence au despotisme castriste, la France a cru peut-être faire un pied de nez à l'Amérique, démontrer que sa diplomatie est libre et tutti quanti. Drôle de liberté qui, pour se glorifier, se renie.

LE POINT

Claude Imbert

Comme il y a des hommes d'action, il y a des peuples d'action. Et agir, c'est simplifier. Le moralisme manichéen de Bush nous stupéfie à tort. Car l'Amérique obéit toujours à des convictions. Elle en tire des certitudes qui l'inclinent au courage. Tandis qu'en Europe nos convictions défaillantes nous inclinent au scepticisme, quand ce n'est pas à la pusillanimité. Comme nous servons des deux côtés de l'Atlantique la même liberté, nous ne voyons pas que nos « idéologies » diffèrent. (...) Prenons garde que se racomine un malentendu fatal entre le Nouveau Monde, son innocence, sa vitalité, ses foucades, et notre Vieux Continent, notre sagesse madérisée et nos ratiocinations.

L'CI

Pierre-Luc Séguillon

Lionel Jospin et Jacques Chirac semblent se comporter comme s'ils étaient déjà les deux seuls protagonistes de cette élection présidentielle et comme si l'évidence de leur duel les conduisait déjà à ferrailler au centre de l'échiquier politique, étant entendu que le vainqueur sera le meilleur rassembleur. En affirmant que son projet est moderne mais pas socialiste, Lionel Jospin fait peut-être un peu rapidement l'impasse sur la première étape de toute élection présidentielle qui est de rassembler son camp avant de prétendre rassembler les Français. Le premier ministre partage avec le chef de l'Etat une autre difficulté : leur commune incapacité à démontrer ce qui fait leur réelle différence. Si Lionel Jospin s'emploie à se définir comme l'envers de Jacques Chirac, les deux cohabitants ont grand mal à se distinguer. Leurs slogans convergent : pour l'un, c'est « *présider autrement* » ; pour l'autre, c'est « *autrement gouverner* ». Leurs propositions, du moins sur le dossier de la sécurité, sont rien de moins que sensiblement identiques. Faut-il ajouter que tous deux commencent dans une même absence d'idées claires sur un dossier européen qu'ils ont géré de concert ?

AU COURRIER DES LECTEURS

LES INTELLECTUELS ET LA GUERRE

Juste ciel ! encore une guerre juste... (Le Monde du 15 février.) Prenez le chapeau haut-de-forme d'Abraham Lincoln, lustré le saint auguste bord l'auréolant, mettez dans son sombre creux Martin Luther King, récitez la Déclaration universelle des droits de l'homme en mémoire aux victimes des justes soutenues par l'*US Way of life*, invoquez la formule magique : nazisme = communisme = islamisme, et hop ! tirez par ses longues oreilles le lapin blanc de la juste guerre. A quel lectorat s'adresse ce tour de passe-passe ? Pauvres intellectuels que ceux qui, plutôt que de penser les moyens de la paix, justifient la guerre...

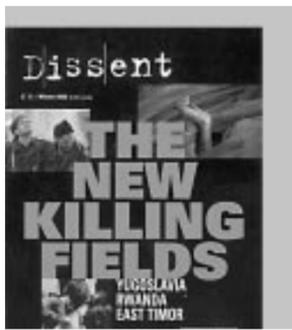
Jean-Claude Luttman
StrasbourgVladimir Grigorieff
Bruxelles

GUERRE ET TERRORISME

S'il est clair que la lutte contre le terrorisme peut impliquer le recours à la force armée, il est tout aussi clair que cette lutte ne relève pas du tout du concept de guerre. En faisant d'Al-Qaïda ceux qui doivent perdre une « guerre » que nous devons

UN DES INTELLECTUELS américains les plus respectés, Michael Walzer, professeur à l'université Princeton, est aussi codirecteur (avec Mitchell Cohen) de la revue *Dissent* et auteur de *Guerras justes et injustes* (Belin, 1999). Il est l'un des signataires de la *Lettre d'Amérique* justifiant, au nom de la morale, la guerre antiterroriste déclarée par le président Bush (Le Monde du 15 février). La dernière livraison de *Dissent* – consacrée aux nouveaux champs de massacres : Bosnie, Rwanda, Timor Oriental – éclaire bien sa pensée, partagée par une partie de la gauche américaine. Dans « Cinq questions sur le terrorisme », le philosophe examine en détail la situation créée par les attentats du 11 septembre.

Le terrorisme, c'est « le meurtre délibéré d'innocents », visant à « semer la terreur dans l'ensemble d'une population » et à faire pression sur ses dirigeants. Le concept



inclut le terrorisme d'Etat (comme les « disparitions » en Argentine) et le terrorisme de guerre (comme Hiroshima). Comment expliquer le terrorisme ? Non par la misère ou l'injustice, mais par une combinaison de facteurs culturels, religieux et politiques, conduisant à « la création d'un Ennemi », objet d'une hostilité « généralisée et indiscriminée »,

comme les « infidèles » aux yeux des islamistes.

Comment répondre au terrorisme ? Par une réponse « multilatérale ». Par la guerre, non pas contre des innocents, car ce serait répondre au terrorisme par le terrorisme, mais contre l'ennemi – ce qui suppose que l'on prenne le risque d'engagements au sol – afin de prévenir de nouveaux attentats. Par le travail de la police, même s'il doit s'accompagner de restrictions aux libertés publiques, la première obligation de l'Etat étant de « protéger la vie de ses citoyens ». Par l'action secrète, qui peut aller jusqu'à l'assassinat de dirigeants politiques ou militaires. Par la diplomatie, qui doit permettre d'isoler et de punir les Etats qui soutiennent le terrorisme. Par le travail idéologique non pas, bien sûr, sous la conduite du gouvernement mais à l'initiative d'intellectuels soucieux de « délégitimer la culture de l'excuse et de la justification » et d'« explorer

les sources religieuses et nationalistes de la terreur ». Comment jugera-t-on que la guerre est gagnée ? Non par la signature d'un traité de paix ou la capitulation de l'ennemi, mais par la diminution du nombre et de l'importance des attentats, l'apparition de dissensions dans le camp terroriste, le ralliement des opportunistes, le silence de ceux qui trouvaient des excuses au terrorisme, le retour d'un sentiment de sécurité dans la population, la capacité retrouvée de définir la politique étrangère des Etats-Unis, notamment à l'égard du monde islamique, sans se préoccuper du terrorisme.

PAS D'UNANIMITE À GAUCHE

La position de Michael Walzer ne fait pas l'unanimité à gauche. La revue donne la parole à plusieurs contradicteurs qui soulignent, comme Ann Snitow, professeur à la New School University, que l'antimilitarisme est une des valeurs de la

gauche et que le refus de solutions militaires ne signifie pas la capitulation devant le terrorisme. Le débat est engagé dans le monde intellectuel américain. Il oppose, à gauche, ceux qui se réclament du socialisme démocratique et l'extrême gauche. Au nom des premiers, Mitchell Cohen explique qu'il est et reste de gauche parce qu'il croit que « la liberté, l'égalité et la solidarité » doivent servir de guides à toute politique « moralement intelligente ». Pour lui, les réponses de l'extrême gauche aux attentats du 11 septembre – celles de Noam Chomsky, Edward Said ou Alexander Cockburn – risquent de mettre en opposition le concept de « gauche » et celui d'« une politique moralement intelligente ».

Thomas Ferenczi

★ Dissent, Hiver 2002, PO Box, 3000
Denville, NJ 07834-9909, États-Unis

SUR LE NET

Les documents cités ci-dessous sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet
■ « Voici les phases successives que ma conscience a traversées en avançant (...) vers la lumière : 1818, royaliste ; 1824, royaliste libéral ; 1827, libéral ; 1828, libéral socialiste ; 1830, libéral, socialiste et démocrate ; 1849, libéral, socialiste, démocrate et républicain. », écrivait Victor Hugo dont on fête le bicentenaire.

www.senat.fr/evenement/archives/D24/citi.html

■ « Ultra » sous la Restauration, il est propulsé chef de file des romantiques en 1830 après les représentations épiques d'*Hernani*.

<http://gallica.bnf.fr/scripts/ConsultationTout.exe?E=O&O=No88627>

■ Le 5 juin 1841, il est reçu à l'Académie française, au siège de Népomucène Lemerrier.

www.academie-francaise.fr/immortels/discours_reception/hugo.html

■ Devenu le porte-parole de l'opposition démocrate-socialiste, il dresse en 1851 contre le coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte : « *Quoi ! parce que nous avons eu Napoléon le Grand, il faut que nous ayons Napoléon le Petit ?* »

http://gallica.bnf.fr/Ftp/002/Noo28092_PDF_1_280.PDF

■ Proscrit par décret un mois plus tard, il est contraint à l'exil à Guernesey (îles Anglo-Normandes).

www.victorhugo.education.fr/ressources/cp.htm

■ Figure emblématique du socialisme humaniste à son retour, il ravive le souvenir révolutionnaire avec *Quatre-Vingt-Treize*.

http://abu.cnam.fr/cgi-bin/donner_html?quatrevtv

■ L'équipe de recherche Littérature et civilisation du XIX^e siècle de l'université Paris-VII met régulièrement en ligne ses travaux sur Hugo.

<http://groupugo.div.jussieu.fr/>

vincent.truffay@lemonde.fr

Le duel Jospin-Chirac vu par la presse européenne

Les voisins de la France s'intéressent à ce « ballet coquet » qui manque encore de substance

« FIDÈLE À SON STYLE, Lionel Jospin se déclare sans fracas candidat à la présidentielle », annonçait, jeudi 21 février, le quotidien suisse *Le Temps*, soulignant que « la manière dont [il] a mis en scène sa déclaration de candidature est aussi habile que les mots employés dans son message aux Français. (...) Lionel Jospin a réussi à créer la surprise là où on ne l'imaginait pas ». Sur un

ton assez similaire, *La Libre Belgique* titrait sur « Un candidat Jospin qui revient de loin ». « Alors que la situation internationale profitait objectivement à l'Elysée, Jospin s'est retrouvé coincé de toutes parts » (hausse du chômage et de l'insécurité, mouvements sociaux, censures à répétition du Conseil constitutionnel, agitation dans la majorité). Mais le premier ministre

« est parvenu à ne pas se laisser "chiraquiser". L'opinion, au départ irritée par sa stratégie [consistant à ne pas se déclarer dans la course à l'Elysée] jugée hypocrite, voire nuisible au débat démocratique, ne lui en a finalement pas tenu rigueur. (...) Beaucoup reste néanmoins à faire pour Jospin », qui pourrait être desservi par « sa moindre crédibilité aux yeux de l'opinion » et par « la

faible prise en compte par l'électorat du bilan des candidats, un facteur qui désavantage plus Jospin que Chirac dans la mesure où ce dernier, de toute manière, aurait difficilement pu mettre en avant un bilan jugé majoritairement faible ».

Moins intéressée par le « ballet coquet » des dépôts de candidature – une formule de l'*International Herald Tribune* –, la presse allemande se concentre sur la nature du débat à venir. Jacques Chirac, « le candidat de la passion », et Lionel Jospin, « le sobre chef de famille », « doivent expliquer aux électeurs pourquoi la France se porterait mieux sous leur présidence, alors même qu'ils achèvent chacun un mandat complet, respectivement comme numéro un et numéro deux de l'Etat », indique la *Süddeutsche Zeitung*.

Les journaux d'outre-Rhin pointent surtout le manque de renouvellement de la scène et du débat politiques français. Selon le journal *Die Zeit*, si « les vagues de rhétorique s'abattent plus fort à mesure qu'approchent les échéances électorales » et si « la machine à scandale jette tous les jours davantage de nouvelles à sensation aux médias », « on ne se trompe pas : derrière le fracas de la bataille règne un calme accablant ». *Die Tageszeitung* relève que « c'est comme si cinq années de cohabitation et cinq années de coalition rouge-rose-vert avaient annexé les contradictions et les chamailleries. Les huit semaines à venir avant l'élection présidentielle vont montrer si le débat pour une société meilleure a réellement cessé ».

lemonde.fr pour Le Monde

LE « JOURNAL DU JEUDI » (BURKINA FASO)



Réminiscences. En 1988, Jacques Chirac, alors premier ministre, était candidat face à François Mitterrand. En 2002, avec Lionel Jospin, les rôles sont renversés. D'où une certaine confusion...

Dessin de Rox.

(« Courrier international » pour « Le Monde »)

gagner, on officialise en quelque sorte, par un effet pervers, leur qualité de « combattants dans la guerre ». Or le cadre de la guerre ne peut s'ajuster au cadre de la lutte entre terroristes et forces de l'ordre, pour la simple raison qu'entre tous les combattants d'une guerre véritable ne sont (éventuellement) poursuivis comme criminels que ceux qui ont commis des crimes de guerre, tandis que tout terroriste a, par essence, un comportement criminel et relève donc de la justice de droit commun et non de la guerre. Croire que l'on pourra éradiquer le terrorisme en lui faisant une guerre véritable est non seulement mal mesurer les implications politiques, économiques et sociales d'une véritable lutte contre celui-ci, mais encore en simplifier la nature complexe. D'intellectuels on aurait pu attendre mieux.

MES AMIS MALGACHES

Les Malgaches, une énorme majorité d'entre eux, sont en grève générale depuis bientôt quinze jours. Ils manifestent par milliers parce qu'un pouvoir corrompu a trafiqué les résultats de leur élection présidentielle. La France et les Français

s'en désintéressent. (...) Est-ce parce qu'il n'y a pas de morts à Tana, que l'affaire n'est pas chaude ? Au-delà de l'humiliation, cette explication serait désespérante. Car ce qui se passe à Madagascar est exemplaire. Exemplaire et exceptionnel, mais personne ne cherche vraiment à comprendre cette société. (...) Les traditions de ce pays, africain par la géographie et asiatique par la culture, sont si pacifiques qu'il sait protester sans violence et détrôner sans tuer. Madagascar compte dix-huit ethnies distinctes. Personne, jusqu'ici, n'a réussi à les faire se battre entre elles. (...) Chez les Malgaches, l'incongruité majeure, c'est la colère. (...) Est-ce parce qu'ils sont trop singuliers, trop humains, dans un monde qui l'est de moins en moins que nous ne voulons rien savoir des Malgaches ? (...) J'ai trop reçu de ce peuple pour me taire au moment où on le juge selon des normes qui ne sont pas les siennes.

Paul Durand
Villefranche-de-Rouergue (Aveyron)

L'ESPACE URBAIN

J'ai lu, mi-narré mi-amusé, l'article fourre-tout et colérique de Charles Hadji (Le Monde du 16 février). Amusé de voir à quel point il est

facile de dire tout, rien et n'importe quoi en assemblant grossièrement des concepts, des faits divers, des vérités réputées vraies et des approximations. (...) Je suis aussi navré de voir que cette longue brève de comptoir pas drôle est signée d'un universitaire qui se réclame des sciences. De l'éducation, certes, mais des sciences : où sont la rigueur, la problématique, l'objectivation, nécessaires à toute réflexion en sciences sociales ? En quoi ce spécialiste de l'éducation est-il légitime à diffuser des contrevérités sur l'urbain ? S'est-il penché sur les régimes de financement de l'habitat social depuis 50 ans, les politiques urbaines, le traitement de l'espace public des grands ensembles, le niveau de service rendu par les équipements locaux, la composition et les usages des populations dont il parle sans les identifier, et leurs processus de construction des identités individuelles et collectives ? Je participe modestement à la formation des futurs aménageurs de l'urbain, et je dois dépenser une énergie considérable à débarrasser les étudiants des représentations que véhiculent en toute bonne foi les médias et les bavards. Il ne s'agit pas de nier les problèmes, mais il faut les poser convenablement, les

dimensionner à leur juste mesure et identifier, entre autres, sans passion les tenants et aboutissants des ségrégations urbaines. Malheureusement, en ces temps d'élections, des démagogues et de faux débats, mes étudiants vont en entendre de toutes les couleurs sur la ville, la « banlieue » et les « ghettos ». Dommage.

Jean-Michel Deleuil
Villeurbanne (Rhône)

VIE QUOTIDIENNE ET RAPPORTS OFFICIELS

Une demi-page dans *Le Monde* (du 13 février) et un rapport officiel commandé par un ministre pour apprendre que « les habitants des HLM sont plus touchés par les actes de délinquance que le reste de la population », c'est beaucoup pour enfoncer des portes ouvertes. Il est vrai que sans une étude scientifique dûment chiffrée les observations de bon sens que tout un chacun fait tout seul ne sauraient être prises au sérieux. Quant au sort réservé aux plaintes des victimes, il est, lui aussi, de notoriété publique. Merci tout de même d'oser citer des chiffres ; mais il serait peut-être temps de chercher plutôt des solutions !

Noëlle Bourgerie
Avignon

LES JUGES DE SALT LAKE CITY

Le monde entier est tombé à bras raccourcis sur la juge française coupable de n'avoir pas noté le couple canadien comme le public et la presse américaine le souhaitaient. Pourquoi ne dit-on rien des notations de la juge canadienne, qui avantage outrageusement ses compatriotes et note très sévèrement les Russes ? L'examen des notations des deux prestations par l'ensemble des juges montre clairement l'anormalité des notes de la Canadienne. Sa conduite est, à notre avis, tout aussi « inappropriée » que celle de la Française.

Machou et Catherine Mekri
Craponne (Rhône)

Pour nous écrire :

Le courrier des lecteurs du *Monde*, 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Pour nous envoyer une télécopie : 01-42-17-21-74. Pour nous envoyer un courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr Pour saisir le médiateur : mediateur@lemonde.fr ou par courrier. Merci d'indiquer votre adresse complète.

La République et ses agriculteurs

par Jean Glavany

JE viens de passer quarante mois à la tête du ministère de l'agriculture. C'est beaucoup si l'on se réfère à la durée moyenne d'un titulaire de ce portefeuille ; c'est peu si l'on se situe dans le temps long qui, depuis le Moyen Âge, a façonné nos paysages, nos modes de culture et aussi notre culture. C'est assez, peut-être, pour me hasarder à donner ma vision de l'agriculture de demain.

Je voudrais faire état de trois convictions. La première est que l'agriculture française connaît une mutation profonde et que ces changements vont dans le bon sens. Depuis toujours, et encore au lendemain de la seconde guerre mondiale, on a demandé aux paysans de produire assez pour nourrir la population, éviter les disettes ou, plus récemment, garantir cette suffisance alimentaire qui est à la base de l'indépendance d'un pays ou d'un continent.

C'est encore cette exigence qui prévaut, avec un succès, hélas ! inégal, dans les pays pauvres. Nos sociétés riches ont, désormais, d'autres attentes. La crainte de la pénurie a été remplacée par l'obsession de la sécurité même si, j'ai presque scrupule à le dire après la succession de crises que nous venons de vivre, l'alimentation n'a jamais été aussi sûre. La recherche de la qualité et de la diversité prédomine, quand bien même beaucoup de nos concitoyens souhaitent une alimentation bon mar-

ché, dont l'Etat a l'obligation absolue de garantir la sécurité.

Parallèlement, le rejet des effets pervers des modes de production industrielle a rejoint l'agriculture ; la dégradation de la qualité de l'eau, notamment, est perçue comme intolérable. Ainsi, en moins d'une génération, dans certains cas en quelques années, les agriculteurs ont été invités à se concevoir non seulement comme des producteurs de matières premières mais aussi de biens et de services collectifs (santé, sols, espaces...). Une autre façon, complémentaire, de bien faire leur métier.

Ce processus est largement en cours. Avec des enthousiasmes et des refus, des succès et des crises, comme toujours dans l'histoire. Mais les choses avancent, grâce au niveau élevé de qualification de nos agriculteurs, d'une forte

L'engagement de la gauche, en 1997, de distribuer plus équitablement les aides publiques a été tenu

prise de conscience, et aussi d'une action volontaire des pouvoirs publics. La loi d'orientation agricole de juillet 1999 est bâtie tout entière sur l'idée éminemment républicaine du contrat entre un secteur du pays et la nation, celle-ci attendant de celui-là des services en échange de sa solidarité.

Ma deuxième conviction est que les marchés agricoles doivent être régulés. Je ne suis pas un libé-

ral et je n'ai pas eu la tentation de le devenir au ministère de l'agriculture. Nous ne pouvons accepter l'idée d'une agriculture non subventionnée, dont tous les produits seraient au plus bas prix mondial, ce qui, non seulement ferait chuter brutalement le nombre de nos agriculteurs, laisserait

JEAN GLAVANY est ministre de l'agriculture et de la pêche.

à l'abandon des parties entières du territoire européen, mais encore ne pourrait garantir la plus élémentaire sécurité sanitaire. Il faut donc défendre avec vigueur cette remarquable construction qu'est la politique agricole commune (PAC) et s'opposer aux velléités libérales de démantèlement que caressent certains de nos partenai-

res, pour des raisons financières ou idéologiques. Mais il faut la défendre intelligemment, en sachant la réformer pour la préserver.

Il faut conserver les outils efficaces de régulation des marchés. Il faut aussi rendre la PAC plus équitable et donc plus légitime, grâce à un nouvel équilibre entre les aides liées aux quantités produites et les aides dites de développe-

ment rural (appui à l'installation des jeunes, à la préservation de l'environnement, à la compensation de handicaps naturels...), comme la France a commencé à le faire avec la modulation.

Au moment où le respect de la parole donnée et l'engagement tenu vont, je l'espère, être au cœur du grand débat démocratique, je note que l'engagement pris par la gauche, en 1997, de distribuer plus équitablement les aides publiques à l'agriculture a été tenu.

Je voudrais terminer par un appel aux agriculteurs de France. Je connais les frustrations, les inquiétudes, parfois le désarroi qu'expriment certains d'entre eux face aux crises qui secouent certaines filières. Je les entends car je vis au milieu d'eux, dans le val d'Adour où je suis élu. J'ai entendu aussi, au cours de très nombreux entretiens avec mes collègues ministres étrangers, européens mais aussi africains ou asiatiques, un tout autre discours. Il y était question de la puissance agricole française, de sols et de climats exceptionnels, d'une profession compétente et structurée, d'un premier rang mondial pour l'industrie agroalimentaire. Peut-être voit-on mieux la réalité d'un peu loin...

Que les agriculteurs français se convainquent qu'ils ont de formidables atouts. Qu'ils ne s'enferment pas dans l'idée d'un pseudo-divorce entre leur profession et la société, alors qu'il y a peu de nations où le pacte social prenne autant en compte l'amour des produits et des terroirs. Je souhaite aux agriculteurs de mon pays confiance, dynamisme et créativité.

Enron, leçons d'un désastre

par Olivier Pastré et Michel Vigier



ON peut rêver : dans dix ans, nous rendrons peut-être grâce à Kenneth Lay pour les progrès qu'il

nous aura permis de faire en matière de gouvernement d'entreprise. Première certitude : Enron est un cas d'école. Jamais peut-être une faillite d'entreprise n'avait révélé de manière aussi pédagogique les dysfonctionnements de l'entreprise mondialisée.

En toute première approximation, nous avons relevé vingt-sept dysfonctionnements majeurs, dont six, tout au plus, sont directement imputables aux dirigeants d'Enron. Certains relèvent du droit pénal : ainsi en est-il de la destruction de certaines preuves, de l'usage répété du délit d'initiales (au seul bénéfice des dirigeants, alors que les salariés demeuraient « scotchés » à leur fonds de pension), comme de certaines transactions intra-groupe (revendre 4,5 millions de dollars les titres d'une sous-filiale que l'on a achetés 25 000 dollars quelques mois auparavant et qui vont se révéler sans valeur). Que la justice fasse, dans ce domaine, son travail.

Mais la plupart des autres reproches que l'on peut faire à Ken Lay, le PDG d'Enron, relèvent de pratiques hélas courantes dans le monde des affaires. Ainsi en est-il de l'« *intox* » des analystes financiers ou de la rémunération des membres du comité d'audit (qui permet de transformer ipso facto le juge en partie).

Là où le talent d'Enron frise le génie et, de ce fait, mérite à la fois l'admiration et des sanctions exemplaires, c'est dans la généralisation sur une aussi grande échelle et sur une aussi longue durée de la culture du mensonge.

Le groupe Enron a, en effet, réussi à surfer sur la vague d'une dérégulation bâclée. Dans ce registre, commençons par relativiser ce qui nous semble déjà ancien. Le financement des partis politiques et, plus généralement, le lobbyisme se trouvent une fois de plus mis en cause, mais il n'a pas fallu attendre Enron pour arriver à ce constat.

Certes, la profession d'audit se trouve, à tout le moins, dévaluée. Mais, là aussi, à part la destruction de documents, les reproches faits à Arthur Andersen ne sont pas neufs. Chacun des grands cabinets d'audit, les « *big five* », traîne derrière lui un certain nombre de « *cas-seroles* ». L'important est que les dérives constatées trouvent leur source principale dans une logique de concentration de la profession de conseil et d'audit, porteuse de toutes les confusions de métiers et, donc, de tous les risques.

Le cas Enron oblige, et c'est en cela qu'il a un rôle salutaire, à ouvrir quatre grands chantiers de réforme des mécanismes de gouvernement des entreprises globales.

Le premier est celui de la dérégulation elle-même. Dérégulation bâclée, a-t-on dit. Mais que dire d'autre quand l'on constate que le régulateur d'hier (Ken Lay était, dans les années 1970, un des responsables de l'Agence américaine de l'énergie) devient, en passant au privé, le plus fin tacticien du contournement réglementaire ? Quand la dérégulation fait le lit du développement des paradis fiscaux (693 filiales d'Enron enregistrées aux îles Caïmans) ? Quand elle conduit inéluctablement à l'« *écrémage* » des bilans et à l'augmentation sans contrôle de l'endettement des entreprises ? Quand elle aboutit à transformer les risques industriels et financiers en un mistigri que banquiers et assureurs se repassent pour, finalement, le déposer délicatement dans le portefeuille des épargnants. Il n'y a rien d'autre à dire, nous semble-t-il, mais peut-être y a-t-il des choses à faire.

Deuxième chantier, celui de la comptabilité d'entreprise. Ce n'est pas le plus glamour, mais il devient

dra peut-être le plus productif. Juste deux chiffres : le chiffre d'affaires réel d'Enron n'était pas de 101 milliards de dollars en 2001 mais de... 6,3 milliards de dollars (montant des commissions perçues). Excusez du peu.

Par ailleurs, la plupart des analystes estiment à 1 000 milliards de

OLIVIER PASTRÉ est professeur d'économie à l'université paris-xiii. **MICHEL VIGIER** est gérant de portefeuilles « éthiques ».

dollars l'impact négatif sur les bilans des entreprises cotées d'une prise en compte plus rigoureuse des « *surviveurs* » (écart entre le prix d'achat d'une entreprise et sa valeur escomptée). Ces différences d'appréciation méritent réflexion. La généralisation de l'analyse financière selon la norme « *pro forma* » et l'explosion du hors-bilan nécessitent des révisions comptables déshonorantes. Et ce d'autant plus qu'aux Etats-Unis, dans l'univers anglo-saxon, tout ce qui n'est pas interdit est autorisé, ce principe de droit devenant, en période de dérégulation, la matrice de l'hypertrophie jurisprudentielle mais aussi celle des pires abus comptables.

Troisième chantier : celui de l'en-

Les pertes induites (évaluées aujourd'hui à 60 milliards de dollars) représentent une année d'aide publique au développement

semble des professions touchant de près ou de loin à la finance. Il serait trop facile de clouer au pilori les seuls commissaires aux comptes. Il est quatre autres métiers, bien moins régulés que celui de l'audit, et qui contribuent directement au système d'illusion d'optique financière qui, certes, justifie les revenus perçus par ces opérateurs mais qui, aussi (et, dans certains cas, surtout), favorise l'opacité et les manipulations de cours. Les agences de notation, face à certains de leurs silences coupables, les banques d'affaires, face à certains de leurs montages fiscaux, les analystes financiers, face à certains de leurs conflits d'intérêt, les journalistes boursiers, face à certains de leurs articles ou à leur absence d'articles, devraient se livrer à un examen de leurs pratiques professionnelles.

Quatrième et dernier chantier : celui de la régulation. Le président de la SEC (la « Commission des opérations de Bourse américaine ») a beau jeu de dénoncer la subjectivité des instances professionnelles de régulation du métier d'audit. Mais la SEC, modèle auto-proclamé de régulation et n'ayant a priori à souffrir d'aucun conflit d'intérêt, n'était-elle pas la mieux placée pour dénoncer les dérives comptables et financières d'Enron ?

De même, les instances de régulation des fonds de pension n'ont-elles pas du pain sur la planche pour éviter que les salariés américains (mais aussi européens et japonais) perdent toute confiance dans le système de financement de leur retraite ?

La faillite d'Enron n'est pas un incident : les pertes induites (évaluées aujourd'hui à 60 milliards de dollars) représentent une année d'aide publique au développement. Pour que ces pertes ne soient pas inutiles, elles doivent conduire à des réformes radicales.

Presse gratuite, presse libre

par Frédéric Filloux

DANS les récentes attaques contre la presse gratuite, il est curieux de constater que personne n'a avancé la simple notion de liberté. Liberté d'expression, liberté de la presse, liberté d'entreprendre.

C'est pourtant de cela qu'il s'agit. On pourrait sourire à la lecture de la folklorique logomachie syndicale sur « *les gratuits, une maladie épidémique du libéralisme qui réclame un vaccin d'urgence* », si elle n'était pas largement reprise.

La presse quotidienne gratuite ne mérite pas une telle haine. Elle

d'une posture défensive – tuer l'intrus – à une posture offensive – investir le marché des gratuits pour canaliser et créer de futurs lecteurs vers leurs titres-phares. Cette évolution est perceptible partout dans le monde, où, dans de nombreux cas, les gratuits ont agi comme un stimulus pour l'innovation éditoriale. Certes, les journaux les plus sclérosés, les plus rétifs au changement, ou encore les moins attentifs à leurs lecteurs, souffrent davantage que les autres.

En France, beaucoup d'entreprises de presse adhèrent à ce raisonnement. Plusieurs d'entre elles ont examiné avec soin le dossier *20 Minutes*, voyant la possibilité de participer à la création d'un

seront respectées. Ils ont tous adhéré à une charte déontologique parmi les plus sévères de la corporation, réglementant les voyages de presse comme les cadeaux d'entreprise ou les collaborations extérieures (les « *ménages* », par exemple, seront prohibés).

Leur travail ne se bornera pas à mettre en page des dépêches d'agence, comme le voudraient quelques médiatiques rabâcheurs anxieux. La valeur ajoutée éditoriale sera clairement identifiée. Et même si *20 Minutes* n'aura pas d'envoyé spécial en Argentine ou de correspondant à Pékin, il saura traiter une actualité plus locale, moins grandiose mais plus proche de ses lecteurs, avec originalité et rigueur, conformément à l'éthique de ses actionnaires.

La compacité des traitements n'est pas synonyme de médiocrité ; elle réclame avant tout des choix éditoriaux clairs. Ils seront plus apparents, c'est vrai, dans un quotidien de 32 pages (soit environ 70 à 80 feuillets de texte, beaucoup plus que 20 minutes de lecture...) que dans un quotidien classique.

Quant à ceux qui « *revendiquent* » la taille de leurs divisions éditoriales, qu'ils sachent aussi que des rédactions bien plus importantes et bien meilleures fonctionnent en fait sur un modèle économique largement plus dépendant de la publicité : dans les finances de titres comme le *New York Times* ou le *Washington Post*, les recettes issues de la vente au numéro ne pèsent que pour 20 % ou 25 %. Leurs journalistes n'ont pas pour autant renoncé à leurs principes, pas plus qu'en France ceux de RTL ou d'Europe 1, qui exercent eux aussi leur métier dans un média gratuit.

Reste l'accusation de « *dumping social* » dont serait coupable la presse gratuite. A entendre la CGT du Livre, qui contrôle l'impression des grands quotidiens, *20 Minutes* serait imprimé de la même façon que Gap sous-traite la fabrication de ses chemises en Asie.

Là encore, la vigueur du débat résiste mal aux faits : l'an dernier,

20 Minutes France a cherché un imprimeur susceptible de répondre à des spécificités précises (format, qualité de la couleur et du papier, collage) et à une produc-

FRÉDÉRIC FILLOUX est directeur de la rédaction de « 20 minutes », ancien directeur de la rédaction de « libération ».

tion de 450 000 exemplaires. Il est apparu que la seule imprimerie capable de satisfaire à ces exigences étaient dans le « *labeur* », donc non contrôlée par le puissant Syndicat du livre. Il s'agit donc d'un choix purement industriel.

Au passage, 31 emplois sont créés (au total, *20 Minutes* génère 250 emplois, dont 60 directs). Il s'agit de postes à plein temps qui seront supprimés si notre journal est empêché de sortir. Ils concernent des personnes qu'il serait injuste de dévaloriser au prétexte qu'ils n'auraient pas la « *marque syndicale* » du Livre. D'ailleurs, comme dans toute l'industrie française, notre centre d'impression

La valeur ajoutée éditoriale sera clairement identifiée

est largement syndicalisé (avec une forte représentation de la CGT – non affiliée au Livre). Comme partout, cette présence est la garantie d'une équité sociale et d'une sécurité dans le travail.

20 Minutes n'entend pas développer une attitude arrogante ou provocatrice envers qui que ce soit, pas plus qu'il ne dérogera à ses obligations légales. Or, aucune loi, aucun règlement en France ne peut aujourd'hui être invoqué pour empêcher sa parution.

En revanche, le public lui, a un droit : celui de choisir sa presse, gratuite ou payante.

Aucune loi, aucun règlement en France ne peut aujourd'hui être invoqué pour empêcher la parution de « 20 Minutes »

correspond à une évolution fondamentale de cette industrie – une évolution qui ne va pas s'opérer par substitution mais par addition.

20 Minutes, qui sera publié d'ici quelques semaines, n'est pas une trouvaille marketing qui se trouverait être un journal gratuit. C'est un quotidien d'information généraliste qui a choisi la gratuité pour rencontrer son audience. Il entend s'adresser à un lectorat jeune, urbain, actif, qui ne se reconnaît pas dans la presse quotidienne actuelle.

A ce titre, la presse quotidienne gratuite – si elle est de qualité – se posera en complément d'une presse traditionnelle. Celle-ci se trouvera renforcée dans sa vocation à fournir une information plus en profondeur, plus analytique et plus éditorialisante. Et la France peut s'enorgueillir d'avoir en ce sens des titres de grande qualité.

Ce schéma n'a pas échappé aux groupes de presse dans le monde. Tendanciellement, ils passent

gissement de lecteurs futurs dont ils auraient été, au final, les premiers bénéficiaires. Seul le groupe Sofiouest/Spir Communication a poussé la logique à son terme en s'associant avec le norvégien Schibsted dans *20 Minutes* France.

Dans sa conception, *20 Minutes* a des fonctions et qualité précises : donner une vue générale de l'actualité quotidienne pour un lectorat jeune peu lecteur de journaux, fournir une information utile et guider le lecteur dans ses choix quotidiens, le tout de façon crédible et professionnelle.

Car *20 Minutes* est un vrai journal. Au total pas moins de 45 à 50 personnes y collaboreront régulièrement, dont 22 journalistes permanents titulaires de la carte de presse. Aucun d'entre eux n'a le sentiment de déchoir en travaillant pour un journal gratuit.

Pour tous ces collaborateurs – rédacteurs, éditeurs et photographes –, les pratiques et la convention collective de la profession

De l'attentat-suicide au superterrorisme

PLUSIEURS MOIS après les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, les services alliés de renseignement sont en passe d'affiner leur conception du terrorisme international. Ils échangent leurs informations et réflexions via des circuits très fermés – des enceintes plus bilatérales que multilatérales – où se rencontrent les grands maîtres espions et où chacun apporte ses analyses et pratique la vieille règle du donnant-donnant.

Pour eux, le terrorisme est loin d'offrir un seul visage même si, pour les commodités du combat politique, les dirigeants des grands pays, à commencer par les Américains, font volontiers un amalgame entre les différentes modalités par lesquelles il s'exprime.

Selon qu'elle émane de mouvements peu ou mal structurés, pris en charge ou non par des Etats, ayant pignon sur rue et les moyens de manifester leur nocivité, ou qu'elle trouve sa force de nuisance auprès de gouvernements compliques qui en font un outil de violence pour peser sur les rapports entre les nations, la menace terroriste n'use pas des mêmes ressorts et, pas davantage, elle ne se combat de la même façon.

COÛTS PROHIBITIFS

Les services spéciaux se disent assez démunis quand il leur faut lutter contre une forme de terrorisme qu'ils jugent difficile à contenir : l'« *agression-suicide* ». Ce phénomène se répand, pas seulement au Proche et au Moyen-Orient.

Le métro de Tokyo a subi des attaques de ce genre, et, à New York et Washington, les avions suicides ont frappé. De telles agressions, inopinées, et donc assez imparables, ne revêtent pas de forme militaire traditionnelle. Leur

auteur fait le don de sa vie et il ne se préoccupe pas de l'impact que peuvent avoir sa mission de destruction et le déclenchement éventuel de représailles.

Ce qui décourage les services, en l'occurrence, c'est la multiplicité des cibles possibles dans des économies modernes, fragiles et vulnérables, et c'est le fait qu'elles sont choisies parce qu'elles sont « payantes » en termes de retentissement dans le public. Mais c'est aussi leur inaptitude à pouvoir imaginer des scénarios, pour anticiper, et leur incapacité à protéger de tels objectifs en permanence, sans atteindre des coûts prohibitifs et insupportables pour une nation.

Les services sont plus à l'aise face à ce qu'ils appellent les « *supermenaces* » d'Etat, autrement dit les risques que font cou-

rir des pays qui détiennent des armes de destruction massive (nucléaires, biologiques et chimiques). Il s'agit là d'une forme assez identifiable du terrorisme. Sur de tels objectifs, la surveillance est plus aisée.

ANALYSE POLITIQUE

C'est « *un champ de bataille ouvert, sans frontières* », même si les Etats impliqués tentent de se soustraire à toute investigation. Ce serait plutôt l'analyse politique qu'on peut faire du phénomène qui varie selon le point de vue qu'on en a. Si, par exemple, les Américains parlent, dans ce cas, d'« *rogue states* » (venus troubler l'ordre établi, les pays en cause avancent, pour justifier de posséder de telles armes, leur besoin de sécurité à travers un arsenal qui soit en harmonie

avec leurs intérêts et les défis stratégiques dans leur zone.

Dans des propos privés avec leurs interlocuteurs occidentaux, les services américains ont expliqué que la lutte contre la première de ces menaces a justifié l'augmentation, à hauteur de 38 milliards de dollars, du budget 2003 de la défense intérieure (*homeland defense*) et que celle contre les « *supermenaces* » s'était vu, pour la même année, attribuer 48 autres milliards de dollars supplémentaires au seul Pentagone.

Mais il ne s'agit que d'une étape du raisonnement. En effet, les experts du renseignement s'attendent à ce que s'estompe de plus en plus la frontière entre les deux types de menaces. Si tant est qu'elle ait jamais été étanche. En Afghanistan, par exemple, les forces spéciales, américaines et britanniques, affirment avoir découvert de bien étranges schémas d'explosifs dans les grottes où elles ont pénétré pour ratisser de la documentation dont le contenu, resté secret, est encore à l'étude.

En octobre 1998, déjà, comme le révèle tardivement les analyses des services occidentaux après avoir confronté leurs informations, des agents d'Al-Qaïda furent suspectés de chercher à obtenir de l'uranium enrichi.

Demain, peut-être, des bombes « sales », diffusant des radiations ou des contaminations là où elles sont entreposées, seront à la portée de bandes n'ayant rien à perdre. Ces engins, même sommaires, peuvent provoquer des mouvements de panique dans la population, au cœur des villes.

Cette connivence entre des réseaux terroristes déterminés et des Etats-voyous proliférant, les services la prédisent pendant les dix ans à venir.

Jacques Isnard

Passion PAR PESSIN



Divorce entre Maison Blanche et maison de Saoud ?

Suite de la première page

Et le roi Saoud consent à gérer son pactole en père de famille, en fournissant à l'Occident du pétrole à bon marché, en investissant ses profits essentiellement aux Etats-Unis, en subventionnant toujours et partout les ennemis du communisme, de préférence, en Egypte, en Turquie, en Iran, au Pakistan et en Indonésie, les plus religieux. L'affaire est faite, même si, à son habitude, Winston Churchill, comme l'a découvert dans ses papiers Martin Gilbert, manque tout gâcher en cherchant à convaincre le pieux roi du bien-fondé du projet sioniste.

La naissance d'Israël, et le rapprochement de l'Etat hébreu avec l'Occident, recherché avec ténacité par David Ben Gourion, auraient pu gêner cette belle idylle : il n'en sera rien grâce à Nasser. Le défi que le nationalisme arabe laïque fait peser sur l'existence même du royaume saoudien et du projet wahhabite de retour à un sunnisme ultralégaliste, celui de l'école Hanbalite, maintient au second plan le problème sioniste. Sans jamais se rencontrer, les deux adversaires stratégiques du nassérisme, et de ses successeurs potentiels jusqu'à Saddam Hussein qui sont devenus Israéliens et Saoudiens, coopèrent tacitement à assurer leur survie.

Le premier choc pétrolier de 1973 est le résultat du détournement d'un simple boycottage politique, limité au conflit avec Israël, par deux nouveaux acteurs avides de bâtir leur puissance à marche forcée, et qui sont trop proches, voire trop indispensables aux Etats-Unis pour pouvoir jamais être sanctionnés : l'Iran impérial, gendarme du golfe Persique et verrou de l'expansion soviétique vers le Sud d'une part, le Venezuela social-démocrate de Betancourt, véritable vitrine alternative du communisme cubain d'autre part.

En authentique homme d'Etat responsable, le cheikh Yamani, le ministre du pétrole du royaume, impose alors une politique d'élargissement des parts de marché saoudien, qui réduit peu à peu l'océdème

du prix de l'énergie, au moins jusqu'à la chute du Chah. C'est exactement la politique stabilisatrice et de moyen terme que Vladimir Poutine a décidé de suivre depuis deux ans, contre l'Arabie saoudite actuelle, tout comme Yamani ciblait à l'époque les ambitions du Chah et les prurits révolutionnaires des Algériens et des Libyens. Mais Poutine, lui, n'a pas grand-chose à craindre ni de Kadhafi, dont les idées semblent à présent très proches de celles de feu Jean Lecanuet, ni de Carlos, retenu à Paris pour des affaires pressantes malgré la constante sollicitude de ses amis Vergès et Chavez. Ainsi, l'Arabie saoudite s'accommodait-elle parfaitement de ces arrangements pragmatiques que la nationalisation de l'Aramco pendant les années 1970 ne devait en rien interrompre.

Tout change en réalité avec l'inversion du champ magnétique moyen-oriental qui intervient en 1977-1978-1979, avec le voyage de Sadate à Jérusalem d'une part, la prise de pouvoir de Khomeiny à Téhéran de l'autre. Le défi que représente la révolution islamique chiite de l'Iran est absolument énorme pour le royaume saoudien, qui y perd, un moment, l'autorité et l'influence qu'il conservait sur les mouvements islamistes. La perspective d'une alliance stratégique israélo-égyptienne, sans doute complétée à terme par une Jordanie qui demeure le bastion des rivaux bannis que sont les Hachémites, toujours aussi populaires dans le Hedjaz et à La Mecque, était encore plus explosive en ce qu'elle risquait tout simplement de faire basculer les oulémas wahhabites – qui partagent de fait le pouvoir politique dans le royaume, avec la famille Saoud – dans l'alliance avec Téhéran. Cette perspective n'avait rien de théorique : le groupe Taqfir Wa Hijrah, issu d'une scission activiste des Frères musulmans égyptiens, se met rapidement au service des mollahs iraniens : on lui doit, entre autres forfaits, l'attaque de la Qasbah de La Mecque, l'assassinat d'Anwar Sadate et même une tentative ultérieure d'élimination d'Oussama Ben Laden à Khartoum, qui gênait déjà leur expansion.

Pour ces deux objectifs, Abdullah a eu besoin, et a encore besoin, de l'Iran. Téhéran, en se rapprochant de Riyad, s'achète une conduite, mais rend aussi caduque la justification principale des bases américaines : protéger les Arabes du Sud, contre les Persans de la rive nord du golfe Persique. En échange, Riyad peut obtenir pour son nouvel allié une plus grande compréhension du Pakistan, particulièrement en matière nucléaire. Enfin, Iraniens et Saoudiens peuvent, s'ils agissent ensemble, relancer l'OPEP avec le guévaroniste vénézuélien Chavez. Ce qui fut fait, avec les effets adverses sur la conjoncture mondiale de l'an 2000. A la même époque, l'establishment énergétique américain faisait tout pour renforcer un jeune géant, présenté comme l'agent de la privatisation de l'électricité « worldwide », Enron.

Enron présente quelques ressemblances avec le Crédit lyonnais d'Haberer. De même que la grande banque française cherchait à grandir démesurément dans un objectif

profondément politique – remplir le rôle autrefois dévolu au Trésor auprès des entreprises françaises –, de même Enron devait piloter, sans passer par la Maison Blanche, une politique « révolutionnaire » – dit Kenneth Lay, son patron – d'énergie à bon marché, fondée sur des hypothèses avancées en matière technologique et une équation soigneusement dissimulée : le retour de la bonne volonté saoudienne, laquelle valait bien qu'on fermât les yeux sur des frasques jugées absurdes d'Oussama Ben Laden. Avec une hausse brutale des hydrocarbures, un ralentissement général de la croissance affectant tous les produits dérivés, des prix rigides et administrés de l'électricité en Californie, Enron subissait une première voie d'eau à l'avant. Son entrée opportuniste sur des marchés que les pétroliers connaissaient peu ou mal, tels que le papier, le trading hautement volatil des métaux, ou l'eau, pôle d'excellence des entreprises françaises, a fait le reste.

Mais depuis lors, rien ne va plus : l'emballage démographique, voulu par le régime, est en train de ruiner l'Etat-providence saoudien, fermant subventions et débouchés publics à une jeunesse désormais assez bien éduquée, et parfois même chômeuse. La présence des bases américaines, qui avaient été évacuées une première fois à la fin des années 1950, symbolise à nouveau un statut d'abaissement qui contrevient à l'une des premières fatwas des califes omeyyades : laisser la « Terre du Prophète », c'est-à-dire toute l'Arabie péninsulaire, vierge de tout non-musulman. Le prince héritier Abdullah s'est saisi de tous les facteurs de crise et propose, depuis son investiture de 1999, un programme de réformes intégral, dont les deux piliers sont l'évacuation des bases américaines et le renchérissement du prix du pétrole, seul capable à court terme d'endiguer la fronde de la jeunesse.

Pour ces deux objectifs, Abdullah a eu besoin, et a encore besoin, de l'Iran. Téhéran, en se rapprochant de Riyad, s'achète une conduite, mais rend aussi caduque la justification principale des bases américaines : protéger les Arabes du Sud, contre les Persans de la rive nord du golfe Persique. En échange, Riyad peut obtenir pour son nouvel allié une plus grande compréhension du Pakistan, particulièrement en matière nucléaire. Enfin, Iraniens et Saoudiens peuvent, s'ils agissent ensemble, relancer l'OPEP avec le guévaroniste vénézuélien Chavez. Ce qui fut fait, avec les effets adverses sur la conjoncture mondiale de l'an 2000. A la même époque, l'establishment énergétique américain faisait tout pour renforcer un jeune géant, présenté comme l'agent de la privatisation de l'électricité « worldwide », Enron.

Enron présente quelques ressemblances avec le Crédit lyonnais d'Haberer. De même que la grande banque française cherchait à grandir démesurément dans un objectif

profondément politique – remplir le rôle autrefois dévolu au Trésor auprès des entreprises françaises –, de même Enron devait piloter, sans passer par la Maison Blanche, une politique « révolutionnaire » – dit Kenneth Lay, son patron – d'énergie à bon marché, fondée sur des hypothèses avancées en matière technologique et une équation soigneusement dissimulée : le retour de la bonne volonté saoudienne, laquelle valait bien qu'on fermât les yeux sur des frasques jugées absurdes d'Oussama Ben Laden. Avec une hausse brutale des hydrocarbures, un ralentissement général de la croissance affectant tous les produits dérivés, des prix rigides et administrés de l'électricité en Californie, Enron subissait une première voie d'eau à l'avant. Son entrée opportuniste sur des marchés que les pétroliers connaissaient peu ou mal, tels que le papier, le trading hautement volatil des métaux, ou l'eau, pôle d'excellence des entreprises françaises, a fait le reste.

COMPORTEMENTS CRAPULEUX

Après commencement des comportements crapuleux qui, sans aucun doute, discréditeront pour de bon auprès du public un certain capitalisme jusqu'ici porté aux nues par le Parti républicain – comme le même parti ne tarissait pas d'éloges (mais Clinton aussi à la vérité) envers l'alliance saoudienne, ses alliés islamistes, qu'on réutilisait de temps à autre pour déstabiliser Kadhafi ou le programme nucléaire algérien. Et tous croyaient encore et surtout à l'énergie bon marché, au nom de laquelle on piétinait allègrement le protocole (par ailleurs mauvais) de Kyoto.

Ces temps n'ont plus cours : il n'y a plus rien de compatible à long terme entre la plus grande démocratie du monde, les Etats-Unis, et l'une de ses plus noires tyrannies, l'Arabie saoudite. Certes, le royaume wahhabite doit régler ses dettes de communauté : aider Washington à capturer vivant Oussama Ben Laden dès qu'il mettra le pied hors du Pakistan, où il est impolitique de le capturer. Après cela, les Etats-Unis devront, comme ils s'y préparent déjà, évacuer leurs bases saoudiennes vers Israël et la Turquie. Mais il restera évidemment à garantir une alliance russe durable et véritable sans laquelle l'estaflette saoudienne deviendrait une plaie infectée.

Alexandre Adler pour *Le Monde*Le Monde
ÉDITORIAL

Fragile plan Sharon

ARIEL SHARON est un homme politique, mais avant tout un guerrier. C'est donc encore une fois avec des solutions militaires qu'il s'est présenté, jeudi 21 février, devant ses compatriotes, de plus en plus inquiets devant l'impasse d'un affrontement israélo-palestinien qui prend chaque jour plus d'ampleur tandis que le bilan en pertes humaines, tous camps confondus, a battu cette semaine de tristes records. La solution proposée par le stratège qui avait connu une heure de gloire – et de déshonneur – durant la guerre du Liban rappelle en partie celle des zones-tampons qu'il avait appliquée dans le pays du Cédre. Avec le peu de succès que l'on sait.

Le premier ministre israélien est resté vague sur les modalités d'un plan aux ambitions elles aussi vagues : il s'agit en effet à la fois de rassurer une opinion traumatisée par les récents échecs de Tsahal, et qui estime, à deux contre un, que M. Sharon n'a pas de véritable stratégie pour mettre fin au conflit, et de calmer les ultras qui veulent en découdre toujours plus. On ne sait pas si ces zones-tampons entoureront seulement Israël et Jérusalem, ou bien si elles seront censées protéger tout ou seulement partie des colonies de peuplement dans les territoires occupés.

Cette stratégie de « peau de léopard » – d'autres parlent de « bantoustans » ou de « balkanisation », mais les rapprochements historiques de ce genre sont trop souvent hasardeux – est pourtant lourde de dangers pour l'Etat hébreu. Outre qu'elle n'a guère de chances de cal-

mer la colère des Palestiniens, elle pourrait être coûteuse pour l'armée israélienne. En rassemblant ses soldats autour des territoires peuplés de juifs pour les séparer des Arabes, l'ex-général Sharon risque d'en faire des cibles très vulnérables face aux tirs désormais concentrés des activistes de l'Intifada. Tout comme ils l'avaient été au Liban sud face aux militants du Hezbollah. Les pertes avaient été lourdes.

Pire encore, cet encerclement risque d'immobiliser de plus en plus d'unités dans des gardes statiques. L'exemple de la stratégie de « peau de léopard » utilisée par les Américains et leurs alliés sud-vietnamiens à la fin de la guerre du Vietnam aurait pourtant pu servir de leçon.

En fait, on est plutôt conduit à se demander si l'ultime plan Sharon n'est pas l'aboutissement d'un constat d'échec d'une politique qui à l'origine – on s'en souvient – promettait aux Israéliens la paix et la sécurité. Plus les Palestiniens ont été frappés par les coups de boutoir de Tsahal ou par les balles et les missiles de commandos contre-terroristes, plus ils ont réagi avec violence, n'hésitant pas à commettre les attentats les plus sanglants.

Constat d'impuissance aussi pour un soldat qui, dans ce dangereux jeu d'échecs qu'est la guerre, devrait toujours avoir un coup d'avance sur son adversaire. Or, depuis son arrivée au pouvoir il y a un an, le premier ministre israélien semble en permanence piégé par un cycle de violence qu'il pensait pouvoir contrôler mais qu'il ne maîtrise plus.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenclz, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François LichonChef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS

Documentalistes et professeurs d'histoire

Ne manquez pas le numéro de mars sur :
LA GUERRE D'ALGÉRIE

- Dossier exceptionnel sur une page d'histoire douloureuse
- Articles, reportages et analyses de *Monde* de l'époque

OFFRE SPÉCIALE ENSEIGNANT !
Pour tout renseignement : hamalian@lemonde.fr
Tél. : 01 42 17 33 29

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Conséquence de l'affaire Enron, les marchés scrutent les **COMPTES DES ENTREPRISES** et découvrent une réalité oubliée : **L'ENDETTEMENT** des sociétés ne cesse de se creuser. Si le secteur des télécommunica-

tions est le plus exposé, des groupes comme Fiat, Alstom, ABB ou encore Vivendi Universal croûlent aussi sous les dettes. Pour satisfaire aux **OBLIGATIONS DE RENDEMENT**, les grands groupes ont préféré l'em-

prunt aux fonds propres. La **SITUATION FINANCIÈRE** des entreprises françaises se dégrade. Sans se tarir, comme en 1993, les crédits aux sociétés deviennent moins abondants, les établissements financiers

se montrant prudents. **LES BANQUES** utilisent les dérivés de crédit pour alléger leurs risques et se prémunir d'éventuelles faillites. Ce marché est évalué à 1 500 milliards de dollars (1 727 milliards d'euros).

Les marchés s'inquiètent de l'endettement croissant des entreprises

Avec l'affaire Enron, les investisseurs découvrent que la réalité des bilans des sociétés est préoccupante : pour satisfaire les exigences de rentabilité de leurs actionnaires, les groupes ont préféré emprunter plutôt que de mobiliser leurs fonds propres. Leurs dettes ont doublé en quatre ans

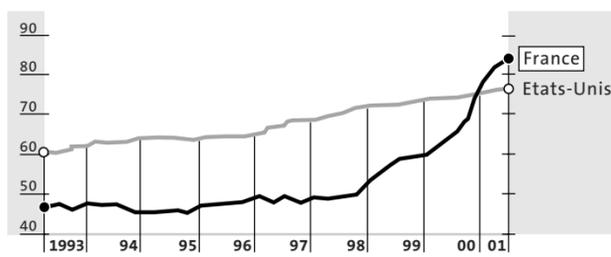
LA LISTE est en permanence sous les yeux des intervenants sur les marchés. Désormais, les investisseurs ne font plus un pas sans avoir pris le temps d'étudier longuement les classements donnés par Moody's ou Standard & Poor's sur la qualité de la dette des entreprises. Les agences de notation sont devenues les arbitres du marché. La moindre mise sous surveillance devient annonciatrice de grande tourmente sur les cours de Bourse. Et ces dernières semaines, les dégradations se multiplient.

Brusquement, tous s'alarment. Avec le scandale Enron, les investisseurs ont soudain pris conscience de la fragilité de l'information financière dont ils disposaient. Artifices comptables et pratiques douteuses ont permis au courtier en énergie de cacher 60 milliards de dollars (69,08 milliards d'euros) d'endettement pendant des mois. Depuis, le soupçon plane sur tous les comptes. Pour se rassurer, les intervenants relisent systématiquement tous les bilans. Ce qu'ils y découvrent les inquiète : la forte activité de ces dernières années a masqué la dégradation financière des sociétés. Ce qui était supposé être un développement reposant sur le capital et les actions se révèle avoir été une croissance par la dette.

En moins de quatre ans, l'endettement des entreprises mondiales a plus que doublé. Alors que le ratio de dettes sur le résultat d'exploitation s'élevait en moyenne à 1,5 ou 1,6 dans les années 1995-1996 pour

L'ENVOLÉE DES DETTES

Crédits aux entreprises, en pourcentage du PIB



Source : SG Securities, Datastream

les entreprises américaines, il atteint désormais le chiffre de 3,2. L'évolution a été aussi rapide en Europe. Les groupes qui avaient mené une politique systématique de désendettement au début des années 1990 ont inversé leur ligne de conduite à partir de 1997. Depuis leur endettement a explosé.

Le secteur des télécommunications et du Web s'est encore plus exposé à cette inflation financière. Pressés par le marché de grandir, de se positionner sur Internet, de racheter des concurrents, d'acquiescer à prix d'or des licences UMTS, les groupes ont financé leur expansion à crédit. Depuis la fin de la bulle Internet, les groupes se retrouvent confrontés à des montages de dettes : 65 milliards d'euros pour Deutsche Telekom, 63 milliards pour France Télécom sans parler de ses engagements dans l'allemand Mobilcom, 30 milliards pour Telefonica. Même les grou-

pes qui ont utilisé leurs actions pour payer leurs acquisitions ne sont pas épargnés. En même temps qu'ils ont repris les sociétés, ils ont aussi hérité de leurs dettes. Le britannique Vodafone, qui s'est hissé au rang de premier groupe mondial de télécommunications en finançant son expansion par ses seules actions, se retrouve aujourd'hui avec près de 30 milliards de dettes lui aussi.

Mais la vague de l'endettement est allée bien au-delà du secteur des nouvelles technologies. Entre 1998 et 2001, les dettes du groupe Fiat sont passées de 17 à 35 milliards d'euros, sans compter celles liées au groupe Montedison dont Fiat est désormais l'actionnaire majoritaire. Vivendi Universal, qui avait transféré toutes ses charges à sa filiale Vivendi Environnement avant sa fusion avec Seagram, est passé de zéro à 18 milliards d'euros de dettes en moins de dix-

huit mois. Alstom affiche un ratio d'endettement de plus de 100 % voire de 150 % si l'on prend en compte ses engagements de financement contractés auprès de certains de ses clients, notamment croisiéristes. Durement touchée depuis les attentats du 11 septembre 2001, la compagnie aérienne British Airways se demande si elle réussira à faire face à ses 6,5 milliards de livres (10,7 milliards d'euros) de dettes. Le chimiste britannique ICI, le groupe d'équipements électriques ABB, l'américain Tyco se posent les mêmes questions.

EFFET DE LEVIER

Cette montée spectaculaire de l'endettement a été presque imposée par les marchés. Pressés par les actionnaires de réaliser des rendements de 15 % sur les capitaux de l'entreprise, les groupes ont préféré recourir à l'emprunt, d'autant que les taux d'intérêt sont, depuis le milieu des années 1990, historiquement très bas. Les marchés ont applaudi cette tactique d'effet de levier, qui leur semblait être la meilleure façon d'optimiser l'utilisation des capitaux.

Une grande partie de la croissance des groupes a été ainsi financée à crédit. Une grande partie de la hausse de leurs cours de Bourse aussi, selon Patrick Artus, directeur des études économiques de CDC Ixis. « *Beaucoup d'entreprises ont financé leur programme de rachat d'action par l'emprunt. Cela les prive de tout effet de levier. Ces achats n'apportent aucun argent*

supplémentaire à l'entreprise à l'inverse d'une acquisition » constate-t-il. Vivendi Universal est de ceux-là. En 2001, il a emprunté 4,8 milliards d'euros pour racheter ses actions.

Hormis quelques cas très circonscrits, la situation, de l'avis de nombreux experts, n'est pas dangereuse : les très bas taux d'intérêt permettent de limiter les charges

communications, le transport aérien, l'automobile, les biens d'équipement. Car elle doute que les engagements de désendettement pris par les groupes puissent être tenus. En dépit de leur volonté de vendre, les sociétés ont souvent du mal à trouver des acquéreurs au prix souhaité. Le néerlandais Philips, qui a affiché une perte de 2,6 milliards d'euros, a dû prendre

Rhodia sous surveillance

Après France Télécom qui a eu le plus grand mal à placer ses 15 milliards d'euros d'obligations, Rhodia semble pris dans la tourmente. Le papier du groupe chimique paraît brûler les doigts des investisseurs. La prime de risque exigée par le marché sur sa dette ne cesse d'augmenter, jusqu'à atteindre plus de 550 points de base (soit 5,5 %) par rapport aux taux de référence. Une surprise que les analystes justifient par la mauvaise santé du groupe.

L'endettement de Rhodia a été multiplié par deux en deux ans, à la suite d'acquisitions, et s'élève à 2,5 milliards d'euros, soit un peu plus que ses fonds propres. En perte, le groupe a du mal à faire face à ses charges financières et a renoncé à ses objectifs d'amélioration fixés pour 2003. S'inquiétant de cette dégradation dans le contexte du ralentissement de la chimie, l'agence de notation Moody's a décidé de placer le groupe sous surveillance négative. Rhodia pourrait être ravalé au statut de valeur spéculative. Ce qui aurait de lourdes implications sur ses possibilités de financement.

de remboursement. Selon une étude de la Société générale, le paiement des intérêts pour les entreprises françaises représenterait à peine 25 % du résultat brut d'exploitation contre 45 % au début des années 1980. Les spécialistes de l'agence de notation Moody's sont un peu plus pessimistes. La société s'attend à une nouvelle dégradation financière des entreprises cette année, notamment dans les secteurs très exposés comme les télé-

communications, le transport aérien, l'automobile, les biens d'équipement. Danone lui a provisionné près de 475 millions d'euros de moins-value pour la vente prochaine de sa filiale italienne Galbani. Ces spécialistes augurent mal des programmes de désendettement d'autres groupes. La contrainte financière n'est pas près de disparaître.

Martine Orange

Les banques jonglent avec les dérivés de crédit pour alléger leurs risques

L'AFFAIRE Enron a mis en lumière de nouveaux outils, peu connus du grand public, les dérivés de crédit. Ce sont « *des instruments financiers permettant de se protéger contre la défaillance d'une société* », explique Didier Marteau, professeur à ESCP-EAP et directeur de la recherche chez Andersen. « *Ce marché est né il y a une dizaine d'années car les banques, confrontées aux faillites aux Etats-Unis et à la crise financière en Asie, se sont aperçues qu'elles étaient trop exposées sur certains risques, certains secteurs ou pays, et devaient mieux gérer leur exposition aux risques de crédit* », explique Thomas Spitz, opérateur de dérivés de crédit chez Crédit agricole Indosuez (CAI).

En d'autres termes, les dérivés de crédit permettent de transférer le risque de crédit. Par exemple, une banque qui achète des obligations France Télécom peut se couvrir, par le biais de ce marché, contre le risque de défaillance de cette société, tout en conservant ces obligations. Elle se défait de la dette de la banque de défaut de paiement. Les dérivés de crédit permettent donc aux banques de pouvoir accorder des prêts, sans être contraintes par leur propre solidité financière. « *Plutôt que de refuser un crédit à une entreprise, une banque allège son portefeuille en transférant son risque si elle estime qu'elle est trop exposée sur ce nom, ce qui lui permet de ne pas perdre son client* », explique un opérateur.

Ce produit présente trois avantages principaux, selon les banquiers : primo, il est confidentiel, c'est-à-dire que « *l'entreprise ne sait pas que la banque s'est couverte* ». De plus, « *la prise en compte par les régulateurs bancaires des dérivés de crédit comme instruments de couverture de leur risque de crédit permet aux banques d'obtenir des allègements de fonds propres* », souligne M. Spitz. Enfin, « *cela sert aux banques à mieux gérer leur exposition aux risques de crédit, comme elles l'ont fait il y a une vingtaine d'années avec d'autres produits pour les risques de taux* », poursuit M. Spitz.

Ce marché représentait, en 2001, environ 1 500 milliards de dollars (1 727 milliards d'euros), soit des chiffres comparables au marché des émissions obligataires. Dans une étude, fin janvier, Merrill Lynch estime ce marché à 893 milliards de dollars en 1999 et prévoit 1 581 milliards de dollars en 2002. « *Le taux de croissance avoisine aujourd'hui 50 %* », estime M. Spitz.

La question est de savoir comment tarifier les dérivés de crédit ? « *Il dépend de la probabilité de l'entité de faire défaut* », indique M. Marteau. Aujourd'hui, plusieurs centaines de contrats sont négociés quotidiennement sur ce marché. Parmi les noms référencés, l'Argentine, Swissair, Crown Cork sont fréquents. Sans parler de Enron, « *l'un des noms les plus cotés* », selon les opérateurs.

TROP IMPLIQUÉS

Les autorités de contrôle regardent ces outils de près. La Financial Services Authority (FSA), l'organe de contrôle des services financiers en Grande-Bretagne, a récemment mis en garde contre l'implication croissante sur ce marché « *d'acteurs inexpérimentés comme les assureurs* » notamment, tout en reconnaissant les avantages de ces outils. En d'autres termes, les acteurs trop impliqués peuvent perdre beaucoup d'argent.

La deuxième banque américaine, JP Morgan Chase, l'un des plus gros créanciers d'Enron, a vu ses résultats du quatrième trimestre impactés à hauteur de 450 millions de dollars par le désastre Enron. La banque a revu, début février, son exposition sur Enron de 900 millions à plus de 2 milliards de dollars. JP Morgan Chase est en procès contre un pool d'assureurs et de réassureurs qui refusent de lui rembourser 1 milliard de pertes sur des dérivés de crédits sur des contrats de fourniture d'énergie. Ils contestent la validité des contrats. Cet exemple n'est peut-être qu'une partie de l'iceberg.

Pascal Santi

La situation financière des sociétés se dégrade

Les établissements de crédit semblent préférer prêter aux particuliers plutôt qu'aux groupes

L'ALERTE est donnée dans de nombreuses entreprises. Depuis quelques mois, les difficultés de financement grandissent à vue d'œil. Des clients, dont certains à la signature très prestigieuse, trouvent toutes les excuses pour ne pas honorer à temps leurs factures. Les délais de paiements commencent à largement dépasser les 90 jours habituels et les trésoreries se tendent à l'excès. Une réalité que confirment les établissements de crédit. Interrogés dans le cadre d'une enquête trimestrielle de la Banque de France, publiée le 11 février, ceux-ci annoncent que « *la situation de trésorerie des entreprises a de nouveau enregistré un repli au quatrième trimestre* ». L'indicateur d'opinion des banquiers, calculé sur le solde des réponses positives et négatives, est tombé à -16, un niveau inconnu depuis la crise de 1993-1994.

Les perspectives sont d'autant plus moroses que les difficultés commencent à toucher l'ensemble du tissu économique. Après les PME, premières atteintes, les grandes sociétés subissent à leur tour le contrecoup du ralentissement économique. « *L'aisance relative dont bénéficiaient les grandes entreprises s'est réduite* », constate la Banque de France. L'indicateur mis au point pour mesurer la santé financière de grands groupes est passé au rouge, ce qui n'avait plus été le cas depuis la fin de 1993.

GRANDE VIGILANCE

Inquiètes de cette dégradation, les banques font désormais preuve d'une forte vigilance sur leurs engagements. Depuis quelque temps, elles paraissent préférer prêter aux particuliers, représentant pour elles des dossiers moins risqués, qu'aux entreprises. Des firmes avouent rencontrer certaines réticences auprès de leurs banquiers pour obtenir de nouveaux prêts.

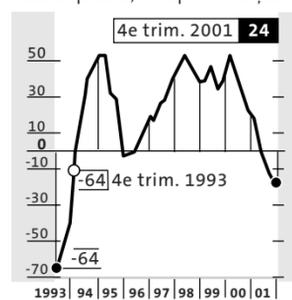
Est-on en train d'assister à un assèchement du crédit aux sociétés, comme ce fut le cas lors de la récession de 1993, ce qui retarderait de plusieurs mois la reprise ? La plupart des observateurs excluent, pour l'instant, un tel scénario. Ils soulignent que la situation n'est

en rien comparable à celle du début des années 1990 : les banques n'ont pas, comme à l'époque, des milliards d'engagements dans l'immobilier.

L'évolution des encours des prêts aux entreprises, cependant, semble traduire une très forte inflexion des banques. Tout s'est modifié en avril 2001. Jusqu'à cette date, les crédits à court terme, utilisés pour les besoins de trésorerie, s'envolaient. A partir du printemps, ils se sont brusquement ralentis. A la même période, les crédits à moyen terme, auxquels les entreprises ont recours pour financer leurs investissements, qui ne cessaient de diminuer depuis le milieu de l'an 2000, ont recommencé à augmenter. Depuis, la tendance n'a cessé de s'amplifier. Comment expliquer cette montée des prêts à long terme alors que les entreprises n'ont cessé tout au long de l'année de différer leurs dépenses

INQUIÉTUDE DES BANQUIERS

Solde d'opinions, entreprises françaises



L'endettement des entreprises n'avait pas tant inquiété les établissements de crédit depuis la crise de 1993.

Source : Banque de France

ses d'équipements et que la croissance de l'investissement, selon la dernière enquête de l'Insee, est

tombée à zéro ? « *La situation peut paraître paradoxale. Elle traduit en fait le changement de politique des banques, explique Jean-Louis Fomervault, économiste à la fédération de la mécanique. Pour éviter une montée de leurs risques, les banques ont réduit leurs crédits de trésorerie et leurs autorisations de découverts. Elles leur ont substitué des crédits à moyen terme, jugés à tort ou à raison moins risqués.* »

Le resserrement de crédits, particulièrement sensible à la fin 2001, alors que se terminaient les comptes, se serait légèrement assoupli depuis le début de l'année. Mais les groupes ne se pas font d'illusion. Ils s'attendent à connaître des tensions fortes sur leur trésorerie, jusqu'à ce que la reprise se confirme et que les banques acceptent à nouveau de les accompagner pleinement.

M. O.

Les investisseurs à la recherche de la perle rare

Les télécommunications et l'automobile n'ont pas la cote

LES POCHEs pleines en début d'année, les caisses de retraite, les compagnies d'assurances et les gestionnaires de fonds, qui sont les principaux acquéreurs des emprunts contractés par les sociétés privées sur le marché obligataire, se montraient, début janvier, peu exigeants. L'affaire Enron, les doutes sur les comptes des entreprises, la nervosité des marchés financiers les ont, depuis, amené à manifester plus de prudence.

Les deux secteurs qui se sont les plus endettés sur les marchés obligataires, les télécommunications et l'automobile, n'ont plus autant la cote. Pour accepter ces emprunts, les investisseurs sont devenus plus exigeants. Alors qu'ils étaient prêts, en janvier, à acheter une partie de la dette de Ford à un rendement supérieur de 2,5 % à celui des emprunts d'Etat, ils demandent aujourd'hui au minimum 3 % de différence. De même, ils veulent 0,74 % de rendement de plus qu'il y a trois semaines pour

se risquer sur des obligations mmO2, la filiale mobiles de British Telecom. Quant à France Télécom, « *certaines de nos clients ne veulent même plus supporter ce risque* », rapportent les analystes de crédit d'Aurel Leven.

MOINDRE RISQUE

Plus encore que la récurrence des interventions des entreprises sur le marché du crédit, qui grossit leur endettement, les investisseurs établissent leur jugement sur la base des évaluations des agences de notation. Celles-ci distinguent leurs notes en deux catégories d'emprunts : investissement (échéances de très sûr à à peu près sûr) et spéculatif (de risqué à extrêmement risqué). Rares sont les investisseurs qui peuvent se permettre, en raison de leurs limites de risque, de choisir des emprunts classés dans la seconde catégorie. Pire encore, la dégradation de la situation financière des entreprises ayant conduit les agences à abais-

ser régulièrement les notes des sociétés, les investisseurs tentent de sélectionner les emprunts les moins risqués craignant que le moindre événement négatif ne provoque un abaissement surprise de la notation entraînant le titre dans la catégorie spéculative.

Désormais, selon les opérateurs, les investisseurs recherchent quasi exclusivement l'emprunt noté A chez Standard & Poor's ou A2 chez Moody's et qui n'est pas soumis à la volatilité d'un secteur. Les emprunts obligataires qui s'arrachent sont ceux « *des sociétés qui ont démontré une forte stabilité de leur activité, leaders sur leur secteur, sans problèmes d'endettement et dont l'activité est suffisamment lisible pour éviter toute suspicion sur la qualité des comptes* », constate Jean-François Paren, analyste de crédit chez CDC Ixis. Une perle bien difficile à trouver par les temps qui courent.

Cécile Prudhomme

Gerhard Schmid, PDG de Mobilcom

« France Télécom cherche à détourner l'attention en partie pour faire oublier ses problèmes »

Comment réagissez-vous aux accusations portées par France Télécom sur votre comportement à la tête de Mobilcom ?

Je me fais du souci pour France Télécom. La mise en scène actuelle n'est pas à la mesure d'une entreprise de cette taille. A mon avis, le groupe cherche à détourner l'attention vers Mobilcom en partie pour faire oublier ses propres problèmes.

Votre actionnaire français, qui détient 28,5 % de Mobilcom, vous reproche de ne pas l'avoir averti des conditions de l'arrivée au tour de table de Sybille Schmid-Sindran, votre épouse, à hauteur de 5 %, via la société Millennium. Pourquoi ne pas l'avoir fait ?

L'arrivée de cet actionnaire correspondait au projet de lancer un programme de stock-options pour nos distributeurs. Ce plan était connu depuis plus de six mois. Le conseil de surveillance, où figurent deux représentants de France Télécom, l'a entériné. Ce sont des banquiers d'affaires et des cabinets de conseil renommés qui ont monté le dispositif. Tout le monde était d'accord pour que les risques liés à cette structure ne soient pas portés par Mobilcom, mais par une société indépendante, qui conserverait les actions réservées à notre réseau commercial. Cela n'a aucune importance que ce soit ma femme ou une banque qui se trouve derrière cette entité. Tout a été fait de façon légale ; la société a été enregistrée sur des registres officiels. Il ne tenait qu'à France Télécom de se renseigner pour savoir

qui était derrière. Je ne vois aucun inconvénient à ce qu'un nouvel audit soit mené, comme demandé par France Télécom.

Mobilcom est soupçonné d'avoir aidé financièrement votre épouse à acquérir ses titres...

Cela serait illégal. Ma femme dispose de son propre patrimoine, un portefeuille d'actions et quelques centaines d'appartements. Nous menons nos affaires de manière séparée.

France Télécom entend voir rediscuter le pacte d'actionnaire signé avec Mobilcom, et menace, sinon, de ne plus discuter vos plans d'investissement. Craignez-vous un blocage définitif ?

D'abord, je n'ai aucun stress concernant le pacte signé initialement avec France Télécom. Il n'y a aucune raison de rediscuter les choses. Ensuite, il ne s'agit pas non plus de négocier nos plans d'investissement. France Télécom nous a soutenu lors de l'attribution des licen-



ULRICH PERREY/AFIP

ces UMTS, en prenant avec nous des engagements. C'était une des conditions pour obtenir une licence. Nous avons déjà signé avec leur aval des contrats de fourniture d'équipements. Le conseil de surveillance a entériné notre *business plan*. Nous avons en outre établi le budget de Mobilcom avec l'accord de France Télécom.

Mais l'environnement et les

Un expert indépendant mène l'enquête

France Télécom et Orange ont précisé dans un communiqué, publié jeudi 21 février, qu'ils attendent désormais les résultats d'une enquête menée par un expert indépendant pour établir les conditions d'acquisition d'actions Mobilcom par M^{me} Schmid-Sindran, la femme du fondateur de Mobilcom. L'opérateur français soupçonne sa filiale allemande d'avoir aidé M^{me} Schmid-Sindran à financer cette acquisition de 5 % du capital en lui prêtant de l'argent, ce qui serait illégal. Les conclusions seront publiées au plus tard le 7 mars, lors du prochain conseil de surveillance.

De plus, France Télécom et Orange considèrent qu'il « existe une différence d'interprétation de l'accord-cadre de coopération », et qu'ils se réservent le droit de porter cette question devant les tribunaux. « Compte tenu des divergences d'interprétation, France Télécom et Orange n'ont pas l'intention de poursuivre les discussions concernant le business plan de Mobilcom », ont-ils ajouté.

perspectives de l'UMTS ont beaucoup changé depuis deux ans : n'êtes-vous pas prêts à réviser vos ambitions à la baisse ?

Mon travail consiste à toujours chercher à améliorer les projets. Je n'ai rien contre de le faire cette fois-ci. Pour 2002-2003, on ne peut de toute façon pas changer grand-chose. Il s'agit d'une centaine de millions d'euros. On peut reporter d'un an quelques dépenses, pas plus. Pour la suite, d'ici à 2005, c'est à France Télécom de dire si elle veut tenir les engagements pris lors de l'attribution des licences UMTS. Il est également dans l'intérêt de France Télécom de chercher à améliorer les choses. Sinon, je peux très bien vivre avec la situation actuelle.

Certains observateurs soupçonnent France Télécom de vouloir profiter des tensions actuelles pour vous pousser à la démission. Qu'en pensez-vous ?

C'est totalement idiot. Si c'était le cas, France Télécom ferait preuve de très mauvaises manières. Elle ne devrait pas s'y prendre de la sorte pour me faire partir. Je ne suis pas prêt à abandonner une société que j'ai créée. Le projet UMTS est une mission exaltante.

Pensez-vous exercer dans un avenir prévisible votre option de cession à France Télécom ?

Cette option est valide dans certaines conditions, notamment en cas de désaccord avec mon actionnaire. Pour l'instant, il n'y a pas de raison d'y penser.

Propos recueillis par Philippe Ricard

La conjoncture s'améliore dans le ciel américain

CONTINENTAL AIRLINES, troisième compagnie aérienne américaine, a prévu qu'elle allait enregistrer « une perte significative » au premier trimestre ainsi qu'une perte au quatrième trimestre et pour l'ensemble de l'exercice 2002, en raison des attentats du 11 septembre, selon des documents déposés jeudi auprès de la Commission des opérations de Bourse (SEC). Mais elle s'estime capable d'afficher un bénéfice pour les deuxième et troisième trimestres. Continental Airlines annonce aussi qu'elle n'a eu à supprimer « que » 8 000 emplois au lieu des 12 000 prévus et ajoute qu'elle a été obligée de rappeler « plusieurs centaines » d'employés licenciés pour remplir les tâches accrues de sécurité.

United Airlines, deuxième compagnie américaine, a elle aussi annoncé le rappel en avril de 1 200 salariés parmi les navigants actuellement en chômage technique. Ils reprendront le travail le 1^{er} avril lorsque UAL augmentera de 127 le nombre quotidien de ses vols.

REMONTÉE

Action Continental Airlines en dollars, à New York



Source : Bloomberg

Bill Gates lance la Xbox au Japon

MICROSOFT a lancé sa nouvelle console de jeux au Japon vendredi 22 février, près de trois mois après sa sortie aux Etats-Unis. Xbox ne sera pas vendue en Europe avant mars.

Bill Gates, fondateur de Microsoft, s'est rendu au Japon pour vanter les prouesses techniques de sa console : un graphisme exceptionnel et une capacité de stockage de l'information sur un disque dur qu'aucun autre fabricant ne propose pour l'instant. Fort de son succès aux Etats-Unis (1,5 million de consoles vendues depuis novembre), Microsoft attaque sur leur terrain Sony (PlayStationII) et Nintendo (Game Cube), les champions du jeu vidéo.



La PlayStationII a déjà écoulé 25 millions d'unités dans le monde dont huit au Japon. Or, la Xbox coûte 5 000 yens (43 euros) de plus que sa rivale de Sony. La console est pour l'instant fabriquée au Mexique et en Hongrie, mais Microsoft prévoit d'ouvrir à terme une unité de production dans la zone Asie-Pacifique. — (Corresp.)

La Commission bancaire désavoue les banques dans l'affaire Société générale

LES BANQUES et leurs dirigeants mis en examen pour « blanchiment aggravé » dans l'affaire de la Société générale ne s'attendaient sûrement pas aux déclarations tenues aux policiers, le 15 février, par Jean-Louis Fort, secrétaire général de la Commission bancaire, l'autorité des banques françaises présidée par le gouverneur de la Banque de France. M. Fort était entendu comme témoin dans cette enquête, menée par les juges Isabelle Prévost-Desprez et Valérie Salmeron sur la participation de banques françaises à un circuit de blanchiment d'argent transitant, en chèques, par Israël. Il a livré à la justice des éléments qui pourraient constituer une forme de démenti aux explications jusque-là livrées par les dirigeants mis en cause (*Le Monde* du 13 février).

Ses déclarations révèlent l'existence d'une cassure entre les banques et leur tutelle sur la question du traitement des chèques et de leurs obligations en matière de lutte contre le blanchiment. Devant les magistrats, des cadres dirigeants de la Société générale mais aussi de l'American Express France, de la Bred (Groupe Banques populaires) et de la SMC (Société marseillaise de crédit), mis en examen pour « blanchiment aggravé », avaient assuré agir dans un cadre réglementaire défini, en partie, par la Commission bancaire. Selon eux, la Banque de France leur avait indiqué, dès 1999, que le statut de banque correspondante, par lequel le transit des chèques d'établissements étrangers, notamment en provenance d'Israël, atténuait leur responsabilité en cas d'origine frauduleuse des fonds. Certains ont avancé l'existence de recommandations émanant de la Banque de France, ce qui fut confirmé par la

découverte, lors de perquisitions dans plusieurs banques, d'une note écrite émanant d'un inspecteur général de la Banque de France.

Chargé à la fin de 1999 d'enquêter sur les faits reprochés à la banque American Express France, mise en examen pour avoir laissé entrer sur le territoire français des fonds suspects, cet inspecteur avait remis

L'audition de M. Fort renforce l'idée du caractère intentionnel des infractions de blanchiment

son rapport, le 7 décembre 1999, à sa hiérarchie et à la banque incriminée. Il estimait que la banque correspondante n'assurait qu'un rôle d'intermédiaire, ne disposant en rien des moyens de contrôler l'origine des chèques qui transitent en grand nombre. Ayant valeur d'immunité aux yeux des banquiers, cet avis a été transmis par la banque

américaine aux banques concernées par l'enquête, dont la Société générale. C'est là qu'il a été découvert lors d'une perquisition.

Interrogé sur ces faits, M. Fort a indiqué, le 15 février, que le rapport de l'inspecteur général n'impliquait pas la Commission bancaire. Selon lui, seul « l'avis de suite » rédigé par la Commission bancaire sur la base du travail des inspecteurs engage la Banque de France. Or, M. Fort a assuré aux policiers qu'il avait lui-même écrit, le 22 février 2000, l'avis de suite sur le cas American Express France ; et il a précisé que ses conclusions étaient opposées à celles avancées par l'inspecteur général. Dans cette note, remise aux enquêteurs, il relève ainsi que « la situation d'American Express France n'apparaît pas conforme aux obligations du "correspondant banking" » et demande à la banque de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les opérations frauduleuses ne puissent plus se renouveler.

Plus généralement, M. Fort a estimé, lors de son audition, que le cœur de la lutte contre le blanchiment résidait dans la connaissance parfaite de ses clients, aussi bien

les particuliers que les banques avec lesquelles les établissements établissent des relations contractuelles, et donc d'être en mesure de faire le tri.

Enfin, il a dénoncé l'utilisation par les banques du rapport de l'inspecteur qui a pu servir, dans certains cas, d'argument de défense face à la justice. En aucun cas, a-t-il expliqué, il n'aurait dû circuler entre les mains des banques concernées par cette affaire pour soutenir des positions contraires à celles défendues par la Commission bancaire.

L'audition de M. Fort enlève un soutien de poids aux banques et renforce sensiblement l'idée du caractère intentionnel des infractions de blanchiment qui leur sont reprochées. En tout cas, elle s'inscrit en faux face aux positions adoptées, depuis 1999, par la Fédération bancaire française (FBF) qui estime que la mise en cause des banques revient à stigmatiser « l'ensemble des 400 000 collaborateurs de la profession ». Interrogés par *Le Monde*, certaines banques s'estiment « lâchées » par leur tutelle.

Jacques Follorou

Wall Street prise dans la tourmente d'Enron

Les parlementaires ont décidé d'interroger les grands noms de la finance

NEW YORK de notre correspondant

Les enquêtes menées par le département de la justice, la SEC (Securities Exchange Commission), le FBI et près d'une dizaine de commissions parlementaires révèlent peu à peu l'ampleur des malversations qui ont conduit à la faillite d'Enron. Après les principaux dirigeants et le commissaire aux comptes Andersen, les parlementaires ont décidé de poursuivre leurs investigations à Wall Street. Ils ont l'intention de faire témoigner dans les prochains jours les patrons des grands noms de la finance : Merrill Lynch, Citigroup, Lehman Brothers, JP Morgan Chase, Deutsche Bank, Credit Suisse First Boston...

Les membres du Congrès veulent savoir pourquoi des analystes recommandaient encore l'action Enron à l'achat quelques jours seulement avant la plus grande banqueroute de l'histoire américaine

et, surtout, comment les banquiers ont pu financer les centaines de partenariats utilisés pendant des années par Enron pour dissimuler pertes et dettes. Selon des témoignages et des documents, les banquiers étaient fortement incités à investir directement dans les partenariats ou à amener des investisseurs pour continuer à travailler avec le groupe.

ANDERSEN PROPOSE DE PAYER

L'addition risque d'être encore plus lourde pour Andersen. Accusé de complicité dans la falsification des comptes et de destructions de pièces comptables, le cabinet d'audit tente de conclure un arrangement à l'amiable avec les actionnaires, les employés et les créanciers du groupe texan. Selon la *Wall Street Journal*, la firme aurait proposé entre 700 et 800 millions de dollars de dédommagements. Les avocats des plaignants font remarquer qu'il serait « idiot

d'accepter sans connaître le degré de culpabilité d'Andersen ».

Enfin, l'Etat fédéral est aussi victime de la faillite. Enron a reçu entre 1992 et 2001 plus d'un milliard d'aides publiques sous la forme de prêts de l'Exim (Export-Import) Bank, et de l'OPIC (Overseas Private Investment Corp.). Des faits révélés par le sénateur républicain Charles Grassley, qui s'est exprimé de souligner que cela s'est fait sous la présidence Clinton. Robert Rubin, alors secrétaire au Trésor, a reçu le 14 mai 1999, deux jours après sa démission, une lettre lui offrant un siège au conseil d'administration d'Enron. Le 8 novembre 2001, M. Rubin avait appelé le sous-secrétaire au Trésor, Peter Fisher, pour lui demander d'intervenir auprès des agences de notation financière afin d'éviter qu'elles baissent la note d'Enron.

Eric Leser



STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des
CANAPÉS STEINER à des
prix tout à fait exceptionnels.

Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél.: 01 45 77 80 40 - M^o Boucault - Parking gratuit

La situation financière de la Socpresse, maison mère du « Figaro », s'est dégradée en 2001

Selon un audit confidentiel du cabinet Secafi-Alpha, le résultat d'exploitation de la société éditrice, après une année 2000 exceptionnelle, tomberait à un niveau insuffisant pour rembourser la dette

LE SECRET est toujours une tradition bien gardée dans la galaxie Hersant. Yves de Chaisemartin, président du directoire, a précisé lors du comité de groupe de la Socpresse (éditeur, notamment, du Figaro), jeudi 7 février, la teneur des accords qui lient désormais la famille Hersant à leur nouvel actionnaire de référence, le groupe Dassault, entré le 30 janvier, à hauteur de 30 %, dans la Socpresse (*Le Monde* du 1^{er} février). « La restructuration est faite pour assurer l'avenir des titres en difficulté ; elle est aussi faite pour rendre enfin cette entreprise rentable », a-t-il dit. La Socpresse « pourrait rencontrer des difficultés avec cet actionnaire [Dassault] si nous ne distribuons pas de dividendes ». L'avionneur, qui souhaitait depuis des années prendre place dans le groupe de presse, n'a ni minorité de blocage ni droit de préemption après d'éventuels mouvements de capitaux. « Donc nous sommes libres », a affirmé M. de Chaisemartin. Il a précisé que les 70 % restants à la famille font « l'objet d'un pacte d'actionnaires qui interdit toute vente séparée ».

Financièrement, l'arrivée du groupe Dassault procède de la conjugaison de trois éléments : la vente des actions par la famille, une augmentation de capital réservée au nouvel entrant et la suppression d'un autocontrôle. M. de Chaisemartin s'est bien gardé de donner le prix de la vente des actions à Dassault. Elle est estimée par certains proches du dossier entre 0,38 et 0,44 milliard d'euros, soit quasiment l'équivalent de l'endettement du groupe. Le départ annoncé du fonds d'investissements Carlyle de la structure Figaro Holding, filiale de la Socpresse qui chapeaute *Le Figaro*, ses suppléments et sa

LE FIGARO, LA STRUCTURE LA PLUS RENTABLE

Contribution des pôles au résultat brut d'exploitation consolidé de la Socpresse

Pôles	En millions de francs en 1999	% du CA* de la Socpresse	En millions de francs en 2000	% du CA* de la Socpresse
Figaro	528,8	13,6	657,8	15,7
Paris Turf	-0,1	0	0,1	0
France-Soir	0	-	0	-
Dauphiné libéré	48,8	5,5	44,6	4,8
Le Progrès	72,7	5,4	68,8	4,9
Ouest	36,3	6,6	-28,9	-4,4
Nord	-34,5	-16,5	-33,4	-16,3
Autres charges	54,9	-	103,7	-

Source : Secafi-Alpha

* chiffre d'affaires

régie publicitaire, où il détient 4,9 %, est, selon M. de Chaisemartin « naturellement programmé, contractuel [prévu avant le 30 juin 2006] et obligatoire ».

PROBLÈMES DE SUCCESSION

Le réaménagement capitaliste du groupe, précipité en raison des problèmes de succession de Nadine Hersant, troisième épouse de Robert Hersant, a contraint les héritiers à vendre. Le papirore avait cinq enfants de ses deux premiers mariages (Jacques, aujourd'hui décédé, Mick, Michèle, Philippe et Christine) et avait adopté une des trois filles de sa dernière épouse.

Cette opération, qui semble mettre un terme à l'imbroglio de la succession de Robert Hersant, intervient après une année 2000 exceptionnelle pour la Socpresse et un exercice 2001 beaucoup moins brillant. Dans l'étude confidentielle du cabinet d'audit Secafi Alpha

sur les comptes 2000 de la Socpresse, à laquelle *Le Monde* a eu accès, le chiffre d'affaires du groupe est estimé à 7,7 milliards de francs (+7,2 % par rapport à 1999), la croissance provenant surtout des recettes publicitaires, qui ont augmenté de 15,7 %. Après un exercice 1999 dans le rouge (pertes de 363,5 millions de francs, en raison d'importantes charges exceptionnelles, dues à *France Soir*), l'exercice 2000 a été largement bénéficiaire (425,3 millions de francs de résultat net, pour un résultat brut d'exploitation de 813 millions, en hausse de 15 %). *Le Figaro* reste, de très loin, le principal contributeur au chiffre d'affaires et aux résultats du groupe de presse (il représentait 91 % du résultat courant). Le seul contributeur résolument négatif reste le pôle Nord, en raison du déficit de *Nord Eclair* (34 millions de francs) et du coût de la restructuration engagée en 2000.

L'audit constate malgré tout de grandes faiblesses, et souligne « l'échec de la relance du Figaro en 1999 », « le recul global de la diffusion, malgré quelques frémissements localisés » du titre (-1,6 % en 2000 et -1,2 % fin juin 2001) ou encore une chute de 9 500 exemplaires de la vente au numéro du quotidien qui passe sous le seuil des 200 000 exemplaires. La diffusion des titres de presse quotidienne régionale détenus par la Socpresse enregistre « une des évolutions les plus négatives de la profession » (-2 % en 2000 et -0,4 % fin juin 2001).

Les auditeurs affirment, dans ce rapport, que « le tunnel conjoncturel défavorable sur 2001-2002, notamment dans le domaine publicitaire, pèsera sur les comptes 2001 ». Secafi Alpha prévoit un recul de 90 % du résultat d'exploitation de la Socpresse, qui pourrait passer de 515 millions de francs en 2000 à 100 millions en 2001, soit « un niveau incontestablement insuffisant pour couvrir les besoins d'investissements et l'échéance de la dette ». Les auteurs affirment qu'« à moyen terme, la situation financière du groupe est extrêmement tendue ». Plus précisément, la Socpresse « entamera son trésor de guerre constitué lors de la restructuration de la dette » en 1999, avec l'arrivée de Carlyle. Celle-ci avait permis d'encaisser le prix de la vente des titres (122 millions de francs), de faire passer l'endettement global de 2,4 à 2,9 milliards de francs et de rééchelonner une dette de 1,2 milliard, dont l'échéance à fin 1998 était problématique. Pourtant, en 2000, l'endettement avait atteint le plus bas niveau depuis 1995, soit 2,686 milliards de francs (contre 2,959 milliards en 1999).

Nicole Vulser

Des colporteurs parisiens du journal gratuit « Metro » agressés et hospitalisés

Les négociations avaient progressé jeudi

APRÈS quatre journées de perturbation dans la distribution du quotidien gratuit *Metro* par les ouvriers du Syndicat du livre-CGT, qui demandent que le journal soit imprimé et distribué « dans les règles de la profession », le conflit s'est envenimé, vendredi 22 février. Près de la station de métro Château-de-Vincennes, plusieurs colporteurs ont été, selon l'éditeur, agressés et ont dû être hospitalisés.

Pourtant, les négociations entre l'éditeur et le Syndicat du livre semblaient proches d'aboutir. « Les dernières informations concernant les initiatives syndicales me donnent à penser que, dans les tout prochains jours, un accord négocié pourrait intervenir », déclarait, jeudi 21 février, Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication. Jeudi, Marc Noguez, secrétaire général du comité inter du Syndicat du livre CGT, indiquait que « l'impression de *Metro* sur les rotatives de France-Soir pourrait être faite dès dimanche, si nous trouvons un accord qui convienne avec Paris-Diffusion-Presses [structure parisienne des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP)]. Nous voulons utiliser les prochaines heures pour débouquer le problème *Metro* ».

De passage à Paris jeudi, Pelle Tornberg, président du groupe suédois *Metro*, est sorti de son silence. A l'évidence, il a été surpris par la vigueur de la réaction des ouvriers du Livre : « En France, je ne m'attendais pas à cette réaction des syndicats car nous les avions rencontrés avant de nous lancer et nous leur avions demandé leur avis. » La direction de *Metro* entend faire preuve de bonne volonté. « Nous avons prouvé cette semaine que nous pouvons imprimer nos journaux au

Luxembourg, que nous pouvons les distribuer en dehors du système, a déclaré M. Tornberg. Pourtant nous aimerions être imprimés par France-Soir, être distribués par les NMPP. » « Nous leur avons demandé si elles pouvaient nous distribuer. Nous avons rencontré Yves Sabouret, son directeur, la semaine dernière. Nous lui avons envoyé des fax, nous n'avons eu aucune réponse (...) », a précisé M. Tornberg. Les NMPP, hostiles à ce projet, devaient examiner cette question, vendredi, au cours d'un conseil de gérance puis en faisant appel au conseil supérieur des messageries de presse.

LES ÉPICES DU BIG MAC

Lancé lundi à Paris, *Metro* « a bien l'intention de rester », a affirmé le PDG à l'AFP. Selon lui, le recours à des journalistes étrangers est transitoire : « Nous avons fait appel à des gens qui ont l'expérience du lancement d'éditions de *Metro*, venus d'autres villes. Puis, aussi rapidement que possible, nous essayons de les remplacer par des journalistes locaux. » Avec cette méthode, a-t-il poursuivi, « *Metro* a la même apparence dans tous les pays. C'est un peu comme un Big Mac, mais dans certains pays, le Big Mac a un meilleur goût que dans d'autres. Il faut absolument ajouter une épice et un parfum français ».

Toutefois, *Metro*, déjà lancé dans 14 pays, n'est pas rentable. En 2001, *Metro International*, filiale de Modern Times Group, a perdu 98,83 millions d'euros. « Ce sont des investissements, mais c'est quelque chose dont on peut être fier. Cela signifie que nous avons lancé beaucoup de nouveaux journaux gratuits dans le monde l'an dernier », a justifié M. Tornberg.

Guy Dutheil

Un rapport dénonce la « guerre contre les médias »

L'INSTITUT international de la presse (IPI), la plus importante ONG consacrée à la défense de la liberté de la presse, fondée en 1950, a rendu, jeudi 21 février, son rapport annuel sur l'état de la liberté de l'information dans le monde.

Ce réseau, qui regroupe des médias écrits et audiovisuels dans plus de 100 pays, a attaqué les initiatives prises depuis le 11 septembre par le gouvernement Bush. L'IPI lui reproche notamment de chercher à contrôler l'information diffusée par les médias étrangers afin de véhiculer une image positive des Etats-Unis (*Le Monde* du 22 février).

« L'INTÉRÊT NATIONAL »

Selon le *New York Times* de mardi, le Bureau de l'influence stratégique (OSI), créé par le Pentagone, travaille à la « préparation de plans de désinformation » afin « d'influencer les opinions publiques et les leaders étrangers » : « Si cette information est avérée, c'est une nouvelle consternante. Il sera désormais très difficile de faire confiance aux informations communiquées par le gouvernement américain », a déclaré David Dudge, l'auteur du rapport.

Plus généralement, l'IPI a constaté en 2001 d'intenses tensions entre des gouvernements désireux de

contrôler l'information, et les médias, qui bataillent pour la livrer. Souvent, « les gouvernements accusent les journalistes de mener une activité de propagande, alors qu'il s'agit simplement de donner des informations contraires à celles que les gouvernements veulent donner », a expliqué M. Dudge à l'AFP. Cette démarche également américaine depuis l'Afghanistan a été la « grande surprise » de l'IPI, en 2001.

En Europe, l'ONG encourage les pays de l'Ouest à pousser à davantage de démocratie en Europe centrale et orientale, afin d'y développer la liberté d'information en Russie, notamment. En Grande-Bretagne, les experts dénoncent les tentatives du gouvernement Blair pour museler les médias au prétexte de faire valoir « l'intérêt national ».

En France, plusieurs incidents ont été relevés, comme des pressions exercées contre les *Dossiers du Canard enchaîné* en mai et juin. L'organisation s'inquiète surtout des initiatives du système judiciaire en matière de « recel du secret de l'instruction », et des récentes tentatives contre la protection des sources. Ces initiatives contreviennent aux arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, a rappelé l'IPI.

Florence Amalou

L'« International Herald Tribune », quotidien américain basé à Paris, veut profiter de sa spécificité

UN IMMEUBLE taille basse à Neuilly-sur-Seine, avec des lettres gothiques sur la façade. Ici est fabriqué l'*International Herald Tribune* qui appartient à parité aux quotidiens américains *Washington Post* et *New York Times* et qui jouit de la collaboration des deux rédactions. Depuis le 11 février, il se présente sous une forme rafraîchie : « Notre ADN est américain, nous parlons avec un accent américain, notre formation journalistique est américaine mais nous avons une vocation internationale », explique David Ignatius, directeur de la rédaction du journal.

L'*International Herald Tribune* (IHT) fut fondé en 1887 par Gordon Bennett. Cet Américain riche et farfelu voulait échapper à ses fiançailles et s'installa à Paris. Là, il créa un journal aux expatriés : « C'était l'époque des romans de Henry James, quand les Américains venaient en Europe pour comprendre leur histoire », dit M. Ignatius.

Selon une enquête réalisée en 1999, le lectorat de l'IHT appartient aujourd'hui à une classe « cosmopolite, aisée, éduquée, extrêmement mobile » dont les revenus

moyens annuels s'élèvent à 177 000 euros. Le quotidien a deux concurrents, le *Wall Street Journal* et le *Financial Time* ; il comporte deux éditions, une pour l'Asie, l'autre pour le reste du monde ; il sort de 24 imprimeries et il est diffusé à près de 260 000 exemplaires dans 184 pays, selon les chiffres de Diffusion contrôlée de 2001 : une progression de 7 % par rapport à 2000, notamment due aux événements du 11 septembre 2001.

PETITE RÉVOLUTION

Dans ce contexte d'actualité forte, l'IHT a conforté sa place particulière, selon M. Ignatius : « Nous offrons un débat plus large qu'aux Etats-Unis, estime-t-il. Mais il faut comprendre que les Etats-Unis sont en guerre. Ici, c'est différent. »

A l'instar de tous les journaux, le quotidien souffre de la chute des recettes publicitaires consécutives au 11 septembre. Cette nouvelle formule pourrait relancer l'intérêt autour d'un journal international qui veut toucher des lecteurs plus jeunes. Signe d'un rajeunissement certain : la capitale de chaque mot

a été enlevée dans les titres. Ce détail traditionnel dans la presse américaine, fait office de petite révolution.

Les réflexions menées par Wendy Ross, directrice artistique, se sont aussi basées sur l'espace. L'IHT s'étend sur 24 pages maximum. Un nouveau catalogue de caractères a été mis en place afin de « blanchir » le journal. L'information économique occupe désormais 40 % du quotidien. Le sport y est toujours aussi bien représenté, comme la demi-page de « cartoons » qui comprend les *Peanuts* de Schultz.

Pourquoi Paris ? « Parce que la ville est européenne, contrairement à Londres », poursuit David Ignatius. C'est aussi la capitale d'un pays qui se pose des questions sur son avenir, et n'a pas toujours les réponses. C'est passionnant d'en être les invités. » L'IHT avait cependant envisagé de déménager à cause du passage aux 35 heures avant de renoncer, s'adaptant finalement assez bien à ces mœurs françaises.

Bénédicte Mathieu

MAURICE LEVY

À LA TÊTE DE PUBLICIS,
IL CONSEILLE LES GRANDES
ENTREPRISES
ET LEURS DIRIGEANTS.

ANNE SINCLAIR
/ LES MANAGERS SONT SUR RTL.
SAMEDI 23 FÉVRIER 9:15

RTL VIVRE ENSEMBLE

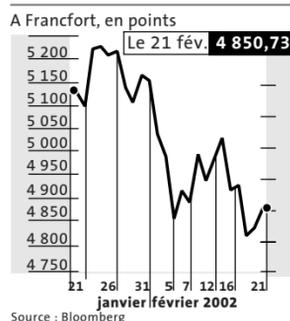
LA TENDANCE FINANCIÈRE

Wall Street chute, les Bourses européennes résistent

LES MARCHÉS d'actions européens ont terminé la séance de jeudi 21 février sur une note positive. Après avoir ouvert en hausse de 1,4 %, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris est resté en territoire positif tout au long de la séance, pour finir sur un gain de 1,14 %, à 4 287,22 points. A Londres, l'indice Footsie a progressé de 0,98 %, à 5 073,3 points. Enfin, en Allemagne, l'indice DAX a clôturé en hausse de 1,47 %, à 4 850,73 points.

Le titre le plus en vue à Francfort a été le constructeur automobile DaimlerChrysler, qui, à 43,69 euros, s'est adjugé 4,72 %, après avoir affirmé que sa filiale en difficulté Chrysler redeviendrait bénéficiaire cette année. A noter également dans le même secteur une hausse de 2,5 %, à 468,10 euros, du titre Porsche. Le

INDICE DAX



groupe d'automobiles de luxe, qui vend la moitié de ses voitures aux Etats-Unis, a indiqué qu'il déciderait cette année d'une éventuelle cotation au New York Stock Exchange (NYSE), la Bourse américaine.

Aux Etats-Unis, la chute de quelques grosses valeurs a suffi pour faire reculer les indices boursiers, jeudi. Le Dow Jones a abandonné 1,07 %, à 9 834,68 points, et l'indice composite du Nasdaq a cédé 3,34 %, à 1 716,24 points, son plus bas niveau depuis la fin octobre.

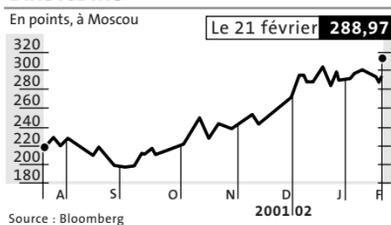
Parmi les variations importantes, IBM a fortement influencé le marché en poursuivant son mouvement de repli. Le titre a perdu 2,95 %, jeudi, à 96,38 dollars, tombant à son cours le plus bas depuis plus d'un an. Bien qu'il ait annoncé mardi qu'il serait plus transparent dans la publication de ses comptes, en réponse à la presse américaine qui laissait entendre qu'il avait gonflé artificiellement son bénéfice au quatrième trimestre, le groupe n'a pas réussi à lever les doutes des investisseurs, toujours à l'affût de la moindre manipulation comptable depuis l'affaire Enron. Le fabricant de réseaux optiques Ciena a, de son côté, perdu plus de 12 %, à 7,60 dollars, après que la société eut indiqué que ses résultats du trimestre en cours seraient inférieurs aux prévisions en raison de nouvelles réductions de ses commandes.

Cécile Prudhomme

Glasnost, pétrole et normes américaines relancent la Bourse de Moscou

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'INDICE RTS



LES INVESTISSEURS s'intéressent à nouveau aux grands groupes russes, qui s'efforcent d'adopter des standards de gestion anglo-saxons.

RATTRAPAGE BOURSIER

En 2001, la Bourse de Moscou a réalisé la meilleure performance mondiale, gagnant plus de 80 %. Depuis le début de l'année, l'indice de référence RTS a encore progressé de plus de 12 %, à 288,97 points, jeudi 21 février. Toutefois, l'indice moscovite, qui est calculé sur la base d'une valeur en dollars américains des 67 premières capitalisations boursières, ne fait que retrouver ses niveaux d'avant la « crise russe » : en mars 1998, il avait culminé à 357,09 points, avant d'être divisé par neuf, six mois plus tard, tombant à moins de 40 points. A partir de 1999, le rétablissement du rouble, la reprise des cours du pétrole et l'amélioration des finances publiques ont permis le retour en grâce.

DES NORMES COMPTABLES AMÉRICAINES

Les analystes de Baring Asset Management rappellent que le marché moscovite, l'un des plus risqués au monde, est « toujours volatil ». Mais ils jugent que les actions des compagnies pétrolières y sont décotées. Leurs valorisations « sont inférieures de moitié à celles des compagnies internationales ». Ils s'intéressent également aux entreprises qui bénéficient du décollage de la consommation intérieure, comme les sociétés de téléphonie Mobile Telesystem et Vimpelcom ou le brasseur Sun Interbrew. Enfin, ils notent que certaines sociétés tentent d'adopter les règles du gouvernement d'entreprise, à savoir les normes de transparence et d'organisation exigées par les investisseurs anglo-saxons. « Beaucoup de sociétés russes se restructurent. Cer-

taines ont maintenant des comptes trimestriels aux normes [américaines] GAAP [Generally accepted accounting principles] et tiennent les actionnaires informés régulièrement à travers des réunions. » La compagnie pétrolière Ioukos, par exemple, « produit maintenant des comptes trimestriels aux normes GAAP, et le management, qui vient de compagnies pétrolières internationales, donne régulièrement les dernières informations aux investisseurs. La société paie aussi des dividendes et a des partenariats internationaux », ajoute l'équipe de recherche de Baring.

GAZPROM ET PWC SUR LA SELLETTE

Mis en cause à Wall Street, les commissaires aux comptes ont aussi des soucis à Moscou. Mercredi, la Cour des comptes de Russie a annoncé qu'elle lancerait une enquête sur les liens entre Gazprom et son cabinet d'audit, PricewaterhouseCoopers (PwC), à la demande d'actionnaires minoritaires. Ces derniers s'inquiètent des relations entre Gazprom et une autre société gazière, Itera, suspectant des détournements de fonds non signalés par PwC. Une procédure

pour détournement d'actifs contre des dirigeants de Sibur, une filiale de Gazprom, est aussi en cours depuis janvier.

SOUPÇONS DE LIENS AVEC LE CRIME

Le 8 février, la société Wimm-Bill-Dann, premier producteur de jus de fruits et de produits laitiers en Russie, est entrée à la Bourse de New York, sans passer par celle de Moscou. Wimm-Bill-Dann est la cinquième société russe à se faire coter à New York, après la compagnie pétrolière Tatneft et les opérateurs de télécommunications Mobile TeleSystems, Rostelecom et Vimpel Communications. L'opération a été sursouscrite quatre fois par les investisseurs. Danone en a profité pour acquérir 4 % du capital du groupe. Au total, Wimm-Bill-Dann a pu récolter 207 millions de dollars (238,34 millions d'euros). L'action, offerte à 19,50 dollars, a pris 15,89 % le premier jour de cotation. Pour David Iakobachvili, président du conseil d'administration, la réussite de l'opération « permettra d'améliorer la transparence de notre gestion et de démontrer notre engagement à devenir un acteur international ». Cette glasnost a été poussée à un degré peu commun. Dans son dossier d'introduction en Bourse, la société a reconnu être liée au groupe Trinity, suspecté par les médias russes de connivence avec les milieux criminels, rapporte l'AFP. « Certains de nos actionnaires ou directeurs, notamment le président du conseil d'administration, sont actionnaires ou dirigeants » de Trinity, a averti l'entreprise. Avant d'expliquer : « Trinity fait l'objet de spéculations dans la presse russe, qui a notamment souligné des liens possibles avec le crime organisé », précisant qu'aucune procédure judiciaire n'est en cours.

Adrien de Tricornot

LES BOURSES DANS LE MONDE 22/2, 9h57

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	4783,89	22/2	-1,38	5352,16	4/1	4706,01	20/2	22,80
	Euro Neu Markt Price IX	948,56	22/2	-1,68	1212,43	4/1	913,75	20/2	
AUTRICHE	Austria traded	1242,14	22/2	0,30	1234,96	20/2	1109,88	9/1	14,10
BELGIQUE	Bel 20	2683,10	22/2	-0,31	2815,19	28/1	2609,61	15/1	12,50
DANEMARK	Horsens Bnex	263,52	22/2	-0,01	274,11	4/1	254,91	30/1	
ESPAGNE	Ibex 35	7672,90	22/2	-0,82	8608,50	4/1	7645,60	7/2	17,00
FINLANDE	Hex General	7801,74	22/2	-1,69	9224,39	4/1	4,30	19/2	19,50
FRANCE	CAC 40	4263,69	22/2	-0,55	4720,04	4/1	4210,30	20/2	19,60
	Mid CAC	2001,27	22/2	0,45	2057,36	1/2	1929,16	2/1	14,00
	SBF 120	2957,93	22/2	-0,53	3248,59	4/1	2924,74	20/2	19,70
	SBF 250	2811,59	21/2	1,04	3035,25	4/1	2782,54	20/2	19,50
	Indice second marché	2381,61	21/2	0,28	2392,26	19/2	2287,73	2/1	13,70
	Indice nouveau marché	986,38	22/2	-1,91	1175,41	7/1	992,75	20/2	
GRÈCE	ASE General	2394,16	22/2	0,00	2655,07	3/1	2389,37	20/2	14,40
IRLANDE	Irish Overall	4813,20	22/2	-0,32	6085,03	18/1	4636,97	6/2	12,00
ITALIE	Milan Mib 30	30007,00	22/2	-0,70	32791,00	4/1	29540,20	2/2	18,40
LUXEMBOURG	Lux Index	1129,38	21/2	1,13	1169,48	14/1	1107,46	3/1	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	481,55	22/2	-0,73	510,04	28/1	477,52	20/2	16,50
PORTUGAL	PSI 20	7212,08	22/2	-0,20	7998,50	4/1	7230,16	20/2	16,60

EUROPE Vendredi 22 février 9h57

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
AUTOMOBILE	207,16	-0,86
BANQUES	257,62	-0,58
PRODUIT DE BASE	207,33	-0,31
CHIMIE	335,09	-0,35
TÉLÉCOMMUNICATIONS	393,43	-1,15
CONSTRUCTION	224,23	-0,25
CONSOMMATION CYCLIQUE	119,43	-1,08
PHARMACIE	489,26	-0,29
ÉNERGIE	333,56	-0,05
SERVICES FINANCIERS	221,37	-0,51
ALIMENTATION ET BOISSON	236,50	-0,13
BIENS D'ÉQUIPEMENT	339,41	-0,80
ASSURANCES	294,29	-1,39
MÉDIAS	262,19	-0,72
BIENS DE CONSOMMATION	362,02	-0,68
COMMERCE ET DISTRIBUTION	271,51	-0,87
HAUTE TECHNOLOGIE	436,43	-2,38
SERVICES COLLECTIFS	286,54	-0,40

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	19,38	-0,10
AEGON NV	24,16	-1,99
AIR LIQUIDE	159,40	-0,06
ALCATEL A	14,99	-2,28
ALLIANZ N	243,00	-2,35
AVENTIS	82,80	-0,36
AXA	20,40	-1,21
BASF AG	42,15	-0,17
BAYER	33,99	-0,81
BAYR.HYP.V.VERBK	32,92	-1,99
BBVA	12,40	-0,72
BNP PARIBAS	52,20	-0,38
BSCH	8,60	-0,81
CARREFOUR	51,25	-1,16
DAIMLERCHRYSLER N	43,30	-0,89

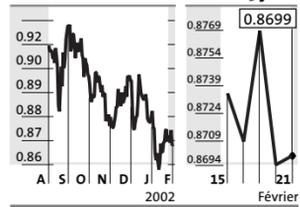
MARCHÉ DES CHANGES 22/2, 9h57

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,74460	0,86910	1,42590	0,58755
TOKYO (¥)	134,30000		116,70500	191,48495	78,90715
PARIS (€)	1,15100	0,85705		1,64095	0,67625
LONDRES (£)	0,70135	0,52225	0,60940		0,41205
ZURICH (FR. S.)	1,70160	1,26710	1,47885	2,42640	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COUILLONNE DANOISE	7,4310	7,4335
COUILLONNE NORVÈGE	7,7405	7,7455
COUILLONNE SUÉDOISE	9,1491	9,1586
COUILLONNE TCHÉQUE	31,4841	31,9331
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6905	1,6932
DOLLAR CANADIEN	1,3845	1,3855
DOLLAR HONGKONG	6,7750	6,7780
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0795	2,0819
FORINT HONGROIS	242,8432	242,9985
LEU ROUMAIN	28224,0000	28280,0000
ROUBLE	26,8750	26,8990

EURO à 6 mois



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
ROYAUME UNI									
	FTSE 100 index	5069,20	22/2	0,90	5362,30	4/1	5015,50	20/2	17,00
	FTSE techMark 100 index	1200,56	22/2	-0,82	1569,62	4/1	1216,34	20/2	75,10
SUÈDE	OMX	751,02	22/2	-0,99	878,88	4/1	741,84	20/2	23,70
EUROPE									
HONGRIE	Bux	7922,44	21/2	-0,23	8162,53	4/2	7052,97	3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1273,45	21/2	-1,21	1298,29	15/2	1142,62	7/1	
POLOGNE	WSE Wig	1338,25	21/2	-0,99	1486,23	28/1	1200,32	2/1	15,90
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	404,30	22/2	-0,83	425,80	1/2	384,60	2/1	
RUSSIE	RTS	288,97	21/2	2,27	301,45	22/1	267,70	3/1	
SUISSE	Swiss market	6191,10	22/2	-0,57	6460,10	7/1	6059,10	6/2	17,00
TURQUIE	National 100	11165,82	21/2	0,67	15071,84	8/1	10775,20	8/2	11,10
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	371,29	21/2	-4,53	471,34	6/2	323,69	2/1	
BRÉSIL	Bovespa	13530,24	21/2	1,71	14412,54	7/1	12300,70	30/1	9,10
CANADA	TSE 300	7418,14	21/2	-0,18	7875,65	7/1	7402,70	20/2	19,50
CHILI	Ipsa	95,32	21/2	0,50	102,37	4/1	94,80	20/2	
ÉTATS-UNIS									
	Dow Jones ind.	9834,68	21/2	-1,07	10300,15	7/1	9529,46	30/1	21,60
	Nasdaq composite	1716,24	21/2	-3,34	2098,88	9/1	1729,20	20/2	45,90
	Nasdaq 100	1348,25	21/2	-4,26	1710,23	9/1	1364,21	20/2	43,20
	Wilshire 5000	10099,26	21/2	-1,49	10973,46	7/1	10040,55	20/2	
	Standards & Poors 500	1080,95	21/2	-1,55	1176,97	7/1	1081,66	30/1	20,50
MEXIQUE	IPC	6533,64	21/2	-0,76	7011,03	1/2	6365,72	14/1	11,80

FRANCFORT

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
20/2 : 135 millions de titres échangés						
Valeur Cours de clôture % var.						
Meilleures performances						
MUSICMUSICMUSIC	0,16	33,33				
AHLERS	13,00	27,45				
DIALOG SEMICONDUCT	5,30	20,45				
TELEGATE	2,75	20,09				
LOBSTER NETWORK	0,41	17,14				
VECTRON SYSTEMS AG	1,60	15,94				
BINTEC COM.	1,56	15,56				
Plus mauvaises performances						
PRODUCTA AG	0,08	-33,33				
BROKAT TECHNOLOGIE	0,03	-25,00				
LETSBUYIT.COM	0,03	-25,00				
COMROAD	3,07	-24,20				
MANAGT DATA MEDIA	0,14	-22,22				
INFOMATEC	0,11	-21,43				
E.MULTI DIGI DIENS	0,28	-20,00				

LONDRES

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
21/2 : 1400 millions de titres échangés						
Valeur Cours de clôture % var.						
Meilleures performances						
ASION PLC	0,76	7,04				
MMO2	0,64	6,25				
TAYLOR WOODROW	1,95	5,27				
TRAFFICMASTER	0,30	5,17				
HANSON PLC	4,51	4,70				
VODAFONE GROUP	1,32	4,56				
DE VERE GROUP	3,41	3,96				
Plus mauvaises performances						
ENERGIS	0,04	-69,81				
COLT TELECOM GROUP	0,44	-18,14				
BALTIMORE TECHNOL	0,08	-11,11				
BATM ADVANCED COMM	0,28	-9,68				
BOOKHAM TECHNOLOGY	1,04	-8,97				
THUS	0,23	-8,00				
KINGSTON COMM.	0,77	-4,38				

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 22/2						
	Taux 1 j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans		
FRANCE	3,08	3,35	5,03	5,32		
ROYAUME-UNI	4,31	4,05	5,03	4,88		
ITALIE	3,08	3,35	5,23			

Dans un univers dominé par la recherche incessante de la nouveauté, rien n'a plus de valeur que l'idée. L'idée innovante. Celle qui transforme, développe, stimule, dynamise, fait grandir, challenge, réinvente, produit. L'origine de l'idée importe peu.

JESUIS L'IDEE. LA VOTRE. REALISEZ-MOI OU DITES-MOI ADIEU

L'important, c'est ce que vous en faites. Elle ne peut plus attendre au fond d'un beau dossier de présentation.

Car, dans un contexte économique en perpétuelle mutation rythmé par la course à la création de valeur, l'idée appartient moins à ceux qui la conçoivent qu'à ceux qui la réalisent.

Accenture est devenu la première entreprise mondiale de conseil en management et technologies de l'information, non seulement par sa capacité à réfléchir, mais surtout par sa capacité à réfléchir et à agir.

Partenaires de plus de 500 entreprises mondiales du classement FORTUNE 500®, nous avons l'expérience de tous les secteurs d'activité et des différentes cultures. Cette association unique de compétences, d'expertise et de vision rend possible notre vitesse de mobilisation et surtout de mise en œuvre.

Car ce qui compte ce n'est pas le nombre d'idées que vous avez, mais le nombre d'idées que vous réalisez. Pour en savoir plus, en particulier sur des études de cas dans votre secteur, visitez notre site accenture.com/fr

>
accenture

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Vendredi 22 février 9h16

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	39,35	39,55	-0,51	-3,62	42,90	38,03	1,00	12040
AFINE	39,00	39,00	n/d	5,69	39,40	30,34	1,20	3610
AGF	52,05	52,40	-0,67	-3,43	55,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	18,35	18,41	-0,33	-11,61	18,84	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE	159,00	159,50	-0,31	-1,01	162,40	149,80	3,00	12007
ALCATEL A	14,80	15,34	-3,52	-22,91	21,62	14,62	0,48	13000
ALCATEL O	5,25	5,28	-0,57	-31,99	9,62	5,20	0,10	13015
ALSTOM	13,02	13,25	-1,74	-4,24	14,69	12,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	51,75	51,75	n/d	1,97	56,20	48,50	0,14	3463
ARBEL	5,98	5,80	3,10	92,90	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	180,50	180,00	-0,28	13,16	189,50	160,00	22,85	4524
ATOS ORIGIN	79,50	80,00	-0,63	8,08	87,25	71,15	n/d	5173
AVENTIS	82,40	82,50	-0,12	-3,32	84,75	74,10	0,50	13046
AXA	20,39	20,65	-1,26	-13,12	25,10	19,41	2,20	12062
BACOU DALLOZ	n/d	102,90	n/d	16,93	109,40	83,30	0,90	6089
BAL INVESTIS	n/d	135,00	n/d	11,47	135,00	122,50	7,16	12018
BAZAR HOT. VILLE	n/d	131,00	n/d	1,70	152,80	124,50	3,00	12547
BEGHIN SAY	43,15	43,30	-0,35	-5,75	43,95	39,20	n/d	4455
BIC	38,98	38,72	0,67	1,61	40,98	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS	52,10	52,40	-0,57	-3,68	54,89	49,77	2,25	13110
BOLLORE	n/d	241,00	n/d	0,33	259,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	52,70	53,00	-0,57	-2,62	55,00	50,50	0,20	3929
BONGRAIN	n/d	44,84	n/d	-0,35	45,74	41,70	1,40	12010
BOUYGUES	31,04	31,46	-1,34	-15,65	38,80	30,51	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	40,00	39,93	0,18	-0,12	43,15	39,30	1,10	13070
B T P (LA CIE)	n/d	116	n/d	n/d	n/d	0,46	3360	
BULLM	0,87	0,90	-3,33	-29,26	1,27	0,83	n/d	5260
BURELLE (LY)	58,20	58,25	-0,09	17,26	60,05	49,63	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS	42,75	43,20	-1,04	13,84	47,80	37,01	n/d	12074
CANAL +	3,62	3,65	-0,82	-1,11	3,79	3,49	0,15	12546
CAP GEMINI	72,80	75,00	-2,93	-10,23	90,70	72,15	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE	31,70	31,80	-0,31	-5,66	32,50	28,60	1,06	3962
CARREFOUR	51,30	51,85	-1,06	-12,15	58,80	50,95	0,50	12017
CASINO GUICHADP	56,90	57,00	-0,18	-8,96	63,95	56,60	1,37	12113
CASINO GUICHARD	76,55	76,65	-0,13	-11,65	87,30	75,50	1,33	12558
CASTORAMA DUB.(LI)	55,30	55,95	-1,16	-4,40	61,00	54,25	2,85	12420
CEGID (LY)	77,00	77,20	-0,26	-1,72	90,50	75,65	2,00	12470
CEREO	28,17	28,10	0,25	-0,98	29,37	28,00	n/d	4456
CERESTAR	32,52	32,52	n/d	5,58	32,70	30,70	n/d	4457
CFP RECYCLING	42,80	43,00	-0,47	7,00	45,20	38,50	1,30	3905
CGI	36,50	37,00	-1,35	n/d	37,73	36,50	n/d	12102
CHARGEURS	75,00	74,50	0,67	0,06	75,80	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR	36,40	36,61	-0,57	-5,59	37,80	32,50	0,28	13040
CIC ACTIONS A	119,80	120,00	-0,17	-0,58	125,00	118,70	2,29	12005
CIMENTIS FRANCAIS	48,64	48,42	0,45	-1,33	50,70	46,20	1,40	12098
CLARINS	66,40	66,00	0,61	4,73	67,00	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE	47,00	46,83	0,36	14,63	50,30	41,52	1,00	12156
CNP ASSURANCES	35,00	34,76	0,69	-1,96	36,21	33,60	1,08	12022
COFACE	52,10	52,35	-0,48	-9,91	54,95	46,40	1,75	12099
COFLEXIP	n/d	156,00	n/d	-1,88	167,80	145,00	n/d	13064
COLAS	n/d	66,50	n/d	4,97	68,50	62,00	2,13	12163
CONTIN.ENTREPR.	44,10	43,90	0,46	-1,34	45,90	41,50	2,00	3664
CRED.FON.FRANCE	15,17	15,00	1,13	4,33	15,19	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS	36,24	36,36	-0,33	-3,36	38,48	36,14	0,65	18420
CS COM.ET SYSTEMES	9,05	8,89	1,80	9,03	9,90	7,60	n/d	7896
CREDIT AGRICOLE	18,25	18,41	-0,87	-2,58	19,18	17,58	n/d	4507
DAMART	87,00	86,50	0,58	7,94	87,00	79,50	3,80	12049
DANONE	131,10	131,20	-0,08	-4,30	139,40	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION	n/d	295,00	n/d	-6,94	325,00	291,00	6,20	12172
DASSAULT SYSTEMES	48,50	49,18	-1,38	-10,18	58,10	47,60	0,31	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	14,50	14,60	-0,68	-0,69	15,00	14,25	0,55	12423
DEVALUX(LY)#	68,25	68,25	n/d	15,21	75,00	66,90	4,20	6100
DMC (DOLLFUS MI)	7,00	7,03	-0,43	-6,54	8,48	7,00	0,61	12133
DYNACONT	28,20	28,20	n/d	4,83	29,80	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	79,20	78,50	0,89	15,78	81,00	68,80	0,78	13045
ELECT.MADAGASCAR	n/d	22,50	n/d	n/d	24,90	22,40	n/d	3571
ELIOR	8,50	8,50	n/d	5,45	9,74	8,05	0,07	12127
ENTENAL(EX CDE)	n/d	27,32	n/d	7,77	29,90	25,35	0,40	12093
ERAMET	n/d	39,00	n/d	12,71	39,50	30,21	1,30	13175
ESSILOR INTL	37,93	37,88	0,13	11,72	38,30	31,20	3,90	12166
ESSO	88,10	88,50	-0,45	9,85	92,10	79,50	2,75	12066
EULER	43,00	42,52	1,13	1,17	47,40	41,01	1,40	12130
EURAZEO	58,80	58,95	-0,25	-8,05	63,85	57,60	0,48	12112

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
EURO DISNEY	0,99	0,99	n/d	12,50	1,21	0,89	n/d	12587
EUROTUNNEL	0,95	0,94	1,06	-15,92	1,18	0,90	n/d	12537
FAURECIA	55,80	56,10	-0,53	-5,42	61,40	51,60	0,91	12114
F.F.P. (NY)	98,80	99,00	-0,20	1,80	104,80	94,20	1,80	6478
FIMALAC	44,20	44,29	-0,20	9,67	44,80	40,01	0,90	3794
FINAXA	72,00	72,00	n/d	9,03	83,50	68,00	2,20	3313
FONCLYON.#	28,70	28,40	1,06	7,49	28,70	25,20	0,85	3340
FRANCE TELECOM	29,10	29,83	-2,45	-35,18	48,16	28,15	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	101,00	100,40	0,60	1,05	101,90	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE	135,50	135,00	0,37	-11,37	168,90	125,10	0,60	12124
GAUMONT #	49,70	49,75	-0,10	20,63	53,00	39,00	0,57	3489
GENCIA	95,35	94,90	0,47	2,40	95,75	90,00	3,34	13151
GENERALE DE SANTE	15,25	15,15	0,66	6,19	16,40	13,71	n/d	4447
GEOPHYSIQUE	37,89	38,76	-2,24	7,48	41,80	33,16	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE	10,31	10,48	-1,62	-14,43	13,34	10,25	0,15	6337
GRANDVISION	18,53	19,01	-2,52	21,50	20,10	15,05	0,25	5297
GROUPE GASCOGNE	73,00	73,75	-1,02	-1,61	80,40	67,75	3,00	12441
GROUPE PARTOUCHE #	n/d	65,95	n/d	-11,17	75,50	63,00	1,68	5354
GR.ZANNIER (LY) #	n/d	76,80	n/d	-2,29	83,50	74,70	0,73	12472
GUYENNE GASCOGNE	85,00	85,15	-0,18	n/d	87,50	84,00	1,50	12028
HAVAS ADVERTISING	8,13	8,30	-2,05	n/d	9,58	7,82	0,17	12188
IMERYS	115,00	116,60	-1,37	6,67	120,00	98,00	3,60	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	22,30	n/d	1,36	25,00	21,60	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	n/d	127,00	n/d	n/d	128,20	118,00	n/d	5793
IM.MARSEILLAISE	n/d	3380,00	n/d	-4,65	3520,00	3150,00	22,26	3770
INFOGRAMES ENTER.	10,88	11,22	-3,03	-15,98	15,98	10,40	n/d	5257
INGERENCO	24,00	24,51	-2,08	6,19	26,90	22,50	0,10	12534
ISIS	n/d	139,10	n/d	-11,96	160,00	137,00	n/d	12000
JC DECAUX	10,70	10,64	0,56	-14,74	13,70	10,20	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	19,49	19,50	-0,05	18,12	19,90	16,21	0,82	12105
KLEPPIERRE	115,00	114,70	0,26	7,17	117,20	108,20	2,75	12196
L'ORÉAL	76,80	77,45	-0,84	5,06	81,90	75,15	0,44	12032
LAFARGE	101,10	102,00	-0,88	-3,62	107,00	96,85	2,20	12053
LACARDERE	44,05	44,30	-0,56	-6,27	49,75	41,92	0,78	13021
LAPEYRE	61,00	61,05	-0,08	37,82	62,50	44,10	1,08	13051
LEBON (CIE)	n/d	50,00	n/d	-0,39	52,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	n/d	179,50	n/d	-24,65	180,00	143,90	0,94	12061
LEGRIS INDUST.	n/d	19,40	n/d	-11,81	25,39	18,85	1,20	12590
LIBERTY SURF	3,35	3,49	-4,01	17,54	3,80	2,90	n/d	7508
LICINDUS	127,50	126,60	0,71	1,19	131,90	126,00	10,18	12135
LOUVRE #	61,50	61,10	0,65	-2,07	63,80	60,00	1,24	3311
LUCIA	n/d	11,40	n/d	-12,30	12,00	10,42	1,83	3630
LVHM MOET HEN.	48,00	48,25	-0,52	5,03	49,88	42,15	0,22	12101
MARINE WENDEL OPA	n/d	70,00	n/d	n/d	74,00	70,00	n/d	12053
MARIONNAUD PARFUM	48,90	48,90	n/d	-10,11	57,60	48,55	n/d	6494
MATUSSIERE FOREST.	9,00	9,00	n/d	1,23	9,85	8,15	0,10	6057
MAUREL ET PROM.	18,38	18,35	0,16	-18,58	19,50	15,10	0,91	5107
METALEUROP	3,75	3,77	-0,53	21,75	4,90	3,15	0,61	12038
MICHELIN	39,27	39,50	-0,58	5,99	42,00	36,36	0,80	12126
MONTEPUL SA	12,52	12,56	-0,32	20,03	15,00	10,50	0,17	3704
NATEXIS BQ POP	89,50	90,50	-1,10	-7,63	97,50	88,00	2,50	12068
NEOPOST	35,05	35,20	-0,43	7,12	38,44	32,31	n/d	12056
NEXANS	19,60	19,50	0,51	20,91	19,97	16,25	n/d	4444
NORBENT DENTRES.#	24,50	24,00	2,08	9,61	27,90	21,52	0,40	5287
NORD-EST	26,27	26,29	-0,08	-3,02	27,90	25,20	0,94	12055
NRJ GROUP	18,95	18,46	2,65	-9,50	22,95	18,35	0,15	12169
OBERTHUR CARD SYS	5,70	5,95	-4,20	-36,31	9,40	5,62	n/d	12413
ORANGE	6,54	6,68	-2,10	-35,75	10,74	6,42	n/d	7919
OXLY-EXT-ORIENT	382,50	382,00	0,13	8,05	382,50	351,00	14,68	3117
PECHINEY ACT ORD A	60,60	61,00	-0,66	4,66	63,80	57,05	1,00	13290
PECHINEY B PRIV								

AUJOURD'HUI

JEUX OLYMPIQUES

La **DÉLÉGATION RUSSE**, excédée d'avoir dû se résoudre au forfait dans l'épreuve de ski de fond du relais dames 4 x 5 km, jeudi 21 février, après le **CONTRÔLE SANGUIN SUSPECT** d'une de ses membres, Larissa

Lazutina, a menacé de **BOYCOTTER** les dernières compétitions de Salt Lake City. Le président du Comité national olympique russe, Leonid Tyagachev, a invoqué un ensemble de « **DÉCISIONS INJUSTES ET**

NON OBJECTIVES » prises contre ses athlètes depuis le début des Jeux. Le ministre russe des sports, Pavel Rozkov, a réclamé des **EXCUSES** au président du Comité international olympique, Jacques

Rogge. Afin de désamorcer la crise, ce dernier a écrit au président russe, **VLADIMIR POUTINE**. « *J'espère que les tensions vont s'apaiser et que le bon sens et l'intérêt des athlètes prévaudront* », a-t-il déclaré.

Soupçonnés de dopage, les Russes agitent la menace du boycott

Ski de fond • Larissa Lazutina (Russie) et Irina Terelia (Ukraine) ont été empêchées de participer au relais dames 4 x 5 km après un contrôle sanguin laissant présumer une prise d'érythropoïétine (EPO). Les autorités sportives russes dénoncent « un ensemble de décisions injustes et non objectives »

SALT LAKE CITY

de notre envoyé spécial

Il y avait eu l'« affaire des juges », qui impliquait des membres de la délégation française et avait hérisé le poil des représentants nord-américains. Il y a maintenant l'« affaire du relais », qui horrifie toute la délégation russe et inquiète le monde du sport. Tout cela alourdit singulièrement l'atmosphère des XIX^e Jeux olympiques d'hiver. Jeudi 21 février, la skieuse de fond Larissa Lazutina a été empêchée de participer au relais dames 4 x 5 km en raison d'un test sanguin présentant des résultats suspects. Les Russes, qui affirment avoir été prévenus trop tard, ont dû déclarer forfait, n'ayant pu remplacer leur athlète. Et les voilà qui crient au scandale.

Quelques heures après les faits, Leonid Tyagachev, le président du comité national olympique russe, est intervenu publiquement pour condamner un ensemble de « *décisions injustes et non objectives* » qui auraient été prises depuis le début des JO. Il a menacé : « *Si nous ne trouvons pas de solutions aux problèmes que nous avons soulevés, nous ne jouerons pas la demi-finale de hockey [vendredi 22 février] et nous ne nous alignerons pas sur d'autres compétitions, comme les dernières épreuves de ski de fond [samedi 23 et dimanche 24 février].* » « *Nous avons 24 heures* », a-t-il martelé, indiquant qu'il avait fait part de cette intention au président du Comité international olympique (CIO), Jacques Rogge, lors d'une réunion, organisée plus tôt dans l'après-midi.

Si Pavel Rozkov, le ministre russe des sports, a surenchéri en déclarant que « *le président Rogge doit s'excuser et prendre des mesures, sinon l'équipe partira et il faudra peut-être créer des Jeux parallèles* », Vitali Smirnov, vice-président du CIO, a apaisé les esprits, estimant qu'aucun ultimatum n'avait été lancé à Jacques Rogge : « *Il ne s'agit pas de 24 heures ni de 48 heures.* » Le président de la Fédération russe de hockey sur glace a assuré que son équipe participera à la demi-finale contre les Etats-Unis.

Mais Vitali Smirnov a insisté sur



KEVIN LAMARQUE/REUTERS

Concourant ici au côté de sa compatriote Olga Danilova (à gauche) dans l'épreuve de poursuite, le 15 février, la Russe Larissa Lazutina a été empêchée de participer au relais dames 4 x 5 km, après un contrôle sanguin révélant un taux d'hémoglobine anormal. Ainsi privée d'une de ses membres, l'équipe russe a dû déclarer forfait, provoquant l'ire des autorités sportives du pays.

la volonté de la délégation russe de voir le CIO examiner des décisions qualifiées de « *non objectives et injustes prises par des juges et des officiels en patinage artistique, hockey et ski de fond* ». C'est dans cette dernière discipline que la polémique a trouvé, jeudi, sa source. L'équipe russe n'a pas pu prendre le départ de

l'épreuve de relais féminin, dont elle était donnée favorite. L'équipe ukrainienne n'a pas, elle non plus, pu concourir.

Dans chacune de ces deux formations, une fondeuse a fait l'objet, avant l'épreuve, d'un prélèvement sanguin diligent par la Fédération internationale de ski (FIS) qui a révé-

lé des paramètres anormaux : la Russe Larissa Lazutina (deux fois médaillée d'argent depuis le début des JO 2002) et l'Ukrainienne Irina Terelia ont affiché un taux d'hémoglobine supérieur au seuil de 16 toléré par la FIS, au-delà duquel un athlète est mis au repos pour des raisons de santé. Elles n'ont pas été autorisées à prendre le départ de la course, ce qui a condamné l'ensemble de leur équipe.

ne (EPO) hors compétition, le 18 janvier. Pour savoir si les skieuses russe et ukrainienne écartées jeudi du relais ont, elles aussi, consommé de l'EPO, il faudra attendre le résultat des analyses des prélèvements urinaires réalisés auprès des deux athlètes dans la foulée des analyses sanguines. Les résultats seront connus vendredi 22 février ou samedi 23 février, selon la commission médicale du CIO. En cas de « *positivité* », les skieuses s'exposeront à des sanctions disciplinaires. Ce qui a été le cas pour Natalia Baranova-Masolkina, suspendue pour deux ans par la FIS.

Au tout début des Jeux, Stanislav Frühauf, l'entraîneur de l'équipe tchèque féminine de ski de fond, avait accusé les fondeuses russes d'être « *arrivées dopées aux Jeux* ». « *Tout le monde le savait* », a réagi, jeudi, la Canadienne Beckie Scott, qui s'était classée deuxi-

me de la poursuite, derrière Larissa Lazutina.

C'est sur la forme que l'équipe russe a surtout cherché, jeudi, à situer ce qu'elle appelle une « *injustice* ». « *Le test sanguin a eu lieu une heure avant le départ, or le règlement stipule qu'une équipe ne peut procéder à un remplacement en deçà de deux heures avant le départ, s'est plaint Vitali Smirnov. Nous avions une médaille d'or assurée et on nous l'enlève. Si les Canadiens ont obtenu l'or en patinage, dans la même logique, notre relais féminin aurait dû recevoir l'or, car il domine depuis longtemps cette épreuve. Ou alors, si cela ne constitue pas une solution objective, pourquoi ne pas rediscuter le relais samedi ?* »

La référence au patinage artistique n'est pas gratuite. La colère des Russes couve depuis l'épreuve par couples. Ils n'ont guère apprécié la « *campagne de presse* » en faveur des Canadiens Jamie Salé et David Pelletier. Ceux-ci, battus sur la glace par Elena Berežnaïa et Anton Sikharouidze, se sont finalement vu remettre une deuxième médaille d'or, avant même que la Fédération internationale de patinage (ISU) ait bouclé son enquête visant à déterminer si le couple russe avait bénéficié d'un vote favorable de la juge française Marie-Reine Le Gougne.

Un troisième incident a alimenté la polémique. Durant le quart de finale Russie-République tchèque, l'équipe russe - victorieuse 1-0 - estime avoir été mise délibérément en infériorité numérique par les arbitres pour faciliter une victoire tchèque. « *Nous allons rencontrer les présidents de la Fédération de hockey, de l'ISU et de la FIS, et, après, une décision sera prise* », a encore lancé Leonid Tyagachev. En fin de journée, Jacques Rogge a fait savoir qu'il avait écrit à Vladimir Poutine pour le rassurer. Il a aussi affirmé avoir personnellement vérifié auprès des trois fédérations concernées que tout avait été fait dans les règles. « *J'espère que les tensions vont s'apaiser, a-t-il déclaré, et que le bon sens et l'intérêt des athlètes prévaudront.* »

Philippe Le Coeur

5 % à 8 % d'analyses sanguines suspectes

A la date du 21 février, 470 contrôles antidopage (prélèvements urinaires) avaient été réalisés sur les Jeux. « *Huit analyses positives* » ont été recensées par la commission médicale du Comité international olympique (CIO), la substance détectée étant à chaque fois le salbutamol. « *Ces cas étaient couverts* » par des ordonnances pour l'asthme, « *validées par un panel d'experts indépendants avant les Jeux* », a indiqué Patrick Schamasch, le directeur de la commission médicale, qui a rappelé que le cas d'une patineuse biélorusse, positive à la nandrolone, n'avait pu être pris en compte en raison d'un vice de forme.

Par ailleurs, 1 200 prélèvements sanguins ont été réalisés. Dans « *5 % à 8 % des cas* », les analyses ont cerné des anomalies, a déclaré Patrick Schamasch, « *essentiellement un nombre de réticulocytes jeunes [éléments sanguins récents] supérieur à la normale* ». Ces cas « *sont revenus négatifs* » lors des contrôles urinaires réalisés dans la foulée pour rechercher l'EPO, a assuré Patrick Schamasch.

TROIS QUESTIONS À... SARAH LEWIS

1 En tant que secrétaire générale de la Fédération internationale de ski (FIS), pouvez-vous détailler ce qui s'est passé, jeudi 21 février, avec les équipes russe et ukrainienne avant l'épreuve de relais féminin de ski de fond ?

Des prélèvements sanguins ont été diligentés auprès des équipes russe et ukrainienne, jeudi matin, avant la compétition. Deux skieuses, une dans chacune de ces deux équipes, ont présenté des taux d'hémoglobine supérieurs à la limite tolérée par nos règlements (16 pour les femmes) et n'ont donc pas pu, pour des raisons de santé, être alignées au départ du relais, de même que l'ensemble de leurs deux équipes.

2 La délégation olympique russe a contesté le fait que deux de ses fondeuses aient été contrôlées - Larissa Lazutina et Olga Danilova - jeudi matin, alors que, selon elle, il n'y aurait « généralement qu'un tirage au sort portant sur un seul athlète » dans ce type d'opération. Y a-t-il eu entorse au règlement ?

Olga Danilova a subi un contrôle sanguin et présenté une valeur d'hémoglobine inférieure à la limite, mais elle a été retenue pour un contrôle antidopage [prélèvement urinaire]. Aucun règlement ne spécifie qu'un athlète seulement doit être contrôlé.

Durant les Jeux, le Comité international olympique (CIO) peut demander que soient effectués des contrôles à tout moment et sur n'importe qui.

3 L'équipe russe se plaint de ne pas avoir disposé du temps suffisant pour pouvoir désigner une remplaçante à Larissa Lazutina, après l'annonce de sa mise au repos. Les contrôles auraient-ils été réalisés trop tardivement ?

Comment voulez-vous que soient pratiqués les contrôles si l'on ne sait pas qui prend le départ ? Or, dans le cas d'un relais, l'identité des participants, pour chaque équipe, doit être communiquée au moins deux heures avant le début de la course. Ce n'est donc qu'à partir de ce moment-là que nous pouvons décider de lancer les contrôles sanguins. Le problème c'est que, selon le règlement, la composition d'une équipe ne peut dès lors plus être modifiée, passé ce cap des deux heures avant la course. C'est le règlement du Comité olympique sur les Jeux. C'est aussi notre propre règlement pour les championnats du monde. Pour les courses individuelles, la donne est différente : la liste des participants doit être communiquée la veille au soir de l'épreuve.

Propos recueillis par P. L. C.

Sarah Hugues, 16 ans, chipe l'or à Michelle Kwan

Patinage artistique • Comme à Nagano, la championne du monde voit le titre lui échapper

SALT LAKE CITY

de notre envoyé spécial

Michelle Kwan doit avoir fait quelque chose aux dieux du patinage : par deux fois, à quatre années d'intervalle, l'Américaine d'origine chinoise, quatre fois championne du monde, a été la victime de deux des plus grosses sensations de l'histoire du patinage artistique, survenues dans des conditions incroyablement similaires. Aux Jeux olympiques de Nagano, en 1998, elle s'était fait surprendre par sa compatriote Tara Lipinski, 15 ans (elle en avait alors deux de plus), qu'elle avait devancée quelques semaines plus tôt lors des championnats des Etats-Unis. Aussitôt sacrée, Tara Lipinski était partie monnayer son succès dans des spectacles professionnels, laissant Michelle Kwan reprendre sa domination.

La surprise à laquelle ont assisté les spectateurs du Delta Center, jeudi 21 janvier, est encore plus grande. La patineuse à laquelle les juges ont accordé le titre s'appelle Sarah Hugues, 16 ans, habite New York, est une brillante lycéenne, veut devenir médecin et avait terminé troisième des championnats du monde, en mars 2001, derrière Michelle Kwan et la Russe Irina Sloutskaïa. En décembre 2001, lors des championnats des Etats-Unis, elle n'avait pris que la troisième place, derrière la championne du monde et Sasha Cohen, décrochant le dernier billet pour les Jeux de Salt Lake City. Mardi 19 février, lors du programme court, elle avait patiné un ton en dessous de ses deux compatriotes et d'Irina

Sloutskaïa, et sa quatrième place semblait lui interdire de rêver au titre olympique. Elle-même en était convenue.

Hors de la glace, Sarah Hugues n'a pas grande allure, avec ses airs d'adolescente un peu gauche. Mais elle est de celles que le patinage transforme et que la compétition transcende. Jeudi, la jeune fille n'a

noire de fleurs et de peluches. Mais, à cet instant, Sarah Hugues était loin d'avoir gagné. Quatre patineuses n'étaient pas encore entrées dans l'arène, dont les trois qui la devançaient au terme du programme court. Deux lourdes chutes écartaient la Hongroise Julia Sebestyén et la petite Américaine Sasha Cohen du podium.

Short-track : la Corée du Sud critique les juges

En reclassant les Canadiens Jamie Salé et David Pelletier à la première place de l'épreuve de couples de patinage artistique, vendredi 15 février, le Comité international olympique (CIO) a ouvert la boîte de Pandore. Depuis cette décision, les réclamations se multiplient. Jeudi 21 février, Park Sung-in, chef de la délégation sud-coréenne à Salt Lake City, a exigé que le coureur de short-track coréen Kim Dong-sung soit reclassé à la première place du 1 500 m. La veille, il avait été disqualifié de cette course - dont il avait franchi la ligne d'arrivée en premier - au profit de l'Américain Apolo Ohno, une décision contestée par d'autres concurrents.

Les responsables sud-coréens ont indiqué qu'ils envisageaient de déposer une plainte devant la justice américaine contre les juges de short-track au cas où la réclamation qu'ils ont déposée auprès de la Fédération internationale de patinage (ISU) ne serait pas considérée comme recevable.

pas tremblé au moment d'exécuter son programme libre. Elle s'est livrée entièrement, réalisant une prestation irréprochable. « *De toute ma vie, je n'avais jamais patiné comme cela* », assure-t-elle.

Sur le plan technique, elle est la seule patineuse à avoir passé trois combinaisons de sauts sans avoir commis la moindre erreur. En impression artistique, les juges lui ont préféré Michelle Kwan, mais l'ont classée devant Irina Sloutskaïa. Comme le veut la tradition, le public a alors recouvert la pati-

Restaient Michelle Kwan et Irina Sloutskaïa, les deux amies, rivales et favorites.

PRESSION TROP FORTE

La première entrait sur la patinoire sous une impressionnante ovation. La pression était-elle alors trop forte ? Le cauchemar de Nagano ressurgissait, et la jeune femme escamotait un triple saut de sa première combinaison. Plus grave : elle chutait sur son triple flip. Les juges la classaient, logiquement, derrière Sarah Hugues.

Michelle Kwan ravalait ces larmes qu'elle n'avait pu retenir quatre ans plus tôt. A cet instant, grâce à sa première place dans le programme court (qui compte pour un tiers dans le classement final), elle pouvait encore rêver au titre olympique. Il suffisait pour cela qu'Irina Sloutskaïa soit classée derrière elle. Dernière patineuse en lice, la pétulante Russe n'avait d'autre choix, quant à elle, que de gagner le programme libre pour enlever le titre.

La tension était à son comble quand les premières notes de *Tosca* ont résonné dans la patinoire. Irina Sloutskaïa commettaient deux erreurs mineures sur des réceptions de sauts, mais réussissait une combinaison triple salchow-double boucle-double salchow qu'elle est la seule à réaliser. Les juges lui accordaient des notes techniques équivalentes à celles de Sarah Hugues. Mais les notes artistiques lui étaient une nouvelle fois fatales.

Cinq juges classaient Sarah Hugues à la première place, contre quatre pour Irina Sloutskaïa, finalement deuxième. Dans le vestiaire où la jeune Américaine était réfugiée avec son entraîneur, Robin Wagner, c'était l'hystérie. « *J'avais les nerfs en pelote*, déclarait un peu plus tard la nouvelle championne olympique. *Je voulais juste une médaille, peu m'importait la couleur. J'ai ressenti un choc quand j'ai compris que j'avais gagné. Je n'avais jamais pensé que cela pouvait arriver.* » Michelle Kwan et Irina Sloutskaïa non plus.

Gilles van Kote

Stephan Eberharter obtient enfin sa médaille d'or pour flatter l'orgueil du ski autrichien

Ski alpin • Leader du classement général de la Coupe du monde, il a écrasé le géant de Park City et obtenu sa troisième médaille des Jeux après le bronze de la descente et l'argent du super-G

SALT LAKE CITY

de notre envoyé spécial

Sauver sa réputation, laver l'honneur de la patrie. Stephan Eberharter était en mission, jeudi 21 février, à Park City. Le skieur autrichien, archi-dominant cette saison - il est assuré de finir en tête du classement général de la Coupe du monde -, ne voulait pas repartir de Salt Lake City sans médaille d'or.

Même s'il entretient des relations difficiles avec son pays, qui lui reproche ses accès de mauvaise humeur envers Hermann Maier, l'idole de toute l'Autriche, Stephan Eberharter ne supportait plus de voir la délégation autrichienne devenir la frustrée des Jeux, avec une seule médaille d'or dans sa besace, à trois jours de la fin des compétitions. Il n'encaissait pas mieux l'idée de voir les fabricants de skis autrichiens rester à l'écart de la plus haute marche des sept premiers podiums de ski alpin.

L'HOMMAGE DE BODE MILLER

En mars, le meilleur ennemi de Hermann Maier aura 33 ans. Il sait que les autres occasions de toucher de l'or se feront rares. C'est sans doute pourquoi il a brutalement empoigné « la dernière chance » qui se présentait à lui, dans le géant de Park City. « Les Jeux, c'est décevant quand il n'y a pas l'or », avait-il avoué après sa courte défaite face au Norvégien Kjetil Andre Aamodt, dans le super-G. Il avait commis ce jour-là sa « plus grosse faute de l'année ». Il estimait avoir été mal infor-

mé par son camp. Il en avait conçu une grosse colère, avant de se ressaisir. De se tourner vers le géant : pas sa discipline préférée, certes, mais il avait enlevé l'épreuve de Saint-Moritz (Suisse), le 3 février. Et il avait peut-être entendu l'Américain Bode Miller se répandre en louanges : « En géant, c'est souvent le meilleur skieur qui gagne. Et le meilleur, c'est Eberharter. »

Bode Miller et Ivica Kostelic, favoris du slalom

L'épreuve de slalom, qui se déroulera samedi 23 février sur la piste de Deer Valley, devrait tourner au duel entre l'Américain Bode Miller, déjà deux fois médaillé d'argent en géant et en combiné, et le Croate Ivica Kostelic. Bode Miller se présentera devant son public avec l'avantage du nombre de victoires cette saison. Il s'est déjà imposé trois fois : à Madonna di Campiglio (Italie), Adelboden (Suisse) et Schladming (Autriche), la dernière épreuve d'avant les Jeux. Le Croate s'est adjugé deux courses : à Aspen (Etats-Unis) et Wengen (Suisse). Mais, à l'inverse de son rival, sorti deux fois, Ivica Kostelic peut se targuer d'avoir terminé toutes ses courses, et réussi un total de cinq podiums. A une course du terme de la saison, il se présente donc comme le leader du classement de la Coupe du monde de slalom. Les Autrichiens Rainer Schoenfelder et Benjamin Raich peuvent aussi prétendre à une place sur le podium. Tout comme le Français Jean-Pierre Vidal, 3^e du classement de la Coupe du monde de slalom, qui sera engagé avec ses compatriotes Sébastien Amiez et Pierrick Bourgeat.

Jeudi 21 février, sur la piste CB's run, Stephan Eberharter a procédé à la façon d'un boxeur. Il a attaqué bille en tête, histoire de bien montrer qui c'est Stephan : un poids lourd du Tyrol (1,79 m ; 85 kg) ; un gas dont le sourire rare passe pour de l'arrogance ; un ancien double champion du monde de super-G et de combiné, en 1991, qui a quelques revanches à prendre sur le mauvais

sort et quelques comptes à régler avec les jeunes insolents lancés à ses trousses. A la fin de la première manche, l'homme de Stumm avait laissé KO la plupart de ses adversaires. De purs géantistes, comme le Français Frédéric Covili - « jamais dans le rythme » - ou le Suisse Michael von Grünigen, étaient rejetés à beaucoup plus d'une seconde. Ils n'avaient pas su se débarrasser de la

peur de mal faire, la fameuse « pression » des grands événements.

Ou alors ils n'avaient pas su s'adapter à l'enneigement inhabituel de Park City. Selon les spécialistes, la neige de l'Utah présente la caractéristique d'être « très sèche », « abrasive ». Elle ne convient pas à tous les types de ski. « Elle accroche beaucoup, elle est super-difficile », a souligné Frédéric Covili. Décevant

Eric Collier

RÉSULTATS

COMBINÉ NORDIQUE

ÉPREUVE PAR ÉQUIPES
Saut à skis K 120 : 1. Lajunen (Fin), 123,8 pts (126,5 m) ; 2. Ackermann (All), 119,9 (124,5) ; 3. Tallus (Fin), 119,0 (122,5) ; 4. Takahashi (Jap), 114,4 (122,0) ; 5. Stecher (Aut), 113,5 (120,0) ; 6. Bieler (Aut), 112,7 (118,5) ; 7. Salumae (Est), 111,8 (119,0) ; 8. Hoehlig (All), 111,6 (118,0) ; ... 20. Roux (Fra), 103,5 (112,5) ; 24. Arnould (Fra), 101,1 (110,5) ; 32. Bal (Fra), 96,5 (107,5) ; 35. Baud (Fra), 93,1 (105,5)

CURLING

DAMES
Finale : Grande-Bretagne-Suisse 4-3
3^e place : Canada-Etats-Unis 9-5
Classement final : 1. Grande-Bretagne, 2. Suisse, 3. Canada, 4. Etats-Unis, 5. Allemagne, 6. Suède, 7. Norvège, 8. Japon, Danemark, 10. Russie

HOCKEY

DAMES
Finale : Canada-Etats-Unis 3 - 2
3^e place : Suède-Finlande 2-1
Classement final : 1. Canada, 2. Etats-Unis, 3. Suède, 4. Finlande, 5. Russie, 6. Allemagne, 7. Chine, 8. Kazakhstan

PATINAGE ARTISTIQUE

DAMES
1. Sarah Hughes (Usa), 3,0 pts (1^{er} du libre)
2. Irina Sloutskaïa (Rus), 3,0
3. Michelle Kwan (Usa), 3,5
4. Cohen (Usa), 5,5 ; 5. Suguri (Jap), 8,5 ;
6. Boutirskaja (Rus), 8,5 ; 7. Robinson (Can), 11,0 ;
8. Sebestyen (Hon), 11,0 ; ... 15. Hubert (Fra), 22,0 ; 16. Gusmeroli (Fra), 22,0

SKI ALPIN

MESSIEURS
GÉANT
1. Stephan Eberharter (Aut), 2 min 23 s 28 (1 min 11 s 98 + 1 min 11 s 30)
2. Bode Miller (Usa), 2 min 24 s 16 (1 min 12 s 89 + 1 min 11 s 27)
3. Lasse Kjus (Nor), 2 min 24 s 32 (1 min 12 s 79 + 1 min 11 s 53)

G. V. K.

quatrième de l'épreuve, le leader de la Coupe du monde de slalom géant ne cherche pas d'excuses : « Je suis passé à côté, je me suis raté », a-t-il expliqué avant de fondre en larmes dans l'aire d'arrivée, très affecté par des problèmes personnels.

LE « BON FEELING »

Stephan Eberharter, lui, a tout de suite su « trouver le bon feeling » pour dévaler la pente en douceur, mais sans ménagements pour ses poursuivants. Sur le second tracé, il ne lui restait plus qu'à décocher un deuxième « direct » dans la mâchoire de quelques obstinés. Bode Miller, lancé à plein régime avec son style déchaîné, toujours à la limite de la sortie de piste, s'est montré le plus coriace en prenant la deuxième place, devant l'inoxydable Norvégien Lasse Kjus. Pour sa bravoure, le jeune Américain (24 ans) a reçu les félicitations du vainqueur : « Un grand coureur avec un grand avenir. » Stephan Eberharter ne sera pas à long terme pour observer l'ascension du prodige chéri des foules de l'Utah. L'Autrichien peut encore enlever le globe de cristal de la Coupe du monde de géant, le 9 mars, à Flachau, en Autriche. Ensuite, il se donnera encore une saison de haut niveau. Il veut sans doute livrer un dernier combat, catégorie poids lourds, avec l'homme qui l'a si longtemps écrasé et dont l'absence a plané sur toute la quinzaine olympique de Salt Lake City : Hermann Maier.

Eric Collier



OLIVIER MORIN/AFIP

SKI ALPIN

Enfin l'or pour Stephan Eberharter ! L'Autrichien a profité, jeudi 21 février, de sa dernière chance dans le géant, après le bronze de la descente et l'argent du super-G.



TIMOTHY A. CLARY/AFIP

PATINAGE ARTISTIQUE

A 16 ans, l'Américaine Sarah Hughes a provoqué la surprise en obtenant le titre devant Irina Slutskaja (Russie) et la quadruple championne du monde Michelle Kwan (Etats-Unis).

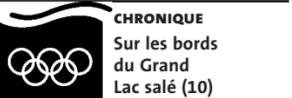


KAZUHIRO NOGI/AFIP

HOCKEY

Le titre féminin a été enlevé par le Canada, qui a battu (3-2) les Etats-Unis en finale. Jayna Hefford a inscrit le but décisif.

Le vrai podium des Jeux



CHRONIQUE

Sur les bords du Grand Lac salé (10)

PAUVRES ATHLÈTES... Ils se sont fait voler la vedette des Jeux de Salt Lake City par des juges influençables, des dirigeants internationaux spécialisés dans la noyade de poissons et des médecins contrôleurs armés de leurs fioles.

Au hit-parade des événements les plus courus de la quinzaine olympique, point de descente de ski alpin, de programme libre de patinage artistique ou de finale de hockey sur glace.

L'événement, le « vrai », ce sont les conférences de presse qui l'ont fait. Le véritable podium de ces JO, établi selon l'affluence enregistrée dans la salle de conférence du centre de presse de Salt Lake City, le voici donc, en exclusivité.

Médaille de bronze à la conférence organisée dans la foulée de la « réhabilitation » de Jamie Salé et David Pelletier, les héros des Jeux, sous l'œil attendri des médias nord-américains, même pas embarrassés de se voir remerciés de leur soutien par la délégation canadienne.

Médaille d'argent à la déléga-

tion russe : jeudi 21 février, avec près de deux heures de retard sur l'horaire prévu, une jolie brochette de dignitaires a expliqué à une foule de journalistes un brin persiflées que la Russie était victime non pas d'une triste affaire de dopage, mais d'un affreux complot de la part des organisateurs des Jeux.

La médaille d'or - et celle-là ne souffrira aucune contestation - revient à la conférence convoquée par Jacques Rogge et Ottavio Cinquenta : vendredi 15 février, le président du Comité international olympique et celui de la Fédération internationale de patinage avaient annoncé à un parterre plus que fourni leur décision d'attribuer une deuxième médaille d'or dans l'épreuve de couples, à la suite de la fameuse affaire dite « de la juge française ».

De mémoire de vétérans olympiques, une conférence de presse n'avait jamais rencontré un tel succès depuis celles organisées en 1988 aux Jeux d'été de Séoul, en Corée du Sud, en pleine affaire Ben Johnson. Placés sous un tel parrainage, les Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City sont assurés de passer à la postérité.

Le Monde

CONCOURS DU NOUVEAU MONDE

France inter

SOLUTIONS DE LA 4^e SEMAINE

LISTE DES GAGNANTS DE LA 4^e SEMAINE

ÉNIGME 1
POLITIQUE :
Taubira Christiane

Pierre SICSIC, de BRON, gagne le Grand Prix de la semaine :

Une voiture Kia Magentis.

Valeur : 23 630 €

SERRERO N. 75019 PARIS, VEILLON G. 38610 VEMON gagnent 1 livre électronique Cybook + 2 ans d'abonnement à un univers de lecture. Valeur : 927 €

WISSEMBOURG, VERRIER H. 75004 PARIS gagnent 1 organisateur Rolodex. Valeur : 98 €

ÉNIGME 2
EMPLOI :
JRI

BORY A. 75014 PARIS gagne 1 scooter Kymco Cobra 100 cm³. Valeur : 1 829 €

ALAUX G. 75010 PARIS, BEDEAU D. 34080 MONTPELLIER, LAPLACE M. 75012 PARIS gagnent 1 appareil photo numérique Kodak Easyshare DX 3 900. Valeur : 700 €

BLUSSEAU J. 33200 BORDEAUX, CHASTELAN J.-F. 38000 GRENOBLE, COSTES G. 69002 LYON, DAVOISE J.-M. 75011 PARIS, GOUEDARD J.-M. 73550 MERISES, LABROUSSE P. 04230 CRUIS, LE LOUEDEC F. 75012 PARIS, PEURIEN B. 12300 DECAZEVILLE, POL O. 92270 BOIS-COLOMBES, POUJADE E. 31500 TOULOUSE, SALINGUE M. 62210 AVION, VERNIER J.-M. 75020 PARIS gagnent 1 traducteur multilingue Franklin. Valeur : 69 €

ÉNIGME 3
VIE EN RÉGIONS :
Val 208

TERRIER M.-C. 30470 MOLIERES-SUR-CEZE gagne 1 chaîne hi-fi B&O Sound 1. Valeur : 1 448 €

CHAROY A. 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY, GUERIN C. 91430 IGNY KERSAUDY M.-C. 29770 AUDIERNE gagnent 1 VTT Giant Boulder. Valeur : 400 €

Bravo à tous et nos compliments à Gérard ALAUX de Paris qui fait gagner un VTT Giant Boulder à Xavier ARRIBARD, son marchand de journaux.

ÉNIGME 4
TÉLÉVISION :
Télé-réalité

BOSC R. 84120 PERTUIS, CLEROT M. 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, LAVEDRINE M. 31600 MURET, MARCOUX J. 31320 AUZEVILLE-TOLOSANNE gagnent 1 montre Porsche P10. Valeur : 1 334 €

ALLIEN L. 59260 LEZENNES, BENHADJI L. 75005 PARIS, CESARINI J.-M. 20221 CERVIONNE, CHAURY R. 69600 OULLINS, COULON J. 78860 ST NOM-LA-BRETECHE, DESDEVICES Y. 44240 SUCE ERDRE, DESTRADE C. 33400 TALENCE, ESTIENNE N. 78100 SAINT GERMAIN-EN-LAYE, FLOC'H A. 35590 LA CHAPELLE THOUVAULT, FRONT D. 44300 NANTES, GACHET J.-N. 38350 NANTES-EN-RATTIER, HECKLE I. 95150 TAVERNY, LECOURET H. 09100 PALMIER, LEVRAT A. 91240 SAINT-MICHEL-SUR-ORGE, MARILLONNET M. 30900 NIMES, MICHEL A. 13100 AIX-EN-PROVENCE, MOENNE-LOCCOZ P. 38100 GRENOBLE, PORRERA A. 06800 CAGNES-SUR-MER, POUZENC D. 91160 CHAMPLAN, SARAZIN G. 67160

Un courrier sera adressé aux gagnants, stipulant la date d'envoi ou le lieu de retrait de leur prix.

ÉNIGME 5
VOYAGE :
Tito Dennis

FERRACCI J. 92700 COLOMBES gagne 1 téléphone PDA Mondo Trium. Valeur : 1 006 €

ESTRADE A. 19460 NAVES, JOANNY M. 19110 BORT-LES-ORGUES,

BRAVO À TOUS LES CONCURRENTS

La seconde agonie du « Vasa », vaisseau maudit de la marine suédoise du XVII^e siècle

Coulé en 1628 dès son inauguration, remonté à la surface en 1961, le plus grand des navires de guerre en bois jamais construit est aujourd'hui menacé de désintégration chimique

LE VASA ajoute une page à sa légende de vaisseau maudit. Quarante et un ans après avoir été sorti des eaux du port de Stockholm dans lesquelles il marinait depuis plus de trois siècles, ce fleuron de musée avec plus de 9 millions de visiteurs depuis 1990, agonise pour la seconde fois. Selon une étude publiée jeudi 21 février dans la revue scientifique *Nature*, le bateau subit une attaque insidieuse, rongé de l'intérieur par une réaction chimique des plus inattendues.

La saga du *Vasa* commence le dimanche 10 août 1628, jour de son voyage inaugural. Les quais de Stockholm sont noirs de curieux lorsque le capitaine du plus grand navire de guerre du monde – plus de 60 mètres de long et 64 bouches à feu – fait larguer les amarres.

Après seulement quelques minutes, le bâtiment est agité d'un inquiétant mouvement de roulis. Le ballast de cailloux entassés à fond de cale n'est pas suffisant pour contrebalancer la masse énorme de la mature et des canons.

5 TONNES D'ACIDE

A l'époque, rien ne permettait vraiment de tester la conception d'un nouveau bateau avant de le mettre à la mer. L'eau s'engouffre soudain par les sabords inférieurs restés ouverts et, à l'horreur générale, le vaisseau censé assurer la maîtrise de la Suède sur la mer Baltique coule à pic. Une trentaine de quelque cent cinquante marins à bord meurt dans cette calamiteuse débâcle.

Le bilan aurait pu être beaucoup plus lourd si, pour ce premier voyage, les trois cents soldats que pouvait embarquer le



Fleuron du musée de Stockholm, le « Vasa », qui a attiré plus de 9 millions de visiteurs depuis 1990, est rongé de l'intérieur par une réaction chimique des plus inattendues, qui a produit 5 tonnes d'acide sulfurique.

navire avaient pris place à bord...

Gisant par 32 mètres de fond dans un port aux eaux saumâtres où se déversent les égouts de la ville, le *Vasa* rencontre là d'excellentes conditions de conservation. Il est colonisé par des bactéries tirant leur oxygène vital des sulfates qu'elles trouvent dans l'eau.

En contrepartie, celles-ci relarguent du sulfure d'hydrogène qui s'accumule dans le bois de chêne dont le navire est constitué. Cette biochimie des profondeurs est à l'œuvre pendant 333 ans, jusqu'en 1961, date à laquelle le *Vasa* est remonté à la surface.

Pendant le quart de siècle suivant, les restaurateurs remplacent lentement l'eau imbibée dans le bois par un polymère, le polyéthylène glycol, avant de procéder au séchage du bateau.

Mais cette opération n'extrait pas le soufre incrusté au plus profond du chêne. En juillet 2000, on

constate avec stupéfaction la présence de cristaux soufrés un peu partout dans le navire, lequel, seconde surprise, s'avère très acide. En fait, estiment les auteurs de l'article paru dans *Nature*, le *Vasa* contiendrait aujourd'hui au moins 5 tonnes... d'acide sulfurique.

PLAN D'URGENCE

Le navire est donc à la fois menacé chimiquement, l'acide rongant la cellulose du bois, et physiquement car, en se cristallisant, les composés soufrés se dilatent et risquent de faire craquer la matière. Détail aggravant : les quelque 8 500 rivets de fer qui ont servi à restaurer la coque du vaisseau rouillent et alimentent ainsi constamment en oxygène la réaction transformant le soufre en acide sulfurique. De plus, le fer catalyse la dégradation de la cellulose...

Neutraliser cinq tonnes d'acide étant impensable, les chimistes, afin de sauver le navire de la désintégration, imaginent à l'heure actuelle un plan d'urgence pour rendre le fer inerte.

Ce cas, extrême, du *Vasa* lance un intéressant débat pour les archéologues et les conservateurs de musée. Dans un commentaire accompagnant l'article, la revue *Nature* souligne que « ces nouvelles recherches soutiennent l'idée récente qui consiste à laisser gésir les bateaux qui ont coulé, à les préserver et les étudier là où ils ont sombré – la technologie du virtuel permettant toujours au public de voir les épaves et leurs sites ».

Peut-être les futurs *Vasa* pourront-ils demeurer éternellement dans leur cimetière marin et vivront-ils ainsi leur deuxième vie sur des écrans d'ordinateur...

Pierre Barthélémy

L'échouage des dauphins en Côtes-d'Armor serait accidentel

Ils auraient été piégés par la marée basse

« ILS SE SONT fait piéger, tout simplement. » Pour Olivier Van Canneyt, du Centre de recherche sur les mammifères marins (CRMM) de La Rochelle (Charente-Maritime), l'échouage, le 18 février, d'une colonie de dauphins communs, *Delphinus delphis*, dans une anse de Pleubian (Côtes-d'Armor), n'a rien de mystérieux. Les cétacés, principalement des femelles et des jeunes, dont 53 sont morts tandis que quelques dizaines étaient remis à la mer sains et saufs, se seraient accidentellement laissés enfermer dans une baie peu profonde, fermée à marée basse (*Le Monde* du 20 février).

Les autopsies pratiquées sur plusieurs dizaines d'animaux, qui ont succombé à cause du stress, de la déshydratation, et étouffés par leur propre poids, n'ont, pour l'heure, pas révélé d'anomalie flagrante. Peu fréquents, des échouages de ce type ont cependant déjà été observés dans cette zone, indique le biologiste. Le plus ancien a été signalé à Paimpol en 1812 (70 globicéphales, des cétacés à dents, plus massifs), puis en 1834 à Pleubian (29 globicéphales), et en 1979 à Bréhat (12 dauphins) et en 1984 à Tréguier (11 dauphins piégés sur des tables ostréicoles).

Ailleurs dans le monde, certaines zones côtières sont connues pour être régulièrement le théâtre de tels échouages massifs de mammifères marins. Les scientifiques récusent le terme de « suicide collectif », rappelle Olivier Van Canneyt, mais avancent trois hypothèses majeures pour expliquer ces hécatombes : les animaux se déplaceraient le long de lignes géomagnétiques qui les conduiraient parfois dans des zones « piègeuses » ; le groupe aurait tendance à suivre naturellement des leaders qui, en

cas de maladie, les mèneraient à leur perte ; leur système d'écholocation serait moins performant dans certaines topographies, le sonar étant « peu efficace sur les fonds en pente douce et sur profonds, où l'écho est faible ».

CAMPAGNE DE RECENSEMENT

« Aucun animal n'est infatigable », rappelle Olivier Van Canneyt, qui distingue clairement l'échouage des Côtes-d'Armor des quelque 300 échouages recensés durant la dernière semaine de janvier sur la côte Atlantique – soit trente fois le niveau normal pour cette période de l'année. Les animaux étaient déjà morts lorsqu'ils ont été déposés sur le rivage par la mer. « Dans 70 % des cas, ils portaient des signes de capture accidentelle – coupures, mutilations – qui permettent de les attribuer avec certitude à une activité de pêche », indique-t-il.

Des échouages massifs similaires avaient été observés en 1989, 1991, 1992, 1997, 1999 et 2000, à la même saison. Si le lien avec la pêche semble évident, il reste à expliquer pourquoi ces « dégâts collatéraux » sont aussi ponctuels, alors que la pêche est constante dans ces eaux.

Pour éviter les prises accidentelles, un chalut doté de trappes permettant aux dauphins de s'échapper est testé en Angleterre. L'engin pourrait intéresser les pêcheurs français. Pour le CRMM, la collaboration de ces derniers est essentielle pour mieux connaître le phénomène des captures et réduire la mortalité parmi des populations protégées, mais encore mal évaluées. Une campagne de recensement sur toute la façade atlantique européenne est prévue d'ici deux ans.

Hervé Morin

Une animalerie sous haute protection pour la recherche sur les maladies à prions

NOUZILLY (Indre-et-Loire)
de notre envoyé spécial

Le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, et celui de l'agriculture, Jean Glavany, ont posé, lundi 11 février, les premières pierres d'une animalerie à haute protection. L'installation doit permettre de développer les recherches sur les encéphalopathies spongiformes subaiguës transmissibles (ESST), l'ensemble des affections animales et humaines caractérisées par la présence dans le système nerveux central d'une protéine prion pathologique.

Située sur la station de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de Nouzilly (Indre-et-Loire) spécialisée dans les travaux sur les productions et la biologie animale, l'« installation nationale protégée pour la recherche sur les ESST » fera partie des équipements créés grâce au triplement – de 10,6 à 32 millions d'euros – des crédits consacrés aux recherches sur les prions. Un effort décidé par le premier ministre, Lionel Jospin, en novembre 2000, lors de l'une des crises en France, de l'affaire de la vache folle.

Présenté par l'INRA dans le cadre du groupement d'intérêt scientifique « Infections à prions », l'animalerie de Nouzilly pourra héberger et entretenir 6 000 souris, 200 moutons et 30 bovins. Dans un premier temps, ces animaux serviront pour l'essentiel aux recherches fondamentales et appliquées sur l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle) ainsi que sur la tremblante du mouton. Première en France, cette installation sera mise à la disposition des équipes nationales de recherche et d'enseignement supérieur travaillant sur les pathologies dues aux prions.

L'hébergement, durant des années, de moutons et de bovins infectés par des agents pathogènes aussi dangereux et résistants que les prions pathologiques soulève de nombreuses difficultés. Cette animalerie à haute protection sera constituée d'installations dites « de classe 3 », assurant un contrôle complet de tous les éléments suscepti-

bles d'en sortir (air, échantillons pour analyses, déchets solides, effluents liquides) tout en garantissant la sécurité des membres du personnel.

SAS ÉTANCHES

En pratique, à l'intérieur du bâtiment, l'atmosphère sera maintenue en dépression, toutes les entrées (de personnel, d'animaux, de matériel ou d'aliments) se faisant via des sas étanches. « Les animaux, une fois entrés dans le bâtiment, ne pourront en ressortir vivants. Les autopsies seront effectuées sur place, les prélèvements de tissus ou d'organes qui devront sortir du bâtiment pour des analyses dans des laboratoires extérieurs partiront en emballages sécurisés grâce à un dispositif de sacs plastiques scellés de l'extérieur assurant le confinement du contenu et la propreté de l'extérieur de l'emballage », précise l'INRA.

Les déchets solides (carcasses d'animaux, restes d'aliments, déjections solides, litière, petit matériel plastique jetable) seront incinérés sur place, les effluents liquides (lisiers, eau des éviers et des dou-

ches) subiront un traitement thermique pour les décontaminer.

« Nous avons impérativement besoin de ce type d'équipements pour les travaux de recherche visant à combler les nombreuses lacunes qui demeurent dans le domaine de la physiopathologie et du diagnostic *in vivo* de l'ESB », indique le professeur Dominique Dormont, président du comité interministériel sur les maladies à prions. C'est tout particulièrement vrai pour l'étude des mécanismes du franchissement de la barrière d'espèce des prions pathologiques ainsi que ceux qui assurent leur progression, toujours mortelle, depuis la périphérie de l'organisme contaminé vers le système nerveux central. »

L'investissement dans la construction de cette animalerie d'un nouveau genre atteint 9,15 millions d'euros, une somme financée pour moitié par l'Etat, pour un quart par la région Centre et pour le dernier quart par le département d'Indre-et-Loire. L'ouverture de l'ensemble est programmée pour l'année 2004.

Jean-Yves Naud

Le futur DVD à laser bleu stockera 27 gigaoctets

LES FUTURS DVD stockeront de 27 à 30 milliards d'octets (Go) de données par face au lieu des 4,7 Go actuels. Cette multiplication par plus de cinq de la capacité du disque de 12 cm de diamètre est liée à l'utilisation de diodes à laser bleu, dont la longueur d'onde, 405 nanomètres (nm), est inférieure à celle des lasers rouges (630 à 650 nm) actuels. Le nouveau DVD stockera environ treize heures de télévision en qualité standard. Le 19 février, à Tokyo, neuf entreprises, dont Sony et Thomson Multimedia, ont présenté cette nouvelle génération de DVD, baptisée « Blu-Ray-Disc », et dont les licences vont être cédées dans les mois à venir. Toshiba semble rester en marge de ce groupe. La firme a déjà présenté un DVD réenregistrable de 30 Go.

■ **MAGNÉTISME : des réfrigérateurs magnétiques** pourraient bientôt voir le jour. Selon la revue *Nature*, des chercheurs de l'université d'Amsterdam ont découvert un composé ferreux très sensible à l'effet magnéto-calorique. Dès 1881, le physicien allemand Emil Warburg avait observé l'échauffement d'une pièce métallique placée près d'un aimant. À l'inverse, le métal refroidit lorsque le champ magnétique disparaît. Une entreprise du Wisconsin, selon le *New York Times*, espère commercialiser prochainement un équipement utilisant un autre matériau, le gadolinium.

BAVIÈRE Stoiber à la conquête de l'Allemagne

NIGERIA Safiya, première victime de la charia

Et chaque jour : www.courrierinternational.com

Le boudoir revisité

Passé la vague du porno chic, la mode et la lingerie redécouvrent l'érotisme soft, les froufrous et les dentelles vaporeuses, entre cocottes 1900 et pin-up des années 1950

MENEUSE DE REVUE en corset dans le film *Moulin Rouge*, de Baz Luhrmann, Nicole Kidman a ouvert le bal de l'automne 2001 et initié au passage des lignes de lingerie : collants Moulin Rouge en édition limitée chez Wolford, lignes Cancan chez Gossard, Belle Epoque chez Passionata, Montmartre chez Féraud, prévues pour l'hiver 2003, etc. Depuis, les nuisettes aux rubans de soie et les décolletés pigeonnants de Laetitia Casta dans *Rue des plaisirs*, de Patrice Leconte, fille de joie au cœur tendre rêvant du grand amour dans le décor capitonné d'un bordel d'après-guerre, précèdent les envies.

« Les icônes de la mode changent. On jette aux orties l'agressivité du porno chic et le flashy des paillet-

saillies. En marge des secondes peaux et des matières high-tech, « l'esprit cabaret et l'atmosphère onirique » ont inspiré les marques – 450 représentées sur le Salon –, avec des jarretières et des corsets, des nœuds de velours et des lacets, des soies crissantes et de la dentelle Chantilly.

« Un retour à des suggestions rétro sans renoncer à des sensations tactiles d'avant-garde », résume-t-on chez La Perla, dont la collection du printemps 2002 revisite le vestiaire de Marlene Dietrich dans *La Dame de Shanghai*. Caracos rose sépia d'Alberta Ferretti, coton à rayures banquier et volants de dentelle chez John Galiano, qui lance sa lingerie en mai 2002... Les dessous prennent les dessus et invitent à des flâneries de boudoir. Comme si la séduction, pour retrouver sa confiance, avait besoin d'artifices et de prothèses esthétiques.

LINGERIE VINTAGE

Produits d'image pendant longtemps pour les marques, serre-taille, guêpière et corset dessinent les contours d'un nouvel érotisme à domicile et d'une Belle Epoque au temps de la webcam. La maison Cadolle, auteur du premier soutien-gorge en 1889, a réintroduit le corset dans ses gammes au début des années 1990, et, depuis trois ans, le nombre de points de vente est passé de 150 à 300 dans le monde. A l'occasion des fêtes de fin d'années, Aubade a vendu environ 35 000 exemplaires de son string en dentelle à jarretelles détachables, reconduit sur les saisons suivantes.



PATRICE STABRE

Modèle French-Cancan, un jupon troussé sur un maillot en tulle plissé chair, ceinture de velours noir, collection haute couture Gaultier Paris.

tes pour redécouvrir le goût de la féminité épanouie. La mémoire des produits du passé refait surface, le charme des rondeurs retrouvées donne de l'émotion aux vêtements de dessous », annonçait Lysiane de Royère, du bureau de tendances Promostyl, lors du Salon international de la lingerie hiver 2002-2003, organisé du 25 au 28 janvier à Paris, porte de Ver-

Sabbia Rosa, propriétaire depuis vingt-cinq ans d'une boutique-boudoir à son nom rue des Saint-Pères, avoue n'avoir jamais vendu autant de porte-jarretelles que depuis janvier. Parmi ses clientes, de toutes jeunes femmes prêtes à payer 150 € pour les glisser sous leurs jeans taille basse. Avec 133,7 € consacrés en 2001 à leurs achats de lingerie, les 15-24 ans



Déshabillé de mousseline parme, 179 €, Chantal Thomass.

donnent le ton et sont incontestablement les plus dépensières. Elles dépassent largement les 35-44 ans, dont le budget est de 105,8 €.

« Pour beaucoup de femmes d'une quarantaine d'années, on sent que 1968 est passé par là. Par contre, après dix ans de minimalisme, les jeunes filles renouent d'une façon complètement désinhibée avec ces symboles de féminité », constate Ghislaine Rayer, collectionneuse de corsets depuis trente ans – elle possède une cinquantaine de pièces entre 1870 à 1910 – et à la tête de deux boutiques de lingerie vintage aux puces de Saint Ouen (Seine-Saint-Denis). Spécialisées dans les dessous Belle Epoque et les années 1950, elles attirent aussi bien des stylistes venus décortiquer les modèles anciens que des Japonaises qui s'offrent des combinaisons de soie et des bas Merveille ou Montagut.

DES GESTES OUBLIÉS

Chez Chantal Thomass, les bas représentent environ 15 % des ventes, et les guêpières, presque autant. Pionnière dans la réinterprétation du style boudoir, elle célèbre dans sa collection de printemps « l'humour et la fantaisie, l'impertinence et la légèreté des années 1950 », dans un collant « ballerine » en grosse résille lacée de velours, une corbeille imprimée de bouches rouges ou une guêpière de vichy rose. Pour ses 35 ans de carrière, elle s'offre un parfum qui marie la rose rouge, la framboise, l'héliotrope et la violette noire. « J'avais envie d'une odeur de robe



GAULTIER GALLIE

Ensemble en maille et broderie anglaise déchirée, Adam Jones.

à lèvres, gourmande et sensuelle sur la peau », dit Chantal Thomass, qui l'a blottie dans un flacon de verre rosé, décoré d'une jarretière en organza noir.

Agent Provocateur, la griffe londonienne créée en 1994 par Serena Rees et Joseph Corre, le fils de Vivienne Westwood, a aussi lancé un parfum en août 2000 dans un flacon de porcelaine rose au galbe féminin et des produits dérivés, comme ces mouchoirs parfumés aux inscriptions « Respire-moi » ou « Désire-moi ».

L'esprit boudoir a bel et bien conquis le secteur du parfum et de la beauté. Aujourd'hui, on redécouvre des essences (Ombre rose,

au flacon années 1930, de Jean-Charles Brosseau, Parfums d'Orsay...) et des gestes oubliés, comme le tapotement d'une houpette en plumes d'oie sur le décolleté. Fournisseur au XIX^e siècle des cours royales d'Europe avec ses parfums Rêve de reine, Gants poudrés ou Bouquet des souverains, la marque Coudray est sortie de l'oubli depuis son rachat en 1999 par Eric Amouyal. En reformulant les fragrances d'origine et en conservant le graphisme rétro des boîtiers, il a réinstallé la marque dans 150 points de vente en France.

A ce rythme, les salles de bains vont bientôt ressembler à l'antichambre de M^{me} de Pompadour, dont on peut visiter les appartements restaurés dans le cadre de l'exposition qui lui est consacrée au château de Versailles.

Même le prêt-à-porter, dans un ouragan de dentelles et de broderies anglaises, a multiplié les allusions aux cocottes de boudoir, des Nana en bottines lacées de satin d'Adam Jones (lire ci-contre) aux écuyères aux poitrines rebondies de Donatella Versace. Et Jean Paul Gaultier de magnifier la tendance avec sa collection haute couture présentée en janvier et dédiée aux « guincheuses » de Paname. Clou du spectacle, l'apparition de Carla Bruni dans un jupon troussé « cancan » léger comme un nuage de poudre. Quarante mètres de tulle plissé à la main pendant deux cents heures.

Anne-Laure Quilleriet

GUIDE

Lingerie

- **Agent Provocateur**. 6, Broadway Street, Soho, London, WI. Tél. : 0044 (0) 20-7439-0229. Commandes sur le site Internet www.agentprovocatour.com
- **Fifi Chachnil**. 26, rue Cambon, 75001 Paris. Tél. : 01-40-20-42-50.
- **Sabbia Rosa**. 73, rue des Saints-Pères, 75006 Paris. Tél. : 01-45-48-88-37.
- **Cadolle**. 14, rue Cambon. Tél. : 01-42-60-94-94.
- **La Perla**. 20, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 01-43-12-33-60.

Vintage

- **Les Nuits de satin**. Marché Dauphine, 140, rue des Rosiers, 93400 Saint-Ouen. 1^{er} étage. Stand 284/285 pour la boutique 1950 et stand 198 pour la boutique 1900, avec des corsets, des gants, des bottines et des bas de soie. Ouvert samedi, dimanche et lundi. Sur Internet, www.nuitsdesatin.com

Beauté

- **By Terry**. Les objets de beauté de Terry s'invitent dans sa nouvelle boutique aux meubles de laque tulipe noire. 1, rue Jacob, 75006 Paris. Tél. : 01-46-34-00-36.
- **Coudray**. Points de vente au 01-49-09-03-03.
- **Chantal Thomass**. 52 € les 50 ml d'eau de parfum. En exclusivité aux Galeries Lafayette du 11 au 23 mars, puis distribution traditionnelle.

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argentierie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations

Sélectionné par le guide
"PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Adam Jones, de Nana à Histoire d'O

Pour la présentation de sa collection d'été, organisée en octobre à l'ambassade d'Angleterre, Adam Jones a voulu reconstituer « l'esprit d'un bordel fin de siècle », au milieu de voiles de tulle et de poufs capitonnés. Après six ans chez Kenzo et autant de temps passé chez Dior, cet Anglais de 35 ans, qui a lancé sa marque en 2001, a fait de la maille un terrain d'expérimentation, au point de créer parfois ses propres fils. Son travail offre les mélanges les plus inattendus avec des blouses en rubans crochétés et en dentelle de Calais, des fourreaux de viscose brodée comme une guipure ou des rubans de taffetas coupés au laser et tricotés à la main. A fleur de peau, sa collection immaculée de l'été célèbre la rencontre détonante des héroïnes évanescences « des films érotiques des années 1970 et 1980 » avec la Nana de Zola, « une jeune femme effrontée qui n'a peur de rien ». « Je ne pensais pas que ça marcherait aussi vite », s'étonne le créateur, aux vêtements facturés de 342 € à 2 095 € et déjà distribués dans une cinquantaine de points de vente prestigieux, comme Maria Luisa à Paris, Brown's à Londres ou Barney's à New York.



Serre-taille en Nylon rose et dentelle noire, 248 €, Fifi Chachnil. Poudre parfumée scintillante pour le corps J'adore, 32,06 €, Dior. En vente à partir du 24 avril. Parfum Agent Provocateur, 61 € les 50 ml, aux Galeries Lafayette.

Les joailliers créateurs inventent les couleurs du printemps

EN JOAILLERIE, aussi, il y a des saisons. Le printemps appelle d'autres pierres, d'autres couleurs, d'autres formes. Et, peut-être, des prix moins lourds qu'en hiver.

Depuis qu'elle a lancé sa propre création, en 1994, Ann Gérard n'a pas dérogé à l'élégance, tenant toujours sa création à la lisière du contemporain et de l'intemporel. Pour ce printemps, elle offre des bijoux tout en douceur. Parmi eux : le collier Mille et une nuits, en tourmalines roses sur or gris (117 pierres, 279 carats de briolettes, 11 450 €), une parure d'un mètre dix-sept qui s'enroule à l'envi ; la bague Jeanne (tourmaline rose et diamants or gris) ; la bague Prune (tourmaline prune et grenat couleur changeante sur or gris) ; les bagues Kling sonores (béryl jaune et or jaune, 1 080 €). La tourmaline se retrouve chez Caméo,

en rose ou bleue, avec diamants sur la bague Mery Beth (1798 €) et le pendentif Blue Note. Isabelle Langlois privilégie améthyste et saphirs roses en bagues, bracelets, colliers, pendentifs et boucles d'oreille.

Le cœur est un élément difficile à traiter en joaillerie, parce qu'il est rapidement kitsch. Jean Christophe évite l'écueil avec sa bague Scandaleuse, en or blanc, saphir rose cœur et diamants (10 550 €). Tandis que les saphirs roses ou bleus donnent leurs couleurs de printemps à ses bagues Berceau, Quand tu veux et Clafoutis.

Chez Louis-Edouard le Jeune, dans une gamme aux allures classiques, ce sont surtout dans les saphirs – jaune, violet, rose, bleu, orange – que la nouvelle saison s'exprime, relevés de diamants cerclés. Pagliani a choisi l'apatite

pour son pendentif Christely, le saphir jaune pour sa bague Vavin et le béryl vert pour sa bague Mazarine (2 280) ; Patrice Fabre, la rubellite (une variété de tourmaline) pour ses boucles d'oreille et broche Berlingot, l'aigue-marine pour ses bagues Amphore, Ellypse et Trèfle.

Chez Philippe Rullière (fils, petit-fils et arrière petit-fils de joaillier), la conception d'un bijoux commence par la recherche d'une pierre. Son caractère, sa couleur et son originalité déterminent la création. Pour cette saison, le saphir fauve a donc créé la bague Prima, la topaze impériale, la bague Primula, et la tourmaline rose, le pendentif et collier Pralin...

L'enseigne de joaillerie GWA continue de surprendre avec des formes innovantes : pierres entrelacées d'or blanc et diamants, des

associations inédites de couleurs, des lignes modernes et structurées... Une marque de fabrique qui se retrouve, cette saison, dans la bague Corail (perles d'améthyste, pavage de grenats sur or gris), les pendentifs d'oreille Pluie, le collier Escalade (améthyste, perle grise de Tahiti, grenats), la bague Coup de foudre (saphir rose et or gris)... Entre autres.

V. Ca

- ★ Ann Gérard (tél. : 01-40-46-84-37), Caméo (tél. : 01-40-15-96-00), GWA Joaillerie (tél. : 01-53-04-93-43), Isabelle Langlois (tél. : 01-45-00-95-03), Jean Christophe (tél. : 01-42-74-05-33), Louis-Edouard le Jeune (tél. : 01-47-42-74-23), Pagliani Joaillier (tél. : 01-43-26-43-97), Patrice Fabre (tél. : 01-42-60-62-74), Philippe Rullière (tél. : 01-55-04-80-00).

MUSÉE HISTORIQUE DE BERNE

jusqu'au 21 avril 2002

Les fabuleuses tapisseries des ducs de Bourgogne

« Nobles trames »

«...un véritable enchantement» 24 heures

mardi au dimanche 10-17 h, mercredi 10-20 h
www.bhm.ch, tél. +41 31 350 77 11

BERNE – Patrimoine mondial UNESCO
« Nobles trames », forfaits comprenant une nuit d'hôtel dès CHF 73.-. Réservation auprès de www.bernetourism.ch ou par tél. +41 31 328 12 28



AUJOURD'HUI

Toujours beaucoup de vent

SAMEDI 23 FÉVRIER
Lever du soleil à Paris : 7 h 46
Coucher du soleil à Paris : 18 h 23

Dans un flux rapide de nord-ouest, une perturbation faiblement pluvieuse circule sur le sud en épargnant les régions méditerranéennes. Au nord de la Loire, dans une atmosphère rafraîchie, un ciel de traîne s'installe avec nuages et averses.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Ciel très nuageux avec des éclaircies. Quelques averses sur la Basse-Normandie et le nord de la Bretagne. Vent d'ouest avec des pointes entre 70 et 90 km/h. Températures maximales de 10 à 11 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les averses éparées en matinée deviennent plus fréquentes l'après-midi sur la Haute-Normandie, l'Ile-de-France, le Nord-Picardie et les Ardennes. Vent d'ouest avec des pointes à 90 km/h en Manche et 70 km/h à l'intérieur. Températures maximales de 8 à 11 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. La couverture nuageuse reste importante. Averses de neige sur les reliefs au-dessus de 400 m. Vent de sud-ouest jusqu'à 70 km/h. Températures maximales autour de 6 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Ciel très nuageux ou couvert avec de petites pluies des Landes à l'Aveyron le matin et du pays Basque au pays toulousain l'après-midi. Neige faible sur les Pyrénées au-dessus de 1 800 m. Plus au nord, le ciel est plus dégagé. Températures maximales de 11 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Journée assez agréable du Limousin au Puy-de-Dôme. Ciel plus chargé du Cantal à la Haute-Loire. Sur Rhône-Alpes, chutes de neige au-dessus de 1 000 m. Températures maximales de 8 à 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Ciel très nuageux sur la Lozère et les Hautes-Alpes, de plus en plus nuageux sur le Languedoc-Roussillon et en Corse. Sur la Côte d'Azur, le soleil résiste. Vent assez fort en Méditerranée et sur l'ouest de la Corse. Températures maximales de 14 à 17 degrés.

23 FÉV. 2002 PRÉVISIONS
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

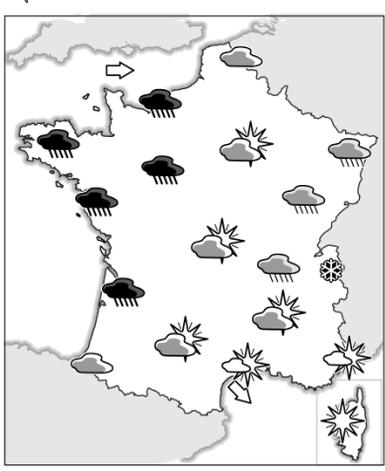
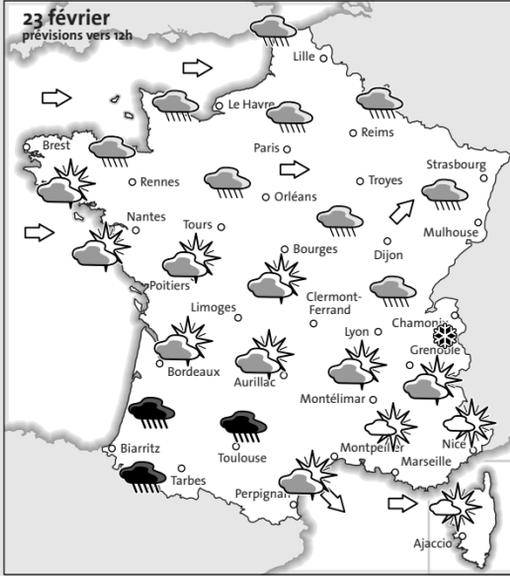
FRANCE MÉTROPOLITAINE		
Madrid	0/16 S	
Ajaccio	5/15 S	Milan -1/10 S
Biarritz	10/13 P	Moscou -12/-3 N
Bordeaux	9/13 P	Munich 1/6 N
Bourges	4/10 N	Naples 6/15 N
Brest	7/10 P	Oslo -6/1 N
Caen	7/9 P	Palma de M. 8/17 S
Cherbourg	7/10 P	Prague 1/6 C
Clermont-F.	4/11 N	Rome 3/15 N
Dijon	4/8 P	Séville 5/22 S
Grenoble	5/9 P	Sofia -4/11 N
Lille	6/8 P	St-Petersb. -8/3 *
Limoges	4/9 N	Stockholm -6/3 N
Lyon	5/11 P	Ténérife 16/22 S
Marseille	8/15 N	Varsovie 1/5 P
Nancy	4/7 P	Venise 2/6 S
Nantes	6/12 N	Vienne 3/10 C
Nice	8/16 S	
Paris	6/10 P	
Pau	7/12 P	
Perpignan	10/16 N	
Rennes	6/11 P	
St-Etienne	4/10 P	
Strasbourg	4/6 P	
Toulouse	8/14 P	
Tours	4/11 P	

AMÉRIQUES		
Brasilia	21/28 P	
Buenos Aires	15/24 S	
Caracas	23/29 S	
Chicago	-3/7 C	
Lima	19/26 P	
Los Angeles	12/21 S	
Mexico	2/19 S	
Montréal	-4/1 *	
New York	2/9 S	
San Francisco	10/14 S	
Santiago Ch.	13/30 S	
Toronto	-9/-2 S	
Washington DC	1/9 S	

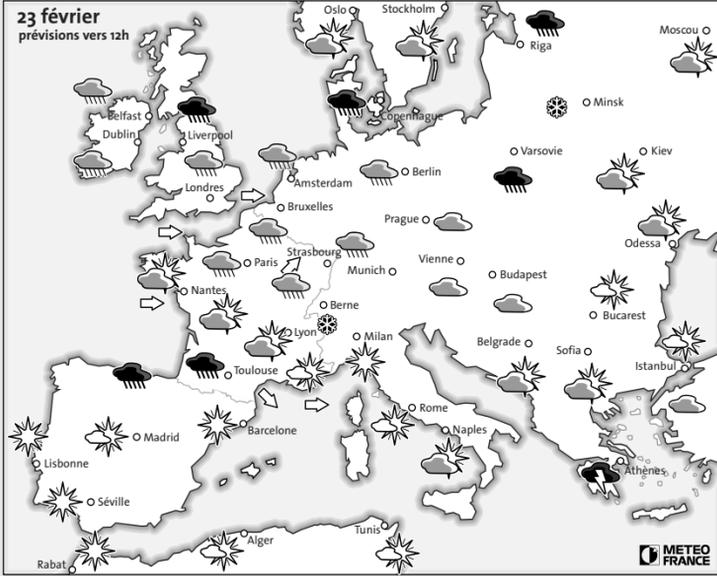
AFRIQUE		
Alger	5/18 S	
Dakar	17/22 S	
Kinshasa	23/31 P	
Le Caire	11/30 S	
Nairobi	15/23 P	
Pretoria	17/31 S	
Rabat	8/20 S	
Tunis	11/17 N	

EUROPE		
Amsterdam	3/5 P	
Athènes	8/15 P	
Barcelone	7/15 S	
Belfast	1/4 P	
Belgrade	-3/11 N	
Berlin	2/5 P	
Berne	1/6 N	
Bruxelles	3/7 P	
Bucarest	-2/12 S	
Budapest	-2/6 C	
Copenhague	1/3 P	
Dublin	2/5 P	
Francfort	2/7 P	
Genève	4/7 N	
Helsinki	-4/1 *	
Istanbul	6/15 S	
Kiev	-6/5 N	
Lisbonne	11/16 S	
Liverpool	4/5 P	
Londres	3/7 P	
Luxembourg	0/4 N	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	26/35 S	
Beyrouth	16/22 S	
Bombay	22/32 S	
Djakarta	24/30 P	
Dubaï	14/23 S	
Hanoï	20/25 P	
Hongkong	17/23 S	
Jérusalem	3/20 S	
New Delhi	16/28 S	
Pékin	-3/11 S	
Séoul	0/8 S	
Singapour	25/28 P	
Sydney	19/26 S	
Tokyo	9/13 S	



PRÉVISIONS POUR LE 24 FÉVRIER



PRÉVISIONS POUR LE 23 FÉVRIER

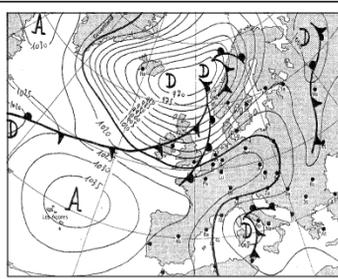
Précipitation toute la semaine. Relaxation le week-end.

Paris/Marseille : 99 € ttc aller-retour

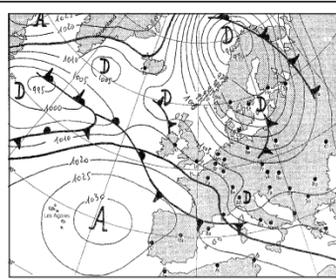
Tarif soumis à conditions.

AIR FRANCE

Dimanche 24 février : une dégradation nuageuse et pluvieuse s'infiltra par la façade atlantique sur le pays. Des averses se produisent des Alpes du Nord au Nord-Est (neige sur le relief). Beau temps sur le littoral méditerranéen et la Corse.



SITUATION LE 22 FÉVRIER À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 FÉVRIER À 0 HEURE TU

Le kung-foot, rencontre entre kung-fu et football, est né

TENDANCES
Tous les vendredis datés samedi, l'air du temps

ASSOCIER le temps d'un film football et kung-fu, voilà une drôle d'idée. Une tentative risquée, également. Croiser deux disciplines aussi éloignées pouvait ridiculiser l'une ou l'autre, voire les deux, et déboucher sur un nanar de la pire espèce. Le film *Shaolin Soccer* de l'acteur-réalisateur Stephen Chow, figure du cinéma de Hong-Kong, n'est pas un chef-d'œuvre, loin de là. Pourtant, il risque de ravir autant les aficionados du football que les amateurs d'arts martiaux. Ceux, en tout cas, qui acceptent de considérer les choses avec curiosité et humour.

Lancé avec succès en Asie, ce long-métrage n'a pas encore trouvé un distributeur français pour être programmé en salles, mais son édition DVD (Univers Laser & Video) sous-titrée en anglais - qu'il faut aller dénicher dans l'un des petits maga-

sins spécialisés de l'avenue d'Ivry, dans le 13^e arrondissement parisien - fait déjà de *Shaolin Soccer* un film-culte auprès de certains. Ce morceau de bravoure de 112 minutes installe une très banale histoire de kung-fu dans l'univers du football, toile de fond inattendue mais qui s'inscrit dans un contexte favorable puisque la Coupe du monde de football, organisée en juin par le Japon et la Corée, se disputera pour la première fois en Asie.

L'histoire ? Une ancienne star déchue décide, après une rencontre avec un ancien prêtre de Shaolin pratiquant les sports de combat, de constituer une équipe qui saura employer son art de kung-fu pour venir à bout d'une formation conduite par un personnage délicieusement caricatural (lunettes fumées, cigare au bec, regard méprisant) qui n'hésite pas à doper ses joueurs. Très difficile à restituer au cinéma, le football en action est ici sublimé par des effets spéciaux spectaculaires, voire délirants.

Conçu pour être apprécié au

second degré et tournant le dos au réalisme, *Shaolin Soccer* met le football au service des arts martiaux et invente le kung-foot. Une sorte de football chorégraphique dont on ne sait s'il inspirera d'autres réalisateurs mais qui vaut au moins un détour. Des gardiens de but entrent en lévitation, des poteaux se tordent sous l'effet d'un tir surpuissant expédié par un joueur, au terme d'un enchaînement contrôlé de la poitrine - reprise de volée en retourné effectué au ralenti et à une altitude d'environ 30 m au-dessus du rond central.

Les duels aériens se livrent en apesanteur, bien au-dessus du niveau des tribunes, et les règles qui interdisent de lever le pied trop haut devant l'adversaire ou de le bousculer n'ont ici plus cours. Un joueur en maillot-kimono traverse le terrain, allongé les bras en croix et tournant sur lui-même, pendant que ses adversaires font de même pour lui subtiliser le ballon. Les tirs fusent à Mach 2, déclenchent des ouragans et creusent des tranchées sur le ter-

rain. Les 20-30 ans amateurs de spectacles « régressifs » et nostalgiques des mangas bas de gamme (les aventures des petits footballeurs Olive et Tom ou la série Bioman, par exemple) immortalisés par le Club Dorothée de leur jeunesse, seront aux anges, en dépit de quelques longueurs et certaines lourdeurs.

Une complémentarité, voire une complicité, peut unir ces deux disciplines ascendantes

Original, revigorant et sans prétention, ce croisement, inimaginable il y a peu, n'est au fond peut-être pas si surprenant. Ces derniers temps, le kung-fu asiatique comme le football européen ont connu des évolutions assez comparables et, finalement, convergentes. Le changement le plus net est la réhabilitation de ces

deux disciplines auprès d'une partie de la population. Longtemps considéré comme un cinéma pour adolescents attardés, les films mettant en scène les arts martiaux ont acquis une nouvelle légitimité grâce à des œuvres telles que *Tigre et dragon* d'Ang Lee ou aux réalisations de John Woo. *Le Pacte des loups*, de Christophe Gantz, et sa chorégraphie directement inspirée du kung-fu reflètent aussi ce retour en grâce auprès de nouvelles catégories. « Un film comme *Tai-Chi Master fait le plein en V.O.* dans les salles d'art et d'essai fréquentées par des intellectuels parisiens et fait aussi un tabac en V.F. dans les salles de banlieue auprès d'un tout autre public », assure Pascal Launay, attaché de presse indépendant et fin connaisseur des films de kung-fu.

Le football, lui aussi, a élargi sa base sociale. En France, avant la Coupe du monde victorieuse de 1998, ce sport était souvent dédaigné par une bonne partie des élites. Dans les dîners en ville, il n'était pas de bon ton de lancer la conversation sur le

toucher de balle de Zinedine Zidane. Les victoires des Bleus ont largement contribué à imposer le football comme un « support de communication » à large spectre et à multiplier les loges pour VIP dans les stades. Ce sport s'est également ouvert à la mode (les joueurs sont des vraies *fashion victims* et certains participent à des défilés), à la finance (les clubs rêvent d'entrer en Bourse), et il semble bien qu'il ne laisse plus les femmes complètement indifférentes.

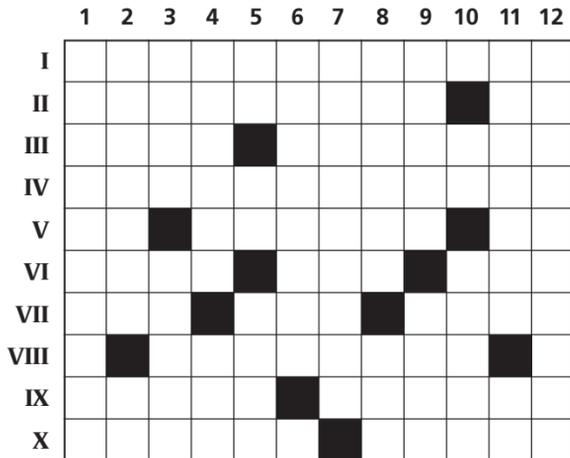
Dans ces conditions, une complémentarité, voire une complicité, peut unir foot et kung-fu, disciplines ascendantes. En Asie, le football introduit une forme d'exotisme dans les arts martiaux traditionnels, alors qu'en Europe, *Shaolin Soccer* met un peu de piment dans le ballon rond et donne à voir une nouvelle facette, sans doute anecdotique mais parfaitement en phase avec la tendance au mélange des cultures et des genres, d'un genre cinématographique à la mode.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 047

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Travail préparatoire sur le terrain. - II. Elle finira à la poubelle. Patrie d'Abraham. - III. Pour s'en servir, il faut qu'elle tombe. Enfermé définitivement. - IV. Positions plus ou moins raides. - V. Petit patron régional. Sociable. Dans les comptes de l'entreprise. - VI. Arrive dès potron-minet. Couleur de robe. Rassemblement autour de Moscou. - VII. Sport à la hausse. D'un

pied à l'autre. Anneau marin. - VIII. Peut être prouvée sur pièces. - IX. Ile et détroit. Met le navire en danger. - X. Font partie de la famille. Sans trop de problèmes dans la vie de tous les jours.

VERTICALEMENT

1. Fait la peau lisse tout naturellement. - 2. Harmonieusement développé. Une tranche de rigolade. - 3. Poulet. Victime de l'in-

justice. - 4. Voie étroite. Le plus grand sort la nuit. - 5. Démonstratif retourné. Romains. Des francs hier, des euros aujourd'hui. - 6. Indiscipliné et malin. - 7. Croit à l'épanouissement de chacun d'entre nous. - 8. Vit loin de tous. En délicatesse. - 9. Relie la France aux Pays-Bas. Protège les verres fragiles. - 10. Bout de robe. Sortis de la tête. - 11. Subtilités. Voyelles. - 12. La grand-grand-maman.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 046

Horizontalement

I. Invérifiable. - II. Naïveté. Sien. - III. Dure-mère. Gag. - IV. Eta. UMTS. - V. Cigüe. Ipomée. - VI. Ilot. Elision. - VII. Se. If. Eole. - VIII. Plat. No. MG. - IX. Obsédées. Die. - X. Nuisent. Fées.

Verticalement

1. Indécision. - 2. Nautille. Bu. - 3. Virago. Psi. - 4. Eve. Utiles. - 5. Remué. Fade. - 6. Item. Ten. - 7. Fertile. Et. - 8. Espions. - 9. As. Oslo. - 10. Bigamie. Dé. - 11. Léa. EO. Mie. - 12. Engrenages.

PHILATÉLIE

Le cirque

LE CIRQUE a été choisi comme thème commun à l'Association des opérateurs postaux européens (PostEurop) et fera l'objet d'un timbre à 0,46 euro, en vente dans tous les bureaux de poste le lundi 4 mars. Une cinquantaine de pays devraient emboîter le pas à la France.

Les références au cirque restent peu nombreuses dans les timbres français. On compte ainsi un tableau de Georges Seurat (*Le Cirque*, émis en 1969), une œuvre d'Albert Gleizes, *Les Clowns*, pour le Centre national des arts du cirque, à Châlons-sur-Marne (1993), et un personnage affublé d'un nez rouge évoquant un auguste, signé B. Olivieri dans la série *Le Plaisir d'écrire*, vu par douze auteurs de bandes dessinées (1993)... en attendant le timbre sur les arènes de Nîmes, ancêtre du cirque moderne, à paraître le 25 mars...

Monaco, qui organise un Festival international du cirque, reste le champion des timbres dédiés à cet art, régulièrement émis chaque année depuis 1974... auxquels on pourrait rajouter les hommages aux frères Goncourt,

en 1951 et 1953 (curieusement absents de la philatélie hexagonale), auteurs d'un roman intitulé *Les Frères Zenganno*, qui traduit leur connaissance de ce monde particulier.

Le timbre, au format vertical 25 x 36 mm et conçu par Pascal Le Nautrou (d'après une photo d'Olivier d'Huissier), est imprimé en héliogravure en feuilles de quarante exemplaires. La vente anticipée se déroulera les 2 et 3 mars, à Strasbourg (Bas-Rhin), dans les locaux de la mairie, et à Paris, à la Cité des sciences et de l'industrie.

Pierre Jullien

EN FILIGRANE

■ VENTES. Les Petits Frères des pauvres organisent, samedi 9 mars, une vente de timbres au profit de leurs œuvres (33, avenue Parmentier, 75011 Paris; tél.: 01-49-23-13-25). Seront dispersés à cette occasion timbres neufs et oblitérés du monde entier, cartes postales, objets de vitrine, billets et monnaies.

Le catalogue de vente à prix nets d'Actualité philatélique (Cor-



meilles-en-Paris; tél.: 01-34-50-64-15) propose une importante sélection de timbres de France et des ex-colonies françaises, neufs ou oblitérés, des variétés, des collections et des vracs : un F vermillon très beau, grille légère, est à 9 150 euros. Il faut compter 1 450 euros pour le projet de Marianne de Béquet non émis de 1975 ou 600 euros pour un lot de 250 timbres oblitérés avec bandes publicitaires toutes différentes.

DISPARITION

Lila De Nobili

Une visionnaire de la scénographie

LA DÉCORATRICE et costumière Lila De Nobili est morte, mardi 19 février, à Paris, à l'âge de 85 ans.

Une silhouette menue, enveloppée de tissus noirs qui lui donnaient une sorte d'élégance spectrale, arpentaient les rues du quartier de Saint-Germain-des-Prés toutes ces dernières années. Ceux qui la croisaient ne savaient peut-être pas que son nom avait été attaché à des créations théâtrales, lyriques et cinématographiques, qui, chacune à leur manière, ont constitué des tournants essentiels de l'histoire culturelle de l'après-guerre en Europe. Beaucoup plus qu'une collaboratrice, Lila De Nobili, à en croire les témoignages de tous ceux qui avaient eu la chance de la voir travailler ou de bénéficier de ses conseils vigilants dans son appartement de la rue de Verneuil, a apporté une touche, reconnaissable entre toutes, aux œuvres d'art qu'elle a abordées.

Née le 3 septembre 1916 à Lugano (Suisse), dans une famille italienne, d'origine juive hongroise par sa mère (sœur du peintre Marcel Vertès), Lila De Nobili reçoit une double formation à Paris (Académie Ronson) et à Rome (Accademia delle belle arti). C'est tout d'abord comme dessinatrice de mode qu'elle affirme son talent, dès 1940. Elle gardera cette corde à son arc, en collaborant régulièrement à *Vogue*, auquel elle donnera des croquis (des collections Molyneux, entre autres), et en imaginant des vitrines (celle d'Hermès reste dans les mémoires). A la fin de sa carrière, elle reviendra, finalement, au dessin et à la peinture.

Mais c'est surtout au théâtre, au cinéma et à l'opéra que son originalité s'exprime, avec un raffinement et une exigence qui séduiront, on ne s'en étonnera pas, en premier lieu Luchino Visconti, pour lequel Lila commença par concevoir les décors et costumes d'un mélodrame du répertoire italien, *Comme le foglie* (1954). Mais une autre mise en scène du maître italien va faire date : celle de *La Traviata*, à la Scala de Milan, avec Maria Callas, le 28 mai 1955. Dans sa biographie de Luchino Visconti (*Les Feux de la Passion*, Perrin, 1987), Laurence Schifano a recueilli le témoignage du chef, Carlo Maria Giulini : « *Je fus bouleversé par la beauté de ce qui se trouvait devant mes yeux. Le décor le plus saisissant, le plus exquis que j'aie vu dans ma vie. Chaque détail me donna le sentiment de pénétrer matériellement dans un autre monde, un monde incroyablement vivant. L'illusion de l'art s'évanouit. Et j'eus la même sensation chaque fois que je dirigeai ce spectacle, plus de vingt fois en deux saisons.* »

L'interprétation de Maria Callas, vêtue d'une robe blanche de 1875, accentuait l'effet de réalisme, sublimé par la vision esthétique de Visconti, pour lequel Lila De Nobili accepta de travailler une ultime fois, en 1973, sur *Manon Lescaut*, de Puccini, au Festival de Spoleto, alors qu'elle avait abandonné la scénographie pour la peinture. Se confiant à Chloé Obolensky (qui, avec Claudie Gastine, Christine Edzard, Emiliano Carcano ou Jean-Marie Simon, exprime sa plus profonde admiration pour celle qu'elle considère comme un modèle), elle devait dire : « *Je n'avais pas le droit de refuser mon aide à Luchino, qui venait d'avoir une attaque cérébrale et, malgré cela, continuait son travail de créateur.* » Elle avait été associée à d'autres succès de Visconti, notamment à la création du ballet de Léonide Massine, d'après Thomas Mann, sur une musique de Franco Mannino, avec Jean Babilée : *Mario et le Magicien*. Jean Babilée comptera parmi les artistes les plus proches de Lila De Nobili.

Parmi les collaborations les plus marquantes, il faut citer les noms de Franco Zeffirelli – pour lequel elle signa les décors et costumes d'une célèbre *Aïda* (1963) –, de Giancarlo Menotti, pour *La Bohème* (1960), de Peter Hall, pour *Le Songe d'une nuit d'été* (au Festival de Glyndebourne, où elle reviendra souvent), de Tony Richardson – pour *La Charge de la brigade légère* et le projet d'*I Claudius*, malheureusement jamais mené à terme –, de Raymond Rouleau enfin. Elle accompagna toute la carrière de ce dernier. Au théâtre d'abord, dès



DESSIN DAVID HOCKNEY

1947, avec *La Rue des Anges*, puis *Le Voleur d'enfants* et *Un tramway nommé Désir*, avec Arletty, *Le Bel Indifférent*, avec Edith Piaf, *Gigi*, avec Audrey Hepburn, et *Hedda Gabler*, avec Ingrid Bergman). Puis, au cinéma, avec *Les Sorcières de Salem*, et à l'opéra pour le célèbre *Carmen* de Robert Benzi, avec Jane Rhodes.

DISCRÉTION TOTALE

Son amitié avec les peintres, dont le Grec Tsaroukhis et David Hockney, qui devait faire son portrait, les chorégraphes, dont Frederic Ashton, qui dirigea Margot Fonteyn dans *Ondine*, ou les autres décorateurs ou conseillers artistiques (Piero Tosi et Renzo Mongiardino en particulier) faisaient d'elle une personnalité hors du commun. D'une profonde culture, elle vénérat Proust, qu'elle avait découvert à 17 ans, elle admirait profondément Jean Cocteau et rappelait toute sa dette à Christian Bérard, dont elle avait été l'amie. Sa connaissance de toutes sortes de domaines et registres faisait qu'elle ne se contentait pas de répondre à la demande des autres artistes, mais suscitait des projets : c'est elle qui souffla à Alfredo Arias l'idée des *Peines de cœur d'une chatte anglaise*, inspirant ainsi le travail harmonieux de Claudie Gastine, d'Emilio Carcano et de Rostislav Doboujinsky et, vingt-cinq ans plus tard, celui de Chloé Obolensky, de Robert Plate et d'Erhard Stiefel, pour les *Peines de cœur d'une chatte française*. Elle suggéra au même Alfredo Arias les « *singerie* » de sa mise en scène du *Jeu de l'amour et du hasard*, comme elle devait multiplier des suggestions, demeurent souvent secrètes, auprès d'innombrables créateurs la consultant.

Ayant choisi la discrétion la plus totale, ayant tourné une page à la fin d'une vie au service de tant de célébrités, elle attachait la plus grande importance à l'initiation des enfants à l'art, et avait organisé une petite académie de peinture dans ses ateliers. Référence constante des plus grands décorateurs et costumiers du théâtre et de l'opéra, Lila De Nobili demeure un symbole de rigueur, d'inventivité et de culture. « *Une visionnaire*, nous dit Chloé Obolensky, *qui avait su, tout au cours de sa vie et même durant sa retraite volontaire, tenir une sorte de journal mental et dessiné des mutations de l'art.* »

René de Ceccatty

À LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du jeudi 21 février sont publiés :

● **Election présidentielle** : un décret relatif à la date d'envoi des formulaires de présentation d'un candidat à l'élection du président de la République.
● **Animaux** : un décret relatif à l'instauration d'un comité départemental de la protection animale et aux manifestations de vente d'animaux.

DOCUMENTS OFFICIELS

Le Haut Conseil de la coopération internationale a mis en ligne son avis du 22 janvier concernant « *le rôle des migrants, élément essentiel d'une nouvelle politique de coopération* ». www.cooperationinternationale.gouv.fr/travail/avismigration.html

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Miette LOVENS
a la joie d'annoncer la naissance de

Louis,

petit frère de **Thomas,**

chez

Karin et Pascal Renard,
le 3 février 2002, à Liège (Wallonie).

Anniversaires de naissance

– Aujourd'hui, nous célébrons le quatre-vingtième anniversaire de

Mamie,
croix de mère 1949-1956,
officier de la Maison d'honneur,
médaillé des grands-mères.

Bon anniversaire, cigogne fidèle !

Pierre, Caroline, Séverin, Lucile, Anne-Laure, Sébastien, Bernard, Claude et Dominique.

Mariages

Ana Luisa PEREZ LANDA
et
Cyprien d'HAESE

sont heureux de faire part de leur mariage à Paris, le 23 février 2002.

43, rue Meslay,
75003 Paris.
Dolores et Ignacio Garcia Tellez de Landa,
Conception et Jesus Perez Cano,
Chihuahua, Mexico.
Nicole et Reinhoud d'Haese,
19, rue Levert,
Paris-20^e.

Décès

– Bonnes. Paris. Le Boupère.

Marion Bastard,
son épouse,
Jacques et Anne Bastard-Vajsse,
Nathalie et Philippe Martin,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses frères et sœurs,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

docteur
Jean-Pierre BASTARD,

survenu le 24 janvier 2002.

Des dons peuvent être adressés au profit de l'association Un hôpital pour les enfants, CHU La Milétrie, BP 577, 86021 Poitiers Cedex.

– Le 13 février 2002, à La Rochelle,

Anta,
née **COLLET de CANTELOU,**

rejoignait son époux,

François de NUCHÈZE,

décédé le 4 mars 2001.

Elle a été inhumée à ses côtés le 19 février 2002, à Savigny-Lévescault (Vienne).

– Mme Bernard Didier,
son épouse,
Mme François Didier,
Mlle Isabelle Didier,
M. et Mme Rémi Didier,
M. et Mme Bernard Préfol,
M. Michel Préfol,
ses frère, sœur, beaux-frères et belles-sœurs,
M. et Mme Laurent Didier,
Grégoire, Hortense et Edouard Didier,
M. et Mme Nicolas Préfol,
Mélanie Préfol,
Stéphane, Guillaume, Anne-Laure et Sophie Préfol,
ses neveux et nièces,
Léonard et Corentin Didier,
ses petits-neveux,
Et toute la famille,
ont l'immense tristesse de faire part du retour à Dieu de

M. Bernard DIDIER,

survenu le 21 février 2002, dans sa soixante-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 23 février, à 11 heures, en l'église de Sainte-Bazille (Lot-et-Garonne).

2, square Mignot,
75116 Paris.

– Les obsèques de

Pierre JUDLIN,

décédé le 17 février 2002,

ont lieu ce vendredi 22 février, à 14 h 30, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris-15^e.

De la part des familles Brouillaud, Judlin, Loison, Reisser.

36, rue du Laos,
75015 Paris.
7, esplanade Follereau,
92130 Issy-les-Moulineaux.

– Daniel Gisselbrecht,
Le professeur Christian Gisselbrecht et son épouse,
Liliane Guignard,
Josiane Gisselbrecht,
ses enfants,
Le docteur Mathilde Gisselbrecht et le docteur Jan-Luc Diehl,
Lydie et Eddy Plateau,
Alexis et Marine Vernières,
Olivier, Julie, Mathieu, Rachel,
ses petits-enfants,
Sophie, Benjamin, Hugo, Oscar, Tristan, Florent, Pauline, Lucie, Eugénie,
ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de leur « **Grany** »,

Mme Simone GISSELBRECHT,
née **DUVERNE,**
veuve du professeur
Henri GISSELBRECHT,

survenu à Paris, le 20 février 2002, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Une cérémonie religieuse œcuménique aura lieu le samedi 23 février, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 8-10, rue de l'Annonciation, à Paris-16^e.

Ils rappellent à votre souvenir son époux,

Henri,

et sa fille,

Arlette.

Christian Gisselbrecht,
125, rue de Reuilly,
75012 Paris.

– Louis Kaluszyner,
son époux,
Fabrice Michaux,
Monique Kaluszyner
Yéprémia Hovanessian,
Anne Hovanessian et Léon Contini,
Julia Hovanessian et Paul Rousseau,
Sophie et Frédéric Aurand,
ses enfants,
Alexis, Adrien, Anatole, Margot, Arthur, Jules, Alice, Edgar, Marie, Théophile, Thomas, Louis et Eve,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Tessa
KALUSZYNER MALAQUIN,

survenu le 19 février 2002.

Les obsèques se sont déroulées dans l'intimité, au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, avenue de l'Observatoire,
75006 Paris.

– M. et Mme Tony Khindria,
son fils et sa belle-fille,
Maxime, Alec, Cécile, Arthur et Hélène Khindria,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Persini Devi KHINDRIA,

dans sa quatre-vingt-septième année, le 11 février 2002, à Edimbourg (Ecosse).

18, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.

Madeleine KOVALEVSKY

a rejoint son époux,

Maxime KOVALEVSKY,

le 21 février 2002, au cours de sa quatre-vingt-quatrième année.

La liturgie, suivie de l'inhumation, aura lieu à l'église de Bullion (Yvelines) le samedi 23 février, à 10 h 30.

« *Aux jours primitifs de l'art,
on donnait un soin jaloux
aux détails qu'on ne peut voir,
car les dieux ont l'œil partout.* »

Jacqueline MARTIN,
élève des Beaux-Arts,

a vécu soixante-trois ans.

Nous la confions ce jour à la nature qu'elle célébrait.

Famille Martin et Orsini,
2, route de Fontaine,
91 Abbéville-la-Rivière.

– La famille De Nobili,
Et les amis de

Lila DE NOBILI,

ont la profonde tristesse de faire part de son décès, le 19 février 2002, à Paris.

La crémation aura lieu lundi 25 février, à 13 h 30, au crématorium du Père-Lachaise, à Paris.

(Lire ci-contre)

– On nous prie de faire part du décès de

Rachel PLUDERMACHER,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le mardi 19 février 2002, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Son fils, sa belle-fille, ses petites-filles,
Sa sœur, son frère,
Ses beaux-frères,
Ses neveux et nièces,
Toute la famille,
Ses très proches amis,
Ainsi que tous les nombreux enfants qui furent ses pupilles.

Les obsèques auront lieu le lundi 25 février. On se réunira à l'entrée du cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, à 15 heures.

– M. (†) et Mme Toffin,
et Bernard et Pascale,
leurs enfants,
font part du décès de

Mme Noëly RIGNOT,
née **AUBRY,**

survenu dans sa cent troisième année.

Priez pour elle.

– Eric et Odile Schuler,
et leur fils,
Didier et Françoise Schuler,
leurs enfants et petits-enfants,
Catherine Clément,
ses enfants et petits-enfants,
André Lewin,
Jérôme et Marie-Christine Clément,
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marcel SCHULER,

survenu le 20 février 2002, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

L'inhumation aura lieu ce vendredi 22 février, à 12 heures, dans l'intimité familiale au cimetière du Montparnasse.

Ils vous invitent également à vous souvenir de

Raymond
GORNICK CLÉMENT,

son épouse,
décédée le 9 juin 1996.

10, rue Jean-Bart,
75006 Paris.

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : 201MQP4E

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/mois)

"Le Monde" (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

– Christiane et Serge Hurtig,
sa belle-fille et son gendre,
Marie-Odile et Stelios Padelidakis,
ses petits-enfants,
Michel Vinay,
son neveu,
Claudine Levan,
sa filleule,
Les familles Levan et Lucente,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, le 14 février 2002, de

Hélène TIRIMAGNI,
née **GANIÈRE,**

combattant volontaire de la Résistance,
ancien chef d'études
à la Documentation française,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

86, rue de la Fédération,
75015 Paris.

Remerciements

– Claire Mendras,
Pierre, Luc et Victor,
très émus des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors de la disparition de

Olivier MENDRAS,

vous disent merci du fond du cœur.

Anniversaires de décès

– Le 23 février 1999,

Marcel ABRAHAM

nous quittait.

– Le 23 février 1956, à 15 heures,
disparaissait ma mère,
émouvant souvenir douloureux,

Agnès EMMANUEL.

73, rue des Vignes,
75016 Paris.

Conférences

– « **Vers la construction d'une nouvelle nation au Pérou** », conférence donnée par Mme Eliane Karp de Toledo, Première Dame du Pérou, le 27 février 2002, à 19 heures, à l'IHEAL, 28, rue Saint-Guillaume, Paris-7^e.
Amphi : 01-44-39-86-60.

Communications diverses

Anciens de Chaptal.

Le 15 mars 2002, à Chaptal, 45, boulevard des Batignolles, Paris-8^e, auront lieu, à 18 heures, l'assemblée générale de l'Amicale et, à 20 heures, le dîner.

Inscriptions avant le 4 mars, avec un chèque de 30 € à l'ordre d'AEC, chez Galmard, 91, rue Caulaincourt, Paris-18^e.

– Annulation
conférence-débat AJHL
du lundi 25 février 2002,
à cause de l'état de santé
de notre conférencier.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail:carnet@mondepub.fr

CULTURE

ARCHITECTURE

L'Ecole des beaux-arts expose une centaine de dessins d'architectes réalisés pendant leur séjour à la Villa Médicis, à Rome, entre 1811 et 1950. Entre archéologie et rêve néoclassique, ils donnent à voir l'état réel puis un état « restauré » des cités, temples et palais de l'Empire romain

L'Antiquité ressuscitée à dessein

POUR en finir avec ce bel hiver dominé en France par les grands architectes contemporains, voici une superbe exposition aux Beaux-Arts de Paris, « Italia Antiqua », organisée par Annie Jacques et mise en scène par Jean-François Bodin : une centaine de dessins réalisés par les architectes lauréats du grand prix de Rome, pendant leur séjour à la Villa Médicis, et conservés par l'Ecole. Depuis 1981, la glorieuse institution parisienne à laquelle reste attaché ce style Beaux-Arts cher aux Américains a entrepris la publication systématique de ses collections. Plusieurs expositions ont déjà été réalisées, présentant les travaux et envois des architectes de la fin du XVIII^e siècle au XX^e : « Pompéi », en 1981 ; « Paris-Rome-Athènes », en 1982 ; « Roma Antiqua : Forum, Colisée, Palatin », en 1985.

L'exploration systématique du fonds d'architecture semble trouver sa conclusion avec « Italia Antiqua ». Une Italie tout impériale, chargée de parfums, de désirs, et dont le rêve commence aux environs de Rome, pour nous emmener à Split (Croatie), ville natale de Dioclétien, et dans Baalbeck la magnifique. Le temple de la Fortune à Palestrina, dans la péninsule italienne, permet de marquer les bornes de la collection parisienne : le même sujet fut en effet adopté par Jean-Nicolas Huyot en 1811, un nom resté familier aux archéologues et aux orientalistes davantage qu'aux architectes, et par Guillaume Gillet en 1950, le seul maître d'œuvre encore proche de nous (il est mort en 1987) grâce à la belle église Notre-Dame de Royan et au plus hasardeux Palais des congrès de Paris. Huyot et Gillet ouvrent et ferment le ban.

D'autres noms mieux inscrits au fronton de l'histoire donnent la dimension vraie du sujet, et pas seulement par leurs formats. Ce sont

ceux, par exemple de Labrousse, Théodore (1799-1885, auteur de l'hospice d'Ivry), pas Henri, son frère (la Bibliothèque nationale), un Théodore Labrousse, qui, en treize planches au format modeste, se penche avec grâce et minutie sur les fragments épars des antiquités de Cora, dans le sud du Latium. Il y a chez ce Labrousse une démanigaison, dirait-on, face au purisme civilisé de l'antique. Il le tempère par un amour de la pierre mal équarrie, la tentation de ce « bossage rustique », qui trouvera à s'imprimer dans nombre des ouvrages d'art du XIX^e siècle.

LA LIBERTÉ DE TONY GARNIER

La figure majeure de l'exposition reste cependant Tony Garnier (1869-1948), le grand Lyonnais des abattoirs de la Mouche et de la halle qui porte désormais son nom, du stade de Gerland et du quartier des Etats-Unis dans la proche Villeurbanne. Tony Garnier se donne en 1904 la liberté de piocher son inspiration sur le site de l'ancienne Tusculum, place-forte sur la via Latina, aux limites de la Campanie.

La règle de tous ces envois et travaux d'architectes est de donner « l'état actuel » des édifices et, après consultation des oracles des fouilles, d'en proposer un état « restauré ». Effacées par le temps, et à peine retrouvées par les archéologues dans les années 1840, les traces gommées de la cité étaient une matière toute trouvée pour bûcher sur les aléas d'un site, en dégager les vertus structurelles et y planter une vision tonique de l'antique.

Garnier passe de la mine de plomb, sombre matière qui transforme en cauchemar nocturne les impératifs archéologiques du concours, à l'aquarelle vagabonde et au plaisir immédiat de la gouache. Il aime assez, la suite de sa carrière se

montrera, ordonner l'espace public, celui ici de l'acropole et de ses temples ou celui du forum. Mais il semble apprécier tout autant le désordre d'une ville dont il tire des couleurs inespérément libres et les aléas constructifs de la voie des tombeaux.

Garnier fait le lien avec le monde moderne, mais il n'a plus vraiment la tête dans l'Olympe. Les vrais besoins, s'ils ne sont pas toujours

A voir, à lire

- « **Italia Antiqua** », exposition à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (Ensba), 13, quai Malaquais, Paris-6^e. Tous les jours sauf le lundi, de 13 h 00 à 19 h 00. Jusqu'au 21 avril. Métro : Saint-Germain-des-Prés. Entrée : 4 € ; tarif réduit : 2,50 €. Catalogue : 420 p., 34 €. Tél : 01-47-03-50-74. Internet : www.ensba.fr
- L'exposition « Italia Antiqua » sera accueillie de juin à septembre 2002 à la Villa Médicis

(Rome), puis aux Etats-Unis et au Japon.

- **Andrea Palladio**, sous la direction de Guido Beltrami, photographies de Pino Guidolotti, 390 p., 250 ill., Flammarion, 62 €.
- **Les Quatre Livres de l'architecture**, d'Andrea Palladio, traduction par Roland Fréart de Chambray (1650). Introduction de Frédérique Lemerle. Réédition augmentée de l'édition 1980, Flammarion, 1997, rééd. 2001, 406 p., 28 €.

(Rome), puis aux Etats-Unis et au Japon.

- **Andrea Palladio**, sous la direction de Guido Beltrami, photographies de Pino Guidolotti, 390 p., 250 ill., Flammarion, 62 €.
- **Les Quatre Livres de l'architecture**, d'Andrea Palladio, traduction par Roland Fréart de Chambray (1650). Introduction de Frédérique Lemerle. Réédition augmentée de l'édition 1980, Flammarion, 1997, rééd. 2001, 406 p., 28 €.

tectes de la Commission des monuments historiques ; Maurice Boute-rin, plus pompier qu'architecte, dont la réinvention patissière du palais de Tibère, à Capri, avait déjà été présentée en 1984 ; Joseph Joyau livre sur le temple d'Héliopolis à Baalbeck (1865) quinze dessins pleins de lumière, sinon de précision, et d'une nostalgie féconde qu'il n'aura pas eu l'occasion, prématurément décédé, de traduire sur le métier ; Edmond Guillaume, encore, auteur de la partie moderne des Archives nationales et de l'hôtel de ville de Cambrai, révèle des talents remarquables d'archéologue dans les relevés quasi scientifiques qu'il effectue sur le théâtre de Vérone, en 1860.

UN APERÇU JOYEUX

Comment s'étonner cependant de la séduction opérée par Tivoli sur les Grands Prix des Beaux-Arts. Le plus raisonnable, Lucien-Tyrtée Van Cleemputte, s'en tient au temple de la Sibylle et de Vesta (1821). Plein d'une ambition qui tournera

au dilettantisme, fortune familiale aidant, Charles-Alphonse Thierry remonte carrément le temple d'Hercule (1862). Mais la plupart s'en tient à la villa d'Hadrien : Daumet (1860), Girault (1885), Esquié (1887), Sortais (1894), Boussois (1913).

L'interminable paysage retrouve avec eux son ampleur, beau plaisir qui rappelle la mégalomanie souvent associée à la profession d'architecte. Les coupes, les colonnades, les terrasses et les tours se multiplient sous des formes assez diverses pour donner un aperçu joyeux des diverses tendances de ce monde incertain. On pressent Perret, ou du moins on peut y rêver, chez Boussois ou Daumet. Avec Sortais et sa traduction du canope (1894) - vaste bassin eau semi-circulaire bordé d'une colonnade et terminé par un nymphée -, on est en revanche en plein dans le vocabulaire le moins épuré du style Beaux-Arts, à mille lieues du rêve néoclassique.

Frédéric Edelmann



Temples de Bacchus et de Jupiter à Baalbeck, en Syrie. Aquarelle d'Achille Joyau issue d'une série de quinze dessins (1865).

Le grand retour du refoulé

AVIS de forte houle en mer Méditerranée ! Phénomène récurrent et plus ou moins durable, le monde antique refait surface et reprend des couleurs. A l'ordre du jour,

ANALYSE

Héritage nié par les modernes, l'antique a longtemps inspiré les architectes

outre l'exposition « Italia », la réouverture de l'Alte Nationalgalerie de Berlin (ancienne galerie nationale), monument néoclassique, version hellénique, achevé en 1876 par Johann Heinrich Strack, architecte plus ou moins archéologue, d'après les plans de Friedrich August Stüler. L'édifice domine l'île des musées et notamment l'Altes Museum, chef-d'œuvre dessiné par Schinkel dans ce microcosme truffé de colonnes qui a contribué au surnom d'Athènes du Nord qu'a porté le Berlin d'avant-guerre.

L'Athènes véritable, pour sa part, se prépare à accueillir les Jeux olympiques de 2004 : ce sera l'occasion de voir comment les architectes allemands contemporains de Stüler et

Strack ont réinventé la norme antique dans le pays même qui l'a fait naître.

Le hasard du calendrier fait coïncider ces retrouvailles hellénico-germaniques avec la parution, chez Flammarion, d'une monographie haute en couleurs et aux textes limpides consacrée à Andrea Palladio (1508-1580), monstre sacré de la Renaissance : « *Le seul génie*, disait Goethe, *qui sut adapter l'antique aux formes de vie contemporaines*. » Son modèle, principalement inspiré de l'Antiquité romaine, mais synthétisant les apports de Rome et d'Athènes à travers son interprétation rigoureuse des ordres (ionique, dorique, etc.), a trouvé, avec l'Italie, le plus pur de sa descendance dans l'Angleterre du XVI^e au XIX^e siècle.

En France, la bienheureuse période qui embarque le projet architectural dans l'aventure prérévolutionnaire - Ledoux, Boullée ou Soufflot - succède sans s'y substituer à un clacisme qualifié souvent de baroque pour simplifier les choses. Mais le retour à des formes plus pures et supposées plus proches de l'Antiquité va avoir maille à partir avec les théoriciens d'une modernité qui associe l'éloge renouvelé du gothique et les technologies de la fonte et du fer. Revenant du voyage d'Italie ou de Grèce, les architectes vont mettre au point ce

glorieux style Beaux-Arts dont les exemples sont d'ailleurs peu nombreux et dont le Grand Palais, à Paris, reste un bon archétype.

Ce curieux retour vers des canons idéaux, drôle de Renaissance, trouvera ses meilleurs développements en Amérique, dans les grandes gares, les Bourses et les palais de la démocratie. C'est d'ailleurs à l'Ecole des beaux-arts de Paris que se sont forgés nombre des maîtres d'œuvres du XIX^e siècle aux Etats-Unis. Que se passe-t-il donc en France de si attirant, hormis les charmes de la vie parisienne ?

LE CHÂINON MANQUANT

Les publications d'historiens comme Jean-Marie Perrouse de Montclos, Michel Gallet ou Werner Szambien auront apporté des analyses fraîches et pertinentes sur le « classicisme à la française » (expression de Perrouse) et sur la brève période du néoclassicisme. Les travaux des historiens de la modernité portent plutôt soit sur Viollet-le-Duc et sa postérité, soit sur l'hétérogénéité de grandes figures telles qu'Henri Labrousse (la Bibliothèque nationale et la bibliothèque Sainte-Geneviève) ou que Charles Garnier (l'Opéra de Paris). Vraisemblablement, le chaînon manquant est encore à chercher dans l'histoire de l'enseignement, domaine aride

sauf, justement, aux Beaux-Arts de Paris, où l'on a bien compris que, avant d'expliquer, il faut livrer, bruts de décoffrage, les éléments du drame.

Allons plus avant : le regroupement en une seule entité de la direction de l'architecture et de celle du patrimoine s'est notamment heurté, spécificité française, à cette coupure culturelle opposant un monde qui relèverait d'un passé idéal, digne des égards de l'histoire universitaire, et le monde du faire, d'une dynamique en apesanteur dont témoigne d'ailleurs le peu d'intérêt que porte l'enseignement actuel à la genèse du métier.

La future Cité de l'architecture, telle que la projette son directeur Jean-Louis Cohen, a l'ambition déclarée de cicatrifier la coupure, de retrouver une continuité des valeurs de l'architecture. D'ici à son ouverture, en 2004, elle a encore à faire la preuve de son savoir-faire. Ainsi, on l'attend au tournant de l'automne avec une grande manifestation consacrée aux frères Perret, au Havre, un thème assez moyennement grand public. Saura-t-on trouver dans l'aventure Perret un peu d'authenticité passion, l'occasion d'un débat compréhensible sur les avatars de la modernité en France ?

F. E.

CREATION MUSICALE

ANTONIO PLACER

avec **ELENA LEDDA**

PAIN DE GUENILLE

25 FÉVRIER - 9 MARS

20H30 AUDITORIUM

ST-GERMAIN DES PRÉS

métro Odéon-Mabillon / réservation

01 44 07 37 43

fonds soutien

en partenariat avec

MAIRIE DE PARIS

THÉÂTRE • Marilu Marini joue à La Pépinière-Opéra, à Paris, une pièce inspirée de la vie de Marguerite Steinheil, beauté fatale dans les bras de laquelle mourut le président Félix Faure

Autoportrait d'une femme qui dévorait les hommes

À PREMIÈRE VUE, la scène a pour décor les cuisines d'un château anglais. Mais, quelque chose dans l'aspect du lieu – le caractère inquiétant de l'escalier qui y mène, la grille ouvragée qui en marque l'entrée, les placards bleutés fermés d'autant de battants au carré – donne plutôt l'impression que l'action aura pour cadre une manière de funérarium. Cette première impression dérangeante, presque claustrophobique, ne lâchera plus le spectateur de *La Priapée des écrevisses*.

Quand apparaît la belle Marguerite Steinheil, ci-devant Lady Robert Brooke Campbell Scarlett-Abinger, veuve d'un pair du royaume, on n'est pas plus assuré : qui est cette fine silhouette somptueusement harnachée dans un fourreau de soie grise au plastron rouge sang ? Une femme de chair et d'os, à ce point belle que le temps n'a pas prise sur elle ? Une ombre, surgie d'un enfer rejoint à la fin d'une vie de tumulte, de scandale, d'amours aussi, mais de l'eau la plus noire ?

Christian Siméon, sculpteur, auteur dramatique jusqu'ici plutôt confidentiel, a choisi d'offrir à ce personnage « historique » la chance d'exister à nouveau. Marguerite Steinheil est connue des hommes politiques – et des amateurs de polissonneries, qui sont assez souvent les mêmes – pour avoir tué, dans une ultime camburage, Félix Faure, président de la République française, dans l'après-midi du 16 février 1899, à l'Élysée. Ce fut la fin d'une histoire d'amour qui, pour être tarifée, n'en fut pas

moins passionnelle, et le début d'une « drôle » de vie pour notre héroïne, qui n'a pas encore trente ans.

Car Marguerite Steinheil revient bientôt à la une des journaux pour une affreuse histoire de meurtre. Elle a pour cadre son hôtel très particulier de l'impasse Ronsin, fréquenté par les hommes de la société la plus huppée. Là, un matin de mai 1908, la police la retrouve ligotée et bâillonnée sur son lit, à quelques mètres des cadavres de sa mère et de son mari, Adolphe Steinheil, peintre pompier passé maître dans l'art de magnifier les soldats – à défaut d'aimer les femmes, donc la sienne.

Qui a tué les familiers de Marguerite Steinheil ? Un Américain bizarre en goguette à Paris ? Le jeune et fidèle valet de Marguerite, du joli nom de Couillard ? Le cousin du tsar de toutes les Russies qui connaissait bien l'endroit ? Ou Marguerite elle-même, sérieuse killer dont Hollywood n'oserait même pas rêver ? Les mille et un témoignages contradictoires de Marguerite n'empêcheront pas un jury d'assises de l'acquitter sous les vivats du Tout-Paris aux anges.

TOUS LES COUPS DU THÉÂTRE

Ce procès à sensation conduira la jeune veuve à l'exil où elle deviendra l'épouse, puis la veuve, apparemment « naturelle », d'un très riche lord énamouré, retirée dans sa baronnie du Lancashire. C'est donc là qu'on la retrouve, incarnée par Marilu Marini, égérie du groupe TSE d'Alfredo Arias (*Le Monde* du 1^{er} février), dans une



Marilu Marini incarne Marguerite Steinheil dans la pièce de Christian Siméon, mise en scène par Jean-Michel Ribes.

mise en scène sur mesure de Jean-Michel Ribes, la robe et le décor extrêmement justes de Patrick Duterterre et de très angoissantes lumières d'Hervé Gary, inspirées de celles des chefs opérateurs des grandes années du cinéma.

On se demandait comment cette escouade d'artistes allait se tirer des chausse-trapes de la pièce de Christian Siméon, l'un des plus indiscutables monologues écrits récemment. Car celui-ci entremêle le récit, à la première personne, de l'existence erratique de Marguerite Steinheil et une incroyable recette d'écrevisses au beurre rouge qui étaient, de prime abord, périlleux à dire, à mettre en scène de front.

Jean-Michel Ribes et Marilu Marini se sont vite rendu compte du caractère métaphorique de la partie culinaire de la pièce, de sa charge émotionnelle et humoristique, cette façon, souvent hilarante et cruelle, d'accommoder les restes de misérables vies d'hommes. Un humour qui traverse toutes les

réminiscences de la vie de Marguerite, femme littéralement fatale. A femme exceptionnelle, actrice exceptionnelle. Priape et ses fêtes savoureuses n'ont pas de secret pour Marilu Marini. Impériale plus qu'aristocratique dans ce rôle que Marlene Dietrich aurait, à n'en pas douter, aimer jouer, elle règne avec maestria. Violence, passion, cocasserie, cruauté, outrage, perversité et, par-dessus tout, une présence dévastatrice : tous les coups du théâtre.

Olivier Schmitt

LA PRIAPÉE DES ÉCREVISSES, OU L'AFFAIRE STEINHEIL, de Christian Siméon (Editions Crater, 38 p., 8,38 €). Mise en scène : Jean-Michel Ribes. Avec Marilu Marini.

LA PÉPINIÈRE-OPÉRA, 7, rue Louis-le-Grand, Paris-2^e. M^o Opéra. Tél. : 01-42-61-44-16. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures. De 10 € à 30 €. Durée : 1 h 25. Jusqu'au 30 mars.

Un Scriabine sans feu et un Sibelius sans mystère au Théâtre des Champs-Élysées

Les infortunes de l'Orchestre national de France avec Emil Tabakov

L'ORCHESTRE national de France n'a décidément pas de chance. Non seulement il n'arrive pas à récupérer son directeur musical désigné, le chef d'orchestre Kurt Masur, toujours indisponible pour raisons de santé, mais voilà que la contagion s'étend aussi aux chefs invités. Ainsi le Britannique Richard Hickox, dont ce devait être le premier rendez-vous. On attendait aussi le très rare *In the South* d'Edward Elgar, on eut la rarissime *Réverie* du jeune Scriabine de 1898 (26 ans), sombre méditation de cinq minutes avec clarinette mélancolico-élégiaque sur fond harmonique allant du post-tchaïkovskien au post-brucknérien. Juste le temps pour le chef bulgare Emil Tabakov, appelé à la rescousse, de se chauffer mentalement la baguette, car il dirige sans

« Ut rouge, ut dièse violet, ré jaune, mi blanc nacré et reflet de lune... » : ce ne sont pas les voyelles du sonnet rimbaldien mais les couleurs du clavier de lumières imaginé par Scriabine pour ce *Prométhée*, ou le *Poème du feu*, composé en 1908. Dix ans plus tard, il s'est mis à tutoyer la transcendance et l'atonalité, la musique s'est faite « art total », vecteur d'extase mystique. Inutile d'espérer cette dernière tant le piano et le chef divergent. Il a beau être « né dans les montagnes du Caucase, près de la mer Noire », le pianiste Vladimir Viardo, qui a étudié à Moscou auprès du grand Lev Naumov, prend tout à la légère et cherche assez peu à savoir ce que fait l'orchestre, tour à tour se la jouant lisztien jazzy ou carrément péremptoi-

re, sautillant et perlé parfois, anecdotique toujours. Pendant ce temps, l'orchestre entrechoque ses cellules, conjugue ses rythmes, veille à ce que tel trille essaime convenablement d'un pupitre à l'autre. Pris dans la spirale d'une asyndète sans fin, Tabakov craquera une à une toutes ses allumettes sans parvenir à allumer le poème scriabinien.

Allons-nous être plus heureux avec Sibelius ? Prise de face, sans la moindre once de mystère, le plus petit enveloppement de tendresse ou iota de fantaisie, la *Deuxième Symphonie* du maître finlandais va peu à peu s'enfoncer, parcelle après parcelle, dans les forêts bûcheronnes de l'ennui. Nul reproche saillant, Tabakov besogne cette musique proprement, à la papa, mais sa gestuelle de comoran dans la marée noire finit par désespérer. C'est long comme un jour sans aquavit, cette musique qui clôt la première période romantico-nationaliste de Sibelius. Mais le finale, illustrant la grandeur de la Finlande et la lutte contre la domination russe, qui semble porter en germe sa propre fin, développera, allez savoir pourquoi, comme une manière... d'extase.

Marie-Aude Roux

RÉVERIE OP. 24 ET PROMÉTHÉE, OU LE POÈME DU FEU OP. 60, de Scriabine, Symphonie n°2 en ré majeur op. 43, de Sibelius. Vladimir Viardo (piano), Orchestre national de France, Emil Tabakov (direction).

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, Paris, le 21 février.

Sélection musiques du monde

CYRO BAPTISTA

Vira Loucos (1)



ROBERTO JUAN RODRIGUEZ

El Danzon de Moises (2)

Deux percussionnistes de la connexion John Zorn au contact du kaléidoscope latino. Dans *Vira Loucos* (publié en 1997 au Japon et désormais bien distribué), Cyro Baptista rend hommage au Brésilien Heitor Villa-Lobos en centrant son propos sur les sources traditionnelles qui ont inspiré le compositeur. Un parti pris d'épure à partir de pièces parfois peu connues – pas de premier mouvement des *Bachianas Brasileiras n°5* (1938/1945) si souvent repris – ou dont seule l'ossature a été conservée (*Ama/Teresinha de Jesus*, avec accordéon, guitares et basse). Marc Ribot, le contrebassiste Greg Cohen, Nana Vasconcelos ou John Zorn participent à cette échappée belle et tranquille. Roberto Juan Rodriguez, musicien régulier de Marc Ribot ou de Joe Jackson, s'intéresse, lui, à la petite communauté juive de Cuba dans les années 1970, dont les lecteurs de Jerome Charyn savent qu'elle s'est aussi implantée à New York. Piano jazz (Craig Taborn) et clarinette klezmer (David Krakauer), violon entre les deux univers (Mark Feldman) et percussions pour les relier. Il se dégage de la somptueux *El Danzon de Moises* une profondeur d'intention à l'écart de l'expression nostalgique ou de l'exotisme. – S. Si.

(1) 1 CD Avant-Disk Union/Orkhèstra International ; (2) 1 CD Tzadik/Orkhèstra International.

BIM SHERMAN

The Need To Live

Mort à Londres en novembre 2000, Bim Sherman (né en Jamaïque en 1950) comptait parmi les chanteurs les plus sous-estimés du reggae, malgré ses apparitions au-delà du cercle des passionnés du genre. Sa voix, sans être unique (le timbre de Pablo Moses possède la même délicatesse, le même soyeux), est un pur enchantement, de par ses qualités mélodiques, la finesse de ses modulations. Cette compilation regroupe des titres jusqu'alors disponibles uniquement en vinyle et des inédits, enregistrés pour le label On-U-Sound du producteur Adrian Sherwood, aux audaces sonores toujours très inventives. Y figurent notamment une reprise de Gregory Isaacs, *Can't Take It Easy*, et des titres dont les versions définitives ont été enregistrées sur *Miracle*, chef-d'œuvre de la collaboration Sherman/Sherwood en 1996. – P. La.

1 CD EPA/Nocturne.

Haïtien Troubadours

Un disque parfait pour goûter au balancement irrésistible du compas. Avant que le zouk ne vienne la concurrencer, « la » musique nationale des Haïtiens (à danser nécessairement « collé-serré ») a monopolisé l'espace musical des Antilles françaises, diaspora comprise, pendant plus de vingt ans. A travers des groupes d'une joyeuse exubérance et très friands d'effets clinquants. Il fut un temps où, en Haïti, le tempo du compas s'est exprimé sous une forme plus épurée, interprété par des musiciens et chanteurs allant de bars en restaurants avec leur guitare. Un esprit décliné dans cet album à la nonchalance tranquille où quelques-uns des chanteurs les plus connus d'Haïti (Beethova Obas, Michel Martelly, Gracia Delva, Alan Cave...) reprennent leurs propres chansons. Velours sensuel des voix, murmure fluide des mélodies..., tout ici suggère douceur, calme et volupté. Loin, très loin de la réalité d'Haïti. – P. La.

1 CD Sono/Next Music.

Le Monde présente

Les festins d'aden

lundi 4 mars	A l'Élysée-Montmartre	US3 Dj First Rate Baz	jeudi 7 mars	Au Bataclan	Suzanne Vega Bob Hillman Coralie Clément
mardi 5 mars	A l'Élysée-Montmartre	The White Stripes Whirlwind Heat Di Maggio	jeudi 7 mars	A l'Élysée-Montmartre	Zita Swoon The Electric Soft Parade Luke
mercredi 6 mars	A l'Élysée-Montmartre	Archive Richard Hawley	vendredi 8 mars	A l'Élysée-Montmartre	Saïan Supa Crew Beverly Knight City High

A réserver tout de suite
Fnac et points de vente habituels.
Par téléphone au 08 92 68 36 22 ou sur internet : www.aden.fr



Midis Musicaux

SEMAINE ROBERT SCHUMANN

Lundi 4 mars à 12 h 45

Andreas Schmidt, baryton
Elena Baschkirova, piano

Mercredi 6 mars à 12 h 45

Elena Baschkirova, piano

Vendredi 8 mars à 12 h 45

Elena Baschkirova, piano
Kolja Blacher, violon
Corey Cerovec, violon
Agathe Blondel, alto
Jean-Guihen Queyras, violoncelle

Location sur place à partir de 11 h.

Récital Ian Bostridge

Jeudi 7 mars à 20 h

Ian Bostridge, ténor
Julius Drake, piano

Lieder de Franz Schubert

Location 01 40 28 28 40

www.chatelet-theatre.com

Ike Turner, pécheur sauvé par le blues

Pianiste de boogie, guitariste et pionnier du rock'n'roll, l'ancien mari de Tina Turner joue au Jazz-Club Lionel-Hampton, à Paris

BIEN SÛR, il est difficile d'ignorer que le septuagénaire à barbichette qui vous tape amicalement sur la cuisse colporte une image désastreuse. Celle d'une brute qui battit comme plâtre sa célèbre épouse. Le studio Disney fit frémir d'effroi avec cet Ike Turner campé par Lawrence Fishburne, le nez plongé dans la cocaïne, Barbe-Bleue aux mœurs de maquereau, violent et trompant sa femme, l'obligeant à partager le lit conjugal avec ses dernières conquêtes. Inspiré de l'autobiographie à quatre mains de Tina Turner, le film *Tina* (1993) éliminait le monstre de son scénario après une scène choc : à l'été 1976, la sauvageonne, exsangue et le visage tuméfié, quittait incognito un hôtel de Dallas et son mari indigne avec 35 cents en poche.

Ike Turner a payé pour ses forfaits : descendu aux enfers de la drogue, incendie de son studio californien en 1982, une dizaine d'arrestations, la prison en 1990. Il s'y est bien conduit, reconverti en négociant de friandises et cigarettes. A sa libération, Tina venait d'accomplir l'un des plus spectaculaires comeback du rock et remplissait des stades. Le repent chutait vertigineusement dans l'anonymat. « Les gens de votre âge n'ont de moi qu'une image négative et ne connaissent pas ma musique, soupire-t-il. Aujourd'hui, je veux montrer un nouvel Ike. »

Depuis quatre ans, Ike Turner tente à son tour un improbable retour. Il reçoit dans les salons de l'Hôtel Méridien, à Paris, qui l'accueille pour une série de concerts dans son jazz-club avec son groupe, les Kings of Rhythm. Deux sets pour présenter les deux facettes de Dr Turner et Mr Ike. Le premier est l'un des rares survivants de la culture du delta du Mississippi. Un flamboyant pianiste de boogie, doublé d'un exceptionnel guitariste de blues dont le son claquant a inspiré des générations d'instrumentistes. Mister Ike est mieux connu : voici le macho meneur de revue, le Pygmalion tirant les ficelles de sa créature. En l'occurrence, une nouvelle compagnie, Audrey Madison, qui adopte un mimétisme moins troublant que malsain avec l'ancienne – justaucorps moultant, râles de harpie. Cette remplaçante doit-elle simuler l'orgasme pendant *I've Been Loving You Too Long* (paroxysme des shows d'antan) et s'approprier *Nutbush City Limits*, la chanson sur l'enfance de Tina dans le Tennessee ? Cette partie du spectacle, la moins réussie, ressemble à une attraction pour touristes à Las Vegas.

Revenons au musicien qui fait l'admiration de ses pairs. Sur la page d'accueil de son site Internet, Ike Turner s'est autoproclamé « père du rock'n'roll ». C'est excessif mais ce n'est pas faux. Les historiens de la musique populaire débattent toujours de la place à accorder à

BIOGRAPHIE

► **1931**
Naissance à Clarksdale (Mississippi).

► **1951**
Enregistre avec Jackie Brenston la chanson « Rocket 88 ».

► **1956**
Rencontre Annie Mae Bullock, future Tina Turner, à Saint-Louis (Missouri).

► **1990**
Séjourne dix-sept mois en prison.

► **2001**
Nouvel album, « Here and Now ».

Rocket 88, un 45-tours enregistré en 1951 dans les fameux studios Sun de Memphis avec le chanteur et saxophoniste Jackie Brenston. Tout y est : la sauvagerie et l'ivresse, jusqu'au thème, un hommage à la voiture la plus rapide à l'époque. Quarante ans plus tard, Ike Turner apprend derrière les barreaux qu'il accède au panthéon du Rock'n'Roll Hall of Fame de Cleveland. « Ils peuvent bien me dire que *Rocket 88* est la première chanson de rock'n'roll de l'histoire. Ainsi soit-il. Cela ne me rapportera pas plus de fric. »

ELVIS CACHÉ DERRIÈRE LE PIANO

Légalement, seul Brenston, mort en 1979 dans l'oubli, est le signataire de ce titre fondateur qui, c'est une première, sera diffusé sur les radios des Blancs. « Jusque-là, le classement pop nous était interdit. Nous étions condamnés à celui du rhythm'n'blues. Un Blanc qui était en vogue dans la région de Memphis a repris *Rocket 88*. Grand succès. Sam Philips [le patron de Sun Records] a compris ce qu'il fallait faire, et Elvis Presley est arrivé. » Ike Turner se souvient de ce camionneur qui venait l'écouter, caché derrière son piano, dans un club de Memphis réservé aux Noirs. Le futur King.

C'était au temps de la ségrégation, des violences morales et physiques exercées par les Blancs. Ike Turner est âgé de quatre ans lors-

que son père, un ministre baptiste, est battu à mort par une foule démente. Plus tard, un autre cauchemar. « J'avais quinze ans quand j'ai vu ce Noir armé, poursuivi par la police, qui a fini par le coincer et le tuer. Des gars du Klan lui ont tranché la gorge. Puis le pénis, qu'ils ont placé dans la blessure béante. Pour l'exemple. »

Scènes de racisme à Clarksdale, Mississippi, aujourd'hui ville de pèlerinage pour les amateurs de blues. Junior Parker, John Lee Hooker et Sam Cooke y sont nés. Muddy Waters y a vécu. C'est au croisement des routes 61 et 49 que Robert Johnson aurait rencontré le Malin. Récemment, Ike Turner est retourné sur les lieux de sa jeunesse : « Je n'ai vu que de la pauvreté. C'était déjà le cas avant, mais il y avait de la musique partout dans les rues. On attirait le voisinage, les parents appelaient leurs enfants pour qu'ils rentrent à la maison. Je n'ai plus de famille là-bas, que des amis nonagénaires. » Des survivants du peuple du blues. Ceux qu'il a aimés et accompagnés, Elmore James ou Howlin'Wolf, ne sont plus de ce monde. Mais son ami d'enfance, le pianiste Ernest Lane, est à ses côtés sur scène. Clarksdale évoque aussi un merveilleux souvenir : « J'avais six ans, c'était la première fois que j'allais au cinéma et que je mangeais un hamburger. Cette femme blanche, Niyoko, est apparue sur l'écran. Elle s'enfuyait dans la jungle comme Tarzan, très

courtement vêtue. Je suis tombé amoureux d'elle. J'ai eu l'idée d'habiller Tina et de la faire rugir comme Niyoko. »

Après vingt ans de silence discographique, Ike Turner a publié en 2001 un album, *Here and Now*, qui a obtenu une nomination aux Grammy Awards dans la catégorie « meilleur album de blues traditionnel ». Il a renoué avec ses racines musicales (en déplorant que « les jeunes Noirs, aujourd'hui, ne connaissent rien au blues ») et familiales. Le pêcheur racheté arbore une étoile de David pour rappeler que Dieu lui sauvé la vie. Il veille sur sa santé, demande qu'on ne fume pas pendant qu'il joue car il souffre d'un emphysème. Dans sa quête de reconnaissance, Ike Turner n'a plus de temps à perdre. « Chuck Berry m'a copié », insiste-t-il. Incidemment, la conversation glisse sur Eddie Cochran. Ike Turner jure ne pas connaître ce pionnier du rock'n'roll. Son manager nous informe qu'il vient de reprendre son tube, *C'mon Everybody*, en répétition.

Bruno Lesprit

Ike Turner & The Kings of Rhythm. Jazz-Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17^e. M^e Porte-Maillot. A 22 h 30, jusqu'au 24 février. Tél. : 01-40-68-30-42. 21,50 € avec consommation.



FRANCK FÉVRIER

LES GENS DU MONDE

■ Une œuvre de Marc Chagall qui avait été volée au Musée juif de New York vient d'être retrouvée au Kansas. Cette gouache de 1914, intitulée *Etude au-dessus de Vitebsk*, a été authentifiée par Bella Meyer, la petite-fille du peintre. En juin 2000, un mystérieux groupe, le Comité international pour l'art et la paix, revendiquait le vol et affirmait que la peinture serait retournée au musée dès que Palestiniens et Israéliens auraient fait la paix. Le FBI garde la toile jusqu'à ce que l'enquête soit faite.

■ Les vitraux créés par l'artiste américain Robert Morris pour l'ancienne cathédrale Saint-Pierre de Maguelone (Hérault), classée au titre des monuments historiques en 1840, seront inaugurés samedi 16 mars. Au total, dix-sept vitraux ont été conçus par l'artiste et réalisés par le maître verrier Duchemin selon la technique du verre thermoformé, dans le cadre d'une commande publique de la délégation aux arts plastiques et de la direction de l'architecture et du patrimoine.

■ Robert De Niro sera l'hôte de l'émission « 9/11 », le 10 mars, sur CBS. Pour la première fois, cette chaîne va diffuser en exclusivité le reportage des deux frères français Gédéon et Jules Naudet qui, alors qu'ils filmaient les pompiers de New York pour un documentaire, se sont retrouvés le 11 septembre au cœur de l'attentat contre le World Trade Center.

■ Les deux musiciens de reggae Julian Ricardo Marley (26 ans) et Stephen Nesta (29 ans) ont été arrêtés par une patrouille de police de Floride pour excès de vitesse et possession de 20 grammes de marijuana et de feuilles de papier à rouler. Les deux fils du chanteur de reggae Bob Marley, mort en 1981, ont été relâchés après s'être acquittés, chacun, d'une caution de 500 dollars.

■ Le producteur Shel Talmy, le groupe The Who (Roger Daltrey, Pete Townshend et John Entwistle) et la compagnie phonographique MCA viennent d'annoncer la réédition en CD des premiers enregistrements (1965) du groupe britannique. L'association Talmy-The Who avait donné au rock plusieurs hymnes comme *Anyhow Anyway Anywhere, My Generation* ou *I Can't Explain*, et le premier album du groupe, *The Who Sings My Generation* pour la marque Decca. A la suite d'un désaccord avec le management des Who, les bandes enregistrées en trois pistes étaient restées la propriété de Talmy. Dans un communiqué commun, les parties précisent que le mixage en stéréophonie et le mastering de cette publication en CD seront effectués et supervisés par Shel Talmy. Au total vingt-quatre titres, dont de nombreux inédits, devraient figurer sur un album à paraître au printemps.

RADIO

SAMEDI 23 FÉVRIER

► **Radio libre**
15 h 00, France-Culture
Qu'y a-t-il de changé depuis le 11 septembre ? Le débat, organisé le 2 février, à la New York University, a confronté des philosophes français et américains autour de l'intitulé : « Rencontres philosophiques outre-Atlantique : 11 septembre 2001, rupture de l'ordre symbolique ». Un « premier dialogue » voulu par Laure Adler, directrice de France-Culture, et les dirigeants de l'université américaine, qui sera suivi d'autres, sur d'autres sujets, avec d'autres participants (rythme semestriel). Ici, on pourra écouter, côté américain, Mark Lilla et Charles Larmore ; et côté français, Jacques Rancière et Jean Baudrillard. La rencontre est polémique, Jean Baudrillard, précédé par l'écho de la controverse causée par son article « L'esprit du terrorisme », paru dans *Le Monde* du 3 novembre, a été critiqué par Mark Lilla.

► **Cordes sensibles**
15 h 30, France-Musiques
Invitée de Jean-Michel Damiani, l'ardente violoncelliste Sonia Wieder-Atherton, aussi à l'aise dans le répertoire classique que dans le contemporain.

DOMINIQUE DHOMBRES

Bucoliques

BONNE NOUVELLE ! Après cinq années de durs travaux, Lionel Jospin est dételé de la carriole qu'il tirait comme une bête de somme et il va pouvoir s'ébrouer dans la nature. Il est tout simplement libéré. Le début de l'entretien avec David Pujadas, hier soir sur France 2, c'était quasiment « le sous-préfet aux champs ». On avait même l'impression que le premier ministre devenu candidat confondait carrément deux sortes de campagne, celle où l'on affronte des adversaires politiques et l'autre, où l'on se vautre dans l'herbe verte. Pujadas avait annoncé la couleur : puisqu'il n'avait pas, comme PPDa avec Jacques Chirac, d'affaires croustillantes à se mettre sous la dent à l'apéritif, il se livrerait, en guise de préliminaires, à une sorte de psychanalyse de Lionel Jospin. On n'a pas été déçu.

C'était décidément la semaine d'Etienne Chatiliez. Le réalisateur à l'œil bleu était le héros, mardi, de Mireille Dumas sur France 3 puis son film, *Tanguy*, illustrait à merveille le sujet de « Vie privée, vie publique » : les enfants pots de colle. Grâce à Lionel Jospin, on va revoir dare-dare *Le Bonheur est dans le pré*, sorti en décembre 1995, l'année de la pré-

cédente élection présidentielle, ce qui n'est peut-être pas un hasard. Le film a visiblement marqué, après sa défaite, un des candidats de cette année-là. Il n'y a pas que la politique dans la vie.

Le ton plus intime des entretiens télévisés a bouleversé le rapport des Français avec les candidats à la présidence. On n'en est plus à la déférence marquée par Michel Droit à l'égard du général de Gaulle. La personnalité des candidats, et même leur moi profond, révélés dans ce genre d'occasion, comptent désormais autant que leurs idées. Lionel Jospin, certainement moins extraverti que Jacques Chirac, n'était guère à l'aise, jusqu'ici, dans cet exercice. Il se défend d'avoir changé. « Mon problème n'est pas tellement de savoir par quels sentiments je vais à la campagne, mais plutôt de savoir pourquoi j'y vais », a-t-il répété jeudi soir. Il est donc candidat « pour servir et pour agir ». Certes. Mais avec sa métaphore bucolique, il nous en a davantage appris sur lui-même qu'en un long discours. Dans les mouvements d'extrême gauche, jadis, on appelait cela du subjectivisme, et c'était considéré comme une pratique vraiment dégoûtante. Finalement cela ne manque pas de charme.

TÉLÉVISION

La peau, au bord de l'âme

La case marche bien. On la trouve un samedi sur quatre, en alternance avec *Savoir plus santé* et *Les Grandes Enigmes de la science*. Mais, contrairement aux deux magazines, « Les Documents santé » sont des documentaires qui apportent un éclairage particulier. L'approche est réflexive.

Créé il y a quatre ans par Daniel Patte, qui vient d'être nommé directeur délégué à l'harmonisation des programmes à la présidence du holding France Télévision, le rendez-vous s'assure 20,6 % des parts de marché en moyenne (Yves Jeanneau, responsable du documentaire, reprend la relève début mars). « On voulait apporter un regard moins centré sur la maladie, ses traitements, explique Daniel Patte, et situer la notion de santé dans une problématique de société. » La médecine dans les quartiers difficiles, les choix éthiques ou économiques à propos de la trisomie, l'infirmerie scolaire, il s'agit chaque fois d'aller à l'intérieur d'un problème qui touche la collectivité. Avec *Chirurgie du corps, chirurgie de l'âme ?*, France 2 entendait poser des questions, « dans cette période de tyrannie du corps », au-delà des techniques. Patty Villiers a posé sa caméra dans le service de chirurgie réparatrice dirigé par le docteur Maurice Mimoun à l'hôpital Rothschild, à Paris. Les patients et l'équipe du chirurgien, au jour le jour. Un film parfois dur à regarder, soulevé de l'intérieur par les réflexions du professeur Mimoun et par celles des malades. Un film sur la peau, son essence. – C. H.

« Les Documents santé », samedi 23, 13 h 50, France 2.

SAMEDI 23 FÉVRIER

► Femmes en liberté

11 h 00, France 5
Elles sont chef d'entreprise, artisan, agricultrice, commandante de bord. Elles vivent en Tunisie. Portraits d'une génération de femmes qui témoignent de leur combat (rude) pour affirmer leur autonomie. Un documentaire de Djelloul Beghoura.

► Courts particuliers

12 h 35, France 5

Un joli moment, comme souvent avec cette émission dédiée aux courts-métrages, en compagnie de Jean-François Stévenin, acteur et cinéaste.

► A deux pas des gorilles

13 h 30, Canal+ (en clair)
Cynthia Moses a suivi une primatologue espagnole (Magdalena Bermejo) et son mari réalisateur (German Illera) en train de prendre contact avec un groupe de gorilles de plaine dans la forêt équatoriale du Congo.

Cinq ans d'efforts pour vaincre les réticences de la population, trouver la bête dans le magma végétal, commencer l'observation. Après la méfiance, la communication. Scènes d'une intimité inouïe, les bébés gorilles sont craquants, et les adultes aussi. Du bon National Geographic.

► Le Forum des Européens

19 h 00, Arte
Comment gérer les ordures ménagères ? Tandis que Paris détruit par incinération, la chéouï le tri sélectif et le recyclage, qui imposent de repenser tous les emballages.

► Les Idoles du samedi

20 h 45, Canal Jimmy
Ringarde ou tendance ? Cette soirée sur Chantal Goya apporte son lot de surprises. De la rediffusion d'un « Numéro un » datant de 1977 et de la comédie musicale *Le Mystérieux Voyage de Marie Rose*, en 1984... jusqu'à aujourd'hui. Les fées n'ont pas d'âge.

► Bonnie and Clyde

20 h 45, Planète
L'épopée criminelle de deux amants devenus les symboles de la rébellion absolue, avant d'être abattus par la police américaine en 1934. Quatrième des dix « Portraits de gangsters » diffusés sur Planète. Les deuxième et troisième (très documentés) sont encore diffusés.

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 22 FÉVRIER

TF1

16.30 Alerte à Malibu Mauvaise pêche. Série
17.25 Melrose Place Psychothérapie. Série
18.15 Excluf 18.55 Le Bigdil 19.55 Météo,
 Journal **20.40** JO : Image des JO Magazine.
20.42 Météo **20.45** Trafic Infos Magazine.



20.50 LES ENFOIRÉS 2002 Magazine
 présenté par Muriel Robin et les Enfoirés.
 Invités : Jean-Louis Aubert, Alizée, Axel Bauer,
 Gérard de Palmas, Patrick Bruel, Francis
 Cabrel, Julien Clerc, Elsa, Emile & Images,
 Patrick Fiori, Garou, Jean-Jacques Goldman,
 David Hallyday, Låam, Maxime Leforestier,
 Frank Lebeuf, Pierre Palmade, MC Solaar,
 Tifoff, Zazie. 71176754

23.30 SANS AUCUN DOUTE Magazine
 présenté par Julien Courbet, avec la partici-
 pation de M^e Didier Bergès. 1821984

1.50 Les coups d'humour Avec Didier Gustin.

2.30 Excluf **3.05** Reportages Transhumance
 : des moutons et des hommes. Magazine
3.30 Les Errances de l'amour Coeurs invincibles.
 Série **4.20** Histoires naturelles La louve-
 terie. Documentaire. **4.50** Musique (60 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

16.00 Benny's Video ■■ Michael Haneke (Autr. -
 Suisse, 1992, v.o., 105 min) **CineCinemas 3**
16.35 Crash ■■ David Cronenberg (Can. - Fr. - GB,
 1996, v.o., 100 min) **Cinéfanz**
16.40 La Maison des sept péchés ■■ Tay Garnett
 (Etats-Unis, 1940, N., 85 min) **CineClassics**
16.55 Un monde parfait ■■ Clint Eastwood
 (Etats-Unis, 1993, v.m., 125 min) **TCM**
19.00 Ivanhoe ■■ Richard Thorpe (Etats-Unis,
 1952, v.m., 105 min). **TCM**
20.45 Le Tendre Piège ■■ Charles Walters
 (Etats-Unis, 1955, v.m., 115 min). **TCM**
21.00 La Charge fantastique ■■ Raoul Walsh
 (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 140 min) **Cinétoilette**
22.25 Les Tontons flingueurs ■■ Georges Lautner.
 Avec Lino Ventura (France - Italie - Allemagne, N.,
 1963, N., 110 min) **Canal + Vert**
22.45 Tucker ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis,
 1988, v.m., 110 min) **CineCinemas 3**
23.00 Double messieurs ■■ Jean-François
 Stévenin (France, 1986, 90 min) **CineCinemas 2**
23.20 Vacances romaines ■■ William Wyler
 (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 115 min) **Cinétoilette**
0.45 Sept morts sur ordonnance ■■ Jacques
 Rouffio (France, 1975, 105 min) **CineCinemas 1**

FRANCE 2

17.20 JO de Salt Lake City Curling. Tournoi H.
 Match pour la 3^e place ; Combiné nordique.
 Epreuve de ski de fond, 7,5 km sprint ; Ski. Slalom
 géant D. 1^{er} manche **19.50** Un gars, une
 fille **20.00** ET 0.25 Journal, Météo.



20.55 UNE SOIRÉE, DEUX POLARS
20.55 La Crim' Le dernier convoi. Série. Avec
 Isabel Otero, Jean-François Garreaud. 4421377
L'Autrichienne Michaela Dorfmeister et la Suisseuse Sonja Nef sont les favorites de ce géant où l'on attend aussi les Françaises Carole Montillet, Christel Pascal-Saïoni et Laure Péquegnot.
21.50 Groupe flag Chèques en noir. Série.
 Avec Sophie de La Rochefoucauld, Franck Jolly
22.45 Bouche à oreille Magazine.

22.50 NEW YORK 911 Le repos du guerrier.
 7583754. Des bleus au cœur. 4552342.
 Série. Avec Molly Price, Jason Wiles, Skipp
 Sudduth, Bobby Cannavale.

0.50 Histoires courtes *Les Frères Hélias*. Freddy
 Busso **0** ; *1.10 La Revanche*. Roger Bourdeau **1.15**
 Envoyé spécial **3.15** Paysages humides **0 3.40**
 24 heures d'info **4.00** Pari sur l'inconnu **4.20**
 Thaïlande **4.30** Campus Magazine (90 min).

FRANCE 3

17.35 A toi l'actu@ Magazine **17.50** C'est pas
 sorcier Magazine **18.20** Questions pour un
 champion **18.50** Le 19-20 de l'information
19.55 ET 20.05 JO de Salt Lake City Magazine
20.00 Tout le sport Magazine **20.43** Météo.



20.55 JO DE SALT LAKE CITY Patinage
 de vitesse. 10 000 m Hommes ; Ski : Slalom
 géant Dames (2^e manche). 9271396
L'Autrichienne Michaela Dorfmeister et la Suisseuse Sonja Nef sont les favorites de ce géant où l'on attend aussi les Françaises Carole Montillet, Christel Pascal-Saïoni et Laure Péquegnot.
22.20 Météo **22.25** Soir 3.

22.50 JO DE SALT LAKE CITY Curling
 (tournoi messieurs, finale) : Canada - Nor-
 vège ; Hockey sur glace (tournoi messieurs,
 1^{er} demi-finale) : Belarus - Canada. En direct
 de E Center de West Valley City (Utah) ;

Bobsleigh : Bob à quatre H (1^{er} et 2^e manche) ;
 Hockey sur glace (tournoi H, 2^e demi-finale) :
 Etats-Unis - Russie en direct de E Center.
1.45 JO de Salt Lake City Patinage artistique.
 Gala exhibition. En direct (255 min). 45229174

CANAL+

17.50 Star Hunter Série ▶ *En clair jusqu'à 21.00*
18.40 Daria A l'ombre des tournesols. Série
19.05 Le Journal **19.25** + de cinéma, + de
 sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols
20.05 Burger Quiz **20.45** Encore + de cinéma.



21.00 BARNIE ET SES PETITES
CONTRARIÉTÉS Film. Bruno Chiche. Avec
 Fabrice Luchini, Nathalie Baye, Marie Gillain
 (France, 2000) **0**. 2257862
Un homme voit débarquer, en même temps, sa maîtresse et son amant.

22.20 H Une histoire de compétence. Série **0**
22.45 Encore + de cinéma Magazine.

23.00 60 SECONDES CHRONO Film.
 Dominic Sena. Avec Nicolas Cage, Giovanni
 Ribisi, Angelina Jolie (EU, 2000) **0**. 6049464

0.55 Libero burro Film. S. Castellitto (It., v.o.,
 1999) **0 2.30** In the Mood for Love ■■ Film.
 Wong Kar-wai. *Comédie dramatique*
 (Fr. - H.K., 2000) **0 4.05** Un thé avec Mussolini
 Film. F. Zeffirelli (It. - GB, 1999, 85 min) **0**.

FRANCE 5 / ARTE

16.05 Mariages arrangés en Inde **17.05** Les
 Refrains de la mémoire Rain and Tears, 1968
17.35 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00**
 Tracks **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage
 La Folie MS 13. Documentaire.



20.40 AU SEPTIÈME CIEL Téléfilm.
 Hartmut Schoen. Avec Hans Teuscher, Felix
 Eitner, Lisa Martinek (All., 2000). 439218
Allemagne 1954. Le cœur d'un chef de famille allemand flanche pendant la finale de la Coupe du monde. Une alerte cardiaque qui l'incite à penser à sa succession à la tête de l'entreprise familiale. Il réunit ses trois fils...

22.10 LA VIE EN FACE - LES FILLES DE
PATTAYA Documentaire. Thomas Heurlin
 (Danemark, 1999). 3195174
23.10 Le Muet du mois - El Dorado ■■ Film.
 Marcel L'Herbier. *Drame* (Fr., 1921, N., muet).

0.50 Les Enchaînés ■■ Film. Alfred Hitch-
 cock. Avec Cary Grant, Ingrid Bergman.
Suspense (EU, 1946, N., v.o.) **0 2.30** Demokra-
 tia Court métrage. Malek Bensmail. Avec
 Louis Beyler (Fr. - Alg., 2001, 15 min).

M6

17.00 Le Pire du Morning **17.30** Gundam
 Wing Série **17.55** Powder Park Série **18.55** The
 Sentinel Les Champions. Série **19.54** Le Six
 Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Le
 Trianon club. Série **20.40** Caméra Série.



20.50 STARGATE SG-1 1969 **0** 9567735.
 Après un long sommeil **0** 9863822. Dans
 l'antre des Goa'uld **0** 9868377. Série. Avec
 Richard Dean Anderson, Michael Shanks,
 Amanda Tapping.
Dans 1969, l'équipe SG-1 se retrouve malencontreusement en 1969 et va devoir retourner dans le présent sans influencer sur le cours du temps.

23.25 SPÉCIAL O.P.S. FORCE Le Joker **0**
 434377. Le témoin **0** 2599656. Série. Avec
 Brad Johnson, Mindy Clarke, Tim Abell,
 David Eigendeg.

1.00 ET 3.30 M6 Music **2.30** Fréquentar
 Magazine. Alain Souchon (60 min) **0**.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black and Blue.
21.30 Cultures d'Islam.
 Italie et Maghreb au Moyen Age.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert franco-allemand. Par
 l'Orchestre philharmonique de Radio
 France, dir. Myung-Whun Chung : Œuvres
 de Durieux, Debussy, Bruckner. En direct.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz-club. Le trio Jean-Michel Pils.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de
 Hassán, Weber, R. Schumann, Bruch. 20.40
 La Musique dans les films de Michel Deville.
 Œuvres de Rebel, Haydn, Beethoven, Rossini,
 Puccini, Gottschalk, Schubert, Janacek.
22.35 Les Rendez-Vous du soir (suite).
 Œuvres de Beethoven, Saint-Saëns,
 Ormandy, Bizet, De Falla, Chostakovitch.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

SAMEDI 23 FÉVRIER

TF1

13.00 Journal **13.30** Reportages Magazine
14.05 Alerte à Hawaï L'or des grands fonds.
 Série **14.55** Flipper Défaillance. Série **15.50**
 Juste pour rire **15.55** Dawson Buena sigma
 social club. Série **16.55** Angel le lincoln qui
 rend fou. Série **17.50** Sous le soleil L'espoir.
 Série **18.55** Le Maillon faible **19.55** Météo,
 Journal, Tiercé **20.40** JO : Image des JO Maga-
 zine. **20.45** Météo.



20.50 L'ÉMISSION DES RECORDS
 Divertissement présenté par Vincent Perrot
 et Armelle Gysen. Invité : Tifoff. 32707491
*Vincent Perrot et Armelle Gysen pré-
 sentent une soirée entièrement dédiée
 aux records du monde les plus insolites,
 le tout sous le regard amusé de Tifoff.*

23.10 NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE
 Vent de panique **0** 6105014. Meurtre sur
 Internet **0** 70540. Série. Avec Chris Meloni,
 Mariska Hargitay, Dann Florek.
*Dans Vent de panique, deux meur-
 tres similaires de prostituées ont eu
 lieu la même journée. S'agit-il d'un
 seul et même tueur ? L'unité spéciale
 enquête.*

1.00 Les Coups d'humour Avec Didier Gustin.

1.35 Reportages Les triplés **2.05** Les Grands
 Destins du XX^e siècle Les acteurs de Yalta :
 Staline **2.55** Histoires naturelles Défenses
 d'éléphants. La chasse à l'arc **4.15** Musique
4.45 Mode in France [5/6] (55 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.25 Le Porteur de cerucel ■■ Matt Reeves
 (Etats-Unis, 1996, v.o., 95 min) **0**
15.25 Un été 42 ■■ Robert Mulligan (Etats-Unis,
 1971, v.m., 105 min). **TCM**
17.10 La Valse dans l'ombre ■■ Mervyn LeRoy
 (Etats-Unis, 1940, N., v.m., 110 min). **TCM**
19.00 Haute couture ■■ Charles Walters (Etats-
 Unis, 1956, v.m., 105 min). **TCM**
22.50 Le Tendre piège ■■ Charles Walters
 (Etats-Unis, 1955, v.m., 115 min). **TCM**
23.00 Le Prix de l'exploit ■■ John Badham (Etats-
 Unis, 1985, v.m., 110 min) **0**
23.00 Tucker ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis,
 1988, v.m., 110 min) **0**
23.00 Sept morts sur ordonnance ■■ Jacques
 Rouffio. Avec Gérard Depardieu, Michel Piccoli, Jane
 Birkin (France, 1975, 105 min) **0**
23.00 Les Dégourdis de la onzième ■■ Christian-
 Jaque (France, 1937, N., 80 min) **0**
23.00 Ascenseur pour l'échafaud ■■ Louis Malle
 (France, 1958, N., 90 min) **0**
0.20 Les Compagnons de la marguerite ■■
 Jean-Pierre Mocky (Fr., 1966, N., 85 min) **0**
0.40 Frissons ■■ David Cronenberg (Canada, 1975,
 v.o., 85 min) **0**
1.45 La Grande Lessive ■■ Jean-Pierre Mocky
 (France, 1968, 95 min) **0**

FRANCE 2

13.40 Les Documents santé Chirurgie du
 corps, chirurgie de l'âme ? **14.50** Les Élé-
 phants perdus de Tombouctou **15.45** Maître
 Da Costa : Les Violons de la calomnie Télé-
 film. Jean-Louis Bertuccelli. Avec Roger
 Hanin (Fr., 1999) **0** **17.10** C'est ma tribu **17.20**
 Les Jeux de Salt Lake City Ski de fond, 50 km
 classique H. ; Ski. Slalom H. En direct **20.00**
 Journal, Météo **20.45** Tirage du Loto.



20.55 C'EST SHOW Divertissement pré-
 senté par Patrick Sébastien. Invités : Didier
 Bénéureau, Michel Galabru, Laurent Baffie,
 les Chevaliers du fiel, Sandrine Alexi, Aioli,
 Tricléty, Tex, Eric Collado, MC Solaar, Serge
 Lama, Gérard de Palmas, Olivier Villa,
 Bernard Lavilliers, Lara Fabian. 9761385

23.00 CD'aujourd'hui

23.05 TOUT LE MONDE EN
PARLE Magazine présenté par Thierry
 Ardisson. 43695304

1.40 Journal, Météo **2.05** Premier rendez-
 vous Magazine **2.35** Thé ou café Magazine.
 Invitée : Leïla chahid.

3.10 Les 2'amours Jeu **3.40** Initiation à la
 vidéo Documentaire **0 4.10** Bhoutan, à la
 croisée des chemins Documentaire **0 4.20**
 La Pieuvre n°9 Le Carnet noir. Série [1/2]
 (60 min) **0**.

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix pour le week-end
 Magazine **14.55** Côté jardins Magazine **15.20**
 Keno **15.30** Côté maison Magazine **16.00** La
 Vie d'ici Magazine **18.15** Un livre, un jour
 Magazine **18.20** Questions pour un cham-
 pion **18.45** Modes d'emploi **18.50** Le 19-20 de
 l'information **19.55** ET 20.25 JO de Salt Lake
 City Magazine **20.20** Tout le sport Magazine
20.43 Météo.



20.55 JO DE SALT LAKE CITY Hockey
 sur glace (tournoi Hommes) : Match pour la
 3^e place ; patinage de vitesse Hommes :
 Slalom 2^e manche ; Patinage de vitesse :
 5 000 mètres D. 7392762

22.30 Météo **22.35** Soir 3.

22.55 JO DE SALT LAKE CITY Bobsleigh.
 Bob à quatre Hommes (3^e et 4^e manches) ;
 Short track : 500 m H ; Qualifications et
 finale. 1 000 m Dames, Finale. Relais
 5 000 m Hommes, finale. En direct
 (420 min). 45147526

1.40 Journal, Météo **2.05** Premier rendez-
 vous Magazine **2.35** Thé ou café Magazine.
 Invitée : Leïla chahid.

3.10 Les 2'amours Jeu **3.40** Initiation à la
 vidéo Documentaire **0 4.10** Bhoutan, à la
 croisée des chemins Documentaire **0 4.20**
 La Pieuvre n°9 Le Carnet noir. Série [1/2]
 (60 min) **0**.

CANAL+

▶ *En clair jusqu'à 15.00* **13.30** Partir avec National
 Geographic A deux pas des gorilles. Docu-
 mentaire **14.30** La Grande Course **15.00** Rug-
 by Championnat de France D1 (12^e journée).
 Poule 2. Montferrand - Agen **17.00** Football
 Championnat de France D1 (27^e journée).
 Montpellier - Lens ▶ *En clair jusqu'à 20.45* **19.20** Le
 Journal **19.30** + clair Magazine. Invitées : Les
 L5.



20.45 SAMEDI SPORT Réunion de
 Marseille. Championnat du Monde WBA des
 lourds légers. Autres rencontres avec Fabrice
 Tiozzo, Julien Lory, Brahim Aloum. Suivi de
 jour de foot : résumé de la 27^e journée de D1.
 Magazine. 70979101

0.00 « ALI », LE MAKING OF Docu-
 mentaire (2001). 4095
*Le tournage du nouveau film de
 Michael Mann avec Will Smith dans
 le rôle du boxeur Mohammed Ali.*

0.30 La Route de Salina ■■ Film. Georges
 Lautner. Avec Mimsy Farmer. *Drame* (Fr. - It.,
 1971) **0**.

2.05 Cycle Cinéma asiatique - Fantasmés
 ■■ Film. Jang Sun-Woo. Avec Lee Sang
 Hyun. *Drame* (Corée, 1999) **0 3.50** Libres com-
 me le vent ■■ Film. Gavin O'Connor. Avec
 Janet McTeer (EU, v.o., 1999, 100 min) **0**.

19.55 Katharine Hepburn. **La Chaîne Histoire**
20.05 Quatre femmes de premier plan. [3/4]. A travers
 Histoire
20.30 Le Fabuleux destin d'Ali. **Paris Première**
20.45 Portraits de gangsters. Bonnie and Clyde. **Planète**
21.00 Etats-Unis. Adirondacks, le pays des montagnes
 bleues. **Voyage**
21.00 La Grande Aventure de la presse filmée. [3/4]. L'âge
 Histoire
 d'or : 1928-1939. **TV 5**
21.05 Parlez-moi d'amours. [2/3]. Rencontres. **National Geographic**
22.00 Le Gorille des villes. **Histoire**
22.45 Winston Churchill. [3/4]. **Histoire**
23.00 Pilot Guides. L'Ethiopie. **Voyage**
23.20 « Alix » Jacques Martin. **Planète**
23.45 Valéry Giscard d'Estaing, le président. [3/4]. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT
18.00 JO : Ski. Slalom messieurs (1^{er} manche). **Eurosport**
19.45 Football. D1 : Paris-SG - Sedan. **TPS Star**

DANSE
18.10 Moonshine. Chorégraphie de C. Bruce. Musique de
 Bob Dylan. Par le Nederlands Dans Theater 3. **Muzzik**
18.45 Swansong. Chorégraphie de Christopher Bruce. Par
 le ballet national anglais. **Muzzik**
19.30 Le Soldat / Steps. Chorégraphie d'Ashley Page.
 Musique de Stravinsky. Par la Rambert Dance
 Company. **Mezzo**

FRANCE 5 / ARTE

13.35 On aura tout lu ! **14.35** Sur les chemins
 du monde Nomades du Grand Nord ; 15:35
 Planète insolite. La Californie ; 16:35 Sénégal,
 terre de couleurs ; 17:30 Les Cavaliers du
 mythe. Les cow-boys **18.05** Le Magazine de la
 santé **19.00** Le Forum des Européens Le prix
 des déchets **19.45** Arte info **20.00** Le Dessous
 des cartes **20.15** Surréal [1/4]. Max Ernst : « La
 Tentation de saint Antoine ». Documentaire.



20.45 L'AVENTURE HUMAINE -
TEMPÊTE SUR L'EUROPE Les Cimbres
 et les Teutons. [1/4]. Documentaire.
 Christian Feyerabend et Uwe Kersken
 (Allemagne, 2002). 9464694

21.40 Metropolis Magazine. Hommage à
 Jean-Toussaint Desanti ; Blues (2) ; Palais de
 Tokyo.

22.35 VERS UN MONDE NOUVEAU
 Téléfilm. Ivan Nitchev. Avec Katarina Didas-
 kalo, Stefan Danailov, Vassil Michailov
 (Bulg. - All. - Gré., 1998, v.o.). 8178965
*Deux anciens amants se retrouvent en
 Bulgarie après la chute du communisme.*
0.20 La Lucarne - Walk Don't Walk Le rythme
 de New York. Documentaire. Thomas Struck.
*Des passants à Manhattan, filmés au
 ras du trottoir.*

1.20 La Momie ■■ Film. Karl Freund.
 Avec Boris Karloff, Zita Johann. *Fantastique*
 (EU, 1932, N., v.o.) **0 2.35** Bob et Margaret
 Série. Jamie Whitney (20 min).

FRANCE 5 / ARTE

1.20 NYPD Blue. Belle dame et vilains (v.o.) **0**
1.40 Millennium. Sept ans de malheur (v.o.) **0**
0.05 New York Voices Sing Paul Simon. En 1988. **Muzzik**
0.15 John Lennon. New York 1972. **Paris Première**

MUSIQUE
19.20 Daniel Harding dirige Beethoven et Brahms.

ALAIN LOMPECH

Le destin de Giscard

POURQUOI Valéry Giscard d'Estaing a-t-il fait interdire vingt-huit ans la diffusion du film tourné par Raymond Depardon pendant la présidentielle de 1974 ? Et s'il avait été gêné par l'image qu'il donnait de lui-même ? Si la froideur calculatrice et la condescendance du jeune Giscard de 48 ans sont décuplées par la caméra, elles n'en sont pas moins réelles. Horripilante la leçon d'un jeune je-sais-tout qui parle avec une voix pleine d'accents circonflexes et un langage châtié.

Mais quel sang-froid fascinant le soir du second tour. Victorieux impassible, un frémissement détend le visage de Giscard, une fraction de seconde, et c'en est fini.

Tout frais élu, le président ne pouvait certes pas imaginer qu'il serait raillé pour son incapacité à être aussi proche des Français qu'il le montrait. Plus il s'invitait à la table de foyers modestes, plus il parlait au « peuple français », et plus il semblait s'en extraire. Il savait mieux qu'un autre ses défauts, que personne de son entourage n'aurait osé corriger. Quelques défaites sont venues, qui lui ont arrondi les angles.

Pas moins républicain, pas moins démocrate, affirmant son appartenance à la gauche en s'alliant au Parti communiste, Mitterrand laissa, les septennats suivants, installer une cellule d'écoutes téléphoniques « dignes » des micros cachés par le KGB sur la tombe de Pasternak. Mitterrand entretenait une cour qu'il manipulait comme un chat une musaraigne, mettant de l'affectif là où Giscard prenait ses distances.

Mitterrand, qui prétendait tout dire et cacha tant de choses, n'eut pas à interdire le film de campagne qui en faisait un héros. Quel

risque prenait-il en demandant à un cinéaste complice de son combat de se livrer au même exercice que Depardon ? Au jeu de dupes, on ne saurait dire qui l'a emporté.

Ceux qui ont vécu les dernières années de plomb du gaullisme de l'après-68 se souviennent de la modernité incarnée par Giscard, en 1974. Et le revoir, vingt-huit ans plus tard, entre son téléphone à cadran, son électrophone et une télé noir et blanc ravive ce souvenir. Au fait, Giscard écoutait du Mahler avant que la mode en fasse un compositeur culte. Les protagonistes de ce film sentent encore leurs années 1960 ; pas lui, petit pull en V mis à part, impeccable dans ses costumes droits qui changeaient des vestes croisées de la vieille garde.

Se souvient-on du coup de balai qu'a été l'arrivée de ministres issus de la société civile au gouvernement ?

Les quinquas n'ont pas oublié un septennat certes affairiste, désastreux et économiquement dévastateur, mais qui a fait avancer la démocratie en permettant la saisine du Conseil constitutionnel. Les femmes se rappellent qu'elles doivent aux années Giscard de ne plus devoir « obéissance à leur mari » et le droit à l'avortement. Le courage d'abroger la peine de mort aura manqué au jeune président.

A gauche comme à droite, on n'a pas oublié Giscard l'Européen visionnaire. « Si je perds, je n'embarrasserai pas la vie politique », dit-il à un moment. Sept ans plus tard, il était éjecté. Giscard est toujours là, aussi brillant, aussi moderne. Qui s'étonnerait que l'« ex » donne à l'Europe sa première Constitution ? Sinon l'affection des Français, au moins a-t-il gagné le respect qui fait s'incliner.

Sans-papiers et demandeurs d'asile, d'un squat à l'autre, à Lyon

LYON

de notre correspondante

Francisca n'a que quelques semaines, mais elle est devenue un symbole pour les demandeurs d'asile et les sans-papiers de Lyon. Elle est née à l'hôtel-Dieu, le 28 janvier, juste en face du quai Sarraïl, là où son père, Mehmed, a entamé en août le début d'une longue errance aux côtés d'une centaine de réfugiés d'Europe de l'Est et d'Algérie. Rom, Mehmed a fui le Kosovo avec sa femme et ses quatre enfants, qu'il a laissés en Bosnie. Lorsqu'il est arrivé, seul, à Lyon, il a rejoint des compatriotes, échoués place Carnot, au bas de la gare de Perrache. Des célibataires, mais surtout quatre familles qui n'avaient pas trouvé place dans les hôtels prévus pour l'accueil des réfugiés.

Rapidement, le cas des femmes et des enfants fut réglé. Sont restés les célibataires, ceux qu'on appelle les « isolés ». Les associations caritatives et d'aide aux réfugiés, débordées par l'afflux de demandes, n'ont pu leur proposer que des solutions précaires : un accueil dans des foyers pour quinze jours au plus, alors que les délais de convocation en préfecture pour déposer une demande d'asile courent parfois sur plusieurs mois. Alors, le 25 août 2001, un groupe de demandeurs d'asile mais aussi de sans-papiers s'est installé devant les services de régularisation de la préfecture. Interdits de tente, ils ont campé sur le trottoir sur des matelas de fortune.

Avec les premiers froids, ce siège est devenu insupportable, et le groupe a décidé, le 21 septembre, de retourner place Carnot pour occuper un ancien hôtel, vide depuis trois ans. C'est dans cet immeuble sans eau, sans électricité ni chauffage que la femme de Mehmed a rejoint son mari avec ses enfants. Enceinte de sept mois, elle a traversé les frontières à pied, arrivant dans un état de santé préoccupant. Pour elle, comme pour les autres squatters, l'Hôtel de Nice s'est avéré un refuge insalubre. Deux cas de tuberculose et un de gale ont été déclarés. Le 18 décembre, ils ont à nouveau déménagé pour un



Des demandeurs d'asile occupent un hôtel en septembre 2001.

immeuble de bureaux, neuf, où des ouvriers s'approprièrent à poser les derniers carrés de moquette. Ils y ont passé Noël. Mais, sans surprise, le 27 décembre, ils ont été évacués par les forces de l'ordre. Le groupe s'est alors transporté dans le 6^e arrondissement, au foyer Lalande, un ancien foyer de la SNCF inoccupé depuis deux ans.

Alors que le propriétaire réclamait leur expulsion, le tribunal de grande instance de Lyon vient de leur accorder un délai de deux mois pour quitter les lieux. Il y a peu de confort, mais les occupants ont du chauffage et de l'électricité. C'est ici que la petite Francisca a vécu ses premières nuits à la sortie de la maternité. Le groupe des sans-papiers a saisi son cas pour dénoncer l'inertie des pouvoirs publics. Ils ont eu gain de cause : la famille vient d'obtenir un vrai logement, un F3 prêté par l'association Habitat et humanisme. Pour les autres, une centaine



refusé. Il a obtenu un appartement, passant devant des centaines de personnes en attente. Aujourd'hui, à Lyon, 1 300 personnes sont prises en charge, dont 500 attendent des places fixes. Il ne faut pas utiliser les réfugiés qui ont droit à la protection de la France pour réclamer des droits que la France ne leur accorde pas. Ceux qui s'obstinent à réclamer la régularisation des sans-papiers conduisent les demandeurs d'asile dans une impasse en termes de droits sociaux et de résultats.

Faux réfugiés ? Groupe instrumentalisé par un collectif qui veut modifier les lois sur l'immigration à la veille des élections ? Au foyer Lalande, chacun se presse dans le hall enfumé pour réfuter ces accusations. Un musicien raconte qu'il a fui l'Algérie le jour où, après une série de menaces, des islamistes ont fait exploser une bombe dans la salle où son groupe se produisait. « Vous croyez que je suis venu ici pour du travail ? Regardez, maintenant je suis un SDF ! » A côté, une Algérienne, âgée, explique qu'elle est venue chercher la retraite de son mari, décédé il y a trois ans après avoir vécu quarante-cinq ans en France. Chacun tente d'expliquer son parcours brisé, espérant une issue.

Sophie Landrin

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un enfant prodige du patinage artistique

APRÈS AVOIR été conquis par la grâce et l'élégance de Jacqueline du Bief, véritable ambassadrice du goût français, les Norvégiens, qui depuis Sonia Henie préfèrent les patineuses aux patineurs, sont venus pour une fois en petit nombre au stade de Bislet. Les spectateurs ne regretteraient pas leur déplacement en applaudissant la virtuosité du jeune Alain Gileti, notre champion de 12 ans. La vedette fut évidemment tenue par l'Américain Richard Button, qui con-

serva facilement le titre olympique déjà remporté à Saint-Moritz en 1948. Sa maîtrise parut telle qu'on peut se demander si cet artiste, quatre fois champion du monde, n'est pas encore en progrès depuis les Jeux olympiques de Saint-Moritz.

Mais quand Alain Gileti parut, le petit monde enthousiaste de la tribune nord lui fit une ovation. Pour tous ces gosses au nez aussi rouge que leurs bonnets de laine, le favori était ce garçon de leur génération.

Dès qu'il eut attaqué les premiers mouvements on ne pensa plus à sa taille ni à son âge. Il doubla et parfois tripla les figures les plus dures avec le même bonheur. Classé septième après les figures imposées, il conserve la même place dans le classement final. Nul doute : avec lui la France possède un futur champion olympique.

André Villecourt
(23 février 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Afrique** : à quelques jours des élections au Zimbabwe, retrouvez les grands enjeux de la crise politique qui traverse ce pays africain sur lemonde.fr
■ **Décaté** : comment les hommes politiques en campagne doivent se plier à un rituel obligatoire pour rencontrer la « société profonde » en visitant le Salon de l'agriculture.
■ La campagne présidentielle est lancée : partagez vos idées, vos impressions, et réagissez sur le forum élections du monde.fr

CONTACTS

► **RÉDACTION**
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
téléc : 202 806 F

► **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 29
Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies :
http://interactif.lemonde.fr

Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi :
http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier :
http://immo.lemonde.fr
► **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde
► **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr
► **COLLECTION**
Le Monde sur CD-ROM :
01-44-88-46-60
Le Monde sur microfilms
03-88-71-42-30
► **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « La France sur le déclin ? ».

■ Tirage du Monde daté vendredi 22 février 2002 : 558 604 exemplaires. 1 - 3

Chaque week-end, retrouvez « les grands dossiers » du Monde

Demain :

Victor Hugo,
la légende d'un siècle

8 pages à explorer et à conserver